

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

DYNAMIQUES SOCIALES ET APPROPRIATION INFORMELLE
DES ESPACES PUBLICS DANS LES VILLES DU SUD :
LE CAS DU CENTRE-VILLE DE PORT-AU-PRINCE

THÈSE
PRÉSENTÉE COMME EXIGENCE PARTIELLE
DU DOCTORAT EN ÉTUDES URBAINES

PAR
KELOGUE THÉRASMÉ

JUIN 2011

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

AVANT-PROPOS

Notre projet de thèse proposait de mieux comprendre le phénomène d'appropriation des espaces publics dans les quartiers centraux des villes du Sud. Basée sur une expérience de terrain au centre-ville de Port-au-Prince, cette thèse propose un nouveau regard sur les sites publics centraux et invite à l'adoption de nouvelles formes de gestion des pratiques spatiales informelles, plus inclusives et mieux adaptées aux besoins locaux.

C'est un plaisir de partager avec vous les résultats de notre recherche doctorale. Cependant, comme vous le savez, la rédaction d'une thèse est loin d'être une expérience banale, qu'on réalise habituellement une seule fois. À maintes occasions, nous avons entendu qu'elle est une vaine entreprise ; mais heureusement, certains de nous reconnaissent l'importance d'une telle démarche dans l'enrichissement du capital humain et dans le renouvellement du savoir scientifique.

Si la thèse expose le projet de recherche, sa méthodologie et les résultats obtenus, elle ne nous laisse pas de place pour exprimer les joies et les ennuis, les contraintes et les peines vécues durant la recherche. Seul, nous n'avons pas disposé des ressources matérielles et immatérielles pour aller jusqu'au bout. Merci Bon Dieu ! Nous avons eu l'audace et le courage de ne pas lâcher.

Sans ma directrice de thèse, Madame Sylvie Paré, le risque de décrochage était là. Elle a toujours été présente pour motiver, supporter et encadrer. Elle nous a permis de travailler dans ses projets de recherche et, ce, à côté de chercheurs expérimentés. Nous lui adressons ici nos profonds remerciements. Dans cette veine, nous témoignons aussi nos gratitudeux aux professeures C. Andrew du département des sciences sociales (Université d'Ottawa), W. Frohn du département d'études urbaines et touristiques (DEUT) et A. Latendresse du département de géographie (UQAM).

Nous tenons à exprimer notre entière gratitude à l'égard de certains professeurs du département d'études urbaines et touristiques et de l'INRS pour leurs précieux conseils, suggestions et encouragements. Ces remerciements vont à P. Bodson (DEUT), P. Delorme (DEUT), J. Goulet (DEUT), D. Hanna (DEUT), R. Morin (DEUT) sans oublier P. Apparicio (INRS), X. Leloup (INRS) et R. Shearmur (INRS).

Sur le terrain, nous étions accueillis par plusieurs personnes qui ont pris soin de nous pendant le séjour à Port-au-Prince. Ainsi, nos remerciements vont spécialement à nos proches. Un mot spécial pour notre ami Ing. J-R. Jaquotin et plus particulièrement E. Ulrick pour son accompagnement dans les rues du centre-ville de Port-au-Prince.

Nos remerciements les plus profonds aux citoyens anonymes, rencontrés au centre-ville pour avoir partagé avec nous une tranche de leur vie, ce qu'ils font, ce qu'ils ont vu, vécu et entendu. Sans leur collaboration cette thèse n'aboutirait pas. Merci également aux citoyens rencontrés sur les sites d'observations et qui par leur hospitalité et leur bienveillance ont facilité nos activités sur le terrain. Certains collègues, proches et amis, par leur regard, leur silence, leur parole, étaient pour nous, dans un sens ou l'autre, une source de motivation et d'encouragement. Ainsi nos remerciements vont à C. Veltman ; à Moustapha Bamba et Homero Mendoza, deux collègues du doctorat en études urbaines ; à nos amis Denis Dorvil, Fernand Jean-Louis, Aubanel Joseph, Kedner Espérance, Marc-Élie Pierre, Jean Robert, Schumann Théodat, D. Thécheler, J. Waglais, E. Wescar.

La liste n'est pas exhaustive ... nos remerciements vont, entres autres, au secrétariat du DEUT pour leur support ; à nos parents qui nous ont appris à garder le courage face à l'adversité ; à notre petite famille, plus particulièrement à Edna ; puis à nos frères Manouach et Garfield ainsi qu'à leur famille. Et enfin, aux membres du jury,

ayant pris le temps d'apprécier la thèse et de partager leurs critiques et leurs suggestions, nous exprimons nos sincères gratitude.

RÉSUMÉ

Notre projet de thèse proposait d'étudier le phénomène d'appropriation des espaces publics dans les villes du Sud. Considérant l'espace urbain comme un territoire de lutte entre divers groupes d'acteurs, la recherche porte un regard phénoménologique sur leur perception de la rue et d'autres espaces ouverts au public. Elle tente de dresser un portrait des citoyens qui les occupent de manière informelle et de schématiser le processus d'appropriation tout en essayant de comprendre le rôle du profil de l'individu et des ressources dont il dispose dans la détermination de sa position spatiale. Basée sur une méthodologie mixte permettant d'aborder le sujet selon plusieurs approches et plusieurs méthodes, la recherche entreprend une analyse approfondie de deux sites du centre-ville de Port-au-Prince, la capitale d'Haïti. Les conclusions sont fondées sur des articles de presse, des observations directes et des entrevues auprès de diverses catégories d'acteurs concernés par le phénomène. La thèse exploite donc des données statistiques ainsi que des matériaux textuels et visuels. Certaines ont été analysées avec le logiciel SPSS et d'autres avec QSR NVivo.

Les résultats mettent en lumière un conflit de perception parmi les acteurs. Pour certains, les pratiques informelles observées dans les espaces publics en font une ressource matérielle, un espace polyvalent, diversement exploité par les citoyens. Les observations montrent la capacité des citoyens et des fonctions de négociateur de manière informelle le partage des espaces communs. Cependant, d'autres en ont, au contraire, une image normative mettant l'accent sur le rôle esthétique des espaces publics et sur la nécessité de préserver le caractère formel des pratiques spatiales. Les instances étatiques ne partagent pas toutes les mêmes positions par rapport à l'appropriation populaire et informelle des rues et des galeries du centre-ville. Les occupants sont très diversifiés selon leur nature, leur profil et leur statut social. Certains peuvent être considérés comme étant socialement défavorisés alors que d'autres sont des acteurs économiques importants. Il n'y a pas que les citoyens qui s'approprient à des fins personnelles les espaces publics ; des entreprises du secteur formel des affaires pratiquent aussi des formes d'appropriation matérielle et encombrante des sites étudiés.

Outre le profil de l'individu, la thèse atteste que son capital social et son capital culturel influencent son habilité d'accéder aux espaces publics et déterminent sa position spatiale. Le capital économique tient parfois un rôle dans le processus

d'accès, mais le capital social s'avère une ressource essentielle pour un ancrage durable dans l'espace approprié et une légitimation «informelle» de l'acte d'appropriation. En somme, l'informatisation des espaces publics en fait des territoires de tension et de proximité, mais ils sont loin d'être également accessibles en tant que ressource.

Mots clés : espaces publics, appropriation informelle, perception, Port-au-Prince, position spatiale.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-------|
| AVANT-PROPOS | I |
| RÉSUMÉ | IV |
| TABLE DES MATIÈRES | VI |
| LISTE DES CARTES..... | XII |
| LISTE DES TABLEAUX..... | XIII |
| LISTE DES GRAPHIQUES | XV |
| LISTE DES ENCADRÉS | XVII |
| !UNEXPECTED END OF FORMULA | |
| LISTE DES ABBREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES | XVIII |
| | |
| INTRODUCTION | 1 |
| | |
| CHAPITRE 1 | |
| MISE EN CONTEXTE DU PHÉNOMÈNE..... | 11 |
| 1.1 LA DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE ET SPATIALE | 11 |
| 1.2 LE NON-INTERVENTIONNISME DE L'ÉTAT EN MATIÈRE D'URBANISME | 14 |
| 1.3 LA PAUVRETÉ DANS LA VILLE..... | 16 |
| 1.4 LES ESPACES PUBLICS AU CENTRE-VILLE..... | 18 |
| 1.4.1 La notion d'espaces publics | 18 |
| 1.4.2 Un état des lieux | 19 |
| | |
| CHAPITRE 2 | |
| RECENSION DES ÉCRITS ET QUESTIONS DE RECHERCHE | 28 |
| 2.1 LES ESPACES PUBLICS EN HAÏTI..... | 29 |
| 2.2 LES ESPACES PUBLICS DANS DES VILLES LATINO-AMÉRICAINES..... | 36 |
| 2.3 LES ESPACES PUBLICS DANS LES VILLES ASIATIQUES ET AFRICAINES | 47 |

| | |
|---|-----|
| 2.4 SYNTHÈSE DE L'ÉTAT DES CONNAISSANCES | 65 |
| 2.4.1 La place des ressources | 67 |
| 2.4.2 La géographie du commerce de rue | 68 |
| 2.4.3 Les pratiques de gestion de l'espace | 68 |
| 2.5 QUESTIONS DE RECHERCHE | 73 |
| 2.5.1 Question principale | 75 |
| 2.5.2 Questions spécifiques | 76 |
| | |
| CHAPITRE 3 | |
| FONDEMENTS CONCEPTUEL ET MÉTHODOLOGIQUE | 77 |
| 3.1 CONCEPTS, MESURES ET HYPOTHÈSES | 77 |
| 3.1.1 Les espaces publics comme structure sociale..... | 77 |
| 3.1.2 L'accessibilité, la position et le modèle d'appropriation | 79 |
| 3.1.3 Le profil de l'occupant..... | 85 |
| 3.1.4 La perception des espaces publics..... | 88 |
| 3.1.5 Les ressources de l'occupant | 91 |
| 3.2 UNE APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE MIXTE | 104 |
| 3.2.1 Justification du choix..... | 105 |
| 3.2.2 Description de l'approche | 107 |
| 3.2.3 Méthodes de collecte de données..... | 109 |
| 3.2.4 Les articles de presse | 113 |
| 3.2.5 L'observation des sites | 114 |
| 3.2.6 Les entrevues | 122 |
| 3.2.7 Outils de gestion et méthodes d'analyse des données | 131 |
| 3.2.8 Combinaison des données et des méthodes d'analyse..... | 140 |
| 3.3 AVANTAGES, DIFFICULTÉS ET LIMITES DE L'APPROCHE MIXTE..... | 141 |

CHAPITRE 4

| | |
|--|-----|
| UNE LECTURE VISUELLE DE L'APPROPRIATION DES ESPACES PUBLICS..... | 144 |
| 4.1 INTRODUCTION | 144 |
| 4.2 LES SITES D'OBSERVATION | 145 |
| 4.2.1 Site 1 : le Portail de Léogâne..... | 145 |
| 4.2.2 Site 2 : Rue Pavée – Boul. J.J. Dessalines..... | 147 |
| 4.3 L'ANALYSE VISUELLE | 154 |
| 4.4 LA DIVERSITÉ DES CATÉGORIES D'OCCUPANTS | 157 |
| 4.4.1 Les commerces de la rue..... | 157 |
| 4.4.2 Les points de services..... | 158 |
| 4.4.3 Les ateliers de production artisanale..... | 160 |
| 4.4.4 Les entreprises riveraines | 161 |
| 4.4.5 Des entreprises établies..... | 164 |
| 4.5 LA DIVERSITÉ DES FORMES D'APPROPRIATION | 167 |
| 4.6 LES DIFFÉRENCES ENTRE LES POSITIONS SPATIALES | 174 |
| 4.6.1 La nature de l'espace | 174 |
| 4.6.2 La taille des portions et l'achalandage du secteur | 176 |
| 4.6.3 Les riverains ou les façades..... | 177 |
| 4.7 DISCUSSION ET CONCLUSION | 177 |

CHAPITRE 5

| | |
|---|-----|
| LES GRANDS COURANTS DE PERCEPTION DES ESPACES PUBLICS..... | 187 |
| 5.1 COMBINAISON DES DONNÉES ET DES MÉTHODES D'ANALYSE | 187 |
| 5.2 UNE DOMINATION MASCULINE DE LA PRESSE ÉCRITE..... | 189 |
| 5.3 LES PRINCIPAUX GROUPES D'ACTEURS | 190 |
| 5.4 LES GRANDS COURANTS DE PERCEPTION DES ESPACES PUBLICS À PORT-AU-PRINCE..... | 192 |
| 5.4.1 Les espaces publics comme bien de l'état..... | 193 |

| | |
|---|-----|
| 5.4.2 Les espaces publics comme « salon du peuple »..... | 196 |
| 5.4.3 Les espaces publics comme ressource..... | 199 |
| 5.4.4 Les espaces publics comme source de problèmes | 205 |
| 5.5 DISCUSSION ET CONCLUSION | 207 |
| 5.5.1 Catégories d'acteurs, position sociale et perceptions | 207 |
| 5.5.2 Conflits d'intérêt et de perception au sein de l'État..... | 209 |
| 5.5.3 Régime politique, perception et conception des espaces publics..... | 211 |
| 5.5.4 Statut migratoire et perception des espaces publics | 214 |
| 5.5.5 Genre et perception des espaces publics | 216 |
| 5.5.6 Formes, pratiques et perceptions..... | 219 |
| 5.6 CONCLUSION | 220 |

CHAPITRE 6

| | |
|--|-----|
| REGARD CROISÉ SUR L'APPROPRIATION DES ESPACES PUBLICS..... | 225 |
| 6.1 INTRODUCTION | 225 |
| 6.2 CARACTÉRISER LES LIEUX, LES OCCUPANTS ET LES PRATIQUES | 227 |
| 6.2.1 Les attributs de position (PO) | 227 |
| 6.2.2 La forme d'appropriation (FA) et la taille (S) des lieux observés..... | 230 |
| 6.2.3 Le profil des occupants (P)..... | 230 |
| 6.2.4 La nature des activités | 230 |
| 6.3 L'APPROPRIATION DES SITES | 231 |
| 6.3.1 Les caractéristiques environnementales | 231 |
| 6.3.2 Les riverains et la nature des espaces..... | 233 |
| 6.3.3 Le genre des occupants..... | 235 |
| 6.3.4 L'âge des occupants | 237 |
| 6.3.5 Les formes d'appropriation (FA) | 240 |
| 6.3.6 La taille des portions (S)..... | 243 |

| | |
|---|-----|
| 6.3.7 Les activités et leur logique de localisation | 245 |
| 6.4 LES DIFFÉRENCES DE POSITION SPATIALE | 252 |
| 6.4.1 La nature de l'espace | 252 |
| 6.4.2 Le type d'espace..... | 257 |
| 6.4.3 L'achalandage du secteur | 258 |
| 6.4.4 L'insalubrité dans le secteur | 260 |
| 6.5 L'ANALYSE DES FORMES D'APPROPRIATION | 261 |
| 6.5.1 Le genre des occupants..... | 261 |
| 6.5.2 Les activités | 262 |
| 6.5.3 La nature de l'espace | 263 |
| 6.5.4 Le riverain attenant..... | 264 |
| 6.6 L'ANALYSE DE LA TAILLE DES PORTIONS OCCUPÉES | 265 |
| 6.6.1 Le genre des occupants..... | 266 |
| 6.6.2 L'âge des occupants | 266 |
| 6.6.3 La nature de l'espace | 267 |
| 6.6.4 Le type d'activité | 268 |
| 6.7 DISCUSSION ET CONCLUSION | 269 |

CHAPITRE 7

| | |
|--|-----|
| LA PLACE DES RESSOURCES DANS LE PROCESSUS D'APPROPRIATION | 277 |
| 7.1 INTRODUCTION | 277 |
| 7.2 COMPOSITION DE L'ÉCHANTILLON | 278 |
| 7.3 PROFIL DES RÉPONDANTS | 281 |
| 7.3.1 Le genre et le niveau d'éducation des répondants | 281 |
| 7.3.2 Le lieu de naissance et le statut migratoire des répondants..... | 283 |
| 7.4 PERCEPTIONS ET APPROPRIATION DES MARCHÉS PUBLICS SELON LES RÉPONDANTS..... | 284 |
| 7.4.1 La perception des marchés publics centraux..... | 284 |

| | |
|--|------------|
| 7.4.2 La dynamique territoriale des 'gwo machann' | 286 |
| 7.4.3 Place des ressources dans l'accès aux marchés publics | 290 |
| 7.5 PENSER LES ESPACES PUBLICS COMME UNE RESSOURCE | 292 |
| 7.5.1 Une opportunité pour des « gens de peu » de devenir entrepreneur | 293 |
| 7.5.2 Un espace de création d'emplois..... | 296 |
| 7.5.3 Un rôle dans l'alimentation des populations..... | 297 |
| 7.5.4 Une capitalisation diversifiée..... | 300 |
| 7.5.5 Un stimulus pour l'éducation des micros entrepreneurs | 303 |
| 7.5.6 Un rôle dans la prévention de la violence | 304 |
| 7.5.7 Un générateur de capital social | 307 |
| 7.6 PROCESSUS D'APPROPRIATION ET MÉCANISMES DE CONTRÔLE : CONSTATS ET PERCEPTIONS DES ACTEURS..... | 309 |
| 7.6.1 Le processus d'accès aux espaces publics..... | 309 |
| 7.6.2 Mode d'accès, genre et temporalité..... | 320 |
| 7.6.3 Le capital culturel des micro-entrepreneurs..... | 324 |
| 7.6.4 Le capital social : une ressource incontournable..... | 331 |
| 7.6.5 Le capital économique, pas toujours présent..... | 335 |
| 7.7 DISCUSSION ET CONCLUSION | 338 |
| CONCLUSION..... | 342 |
| SUR LES PERCEPTIONS ET LES PRATIQUES OBSERVÉES..... | 343 |
| SUR LE PROFIL DES OCCUPANTS | 349 |
| SUR LE PROCESSUS ET LES FORMES D'APPROPRIATION | 352 |
| APPORTS, LIMITES ET PROPOSITION FINALE | 357 |
| RÉFÉRENCES | 362 |
| ANNEXES | 366 |

LISTE DES CARTES

| Carte | Titre | Page |
|-------|---|------|
| 1.1 | Plan de la ville et localisation des places publiques, 2007..... | 21 |
| 1.2 | Vue aérienne des places publiques du quartier de l'exposition..... | 23 |
| 1.3 | Une vue aérienne du voisinage de la Place Sainte Anne..... | 26 |
| 3.1 | Plan du centre-ville et localisation des sites d'observations. | 117 |
| 3.2 | Localisation des informateurs du site #1 (Portail de Léogâne)..... | 130 |
| 3.3 | Localisation des informateurs du site #2 (Rue Pavé et J.J. Dessalines)..... | 131 |
| 4.1 | Vue aérienne de la zone S11..... | 151 |
| 4.2 | Vue aérienne de la zone S12..... | 152 |
| 4.3 | Vue aérienne de la zone S13..... | 153 |
| 4.4 | Plan d'occupation du site 1..... | 154 |
| 4.5 | Une vue aérienne du site 2..... | 155 |
| 4.6 | Plan d'occupation du site 2..... | 155 |

LISTE DES TABLEAUX

| Tableau | Titre | Page |
|---------|---|------|
| 2.1 | Spécialisation des boulevards et type d'activités informelles..... | 36 |
| 2.2 | Évolution des vendeurs et proportion des femmes dans les marchés de rue, six villes de l'Amérique Latine..... | 39 |
| 2.3 | Synthèse thématique des travaux de recherche..... | 69 |
| 3.1 | Niveaux d'appropriation de l'espace selon Blanc (1985).... | 83 |
| 3.2 | Entrevues par territoire et types d'acteurs..... | 130 |
| 3.3 | Catégories de photographie et subjectivité..... | 135 |
| 3.4 | Liste des principales variables analysées à l'aide de SPSS... | 137 |
| 3.5 | Intégration des approches qualitative et quantitative..... | 144 |
| 4.1 | Provenance des matériaux visuels..... | 158 |
| 4.2 | Formes d'appropriation selon la zone d'observation..... | 172 |
| 5.1 | Principaux acteurs du champ des espaces publics..... | 193 |
| 5.2 | Principales perceptions des espaces publics en Haïti..... | 195 |
| 5.3 | Régimes politiques et perceptions des espaces publics..... | 215 |
| 6.1 | Grille de classement des lieux selon leur qualité environnementale..... | 231 |
| 6.2 | Grille de classement des lieux selon le niveau d'achalandage..... | 231 |
| 6.3 | Distribution des lieux observés selon la nature du riverain | 238 |
| 6.4 | Distribution des occupants par catégorie d'âge..... | 241 |
| 6.5 | Forme d'appropriation selon le site d'observation..... | 244 |
| 6.6 | Forme d'appropriation selon zone d'observation..... | 246 |
| 6.7 | Tailles des portions selon le niveau d'achalandage du secteur..... | 248 |
| 6.8 | Les principales activités à forte concentration géographique..... | 252 |
| 6.9 | Type d'activité selon le genre des occupants par catégorie d'âge..... | 254 |
| 6.10 | Nature de l'espace et genre des occupants selon l'âge, site 1..... | 258 |
| 6.11 | Nature de l'espace selon la catégorie d'activités..... | 259 |
| 6.12 | Type d'espace et genre des occupants par catégorie d'âge | 260 |
| 6.13 | Niveau d'achalandage selon le genre et la tranche d'âge... | 262 |
| 6.14 | Genre des occupants selon la forme d'appropriation..... | 264 |

| | | |
|------|--|-----|
| 6.15 | Forme d'appropriation selon la nature de l'espace..... | 266 |
| 6.16 | Taille moyenne des portions selon l'âge des occupants..... | 270 |
| 6.17 | Taille moyenne des portions selon la nature de l'espace.... | 271 |
| 6.18 | Taille des portions selon le genre et la nature de l'espace. | 271 |
| 6.19 | Tableau de corrélation des éléments du modèle d'analyse | 276 |
| 7.1 | Exemple d'investissement initial de quelques micro- entrepreneurs de la rue..... | 298 |
| 7.2 | L'entrepreneuriat informel dans les espaces publics comme mode de prévention du banditisme..... | 309 |
| 7.3 | Extraits relatifs à l'achat de points de vente..... | 317 |
| 7.4 | Mode d'accès selon le site d'observation..... | 323 |
| 7.5 | Mode d'accès aux espaces publics selon le genre..... | 324 |
| 7.6 | Niveau de scolarité des répondants selon le site..... | 328 |
| 7.7 | Taille des portions par individu selon le niveau de scolarité | 329 |
| 7.8 | Origine et statut migratoire des répondants selon le site... | 333 |
| 7.9 | Réseau de voisinage, légitimité et contrôle du territoire.... | 338 |

LISTE DES GRAPHIQUES

| Graphique. | Titre | Page |
|------------|--|------|
| 1.1 | Population de la région urbaine de Port-au-Prince, depuis 1948..... | 13 |
| 3.1 | Distribution des articles selon la source de publication..... | 115 |
| 4.1 | La rue comme espace tridimensionnel..... | 170 |
| 6.1 | Insalubrité et achalandage des secteurs d'observation..... | 235 |
| 6.2 | Distribution des occupants recensés selon la zone d'observation..... | 238 |
| 6.3 | Distribution des occupants par zone et selon genre..... | 238 |
| 6.4 | Distribution des occupants par catégorie d'âge..... | 241 |
| 6.5 | Comparaison des catégories d'âge selon le site d'observation..... | 241 |
| 6.6 | Forme d'appropriation sur les sites d'observation..... | 244 |
| 6.7 | Distribution des occupants selon la taille de la portion occupée..... | 249 |
| 6.8 | Pourcentage d'occupants par catégorie d'activités..... | 250 |
| 6.9 | Genre des micro-entrepreneurs selon la nature des activités..... | |
| 6.10 | Nature de l'espace selon la catégorie d'âge de l'occupant... | 256 |
| 6.11 | Nature de l'espace selon le genre par catégorie d'âge..... | 257 |
| 6.12 | Achalandage et genre des occupants par tranche d'âge..... | 261 |
| 6.13 | Niveau d'insalubrité des lieux selon le genre de l'occupant.. | 263 |
| 6.14 | Niveau d'insalubrité des lieux selon la catégorie d'âge..... | 263 |
| 6.15 | Type d'activités et forme d'appropriation..... | 265 |
| 6.16 | Forme d'appropriation selon le genre des occupants et la nature de l'espace..... | 267 |
| 6.17 | Nature du riverain et forme d'appropriation..... | 268 |
| 6.18 | Genre de l'occupant selon la taille des portions..... | 269 |
| 7.1 | Composition de l'échantillon selon la forme d'appropriation..... | 282 |
| 7.2 | Composition de l'échantillon selon la nature de l'espace..... | 282 |
| 7.3 | Distribution des répondants par zone d'observation..... | 283 |
| 7.4 | Nombre d'années de scolarité des occupants..... | 285 |
| 7.5 | Genre et nombre d'années de scolarité..... | 286 |
| 7.6 | Caractéristiques du ' <i>gwo machann</i> ' | 293 |

| | | |
|------|--|-----|
| 7.7 | Les cinq modes d'accès aux champs des espaces publics..... | 316 |
| 7.8 | Processus d'installation directe..... | 322 |
| 7.9 | Distribution de la taille des portions selon la scolarité des occupants..... | 330 |
| 7.10 | Taille des portions et provenance géographique..... | 337 |

LISTE DES ENCADRÉS

| Encadré | Titre | Page |
|---------|---|------|
| 3.1 | Grille d'analyse du processus d'accès aux espaces publics.... | 82 |
| 3.2 | Grille d'analyse de la position spatiale..... | 83 |
| 3.3 | Grille d'analyse du profil de l'occupant..... | 87 |
| 3.4 | Grille d'analyse du capital culturel..... | 101 |
| 3.5 | Grille d'analyse du capital économique..... | 103 |
| 7.1 | Le grand et le petit commerçant informel du centre-ville..... | 293 |
| 7.2 | Dépense alimentaire quotidienne des micro-entrepreneurs | 304 |
| 7.3 | Capitalisation externe et diversifiée..... | 308 |

LISTE DES PHOTOS

| Photo | Titre | Page |
|-------|---|------|
| 1.1 | La Place du Marron Inconnu..... | 22 |
| 1.2 | Une vue de la Place des Nations Unies..... | 23 |
| 1.3 | Galerie pédestre de la Banque de la République..... | 29 |
| 1.4 | Galerie commerciale au centre- ville..... | 29 |
| 2.1 | Vue d'un marché de rue à Abidjan, Côte-d'Ivoire..... | 51 |
| 3.1 | L'appropriation par l'usage aux deux extrêmes..... | 86 |
| 4.1 | Vendeurs à l'angle des rues du Centre et Pavée..... | 160 |
| 4.2 | Homme vendant des minutes et des cartes d'appel dans la rue..... | 161 |
| 4.3 | Kiosque de loterie implantée sur le trottoir..... | 161 |
| 4.4 | Atelier d'ébénisterie au centre-ville de Port-au-Prince..... | 162 |
| 4.5 | Atelier de ferronnerie au centre-ville de Port-au-Prince..... | 162 |
| 4.6 | Espace d'exposition d'un atelier d'ébénisterie..... | 162 |
| 4.7 | Atelier d'exposition artistique. Port-au-Prince..... | 162 |
| 4.8 | Prolongement d'une rangée d'habitaclés sur les trottoirs..... | 163 |
| 4.9 | Des constructions sur les trottoirs à la rue O. Durand..... | 163 |
| 4.10 | Transformation des galeries de la Téléco..... | 164 |
| 4.11 | Clôture d'une galerie piétonnière..... | 164 |
| 4.12 | Espace de stockage sur le trottoir..... | 165 |
| 4.13 | Galeries et chaussée occupées par un commerce..... | 165 |
| 4.14 | Affiches publicitaires sur la chaussée..... | 166 |
| 4.15 | Panneau interdisant de s'installer..... | 166 |
| 4.16 | Panneaux publicitaires implantés sur les trottoirs..... | 167 |
| 4.17 | Entre murale publicitaire et vente de vêtements usagés..... | 167 |
| 4.18 | Panneaux publicitaires au Portail de Léogâne..... | 167 |
| 4.19 | Affiches publicitaires comme pratique d'appropriation..... | 170 |
| 4.20 | Vente de <i>fresko</i> devant une école..... | 174 |
| 4.21 | Étalage à l'entrée d'une résidence..... | 174 |
| 4.22 | Vente d'eau de coco sur la chaussée..... | 174 |
| 4.23 | Restaurant de rue..... | 175 |
| 4.24 | Kiosque de vente de loterie..... | 175 |
| 4.25 | Kiosque de service au centre-ville..... | 175 |
| 4.26 | Étals en bois au centre-ville..... | 175 |
| 4.27 | Station d'essence Le National du Portail de Léogâne..... | 178 |
| 4.28 | Station d'essence Total en face du stade Sylvio Cator..... | 178 |

| | | |
|-------------------|---|-----|
| 4.29 | Station d'essence Le National Angle O. Durand et Chareron... | 178 |
| 4.30 | Cuisine de rue dans l'entrée d'un édifice vacant..... | 178 |
| 4.31 | Restauration informelle dans l'aire du Champ-de-Mars..... | 182 |
| 4.32 | Restauration sur la chaussée en face de l'Hôpital Général..... | 182 |
| 4.33 | Points de services téléphoniques et mécaniques..... | 182 |
| 4.34 | Une vue de la station d'essence Le National..... | 184 |
| 4.35 | Véhicules et kiosque sur le trottoir..... | 184 |
| 4.36 | Concessionnaires de véhicules sur les trottoirs..... | 184 |
| 4.37a et 4.37b | Affiches publicitaires orientées en termes de genre..... | 186 |
| 4.38 | Vue d'une façade type au centre-ville..... | 186 |
| 4.39 | Une vue de la rue du Centre un dimanche matin..... | 186 |
| 4.40 | Façade d'un immeuble abandonné au centre-ville..... | 186 |
| 4.41 | Vue intérieure d'un kiosque aménagé pour les sculpteurs de la rue..... | 186 |
| 5.1 | Le marché à ciel ouvert de la Cathédrale après son incendie en juillet 2007..... | 192 |
| 5.2 | Une vue du Champ-de-Mars montrant en premier plan des commerçants et en arrière-plan des écoliers..... | 200 |
| 5.3 | Une vue du Marché de la Cathédrale qui a été brûlé en juillet 2007..... | 202 |
| 5.4 | Diversité de formes d'appropriation des espaces publics..... | 206 |
| 5.5 | Affiche publicitaire et marchande de pain installée devant une boulangerie..... | 206 |
| 5.6 | Des encombrements sur les trottoirs de Port-au-Prince..... | 209 |
| 5.7 | Défilé militaire au temps de la dictature, 1971-1986..... | 214 |
| 5.8a et 5.8b | Marchandes ambulantes à Port-au-Prince..... | 217 |
| 5.9a | Vue de la place publique au bord de mer dans le quartier Fontamara..... | 220 |
| 5.9b | Partie Sud de la place publique de Fontamara..... | 220 |
| 5.10 | Étals et caisses de marchandises dans les rues de Port-au- Prince..... | 223 |
| 7.1 | Vendeurs installés sur les trottoirs et la chaussée devant le marché municipal du Canapé-Vert..... | 297 |

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

| | |
|------------------|---|
| \$HT : | Dollar haïtien, soit cinq gourdes. |
| \$US : | Dollar américain ; équivalent de 37 gourdes environ au moment de l'étude. |
| < : | Inférieur à, moins de |
| > : | Supérieur à, plus de |
| ACV : | Ailleurs au centre-ville |
| BRH : | Banque de la République d'Haïti |
| C, T, G : | Successivement chaussée, trottoir, galerie |
| Classe P : | Classes primaires |
| Classe S : | Classes secondaires |
| Classe T : | Classes terminales, rhétorique ou plus |
| DEUT : | Département d'études urbaines et touristiques |
| DGI : | Direction générales des impôts |
| dl : | Degré de liberté |
| DPAS : | Domaine public affecté à un service |
| EBCM : | Enquête budget consommation des ménages |
| ECVH : | Enquête sur les conditions de vie en Haïti |
| F : | Valeur du test de Fisher-Snedecor |
| FA : | Forme d'appropriation |
| H, F : | Successivement homme, femme |
| HCV : | Hors du centre-ville |
| IHSI : | Institut haïtien de statistique et d'informatique |
| INRS : | Institut national de la recherche scientifique |
| Km : | Kilomètre |
| m ² : | Mètre carré |
| N, n : | Effectif ou total |
| n.d. | Non disponible |
| P, p : | p-value, probabilité du test de signification |
| PA : | Processus d'accès ou d'appropriation |
| PO : | Position spatiale |
| Qual. ou Quan.: | Qualitative ou Quantitative |
| S : | Taille, superficie en m ² du lieu approprié |
| S1 : | Site d'observation numéro 1 ou Portail de Léogâne |
| S2 : | Site d'observation numéro 2 ou rue Pavée – boulevard J.J. Dessalines |
| Sig. : | Probabilité du test de signification |
| V : | Valeur du test V de Cramer |
| ZC, ZA, ZP : | Successivement zone centrale, achalandée, peu achalandée |
| χ^2 : | Valeur du test Khi-carré de Pearson |
| τ : | Valeur du test tau (τ) de Kendall |

INTRODUCTION

Cette thèse se donne comme défi d'étudier le phénomène d'appropriation des espaces publics dans les villes du Sud. Elle propose de le faire particulièrement à travers une étude de cas du centre-ville de Port-au-Prince, la capitale haïtienne.

Dans la presse haïtienne et dans la société civile locale, il est courant d'entendre des estimations chiffrant aux alentours de 100 000 le nombre de vendeurs installés dans les rues de Port-au-Prince. Ce sont là des informations peu fiables et limitées vue qu'il n'y a pas eu une analyse géostatistique du phénomène. De plus, à partir de quelques visites de terrain, on peut constater qu'il n'y a pas que cette catégorie d'acteurs ou de citoyens qui s'approprie les espaces publics.

Même les disciplines qui auparavant avaient peu de penchant pour les espaces publics tentent aujourd'hui de décrypter dans leurs multiples dimensions matérielle et immatérielle les rues, les trottoirs, les places publiques ou les squares de la ville. L'abondance et la diversité des travaux sur ces lieux de proximité ou de côtoiement témoignent de l'importance et de la multiplicité des enjeux et des dimensions qui y sont liés (Bassand et *al.* 2001). Vouloir saisir la notion dans son intégralité reste un défi majeur. À travers la littérature, on peut remarquer aussi qu'on évoque fréquemment, mais diversement, la notion d'espaces publics. La signification varie suivant la discipline.

En études urbaines, pour parler d'espaces publics, la superposition des dimensions sociales et spatiales est une condition *sine qua non*. S'ils sont avant tout, dans leur matérialité, des formes et des objets spatiaux tels que définis par Lynch (1960), par contre certaines pratiques sociales sont nécessaires. Autrement, il conviendra mieux d'utiliser la notion de site public pour parler d'un espace, aménagé ou pas, non pratiqué par les citoyens. Cela dit, la notion

d'espaces publics est abordée dans nos réflexions comme un «espace contenant»¹ où prennent place des pratiques et des activités humaines qui lui octroient un sens et qui occasionnent des opportunités de coprésence entre plusieurs catégories d'acteurs sociaux (Bassand et *al.* 2001). Dans ce sens, les espaces publics sont appréhendés comme un champ ou une structure (Bourdieu 1986 ; 1979a ; 1979b ; Giddens 1987). Ainsi, ils sont aussi des territoires de lutte entre acteurs (Columbijn et Erdentug 2002).

Généralement pensés dans la littérature comme des « espaces accessibles et ouverts à tous, connus de tous, qui nous concernent tous en tant qu'ensemble et dont l'autorité relève des représentants de la collectivité» (Roux 2004 : 75), les espaces publics sont d'abord et avant tout des lieux activement créés et en constante évolution au point qu'aujourd'hui l'espace dit public cesse d'être uniquement celui qui appartient à l'État. Le public comme l'ensemble des citoyens usagers a aussi évolué.

Dans la ville contemporaine, la notion d'espaces publics transcende le simple couple traditionnel juridico-légal opposant domaine public au domaine privé pour devenir tout espace dans la ville mis à l'usage du public, et ce, peu importe sa domanialité (Tanguy 1992). Plusieurs auteurs dont Crawford (1992), Smith (1992) ou Zukin (1995) ont analysé cette dynamique historique de la notion dont le sens a connu une nette évolution.

Le public s'élargit et ne constitue plus un groupe restreint de la population. Jusqu'au tournant du 19^e siècle, tous les individus n'avaient pas les mêmes droits d'usage des espaces publics, car certaines tranches de la population dans la ville n'étaient pas encore considérées comme des citoyens, des membres légitimes du public (Goheen 1998 ; Spain 1979). L'espace du public devient aujourd'hui plus

¹ Un public ou, en effet, des activités humaines.

inclusif et reflète peu ou prou les progrès en matière d'égalité des citoyens dans la ville avec la recomposition continue du public (Goheen 1998). Zukin (1995) a mis en lumière ce caractère évolutif des espaces publics avec la perte du monopole de gestion et de production par l'État. Pour cette auteure, les espaces publics sont des territoires contestés par un public de plus en plus hétérogène et diversifié. Dans ce sens, nous considérons que les espaces publics sont des territoires pratiqués par divers groupes de citoyens.

Cela étant dit, dans cette recherche, il sera question d'un espace concret, peu importe sa domanialité. Il s'agira de tout lieu ouvert au public, non approprié par un acteur unique et où est possible la rencontre de divers acteurs dans la ville. Admettant le principe de la diversité des intérêts et des provenances, les espaces publics sont des lieux potentiels de conflits, car chacun arrive avec ses propres perceptions et, en effet, ses propres conceptions du côtoiement des différences dans l'espace. Dans cette perspective, la proposition de Bassand et *al.* (2001) soutenant que «les espaces publics sont incompréhensibles sans les acteurs qui les utilisent et les produisent»² a toute son importance. C'est pourquoi il paraît pertinent de commencer cette recherche sur les espaces publics par une analyse compréhensive des pratiques et des perceptions chez les différents groupes d'acteurs concernés.

La thèse s'intéresse à l'appropriation des espaces publics dans les villes du Sud, plus particulièrement au cas du centre-ville de Port-au-Prince où cette pratique est très courante. Dans la littérature, plusieurs niveaux et plusieurs formes d'appropriation de l'espace sont mentionnés par des auteurs comme Blanc (1986), Saferty-Garzon (2003), Ripoll et Veschambre (2005). On peut parler d'appropriation lorsque les individus considèrent l'espace comme leur. Elle peut

² Bassand Michel et *al.* 2001. *Vivre et créer l'espace public*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, Coll. Science, technique, société, 1^e éd, page 6.

être collective ou individuelle, matérielle ou symbolique.³ Sans sous-estimer l'importance des formes d'appropriation collective et symbolique, ce travail s'intéresse plutôt aux formes les plus conflictuelles, notamment l'appropriation matérielle des espaces publics par des individus. Celle-ci correspond aux formes d'occupation spatiales privant d'autres du plein exercice de leur droit d'usage et de jouissance en tant que citoyen de la ville. On admet volontiers que l'encombrement des trottoirs à des fins commerciales, par exemple, risque plus de susciter la colère des piétons comparativement à l'appropriation symbolique des façades ou collective des espaces ouverts par les riverains.

Le spectacle d'occupation privative des espaces publics (Tanguy 1992) qu'offrent des villes du Sud retient notre attention, et ce, plus particulièrement quand on leur confère un autre sens comme, par exemple, la transformation des *galeries piétonnières* du centre historique de Port-au-Prince en *galeries marchandes*.

Dans le cadre de ce travail, l'attention se porte sur l'appropriation individuelle⁴ des espaces publics. Elle paraît être plus conflictuelle que l'appropriation collective et plus sujette à susciter des luttes parmi les différents groupes de citoyens parce qu'il y a beaucoup plus d'acteurs impliqués. Cette compréhension de l'espace puise son essence dans la pensée sociologique de Lefebvre et de Bourdieu. Pour ces deux penseurs, l'espace est important parce que les relations sociales, politiques et économiques s'y matérialisent. Dans ce sens, on dira qu'un espace approprié est celui considéré comme sien par un individu qui l'utilise donc comme une ressource à des fins personnelles pendant une période de

³ Pour une lecture détaillée de l'appropriation de l'espace, voir le numéro thématique «L'appropriation de l'espace» de la *Revue Norois*, no. 195, 2005. Et aussi le texte de Fabrice Ripoll (2004). «L'appropriation de l'espace au regard des mouvements sociaux contemporains: quelques réflexions sur les enjeux, modalités et ressources de l'action» in *Travaux et documents*, no 24, ESO, pp.45-50.

⁴ L'individu comme acteur rationnel.

temps suffisante pour perturber le droit d'usage des autres citoyens de la ville. La notion d'espace approprié est donc différente de celle d'espace partagé, laquelle évoque l'usage simultané ou alterné dans un espace-temps donné par plusieurs citoyens. Ripoll et Veschambre (2005) ont abordé la notion d'appropriation des espaces comme l'inscription spatiale des inégalités sociales et des relations de pouvoir. Notre travail s'inscrit aussi dans ce même cadre de réflexion, mais il se penche sur les pratiques dites informelles des espaces publics.

Pourquoi les espaces publics de Port-au-Prince ? En tant que réalité sociale, les espaces publics peuvent être abordés selon la morphologie, les pratiques ou les représentations que les individus et les groupes s'en font (Bassand et al. 2001 ; Lefebvre 2000). Vus à partir de ces trois angles, on peut admettre que les espaces publics, que ce soit dans la ville occidentale, orientale ou arabomusulmane, sont assez bien étudiées dans les sciences sociales (Low et Smith 2006 ; Low, Taplin et Scheld 2005 ; Widiastuti 2004 ; Mitchell 2003 ; Dris 2001 ; Mazumdar et Mazumdar 2001 et 1999 ; Zukin 1998 et 1995). Cependant, il n'y a pas encore à proprement dit de recherche sur les perceptions et les pratiques d'appropriation des espaces publics dans les villes haïtiennes quoique plusieurs chercheurs aient déjà étudié ou tenté de préciser certains aspects de l'organisation sociospatiale de la ville de Port-au-Prince (Goulet 2007 ; Malebranche 2000 ; Bazabas 1997 ; Laguerre 1982 ; Deronceray 1979 ; Anglade 1974 ; Corvington 1975). En fait, plusieurs motifs suscitent aujourd'hui notre intérêt de combler ce vide et d'étudier les espaces publics au centre-ville de Port-au-Prince du début du XXI^e siècle.

Située dans la région des Caraïbes où chaque ville a des traits particuliers selon sa géographie, son histoire et son peuplement (Lara 1992 ; Laguerre 1982), Port-au-Prince est aussi une ville principalement commerciale où le principe du

partage des espaces publics n'est pas toujours respecté au centre-ville. Certains acteurs sont évincés de leur droit d'usage en tant que citoyens à part entière. C'est le cas dans plusieurs villes du Sud comme en témoigne, par exemple, la situation des enfants de rue constamment chassés par la police au centre-ville de Douala, au Cameroun.⁵ On a des acteurs publics qui ainsi nient le droit d'usage des espaces publics à certaines catégories de citoyens. Il s'agit là d'une double exclusion sociale et spatiale de «l'autre» en lui tenant à l'écart du public et en le privant en effet de son droit d'usage des espaces publics.

À Port-au-Prince et dans bien d'autres villes du Sud, l'occupation durable et encombrante des espaces publics est un élément constant dans les pratiques spatiales. Les décideurs politiques ont souvent adopté des mesures non efficaces et autoritaires pour expulser les occupants qui finissent par développer des stratégies de résistance. Tout cela constitue en fait une atteinte au droit de chaque citoyen quant à la jouissance du bien commun. À Douala comme à Port-au-Prince, il y a donc une mise à l'épreuve du droit de cité de même que de la notion d'espaces publics entendue comme «l'espace à l'usage de tous»⁶ et réglementé par un acteur public.

Sans prétendre faire une analyse historique, cette thèse propose, par une analyse compréhensive des perceptions et des pratiques spatiales actuelles, de faire lumière sur le processus d'appropriation des espaces publics du centre-ville de Port-au-Prince qui, jusqu'ici, reste encore un sujet nébuleux. Plusieurs tentatives de la part des autorités municipales pour désencombrer les rues et les places publiques ont échoué dans nombre de villes luttant contre ce phénomène jugé indésirable. En tant que chercheur, nous avons la responsabilité sociale de

⁵ Voir *Le Matin (Haïti)*, no. du 10 octobre 2006, disponible en ligne : www.lematinhaiti.com.

⁶ Sur ce sujet voir Bruno Sabatier. 2002. « L'apport du droit à l'analyse géographique des réalités successives de l'espace public », *Revista Trace*, no 42, 10p.

documenter ces faits et de mieux les éclairer pour une meilleure efficacité dans la gouvernance urbaine. On connaît peu sur la manière dont les différents acteurs de la ville de Port-au-Prince perçoivent leurs espaces publics et notamment les pratiques spatiales qui s'y déroulent.

Cette thèse propose une analyse compréhensive⁷ de l'appropriation des espaces publics du centre-ville de Port-au-Prince qui deviennent de plus en plus contestés et encombrés. Selon Malebranche (2000), 90% des trottoirs du centre-ville sont encombrés par des activités informelles et, d'après notre lecture, cela semble s'inscrire durablement dans le paysage de cette ville.

La thèse vise plus spécifiquement, d'une part, à présenter les occupants selon plusieurs paramètres, dont le type, le genre, les activités, leur statut dans la ville et les caractéristiques des lieux occupés. D'autre part, la thèse cherche à comprendre la place relative des différents types de ressources dans le processus d'appropriation des espaces publics du centre-ville de Port-au-Prince. Ainsi, nous pourrions finalement modéliser le phénomène.

Étudier ce thème revêt une importance capitale pour plusieurs motifs. D'abord, en plus d'un regain d'intérêt dans les sciences sociales pour les espaces publics, ceux-ci ont une importance vitale pour l'urbanité et le fonctionnement de la ville. Ce projet manifeste notre intérêt de participer à l'approfondissement du débat d'autant plus qu'il interroge un phénomène mondial, mais dans une ville jusqu'ici peu explorée par les études urbaines. En effet, nonobstant les travaux de Blanc (1998) sur les activités des femmes dans les rues de Port-au-Prince ou ceux de Bazabas (1997) sur le fonctionnement des marchés de rue à Port-au-Prince, peu de travaux sont disponibles. Cette thèse tente de comprendre

⁷ Pour un approfondissement de l'approche compréhensive, voir Jeffrey Denis et Michel Maffesoli. 2005 (dir.). *La sociologie compréhensive*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 160p.

l'accessibilité aux espaces publics centraux en tant que support au développement du micro entrepreneuriat.

Pour répondre aux questions posées dans le cadre de cette thèse, nous avons adopté une approche méthodologique mixte combinant une diversité de sources d'informations, de méthodes de collecte et d'analyse de données. Ainsi la recherche exploite une centaine d'articles de la presse locale, une trentaine d'entrevues semi-structurées et approfondies avec divers acteurs rencontrés sur le terrain. Deux sites du centre-ville de Port-au-Prince sont analysés en profondeur : le Portail de Léogâne et l'intersection de la rue Pavée et du boulevard J.J. Dessalines. Il s'agit de deux carrefours majeurs vers lesquels convergent quotidiennement nombre de flux d'individus et de véhicules. Le premier est un point incontournable reliant le centre-ville et la partie Sud de la métropole. C'est un quartier présentant une certaine mixité fonctionnelle où l'on retrouve des commerces, des résidences et divers équipements structurants collectifs comme une gare, le stade et le Théâtre national.

A contrario, le deuxième site est quasiment une zone commerciale et est considéré comme le cœur du centre-ville. C'est le lieu de croisement de deux axes routiers historiques de la ville. Hormis les places publiques, on peut dire que ces deux sites sont représentatifs du reste du centre-ville eu égard à la nature des espaces, au positionnement géographique, aux façades et aux pratiques spatiales. Pendant notre séjour de quatre mois à Port-au-Prince, nous avons collecté des données par observations directes et avons procédé à un relevé visuel des deux sites. Incluant de nombreuses photographies, ces matériaux aident à documenter les pratiques observées ainsi que les perceptions des espaces publics. Les données sont traitées et gérées à l'aide de deux logiciels spécialisés dont QSR NVivo et SPSS. L'intégration des méthodes d'analyse visuelle, statistique, herméneutique a permis de produire de riches résultats et

de mettre en valeur les archives de la presse.

Les résultats obtenus aideront à mieux comprendre le phénomène d'appropriation des espaces publics des villes haïtiennes. Ils invitent à poser un regard sur les opportunités de développement des centres villes commerciaux et sur les dynamiques sociales en cours qui façonnent la région de Port-au-Prince du temps présent. Grosso modo, la recherche montre que les espaces publics du centre-ville de Port-au-Prince tiennent une diversité de fonctions non traditionnelles, sont occupés et détournés de leur fonction initiale par une diversité d'acteurs. Ils sont diversement perçus et pratiqués par les acteurs qui en négocient l'usage. Pour les citoyens qui les occupent, ils sont une ressource utile au développement de leur activité entrepreneuriale.

Cette thèse comprend trois parties. La première partie commence par la description et la mise en contexte du phénomène étudié (chapitre 1) ; ensuite nous dressons un état des connaissances sur le phénomène afin de bien situer les questions de recherche (chapitre 2). Cette première partie se termine par une présentation détaillée du fondement méthodologique de la thèse. On y introduit les principaux concepts de base ainsi que les grilles d'analyse retenues afin de les rendre opérationnels ; les hypothèses qui sous-tendent le choix d'une approche méthodologique mixte, les sources d'information et les procédures de collecte, la gestion des données et les techniques d'analyse utilisées (chapitre 3). La deuxième partie expose les résultats et les analyses ; et elle comprend quatre chapitres dont chacun fait appel à une stratégie méthodologique distincte.

Le chapitre 4 présente des résultats relatifs à la diversité fonctionnelle des espaces publics, aux occupants, aux formes d'appropriation et aux différences de position. On se rendra compte que les espaces publics du centre-ville de Port-au-Prince sont surtout utilisés comme une ressource entrepreneuriale rare et leur

valeur d'usage est plutôt liée à leur utilité marchande. Les résultats présentés dans ce chapitre sont surtout puisés à partir des matériaux visuels, mais intègrent quelques données complémentaires tirées d'observations directes.

Le chapitre 5, basé sur des matériaux de nature textuelle, propose une analyse des perceptions des espaces publics à partir d'une analyse par « catégorie conceptuelle ». Elle combine plusieurs sources d'informations, principalement les articles de presse et les entrevues. La combinaison des méthodes d'analyse multivariée et interprétative permet de mettre en exergue un conflit de perceptions des espaces publics entre diverses catégories d'acteurs de la scène.

Le chapitre 6 est surtout une analyse statistique multivariée de données d'observation. C'est là que nous traitons principalement des différences de position spatiale entre les différents occupants selon divers paramètres donnés, dont l'âge, le genre ou l'activité observée. Le chapitre 7, basé essentiellement sur des données d'entrevues, présente la perception des espaces publics selon le discours des répondants, la description du processus d'accès aux espaces publics et la place du capital culturel, du capital social et du capital économique des individus dans l'accès aux espaces publics.

La troisième partie présente les conclusions tirées des principaux résultats, un retour critique sur l'approche méthodologique et on y met en lumière quelques pistes de recherche émergentes. Nous y présentons aussi les références bibliographiques et les annexes.

CHAPITRE 1

MISE EN CONTEXTE DU PHÉNOMÈNE

Nous tentons de contribuer à une meilleure compréhension du phénomène d'appropriation informelle des espaces publics à travers une étude de deux sites centraux de la ville de Port-au-Prince. Dans ce chapitre introductif, nous tentons de dresser un portrait de la région métropolitaine de Port-au-Prince autour de cinq éléments fondamentaux permettant de comprendre la problématique des espaces publics. À partir de constats directs et de la recherche documentaire, nous admettons que la ville de Port-au-Prince, qui a été fondée en 1749 sur ordonnance royale, devient aujourd'hui une grande métropole formée de plusieurs municipalités. Nous la caractérisons par les faits suivants :

- une explosion spatiale et démographique de la région métropolitaine pendant les deux dernières décennies ;
- la faiblesse des autorités municipales ainsi que le non interventionnisme de l'État haïtien en matière de planification et de gestion de la ville, marqué plus particulièrement par une absence de régulation des espaces publics ;
- une situation de précarité urbaine et de pauvreté des ménages ;
- le détournement et l'appropriation massive des espaces publics ;
- et, en effet, une rareté d'espaces publics au centre-ville.

1.1 LA DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE ET SPATIALE

Avec actuellement plus de deux millions de résidents, la région urbaine de Port-au-Prince peut être considérée comme une importante concentration démographique et on peut dire qu'elle a connu depuis la deuxième moitié du XX^e

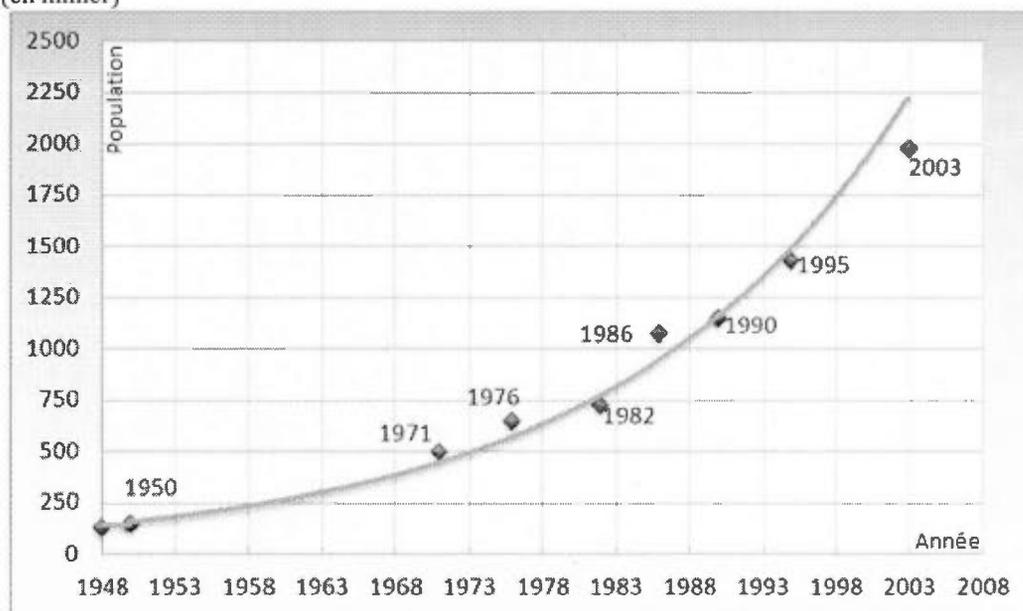
siècle un essor spatial et démographique considérable. Port-au-Prince comptait 640 000 résidents en 1976, et en 1988 sa population était estimée à 1 566 880 par l'IHSI⁸. Pendant cette période, la taille de la région de Port-au-Prince passait de 3 600 hectares à 6 694 hectares. À partir de 1996, la métropole s'étalait sur 11 200 hectares et sa population a atteint les deux millions. Selon la figure 1.1, on peut conclure qu'il y a une explosion démographique de la région métropolitaine de Port-au-Prince au cours des deux dernières décennies, et cela, malheureusement sans aucune planification en termes d'infrastructures et de services à la population (Holly 1999).

Selon les analyses des recensements de population, cette croissance est surtout alimentée par l'exode rural ; car seulement la moitié des résidents de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince y est née⁹. En Haïti, la ville a été, depuis l'époque coloniale, un territoire de distinction et d'exclusion. Port-au-Prince, elle, était le lieu de résidence des grandes familles chargées des affaires politiques de la colonie et de la minorité de familles d'affaires qui s'occupaient surtout des activités commerciales. Comme on va le voir plus loin, l'élite politique et l'élite commerciale ont inscrit durablement leur empreinte sur sa trame urbaine. Les autres classes, ouvrières et celles qui s'activent dans la production, résidaient surtout dans des villes provinciales ou en milieu rural. Nous rejoignons donc ici Giafferi-Dombre (2007) rappelant que l'espace urbain de Port-au-Prince était réservé « à une élite commerçante ou lettrée et qui ne prévoyait que quelques quartiers ouvriers ». Comme au temps colonial, la domesticité à résidence constituait jusqu'avant 1986 le seul moyen pour les populations rurales d'habiter en ville.

⁸ L'Institut haïtien de statistique et d'informatique (IHSI)

⁹ cf. IHSI. Enquête sur les conditions de vie en Haïti (ECVH) en 2001.

Graphique 1.1 : Population de la région urbaine de Port-au-Prince, de 1948 à 2003 (en millier)



Sources : IHSI, Recensements 1950, 1971, 1982, 2003.

Plus de 40 % de la population haïtienne étant âgées de moins de 15 ans¹⁰, il n'est pas étonnant que la migration vers Port-au-Prince soit dominée par des jeunes, et qu'ils soient plus présents dans les espaces publics que les autres catégories d'âge. Les femmes représentent un peu plus de 50 % de la population selon les derniers résultats du recensement de 2003. Mais il semble qu'elles dominent les activités informelles, lesquelles se déroulent le plus souvent dans les rues ; c'est du moins la perception générale véhiculée par les analystes.

En réalité, les femmes haïtiennes dominent l'auto-emploi et le secteur informel. Engagées comme travailleuses domestiques, elles sont mal rémunérées et exploitées. Elles investissent, à défaut de mieux, dans les petits commerces qui leur rapportent à peine de quoi survivre avec leur famille. Les femmes sont quasiment exclues des emplois formels, et donc de toute protection sociale (Joachim 2007).

L'un des enjeux majeurs liés à cette situation est évidemment la question de la

¹⁰ Selon l'enquête budget consommation des ménages (EBCM 1999/2000) réalisée par l'IHSI.

gestion de l'espace urbain. La croissance démographique de la ville est désormais plus rapide que son extension spatiale, et ce, bien que la région urbaine soit étendue sur plus de 11 200 hectares à partir de 1996. Mais malheureusement, il s'agit surtout d'un double processus de densification et d'étalement généralement non planifié. Les terrains deviennent rares et sont vendus au pied carré. Alors, les familles dépourvues de moyens financiers désirant habiter dans la région de Port-au-Prince s'approprient simplement des espaces interstitiels, des zones à risques au flanc des ravins, des boulevards et des pentes du *Morne l'Hôpital*.¹¹

Dans ce contexte de rareté, la lutte entre les classes et les citoyens s'est avérée manifeste dans la région de Port-au-Prince et plus particulièrement au centre historique et commercial. Déjà comme résultat, on peut aujourd'hui à partir du centre-ville voir les quartiers populaires en train de grimper les mornes¹² escarpés pour rejoindre les riches villas perchées au sommet des monts. Ces lieux ont toujours été vus comme une contrainte topographique à l'étalement de la ville de Port-au-Prince (Godard 1988), comme séparant le « peuple d'en bas » des « gens d'en haut ». ¹³ Ces changements dans la structure démographique et socio spatiale de la ville représentent une source de grands enjeux, dont la contestation des espaces publics du centre-ville par des milliers d'individus qui négocient son usage et son appropriation.

1.2 LE NON-INTERVENTIONNISME DE L'ÉTAT

¹¹ Nom de la montagne longeant Port-au-Prince.

¹² Terme utilisé en Haïti pour désigner les monts et les montagnes.

¹³ À Port-au-Prince, dans la mentalité populaire, les zones résidentielles situées au bord de la mer sont les plus à risque et en effet associées aux classes inférieures et celles situées au haut des montagnes aux classes socioprofessionnelles plus élevées. Ainsi l'on retrouve dans le discours populaire des expressions dichotomiques comme « *moun anba* » et « *moun anwo* » pour traduire cette réalité. Mais, depuis la décennie 1990, les couches populaires s'établissent *de facto* dans divers quartiers qui auparavant étaient généralement habités par des catégories socioprofessionnelles. De nombreuses familles de classes inférieures y squattent des collines abruptes, des ravins afin de cohabiter à côté de ceux considérés comme des « gens d'en haut ».

EN MATIÈRE D'URBANISME

Port-au-Prince, c'est aussi une ville particulière où l'État ne se manifeste quasiment pas dans divers domaines, dont le logement et les services associés à l'habitat urbain. Comme le dit Trouillot (2002) dans son roman, son existence n'affecte quasiment pas la majorité des résidents surtout ceux des quartiers populaires. Son absence en matière d'urbanisme, plus particulièrement en termes de planification, production et utilisation des espaces publics, est éclatante à travers la ville. Cette faiblesse en matière d'urbanisme s'exprime à travers la structure désorganisée du cadre bâti qui est caractérisée par une précarisation des anciens quartiers et un développement non planifié des nouveaux. Cette absence se manifeste aussi par la non-régulation effective des espaces publics comme en témoigne la présence des marchandes sur les chaussées, les constructions anarchiques sur des espaces publics ou les garages¹⁴ en pleine rue au centre-ville.

Il y a une absence d'application et de respect des règles d'urbanisme par les autorités publiques aussi bien que par les citoyens de la ville. Dans ce sens, on peut dire qu'en Haïti la planification urbaine reste au niveau de documents ou de textes de loi devenus périmés. Nous sommes donc dans un contexte où les pratiques et les normes de fonctionnement ne sont pas légalement établies et respectées. C'est ce qui porte Goulet (2004) à affirmer que « l'absence de régulation politique et planificatrice est la source d'un immense chaos dont l'évidence saute aux yeux ». Port-au-Prince présente l'image d'un espace chaotique où l'apparence d'opulence et la pauvreté extrême se côtoient, d'une ville désordonnée avec ses nombreux bidonvilles¹⁵, d'une ville menaçante avec ses dangers environnementaux (Holly 1999). Les municipalités de la région

¹⁴ Entreprise commerciale spécialisée dans l'entretien et la réparation des automobiles.

¹⁵ Voir Goulet Jean. 2007. L'organisation des services urbains: Réseaux et stratégies dans les bidonvilles de Port-au-Prince. UQAM : Thèse de doctorat, 343p.

n'arrivent pas à exécuter aucun plan d'urbanisme ni même un simple plan d'orientation stratégique pour guider leur développement. Bref, c'est une agglomération qui se développe sans planification et les quelques rares interventions des autorités publiques se sont révélées inefficaces, inappropriées et insignifiantes face à l'ampleur des problèmes (Holly 1999) de cette « ville agonisante »¹⁶.

1.3 LA PAUVRETÉ DANS LA VILLE

La précarité de la situation économique dans la région métropolitaine de Port-au-Prince est frappante. En Haïti, les dernières analyses montrent que 76 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté et que 56 % se retrouve dans un état d'extrême pauvreté (Sletten et Egset 2004). L'analyse spatiale de la pauvreté en Haïti a permis de constater que la région métropolitaine de Port-au-Prince a une plus faible proportion de pauvres parmi ses résidents que les autres régions du pays. Selon cette même source, l'extrême pauvreté est surtout un phénomène rural puisque 77 % des citoyens haïtiens considérés comme extrêmement pauvres se concentre en milieu rural. À Port-au-Prince, seulement 23 % des ménages sont dans une situation d'extrême pauvreté avec moins d'un dollar par jour pour une personne. Ces chiffres sont utilisés avec prudence puisque le seuil de pauvreté utilisé est fixé à 5 516 gourdes (de l'année 2000) par personne par année et le seuil d'extrême pauvreté est de 2 757 gourdes (ibid. 7). En termes d'analyse de genre, les données disponibles ne montrent pas de différence significative; toutefois les résultats de l'enquête budget consommation des ménages (EBCM 1999/2000) montrent qu'il y a plus de ménages dirigés par des hommes qui se retrouvent en dessous du seuil de

¹⁶ Terme utilisé par Trouillot, Lyonel. 2004. Bicentenaire. Arles: éd. Actes Sud / Leméac, 122p.

pauvreté.

En réalité, la pauvreté est vraiment visible à Port-au-Prince, elle se livre aux visiteurs avant même qu'ils atterrissent à l'aéroport de la ville. Cette pauvreté s'exprime par l'aspect de délabrement de la ville aux rues ensevelies sous des tonnes de déchets et des égouts comblés sans oublier la bidonvilisation continuelle de la région métropolitaine. Cependant, les résidents des bidonvilles ne sont pas forcément tous des pauvres. La pauvreté se lit aussi par le taux de chômage qui atteint 70 % et par le nombre de parents ne pouvant pas prendre soin normalement de leurs enfants. Ainsi peut-on compter dans la seule capitale haïtienne des milliers d'enfants vivant dans la rue dans des conditions sanitaires infernales (Kovats-Bernat 2006). Laissés à eux-mêmes, pour survivre, certains quémangent, chargent les autobus, lavent les voitures, travaillent dans les rues et, dans le pire des cas, pratiquent le vol. Quant aux personnes adultes, pour sortir du chômage, ils sont nombreux à chercher un refuge dans le secteur informel développé surtout dans les espaces publics au centre-ville, ce qui mène à saisir les espaces publics comme une ressource.

Par contre, malgré tous ses maux, elle est une métropole vers laquelle convergent quotidiennement des flux de migrants provenant de partout du «pays en dehors»¹⁷ (Barthélemy 1989). Elle est une ville ouverte sur le monde, connectée à la diaspora haïtienne du Canada, des États-Unis, de l'Europe ou de la République dominicaine. En dépit des scènes de violence et de l'atmosphère d'insécurité qui souvent y sévissent, Port-au-Prince reste aux heures de la journée une ville bourdonnante avec ses rues encombrées d'individus, d'étals de marchandises et de diverses activités artisanales (Bazabas 1997). Son centre-

¹⁷ Expression avancée par le sociologue Gérard Barthélemy(1989) pour parler de l'éloignement géographique des zones rurales par rapport aux services sociaux et administratifs concentrés à Port-au-Prince. Dans son sens sociologique, ce concept évoque la marginalisation sociale et politique des populations rurales.

ville possède de larges rues, des galeries piétonnières et quelques parcs et places publiques qui sont largement appropriés par la population à des fins diverses, plus particulièrement commerciales. Là encore, ce sont des signes de pauvreté de la ville. Goulet (2007) dit plutôt qu'elle est une ville qui « s'auto construit » ; ce qui est tout à fait le contraire de la ville occidentale nord-américaine ou européenne, laquelle est planifiée par des spécialistes. Comme le dit Trouillot (2004), Port-au-Prince est une « ville contresens ». Elle ne correspond à aucun modèle de pensée urbanistique dominant et, en effet, il est difficile de la faire passer pour une ville du monde occidental. C'est pourquoi il s'avère important que nous, spécialistes de l'urbain, y pénétrons avec prudence, en tenant compte de toutes ses spécificités.

1.4 LES ESPACES PUBLICS AU CENTRE-VILLE

1.4.1 La notion d'espaces publics

On peut aborder les espaces publics selon les dimensions spatiale, juridique ou sociale. Dans une perspective matérielle, on peut les voir comme des formes urbanistiques et architecturales ; dans une perspective juridique, ils étaient autrefois la partie du domaine public ouverte aux citoyens. Mais aujourd'hui, ils sont devenus des espaces du domaine privé ou public mis à l'usage du public (Tanguy 1992). Dans une perspective sociologique, on les voit plutôt comme le support spatial aux pratiques sociales d'un ensemble d'usagers assez diversifié et instable (Joseph 1991). En d'autres termes, les espaces publics sont l'ensemble des lieux de coprésence où peuvent se côtoyer tous les individus indistinctement (Denoix 2002). Ainsi défini, l'accès aux espaces publics n'est pas forcément gratuit, mais sous-entend plutôt une égalité du droit d'accès pour tous les membres du public (Sabatier 2002). Dans ce sens, on peut distinguer les

espaces publics dont l'accès est gratuit et non contrôlé – ce sont des *espaces publics ouverts* – de ceux qui sont non gratuits, dont l'accès est strictement sous contrôle d'un agent – ce sont des *espaces publics fermés*, c'est-à-dire non ouverts à tous les citoyens.

Au centre-ville de Port-au-Prince, il y a deux types d'espaces à l'usage du public auxquels s'intéresse cette recherche. D'une part, il y a ceux qui sont considérés comme des *espaces publics traditionnels*. Il s'agit des espaces du domaine public de l'État qui normalement sont affectés à l'usage de tous. Leur production est assurée par l'État et leur utilisation est ouverte. Dans cette classe d'espace, on retrouve surtout les rues, les trottoirs, les ronds-points et les places publiques. D'autre part, il y a les espaces dits *pseudo publics*. Ce sont des lieux à usage collectif, développés et gérés par le secteur privé. On compte dans cette catégorie, entre autres, les centres d'achat, les jardins, les squares privés ainsi que les galeries pédestres. Ce sont donc des lieux ouverts, mais soumis à un contrôle à l'entrée et à une surveillance constante de la part du propriétaire ou du gestionnaire. Cela affecte les pratiques spatiales et restreint l'accessibilité malgré leur centralité.

1.4.2 Un état des lieux

Le centre-ville de la municipalité de Port-au-Prince correspond au quadrilatère allant du Portail Saint-Joseph au Portail de Léogâne. Il réunit les deux parties de la ville historique séparées par la rue Pavée : celle au tracé en damier correspondant au centre commercial, c'est la ville marchande et celle au tracé rectangulaire qu'on associe au centre administratif, c'est la ville royale. La rue Pavée et le Boulevard J.J. Dessalines ont constitué depuis toujours les principaux axes commerciaux du centre-ville (Lucien 2007). Mais aujourd'hui, le commerce est partout présent sur le territoire du centre-ville. Dans ce sens, on peut admettre que le centre-ville a connu en quelque sorte une mutation

fonctionnelle caractérisée par la coprésence du commerce, de l'habitation et de l'administration. En effet, on peut dire un certain renforcement de la mixité des différents quartiers centraux est en cours.

Le territoire du centre-ville, comme toute la ville en général, souffre d'une rareté d'espaces publics ouverts aménagés pour répondre aux besoins de loisirs et de récréation de la population (Carte 1.1). Du côté de l'offre, malgré les quelques élans ponctuels du pouvoir *Lavalas* pour créer ou restaurer certains espaces publics, la quasi-totalité date d'avant l'ère des Duvalier. Au centre-ville, à part les places du Champ de Mars faisant au total 360 000 m² environ, la Place des Nations unies, la Place Sainte-Anne et celle de la Commune baptisée Place d'Italie, il n'y a vraiment pas de grands espaces publics traditionnels sinon que les rues et les larges galeries du centre commercial.

La ville de Port-au-Prince souffre donc d'un manque de plus en plus crucial d'espaces publics vu que l'offre reste quasiment stable alors que le nombre d'utilisateurs explose. Par exemple, la population locale du quartier Saint-Martin a bénéficié de l'aménagement en place publique de l'ancienne base du Corps du génie militaire des Forces armées d'Haïti. Par contre au centre-ville, les autorités policières ont bouclé une partie des rues du Champ de Mars et de l'Enterrement, ce qui a suscité la colère des automobilistes et des passagers empruntant ces voies publiques.¹⁸ Ces faits expriment bien comment les résidents ont soif d'espaces publics.

¹⁸ Voir l'article « Des zones inaccessibles ! », *Le Nouvelliste*, no. du 12 octobre 2006.

Carte 1.1 : Plan de la ville et localisation des places publiques, 2007



Le Champ de Mars est le principal espace public traditionnel de la ville et du pays. Il est situé dans un secteur plutôt dominé par les services administratifs et les centres de pouvoir public, dont le Palais national, le Palais des ministères, le Palais de justice, la Police, la Direction générale des impôts (La DGI), etc. Il est subdivisé en plusieurs places dédiées aux héros de l'indépendance, dont Pétion, Christophe, Dessalines et Toussaint. Il y a aussi la place des artistes et celle du *Marron Inconnu*¹⁹, symbole de la liberté (Photo 1.1). Placée au cœur du quartier administratif, cette statue témoigne la revendication du droit à la ville de l'ancien résident des champs. Chacune de ces places a sa morphologie propre et des pratiques spatiales distinctes en fonction des équipements installés et des jeux de forme. L'autre place publique plus ou moins importante disponible au centre-ville est la Place des Nations unies (Photo 1.2). Elle aussi se situe dans un environnement politico-administratif au bord de mer où l'on retrouve le Palais législatif, la Poste nationale, le Ministère des Affaires étrangères, l'Hôtel de Ville et bien d'autres immeubles administratifs et diplomatiques. La dernière place publique d'importance que nous pouvons noter est la Place d'Italie située dans le prolongement de l'Hôtel de Ville (Carte 1.2).

¹⁹ Une sculpture réalisée par l'architecte-sculpteur haïtien Albert Mangonès. Il s'agit de la statue d'un esclave révolté avec dans ses pieds une chaîne brisée, brandissant son outil de travail, la machette, devenue une arme dans la lutte pour la liberté. Mais on lui a enlevé sa machette après 1986.

Photo 1.1 : La Place du Marron Inconnu



Source : <http://imworld.aufeminin.com>, par mirgi2

Photo 1.2 : Une vue de la Place des Nations Unies



Source: http://www.haiti.org/images/place_publicque_3.jpg

Carte 1.3 : Une Vue aérienne de la Place Sainte-Anne



Source : <http://maps.google.com/maps>, 2009

Dans les zones résidentielles du centre-ville, il n'y a que la place Sainte-Anne comme site public qui originellement a été aménagée et destinée directement aux loisirs et à la récréation (Carte 1.3). On peut bien s'imaginer les contraintes et les luttes entourant l'appropriation populaire de ces rares espaces ouverts.

On ne peut pas parler du centre-ville de Port-au-Prince sans mentionner ses marchés publics. Ces derniers ont tenu un rôle important dans toute l'histoire de la ville. Le centre historique est un espace commercial développé à partir du port et est formé de plusieurs marchés dont les plus célèbres sont le Marché de la Croix-des-Bossales, le Marché Vallières (1891) connu sous le nom de Marché en bas par rapport à sa position géographique ou Marché en fer par rapport à sa structure métallique, le Marché Saint-Joseph, le Marché Tête Bœuf et le Marché en haut qui est à ciel ouvert et situé au pied de la Cathédrale. Chacun de ces

marchés a sa propre histoire et spécialisation. La population de la région croît rapidement alors que le dernier marché construit date de plusieurs décennies.²⁰ Ce qui se traduit évidemment depuis quelques années par un débordement des vendeurs sur les trottoirs et les chaussées avoisinants (Bazabas 1997). En effet, ces différents marchés publics du centre-ville se rencontrent et forment un grand espace commercial où places publiques, trottoirs, galeries et chaussées, propriétés privées et propriétés publiques participent tous à sa dynamique commerciale.

Contrairement à l'idée de Capron (1997) pour qui la rue serait dominée par la circulation, le mouvement et le passage, les rues du centre-ville de Port-au-Prince sont plutôt caractérisées par un perpétuel embouteillage. Des milliers de commerçants, fixes, mobiles ou ambulants, les encombrement ; des milliers de passants, des acheteurs réels ou potentiels viennent grossir le nombre d'usagers. Ces rues ont en moyenne entre 11 et 15 mètres de largeur (Malebranche 2000). Bien que les rues disposent de trottoirs de 2 à 4 mètres de largeur des deux côtés des chaussées, la circulation du piéton s'y inscrit dans un temps lent. Le taux d'encombrement y est assez élevé et a même atteint dans diverses rues le niveau de 100 % selon les travaux de Henriquez (2000). C'était le cas pour 24 sur 52 tronçons de rue étudiés. Un occupant supplémentaire ne peut donc pas s'installer sur la chaussée, sur les trottoirs ou sous les galeries sans bénéficier de l'accommodement des autres occupants.²¹

Le centre-ville historique de Port-au-Prince, plus particulièrement dans la ville marchande, dispose aussi d'un éventail d'espaces pseudo publics ouverts qui

²⁰ Le régime d'Aristide — pendant son dernier mandat — a construit un marché public, non loin de sa résidence, dans la nouvelle commune de Tabarre en périphérie de la grande région de Port-au-Prince.

²¹ Le taux d'encombrement a été calculé par le rapport de l'espace occupé à l'espace total du tronçon.

sont les galeries. Celles-ci sont formées par l'allongement des plafonds des immeubles sur les trottoirs, donc partie intégrante de l'édifice. Les galeries sont de véritables espaces publics aménagés par des propriétaires privés et dans certains cas par l'État, ce qui les situe alors entre le privé et le public. En grande majorité, le premier étage des immeubles du centre-ville est à peu près de même hauteur et les planchers sont à niveau de manière à favoriser la circulation des piétons. Principalement au centre-ville, elles ont été affectées à la circulation piétonne. Mais de nos jours, elles sont actuellement parmi les espaces les plus encombrés (Bazabas 1997).

Malgré la rareté des études éclairant cette tranche d'histoire de la ville, tout laisse croire, avant la chute des Duvalier en 1986 du pouvoir, que les rues incluant la chaussée, les trottoirs et les galeries pédestres étaient utilisées en priorité pour la circulation des biens et des personnes. Mais, avec la mouvance populaire et les revendications pour la démocratie incluant le droit au rassemblement dans les lieux publics, les rues, les galeries, les trottoirs et d'autres espaces publics du centre-ville se retrouvent donc, comme nous venons de l'exposer, avec de nouvelles pratiques spatiales qui les défigurent et qui leur confèrent de nouveaux sens.

D'après nos constats, il y a un double processus de transformation des galeries du centre-ville. Premièrement, il y a une occupation privative par certains propriétaires qui privatisent l'usage de leurs galeries. Elles sont devenues des espaces surtout commerciaux ou des lieux de travail pour des milliers de résidents de la ville. On doit désormais parler de galerie commerciale et non plus de galerie pédestre (Photos 1.3 & 1.4). Deuxièmement, le phénomène de détournement des espaces publics à des fins commerciales devient de plus en plus intense et se multiplie un peu partout dans la région métropolitaine de Port-au-Prince. Dans la seule municipalité de Port-au-Prince, on estime à plus de

100 000 les petits commerçants installés dans les rues et autres espaces publics du centre-ville historique. Il y a tellement d'encombrement qu'il paraît clair que la ville fait face à une nouvelle crise : celle des espaces publics.

Les résidents de la ville développent de nouvelles formes d'usage de l'espace urbain qui mettent en question le caractère public de ces espaces qui sont devenus essentiellement des lieux marchands. Ce sont des pratiques spatiales qui empêchent certainement à d'autres une jouissance convenable de leur droit d'usager, car, par définition, les espaces publics ouverts sont caractérisés par l'égalité d'accès pour tous. On est en présence d'une rareté par rapport à la demande pour les espaces publics. Face à cela, les individus tendent à s'approprier et à transformer tout espace peu contrôlé et bien positionné en espace commercial. Ce contexte offre donc l'avantage d'étudier l'appropriation des espaces publics dans un environnement marqué par la rareté et, si l'on peut le dire ainsi, par une sorte de laisser faire.

Photo 1.3 : Galerie pédestre de la Banque de la République d'Haïti



Photo 1.4 : Galerie commerciale au centre-ville, mars 2007



CHAPITRE 2

RECENSION DES ÉCRITS ET QUESTIONS DE RECHERCHE

Cette section présente une revue des travaux retenus à cause de leur importance théorique et empirique pour le thème sous étude. Ils sont regroupés selon les régions géographiques afin de faciliter la comparaison des connaissances sur le phénomène à travers les villes haïtiennes, les villes latino-américaines, les villes africaines et asiatiques.

L'objectif de ce chapitre est d'évaluer l'état des connaissances sur le phénomène d'appropriation des espaces publics dans les villes du Sud, de voir comment les travaux antérieurs l'ont abordé. Il ne s'agit pas, comme le déconseillent Paillé et Mucchielli (2008), d'y puiser *a priori* un cadre théorique. C'est l'examen d'un ensemble de ressources documentaires afin de déceler des pistes de recherche et d'affiner les questions de recherche sans toutefois les enfermer dans un quelconque schéma théorique rigide. Cela permettra de placer la démarche de recherche, comme le veut la sociologie de Simmel ou de Bourdieu, dans une dynamique relationnelle. Dans ce sens, nous évitons de déduire des travaux antérieurs un modèle théorique auquel nous donnions la primauté sur l'empirie, car on ne peut vraiment décrire le réel dans sa totalité (Vandenberghe 2001).

Ne pas vouloir accorder à l'empirie cette liberté de s'exprimer véritablement peut conduire à une sédentarisation du savoir et empêcher la découverte de facettes jusqu'ici inexplorées. C'est pourquoi nous prenons position pour une

science ouverte, embrassant l'audace du postmodernisme qui ne force pas les réalités urbaines actuelles à rentrer dans un modèle dominant, mais qui invite plutôt à une compréhension de la complexité du phénomène observé. Dans ce sens, la recherche cesse d'être le test d'un modèle théorique pour devenir une quête continue et progressive d'un modèle dégagé de l'empirie. Et dans ce sens, le rôle d'une revue de littérature, c'est de préciser ce que l'on prétend savoir et ne pas savoir sur le phénomène afin de mieux orienter les efforts de compréhension et, en effet, d'éviter les gaspillages de ressources.

La littérature existante sur les espaces publics quoiqu'elle soit assez riche et diversifiée n'éclaire pas suffisamment les espaces publics des villes du Sud. Les travaux que nous allons présenter ici sont ceux qui, d'après nos lectures, ont contribué à leur manière à cette quête collective de compréhension. Nous prêtons attention aux objectifs, aux méthodologies et les résultats de ces recherches. Ces travaux éclairent sur divers thèmes, mais il subsiste des zones grises sur l'appropriation différenciée des espaces publics selon le genre ou d'autres attributs individuels. L'échec répété des actions gouvernementales en matière de gestion des espaces publics n'est pas tout à fait éclairé. En Haïti, le phénomène d'appropriation des espaces publics est une pratique courante mais peu étudiée.

2.1 LES ESPACES PUBLICS EN HAÏTI

Comme nous venons justement de le mentionner, les travaux abordant la problématique des espaces publics du centre-ville de Port-au-Prince restent rares. Sinon, on n'a que les travaux de Deronceray (1979), Bazabas (1997), Blanc (1998) et Malebranche (2000) qu'il est important de présenter à cause de leur apport à l'éclairage du sujet sous étude.

Parmi les plus remarquables travaux sociologiques haïtiens abordant la question des espaces publics, on peut penser à la *Sociologie du Fait Haïtien* publiée sous la direction d'Hubert Deronceray (1979), et réalisée à partir de recherches sur le terrain par une équipe de jeunes chercheurs du CHISS.²² Dans une partie sur la sociologie urbaine, les analystes du CHISS ont présenté la ville de Port-au-Prince comme un pôle d'attraction surtout pour les jeunes filles et comme un véritable prolongement des communautés rurales.²³ Ils ont abordé la migration des ruraux vers les agglomérations périurbaines de Port-au-Prince et l'insertion sociale des migrants. Une enquête fut menée auprès d'un échantillon de 150 personnes réparties sous les galeries du centre-ville et dans deux marchés publics dont Vallières situé dans la ville marchande et le marché Salomon situé entre les avenues Mgr. Guilloux et Magloire Ambroise dans un quartier résidentiel non loin du stade Sylvio Cator et du cimetière. Le fait d'inclure les marchandes installées sous les galeries du boulevard J.J. Dessalines dans l'échantillon indique que le phénomène de marché de rue attira déjà avant même les années 1980 l'attention des chercheurs. Ces recherches présentent aussi le profil des occupants des marchés publics.

Ces deux marchés sont fréquentés par des revendeuses citadines pour la plupart commerçantes attirées. Elles sont plutôt stables, en majorité analphabètes et d'un niveau socio-économique très bas (Deronceray 1979 : 40).

Comme rapporté dans ce paragraphe, il semble que l'appropriation des marchés publics de la ville à des fins commerciales était surtout une affaire de femmes. Cependant, rien n'est mentionné en regard de la perception et du processus d'appropriation du marché en tant qu'espace public. En utilisant tout au long de

²² Centre haïtien d'investigation en science sociale.

²³ « Port-au-Prince prolonge les habitudes paysanne dans nombre de ses quartiers, même les mieux pourvus au point de vue de l'urbanisme. » Deronceray. 1979. *Sociologie du fait haïtien*, p.108.

l'ouvrage le genre féminin pour décrire son échantillon et désigner les occupants, le texte laisse toutefois comprendre que ces espaces commerciaux étaient des espaces féminins. Les résultats informent aussi sur la stratégie des jeunes femmes migrantes pour financer le démarrage de leur petit commerce.

La jeune fille qui abandonne la campagne pour s'établir en ville (...) elle débute habituellement dans la domesticité, s'efforce d'accumuler un petit capital en vue d'organiser un petit commerce de détail autonome. Elle devient marchande ambulante ou se fixe au marché. (Deronceray, 1979 : 111).

La comparaison des deux extraits laisse présager que les citadines s'établissent à l'intérieur des marchés et ont des positions stables alors que les jeunes migrantes qui viennent d'arriver n'ont pas toujours une place à l'intérieur des marchés. Ce travail, datant de la période des Duvalier, fournit ainsi une description du profil des marchands, mais l'étude de Deronceray (1979) n'a pas analysé les variables de statut migratoire (migrant *ou* natif de la ville), de genre ou d'insertion dans l'espace commercial (stable/fixe *ou* ambulant). Ces dichotomies deviennent aujourd'hui cruciales dans la nouvelle ville de Port-au-Prince qui, à plusieurs égards, s'est différenciée par rapport aux années 1970-80.

On ne peut pas étudier le phénomène de marché de rue sans poser la question de l'accessibilité. Dans ce sens, la contribution de Blanc (1998) n'est pas à négliger. D'un angle sociologique, elle s'est intéressée au profil des femmes marchandes du secteur informel dans le quartier Saint-Martin au Nord du centre-ville. Elle prêta aussi attention aux types d'activités et aux sources de financement de leur commerce installé dans les rues. À l'instar des travaux de Deronceray (1979), Blanc a fait observer que presque la moitié des femmes commerçantes de son échantillon est constitué de migrantes à peine arrivées dans la ville alors que l'autre moitié affirme habiter dans le quartier.²⁴

²⁴ « Five of the 11 women vendors who lived on the street have been there only for a

Néanmoins, la dimension spatiale reste absente dans cette recherche. En plus, le quartier étudié est localisé hors du centre commercial historique. Toutefois, elle mentionne que le contrôle de l'accès aux espaces par les hommes représente l'un des facteurs de marginalisation des femmes dans les activités économiques développées à travers les rues. Il se peut qu'il y ait effectivement des différences de genre à ce niveau, mais elles restent à étudier.

Bazabas (1997) dans son étude du marché de rue à Port-au-Prince notait la présence des hommes surtout au niveau des activités artisanales et industrielles. Sa principale contribution est sa typologie des « modèles d'appropriation »²⁵ des espaces publics. Mais, en fait, son travail reste plutôt une description du fonctionnement des marchés de rue qu'il a abordés comme un problème dans la ville et comme un débordement des marchés officiels. Il soutient que « parallèlement aux grands marchés couverts ou en plein air, il existe une multitude de petits marchés occupant des places publiques, des terrains vagues ou des bas-côtés d'axes de circulation » (Ibid. 44). Malheureusement, il n'intègre pas dans son analyse la différence entre les occupants selon ces divers types d'espaces publics. Il classifie les commerçants des marchés de rue selon quatre formes d'installations :

- Les installations fixes implantées de façon permanente dans la rue. C'est ce qu'il appelle le modèle sédentaire.
- Les installations non fixes pouvant être assemblées et installées dans un espace réservé pendant les heures de fonctionnement. À chaque fin de journée, ces occupants démontent leurs étals et enlèvent leurs objets. L'auteur associe les structures moyennes de ce modèle dit semi-

short time and are living with female friends or relatives. Others sell from the property of an acquaintance or relative and live in neighboring districts ». (Blanc 1998:195).

²⁵ Nous préférons parler de forme d'appropriation plutôt que de modèle tel que défini par Bazabas (1997).

sédentaire aux galeries.

- Les occupants qui sont capables de se déplacer, par exemple, pour céder le passage à l'arrivée des camions, relèvent du modèle mobile. Ce modèle est souvent observé sur la chaussée et dans les intervalles laissés libres par les deux autres modèles.
- Enfin, Bazabas (1997) ajoute le modèle itinérant qu'il associe à la chaussée.

Cette typologie est une proposition efficace pour saisir les enjeux associés aux activités de rue. Cependant, l'auteur ne documente pas suffisamment son association des modèles d'appropriation à un type d'espace donné. Sur ce point, nous faisons remarquer que les marchandes ambulantes se promènent partout sur la chaussée, sur les trottoirs, sous les galeries, dans les corridors, à l'intérieur des marchés et de certains édifices publics. Ces travaux mettent en relation les formes d'appropriation et le type d'espace mais ne questionnent pas le lien entre les caractéristiques de l'espace approprié, le profil des occupants et la forme d'appropriation.

Les travaux de Malebranche (2000) représentent un apport considérable à la compréhension des mutations du centre historique de Port-au-Prince et des pratiques qui s'y développent. À partir de données d'enquêtes et des données de terrain, elle fournit d'excellentes informations relatives aux pratiques d'occupation informelles des places publiques et des rues plus particulièrement d'axes structurants du centre-ville. Une analyse des rues des Casernes, du Champ de Mars et de Bonne Foi montre une spécialisation des tronçons de rue, laquelle a conduit à de nouvelles centralités (tableau 2.1). À partir de ces données, on peut remarquer la participation des riverains dans l'appropriation

informelle des rues, laquelle est pratiquée par une diversité d'autres occupants à côté des commerçants du secteur informel. La rue est appropriée à des fins de stationnement tant par les entreprises étatiques et parapubliques de la zone que par des entreprises privées et des garagistes de rue. Les informations présentées montrent aussi l'importance des relations amicales dans le voisinage pour les occupants. L'auteur est surtout attiré par la transformation de la réalité urbaine selon laquelle les espaces publics du centre-ville deviennent des espaces multifonctionnels. Mais l'urbaniste soutient que cette « multifonctionnalité urbaine est source de conflits et génère, en réalité, l'apparition et "l'installation" d'activités de plus en plus non intégrables » (Malebranche 2000 :15).

Tableau 2.1 : Spécialisation des boulevards et type d'activités informelles

| Études de cas | Activités observées | |
|----------------------|---|--|
| | Côté Est du boulevard J.J. Dessalines | Côté Ouest du boulevard J.J. Dessalines |
| Rue des Casernes | Restaurant de rue * Vente de vêtements Services de dactylographie | Vente de pièces d'automobiles Atelier mécanique Et divers |
| Rue du Champ de Mars | Vente de produits manufacturés Restaurant de rue | Atelier mécanique Vente de pièces d'automobiles Quincaillerie de rue |
| Rue Bonne Foi | Vente de livres neufs et usagés | |

* : correspond en créole haïtien à l'activité manje kwit.

Source : selon l'auteur à partir du texte de Malebranche (2000).

Ces résultats constituent une contribution considérable à l'éclairage de la nouvelle problématique du centre-ville. Certaines rues ou certains secteurs du centre-ville sont appropriés par des services spécifiques, par exemple la rue Chareron et la partie Sud de la rue du Magasin de l'État qui sont spécialisées surtout dans les services reliés à la réparation et à la vente de pièces de véhicules automobiles. Le centre administratif, développé sur le territoire de la ville royale avec un tracé rectangulaire et de larges avenues, abrite

particulièrement l'aire du Champ de Mars, le Palais National, le Palais des Ministères et, entre autres, des pavillons de l'Université d'État et divers bureaux administratifs. Les activités observées dans les espaces publics de cette partie de la ville sont surtout reliées aux services administratifs avoisinants. Les alentours du complexe de la Direction générale des Impôts sont occupés par des services de facilitation, de secrétariat, de dactylographie et de photographie.

On peut déduire de ces résultats rapportés par Malebranche (2000) que le phénomène de détournement des espaces publics s'accompagne d'un processus de spécialisation ou de segmentation fonctionnelle des tronçons ou des secteurs, lequel suit évidemment les mêmes principes de localisation que les entreprises formelles puisque l'économie de la rue est une ramification de l'économie de la ville. Cependant, on peut critiquer la lecture de Malebranche (2000) d'être empreinte d'une vision trop urbanistique de la ville. Cela l'empêche d'interroger l'importance des relations sociales et d'aborder des questions liées à l'accessibilité, la négociation sociale des usages conflictuels de l'espace urbain et de l'intégration des fonctions à l'échelle micro spatiale.

En somme, ce sont des études sur les activités informelles encombrantes des espaces publics de la municipalité de Port-au-Prince. La dimension socio spatiale est absente dans ces recherches orientées davantage vers le profil des occupants, le type d'activités, la forme d'appropriation. Faute d'un regard croisé sur le phénomène, on présente dans ces travaux les commerçants installés dans les rues comme un problème. Ils occultent le fait que certains occupent des lieux mieux prisés que d'autres qui se localisent dans des points marginaux relativement moins attrayants et plus risqués. Pour comprendre ces nouvelles réalités et dynamiques du centre-ville s'impose une vision transdisciplinaire et compréhensive qui saisit les usagers dans leur relation en tant qu'individu entre eux-mêmes et avec le territoire occupé en tant qu'acteur spatial (Lévy et

Lussault 2003). La revue des travaux haïtiens relatifs aux marchés de rue permet aussi de déduire que l'appropriation informelle des espaces publics n'est pas un phénomène récent au centre-ville de Port-au-Prince. Elle remonterait au temps colonial, comme c'est le cas à Santiago du Chili (Stillerman 2006a).

2.2 LES ESPACES PUBLICS DANS DES VILLES LATINO-AMÉRICAINES

Les travaux sur les espaces publics dans les villes de l'Amérique latine les saisissent surtout à travers les marchés de rue. Cela s'explique par l'ampleur du phénomène et les enjeux urbains qui l'accompagnent. Ils constituent l'un des défis majeurs auxquels fait face la gouvernance urbaine dans les pays du Sud selon Roever (2006). Dans ses analyses, ce dernier a présenté un portrait statistique des marchés de rue en Amérique du Sud et a abordé la question des différences de position entre vendeurs ambulants et ceux qui sont fixes. Parmi les travaux traitant de la question des espaces publics dans les villes latino-américaines, nous comptons particulièrement ceux de Bromley (1998a ; 1998b ; 2000), Cross (1998 ; 2000), Donovan (2002 ; 2008), Middleton (2003) Stillerman (2006a ; 2006b) et de Cabral Gomes et Reginensi (2007).

Roever (2006) propose un travail descriptif selon la taille des marchés, le genre, l'âge et les conditions de travail, le cadre légal et la présence des organisations ou associations de vendeurs pour plusieurs villes d'Amérique Latine. Basé sur des statistiques provenant d'agences nationales et internationales et aussi de sources secondaires, son travail montre que le phénomène d'appropriation des espaces publics est en expansion dans la région (tableau 2.2).

Contrairement aux idées préconçues, Roever (2006) note que certains vendeurs ont des activités lucratives générant un revenu raisonnable et stable, en plus de bénéficier de conditions de travail relativement décentes. C'est surtout le cas des

vendeurs qui occupent la même place pendant une longue période et qui, en effet, ont développé une clientèle. Ces occupants se dotent d'un pouvoir informel sur la position occupée. Mais l'auteur précise que ce n'est pas un fait généralisé, car la situation des vendeurs ambulants est plutôt défavorable en termes de techniques de gestion, chiffre d'affaires et types de marchandises. D'où l'importance des différences de positionnement. Dans cette même veine, il précise que la délocalisation des vendeurs est une pratique courante et leur assure de meilleures conditions de travail. Cependant, pour que les vendeurs ne retournent plus dans les rues il faut que les projets garantissent aussi une sécurité de revenu. En d'autres termes, la délocalisation ne doit pas générer une perte de revenu pour le vendeur, comme le montrent plusieurs travaux particulièrement ceux de Donovan (2002 ; 2008).

Tableau 2.2 : Évolution des vendeurs et proportion de femmes dans les marchés de rue dans six villes d'Amérique Latine

| Ville | Période (T1 - T2) | Effectif au T1 | Effectif au T2 | Proportion de femmes |
|-------------------|-------------------|----------------|----------------|----------------------|
| Bogotá | 1996-2005 | 220 344 | 557 934 | 50% |
| Caracas | 2000-2002 | 20 000 | 74 000 | 58% |
| Lima | 1976-2006 | 58 284 | 360 000 | 73% |
| Mexico city | 1993-2000 | 200 000* | 73 154 | 40% |
| Santiago de Chili | ... - 2005 | nd | 300 000 | nd |
| Sao Paolo | ... - 2006 | nd | 73 000 | 73% |

Données tirées de Roever (2006). *Selon Cross (1998) nd : non disponible.

Bromley est l'un de ceux qui ont de longues années d'expérience sur la question des espaces publics dans les villes d'Amérique latine. Ses travaux portent plus particulièrement sur l'étude du phénomène de marché de rue. Mais la notion de rue fait référence à tous les espaces publics ouverts en général : trottoir,

chaussée, square ou parc (Bromley 1998a ; 2000). Elle propose une typologie de l'occupation de l'espace urbain par le commerce de rue selon trois paramètres, soit la mobilité, la temporalité et la localisation. Selon leur mobilité, les commerçants dans la rue peuvent être considérés comme des occupants fixes ou ambulants afin d'éviter des conflits avec la police ou les associations de vendeurs (Bromley 1998a). Elle esquisse trois formes d'appropriation de l'espace urbain par le commerce de rue (Bromley 2000) :

- Le commerçant peut occuper une position fixe. Son kiosque ou son étal reste dans la même place pendant des mois ou des années.
- Il peut occuper une place fixe, mais son étal est mobile. Le matin, le vendeur amène son étal au point de vente et le déplace à la fermeture.
- Et enfin, il peut être un vendeur mobile. Pour se déplacer, il utilise divers moyens, dont des charrettes, des tricycles, des véhicules motorisés ou autres.

Il y a aussi la temporalité de l'usage qui peut être quotidien, périodique ou saisonnier. Bromley (1998b ; 2000) accorde beaucoup d'attention à la temporalité dans sa conceptualisation de l'occupation des espaces publics par le commerce de rue. Elle croit nécessaire en plus de distinguer l'occupation quotidienne de celle qui est périodique, de prendre en compte la durée de l'occupation en précisant si elle est à plein temps ou à temps partiel. Quant à la localisation des vendeurs, on peut retracer dans ses travaux (1998a ; 1998b ; 2000) trois types d'espace de marché : les marchés construits par les autorités publiques, les plateformes (marchés extérieurs) et les marchés de rue.

Ses travaux montrent que la potentialité de conflit varie selon le type d'occupation et la visibilité de l'espace. L'auteur précise aussi que l'impact du commerce varie selon le type de marchandise et l'étalage utilisés par l'occupant. Bromley (2000) et Malebranche (2000) se rejoignent sur deux points. D'abord,

elles sont parmi les rares auteurs ayant fait remarquer que les vendeurs de rue ne sont pas les seuls à occuper les espaces publics. Parmi les autres occupants mentionnés par Bromley (2000) figurent les services associés au marché de rue et surtout quelques grandes entreprises qui utilisent les commerçants de rue comme détaillants ou qui embauchent des gens pour travailler dans les espaces publics comme distributeurs. À ce sujet, elle note les kiosques ou les chariots vendant de la crème glacée, des *hot-dogs* ou du *fast-food*. Deuxièmement, elle rapporte une segmentation spatiale du centre historique de Quito par les marchés de rue, à l'instar de Malebranche (2000) dans le cas du centre historique de Port-au-Prince.

Si la majorité des travaux se concentrent sur les conflits entre les occupants et l'État, Bromley (2000) regarde les conflits sur un autre angle en mettant de l'avant les conflits pour l'espace entre les vendeurs les plus anciens, lesquels sont souvent bien installés, munis d'un permis et les nouveaux vendeurs qui sont sans permis. Malheureusement, on peut déplorer chez Bromley (1998a ; 1998b ; 2000) le fait de n'avoir pas étudié la question d'accès aux espaces publics en se limitant à mentionner la place de la violence et des soudoiements. Elle n'accorde quasiment pas de place à la notion de genre dans ces travaux. De plus, elle n'a pas non plus suffisamment fait ressortir les différences entre les divers types d'espace de marché.

Cross (1998) a étudié les conflits pour le contrôle de l'espace du centre historique de la ville de Mexico entre des groupes de vendeurs et les autorités publiques. À l'instar de ceux de Bromley (1998a ; 1998b ; 2000), ses travaux font ressortir comment les vendeurs utilisent la violence et les ressources organisationnelles dans leur lutte pour l'occupation des espaces publics. Ils se montrent de véritables acteurs politiques à travers leur capacité mobilisatrice face aux politiques répressives de l'État. Cependant en se concentrant sur la

relation conflictuelle entre la sphère étatique et les différents groupes de vendeurs, Cross (1998, 2000) ne renseigne pas sur les différences dans l'accès parmi les acteurs voire incorporer le genre dans ses analyses alors que les femmes, selon les statistiques rapportées par Roever (2006), sont sous-représentées dans le commerce de rue dans la ville de Mexico contrairement à ce que l'on rapporte pour d'autres villes.

Selon Donovan (2008), le commerce de rue représente l'une des occupations les plus visibles et les plus populaires dans les pays du Sud. Dans ces brillants travaux, il questionne l'impact des politiques de délocalisation du commerce de rue dans des marchés publics sur les conditions de travail et le revenu des commerçants. Il soutient qu'il y a un changement dans la perception des activités commerciales se déroulant informellement dans les espaces publics. Si auparavant les commerçants de rue étaient perçus comme des entrepreneurs, des agents d'innovation, aujourd'hui ils sont plutôt un anathème pour la ville selon les spécialistes en marketing urbain qui les accusent de congestion des voies publiques, des crimes et autres désordres dans la ville. Cette vision est inspirée par la thèse de la vitre cassée²⁶ selon l'auteur qui, par contre, propose un nouveau regard sur les politiques de délocalisation. Donovan (2008) reste bien lucide en voyant cette vision accusatrice comme l'expression des conflits latents entre divers groupes sociaux et politiques, de la tension entre l'usage des

²⁶ Avancée par Wilson et Kelling (1982), elle soutient que les quartiers où les fenêtres brisées ne sont pas réparées ou l'on y résout pas d'autres types de désordres qui se manifestent dans le voisinage donnent l'impression d'un manque de contrôle du territoire. En conséquence, ils deviennent des lieux propices au vol, à la criminalité et l'apparition d'autres problèmes sociaux. Les tenants de cette thèse pensent que le contrôle social, plus précisément la participation des populations tient un rôle crucial pour éviter la détérioration physique de leur quartier et, en effet, pour y prévenir la manifestation de désordres. Cette thèse est surtout opérationnalisée par la politique de la tolérance zéro. Dans cette perspective, il est interdit de s'asseoir sur les trottoirs - c'est le cas des itinérants pourchassés par la police -, de dormir dans les parcs et autres espaces publics, d'y boire de l'alcool ou de vendre sans autorisation préalable des autorités. Alors, tout ce qui est perçu comme un problème est à éliminer.

espaces publics comme espace de récréation ou de survie.

Dans son étude sur les politiques du commerce de rue par la ville de Bogota, Donovan (2008 ; 2002) retient l'année 1988 comme un point de rupture dans les politiques urbaines. Jusqu'à 1988, la principale politique adoptée par les autorités publiques consistait à livrer des permis aux commerçants informels installés dans les rues. Mais cette pratique est empreinte de clientélisme et de parrainage. Ainsi, Donovan (2008 ; 2002) contribue à situer la place des réseaux de contact dans l'obtention d'un permis. Les associations de vendeurs du secteur informel entretiennent alors des relations donnant-donnant avec les officiels municipaux ; pour avoir leur appui électoral, il faut une garantie de leur permis. Lorsqu'on ne dispose pas de liens avec des acteurs municipaux ou qu'on manque de contact, l'acquisition du permis peut se faire auprès d'un intermédiaire. Comme l'explique Stillerman (2006a), le permis est important dans la mesure où il procure une certaine légitimité et protection contre le harcèlement des policiers. De son côté, Donovan (2008) rapporte que le permis ouvre aussi des opportunités de crédit pour les vendeurs installés dans les rues.

Par contre après 1988, la politique devient austère envers le commerce de rue qui est désormais vu comme un problème, un fardeau pour le développement économique de la ville.²⁷ Pour « nettoyer » les rues du centre-ville, on a mis alors en place une politique de délocalisation des commerçants. Cette politique est une combinaison d'agression et de construction de nouveaux marchés publics. Pour évaluer les conditions de travail, Donovan (2008) retient les 10 variables

²⁷ Les activités entrepreneuriales dans les rues sont négativement associées à la performance économique et à l'image de la ville. Dans ce sens, Donovan (2008:33) note que :

... Opponents of street vending assert that informality in public spaces ruins a city's image and therefore compromises its economic competitiveness. Such an argument is frequently voiced by professional-class urbanites and public officials, as carefully observed by Lewinson (1998) in Dar Es Salaam and Bluestone (1991) in New York City.

environnementales suivantes : la qualité de l'air, la propreté, la poussière, la collecte des déchets, l'éclairage, le bruit, l'odeur, la taille de l'espace, la température et l'accès à l'eau. Il a utilisé une échelle à trois niveaux soit bon, ordinaire ou mauvais selon le jugement d'un échantillon de 177 vendeurs délocalisés entre 1988 et 2000 à travers neuf marchés publics. Ses résultats montrent que 53 % des vendeurs délocalisés sont des femmes et qu'elles bénéficient de meilleures conditions de travail, c'est-à-dire d'un espace présentant moins de risques incluant moins de violence, moins d'extorsion, moins de bruit et une meilleure qualité de l'air que lorsqu'elles étaient dans les rues. Par contre, elles connaissent, avec la délocalisation, une baisse importante de revenu, car elles ont moins de clients et plus de frais à payer qu'auparavant. En fait, la délocalisation est une tentative de formalisation du commerce de rue, car une fois installé à l'intérieur du marché public, le vendeur doit payer en plus de son permis, son étal et l'impôt sur le revenu. Ainsi, les marchés sont abandonnés par nombre de vendeurs à la faveur des rues où les coûts d'opération sont relativement moindres. Selon Donovan (2008), cet échec des pratiques de gestion vient du fait que les politiciens sous-estiment le coût de la formalisation pour les vendeurs et surestiment l'appui de la clientèle qui préfère acheter dans la rue.

Bref, Donovan (2008 ; 2002) éclaire bien sûr diverses facettes de la lutte que mène le commerce de rue pour l'occupation des espaces publics au centre-ville de Bogota. Ses travaux aident à comprendre la place des ressources financières et surtout des réseaux de relations sociales dans l'obtention du permis qui donne aux vendeurs de rue divers avantages par rapport à d'autres occupants considérés comme illégaux. Par contre, ses analyses sont centrées uniquement autour des politiques publiques, donc autour des relations entre les occupants des espaces publics et la classe dirigeante.

Middleton (2003) est l'un des rares auteurs travaillant sur la problématique des espaces publics dans les villes latino-américaines qui a d'emblée entamé les différences d'intérêts culturels, sociaux et économiques entre les antagonistes. Ces différences se transforment en conflits de perception opposant les professionnels de l'urbain et les élites locales aux vendeurs qui occupent les espaces publics de la ville.

Par ses critiques des politiques de délocalisation, Middleton (2003) plaide pour une nouvelle approche de gestion des espaces publics dans laquelle une place est offerte à la participation des acteurs impliqués dans le commerce de rue. Nous comprenons donc sa mise en garde contre l'application de mesures brutales, inappropriées visant à changer vainement le comportement des citoyens.

Ses résultats indiquent que la perception des citoyens du marché de rue varie selon les quartiers ou les classes sociales. Dans les quartiers les plus pauvres de la ville, la population accepte généralement le commerce de rue et en fait usage pour ses besoins de consommation. Les résidents et les vendeurs sont en grande partie de même classe sociale, même culture et même situation économique (Middleton 2003 :86). Par contre, dans les zones de classe moyenne, le commerce de rue est vu comme un sérieux problème, selon l'auteur. D'où un conflit de perception autour des usages de l'espace urbain entre les citoyens selon leur position dans la structure sociale de la ville. Selon l'auteur, les planificateurs ont ce qu'il appelle une « culture de contrôle » et une histoire de répression. Ils ont leur propre façon de se comporter et de percevoir l'espace urbain, laquelle est conditionnée par la tradition de leur profession, éducation ou formation (Middleton 2003). Or, les vendeurs qui occupent les espaces publics ont, au contraire, une « culture de totale liberté ».

Les occupants avancent souvent deux conditions pour accepter d'être délocalisés par les autorités publiques, selon les constats de Middleton (2003). Ils réclament que le nouvel endroit soit équipé et que les places libérées dans la rue ne soient pas occupées par d'autres commerçants. Cela exprime bien leur prise en compte des « tactiques spatiales » des vendeurs mobiles et des « préférences de la clientèle » (Stillerman 2006b).

Les travaux de Stillerman (2006a et 2006b) sur la ville de Santiago du Chili apportent une analyse approfondie du commerce de rue. Ses analyses sont basées sur des données documentaires, ethnographiques et d'entrevues. Ce qui lui permet de présenter une lecture compréhensive et de saisir la question sur divers pans. Contrairement aux alertes de plusieurs auteurs (Davis 1992 ; Mitchell 1995 ; Zukin 1995) sur le déclin ou la privatisation des espaces publics en Amérique du Nord, Stillerman (2006b) rejette cette thèse dans le cas des villes latino-américaines en proposant plutôt une analyse des dynamiques sociales autour du marché de rue qu'il appréhende à travers les notions d'espace vécu, espace conçu et espace perçu d'Henri Lefebvre. Il soutient que les vendeurs de rue développent des alliances politiques et adoptent des tactiques spatiales dans leur lutte quotidienne avec les élites politiques et économiques pour le contrôle de l'espace urbain (Stillerman 2006a, 2006b).

Ses travaux montrent une certaine opposition entre les vendeurs ayant une autorisation et ceux qui sont considérés comme illégaux en n'étant pas dotés de papier légalement délivré par les autorités municipales. Le marché de rue en tant qu'espace public est analysé par cet auteur comme un espace de conflit opposant les deux groupes de vendeurs licenciés et illégaux entre eux et aussi avec les autres acteurs de la ville principalement l'État (Stillerman 2006a). Selon ces constats dans la ville de Santiago du Chili, les relations sociales entre ces différents acteurs en lutte pour les espaces publics sont caractérisées par des

conflits d'intérêt et de perception. Les usagers de la rue perçoivent les espaces publics comme des espaces polyvalents alors que les planificateurs les conçoivent pour la circulation rapide, comme des espaces de flux.

The market vendors demand that the street be "multi-use" points to a fundamental conflict between abstract and lived spaces, in that planners seek to design space for rapid vehicle movement, whereas neighborhood residents and other local actors also use the street for commerce, play, and leisure... (Stillerman 2006a : 519).

Stillerman (2006a et 2006b) apporte un éclairage quant aux conditions qui facilitent ou limitent l'accès aux espaces publics. Les occupants illégaux de la rue sont des personnes sans emplois, incapables de payer un permis ou des hommes d'affaires plutôt riches munis d'automobile pouvant transporter de gros stock de marchandises. Ceux qui ont les moyens peuvent payer un permis. Tel est le cas des « *feriantes* »²⁸ qui doivent payer pour le permis et la collecte des déchets. Le permis est un privilège, une sorte de légitimité dont nombreux ne peuvent se prévaloir. Les vendeurs de rue détenteurs de permis cherchent l'assistance des autorités locales pour chasser les vendeurs de rue illégaux afin de monopoliser l'espace de marché et d'éviter ainsi la compétition de ces derniers (Stillerman 2006a).

Les vendeurs de rue entretiennent d'étroites relations sociales de long terme entre eux et avec leurs clients réguliers. Ces relations sont caractérisées par des visites, des échanges de cadeau, d'information ou de service, rapporte Stillerman (2006a). On peut dans ce sens déplorer le manque de précision de l'auteur sur les liens entre les riverains et les vendeurs de rue qui négocient une nouvelle localisation lorsque l'État déplace leur marché pour construire des routes.

En somme, Stillerman (2006a ; 2006b) démontre que les ressources financières

²⁸ Une catégorie de vendeurs de rue légalement reconnus et enregistrés.

permettent de payer permis et autres frais associés afin d'obtenir une « couverture légale » dans l'espace des marchés de rue. Son analyse cerne surtout la place des associations de vendeurs autorisés dans les conflits et, dans une moindre proportion, des stratégies spatiales de certains vendeurs illégaux. Parmi les tactiques spatiales de ces derniers, il indique particulièrement leur installation à l'entrée des espaces de marché où l'on retrouve les vendeurs autorisés et leur installation entre deux étals. Mais l'auteur ne renseigne quasiment pas sur quelle base les vendeurs négocient avec les riverains pour accéder à des sites alternatifs ou qu'ils arrivent à s'installer entre deux étals de vendeurs probablement autorisés.

Cabral Gomez et Reginensi (2007) présentent les résultats d'un projet de recherche ayant le même objectif que celui poursuivi par notre thèse : comprendre l'appropriation des espaces publics par les usagers dont les vendeurs ambulants. Ils proposent de répondre à trois questions à savoir : qui sont les vendeurs ? Comment utilisent-ils leurs relations et leurs réseaux pour mettre en place leur activité économique ? Et comment entrent-ils en conflit avec le pouvoir public pour négocier leur espace de travail, soit la rue ?

Cabral Gomez et Reginensi (2007) font remonter l'origine du commerce de rue à l'époque coloniale. Dans la ville de Rio de Janeiro, plusieurs types d'espace sont appropriés par le commerce informel. Ils admettent que ce dernier est réparti partout dans la ville, mais que les commerçants ne se localisent pas n'importe où. Selon leur constat :

En effet, leur installation près des établissements bancaires, des magasins, des arrêts de bus, des foires à l'artisanat, des marchés, sur les plages de la ville, est en relation avec les flux de clients qu'ils sont susceptibles de capter. (Cabral Gomez et Reginensi 2007 :4-5)

Ils proposent une lecture du commerce ambulant à travers les concepts de flux

piétonniers et de véhicules, de capital social de Bourdieu (1980) et des ressources actuelles ou potentielles de Lin (1995). À partir d'une enquête par questionnaires auprès de 101 vendeurs ambulants et de 19 entrevues approfondies répartis dans trois quartiers, Cabral Gomez et Reginensi (2007) démontrent que les réseaux sociaux des vendeurs jouent un rôle important à plusieurs niveaux, dont l'obtention d'informations, des appuis matériels et financiers, de la protection et du soutien moral. Cependant, ils n'ont pas étudié comment les relations sociales permettent aux vendeurs d'accéder aux différents types d'espaces de vente. En n'ayant pas distingué les ressources à l'entrée, leurs résultats ne mèneraient pas non plus à une compréhension de la place du capital social des vendeurs ambulants dans l'appropriation des espaces publics. En étudiant uniquement les vendeurs ambulants, leur approche ne permet pas de questionner les différences dans les pratiques ou les positions spatiales, de même que dans l'accès aux flux de passants. Les différences entre ceux qui pratiquent la vente dans un lieu fixe, et ceux qui déambulent ou qui font le va-et-vient entre plusieurs lieux ne sont donc pas étudiées.

2.3 LES ESPACES PUBLICS DANS LES VILLES ASIATIQUES ET AFRICAINES

Les villes d'Afrique et celles d'Asie font aussi face à l'appropriation des espaces à des fins diverses, dont le développement d'activités économiques informelles. Parmi les travaux sur ce phénomène dans ces deux régions, on compte ceux de Leimdorfer (1999) et de Steck (2007) sur la ville d'Abidjan. Ils présentent une analyse autour des notions de pouvoir d'attribution, de rente et de ressources entrepreneuriales. Ensuite, il y a ceux de Setšabi (2004) portant sur la ville de Maseru au Lesotho. Ce chercheur a présenté une analyse originale dans le sens où peu de travaux ont posé la question de l'accès aux espaces publics comme espace de vente à partir des notions de genre et de capital social. Finalement, on

peut dire que les travaux de Tepwonsirirat (2005) sur l'espace de la rue dans la ville de Bangkok sont incontournables. En effet, l'auteur l'aborde selon une perspective interactionniste à partir d'une diversité de sources et de méthodes d'analyse.

Abidjan, principale ville de la Côte d'Ivoire, est le centre économique du pays ; ses rues grouillent d'activités commerciales (Photo 2.1). Leimdorfer (1999) et Steck (2007) sont deux auteurs qui nous livrent une lecture enrichissante du phénomène d'occupation informelle des espaces publics à partir de cette ville.



Photo 2.1 : Vue d'un marché de rue à Abidjan, Côte-d'Ivoire

Source : © Abidjan.net, Photo N° 6363, par KK.

D'abord, Leimdorfer (1999) est intéressé par l'analyse du discours des acteurs concernés par l'occupation des espaces publics par le commerce informel. Il indique que les activités commerciales informelles dans les rues connaissent une « croissance proliférante » et ces activités sont installées sur des terrains relevant du « domaine public ». Abidjan ne se distingue pas trop des villes latino-américaines en matière de gestion des marchés de rue, car l'une des pratiques politiques les plus marquantes reste le déguerpissement généralisé de tous les occupants en 1996-1997 sur demande expresse du Président de la République. Mais les occupants résistent et continuent d'occuper des espaces de rue à

Abidjan. Dans ses travaux, Steck (2007) présente donc la rue comme « une ressource entrepreneuriale » pour les commerçants de l'informel.

Leimdorfer (1999) distingue cinq types d'espace publics qui mettent en présence une pluralité d'acteurs. Ce sont les espaces de circulation ; les espaces de sécurité, principalement les servitudes, dont les canaux d'égouts et celles en dessous des câbles de haute tension ; les espaces ouverts communs, dont les parcs, les places publiques, les jardins, les gares et les marchés publics ; les espaces fermés d'usage public, dont les écoles et les édifices publics ; et enfin, les espaces privés à usage public parmi lesquels l'auteur compte les activités commerciales installées sur des terrains privés. On le sait, ces espaces ne sont pas des espaces libres ni de liberté, car il existe théoriquement un pouvoir de contrôle. Sur ce, on peut dire que l'une des indications remarquables soulevées par cet auteur est le fait que tout espace à Abidjan peut faire l'objet d'occupation malgré l'existence d'un pouvoir de contrôle de l'accès et de l'usage.

Tout espace non occupé (bord de route, carrefour, friches, etc.) est considéré comme naturellement occupable, bien que l'existence d'un « propriétaire » et d'un pouvoir sur ces espaces soit une notion intériorisée par tous, ainsi que la précarité et la révocabilité de leur occupation. (Leimdorfer 1999:52)

Parmi les questions posées par Leimdorfer (1999), il y en a une particulièrement qui attire notre attention quant aux différents types d'espace public : « Qui peut en disposer ? » (Ibid. 51). Les résultats renseignent le lecteur sur la nature des occupants des espaces publics et le rôle des relations personnelles dans les « pratiques d'attribution ». Ainsi laisse-t-on comprendre qu'à Abidjan, l'occupation des espaces publics par le commerce relève d'une part de pratique d'installation libre et anarchiste par les citoyens et d'autre part d'attribution souvent irrégulière par des autorités publiques.

Les municipalités d'Abidjan ont aussi dans le passé procédé à des

déguerpissements et délocalisations des commerçants de rue sur des terres de l'État. Mais la municipalité perçoit alors des taxes sur les vendeurs délocalisés. D'où une certaine similarité des pratiques avec celles observées dans les villes latino-américaines.

... le maire, utilisant une réserve domaniale de la commune, installe des commerçantes dont certaines sont issues du marché gourd voisin, et auprès desquelles la municipalité perçoit des taxes. (Leimdorfer 1999:71)

À l'intérieur des marchés, l'attribution de place se fait selon un système clientéliste visant premièrement à remercier les électeurs. Ce qui a été aussi le cas à Bogota selon Donovan (2008 ; 2002). Certains des commerçants qui ont obtenu des places gratuites les sous-louent, a fait remarquer Leimdorfer (1999). Steck (2007) a encore des informations plus pointues sur la marchandisation de la rue à Abidjan. Certaines municipalités dont Adjamé²⁹ et Attécoubé³⁰, par exemple, prélèvent des recettes fiscales dans les activités informelles dans les rues de leur territoire. Les activités de rue sont une source importante de ressources fiscales.

Il n'y a pas que ces acteurs qui tirent profit des opportunités du commerce de rue. Les riverains ou les propriétaires cherchent aussi à déborder sur l'espace public limitrophe à leur propriété pour en tirer une rente. Ils s'organisent pour contrôler l'installation des occupants informels et intervenir auprès des

²⁹ « Toute autre est la politique conduite à Adjamé, cas extrême, où l'importance des activités commerciales de rue, évaluée à plusieurs dizaines de milliers de personnes, est telle que la municipalité a renoncé à tout contrôle tant qu'elle perçoit les recettes fiscales attendues d'un tel encombrement. Il est intéressant ici de constater que, comme n'importe quel entrepreneur informel, la mairie considère d'abord la rue comme une ressource. » (Steck 2007 :83)

³⁰ « À Attécoubé, commune la plus pauvre d'Abidjan, la rue est reconnue comme étant le seul lieu où sa population, pauvre, peut exercer une activité par ailleurs indispensable source de revenus pour la municipalité (50 % des recettes municipales) : la rue est aussi une ressource, comme à Adjamé, mais on lui reconnaît en plus un rôle de régulation sociale. » (Steck 2007 :83)

autorités municipales pour les faire expulser ou déguerpir. Cette mobilisation des propriétaires n'est pas l'expression d'une impression négative du commerce de rue, mais elle s'inscrit plutôt dans une logique de rentabilisation car ceux qui vendent ou projettent de vendre dans la rue se confrontent à une rareté d'espace. Leimdorfer (1999) rapporte même qu'en cas de déguerpissement par les forces de police, les vendeurs chassés négocient une nouvelle place avec les riverains, lesquels se prévalent d'un certain pouvoir d'attribution sur l'espace public adjacent à leur propriété.

Dans ce cas, Leimdorfer conclut que tout pouvoir sur un espace, qu'il soit légalement ou socialement légitime, permet une position de rente. Ce que Steck (2007:80) a bien confirmé. « Les propriétaires permettent l'installation de l'entrepreneur sur leur parcelle contre paiement de 'frais de boisson' ou d'un loyer ». La parcelle correspond ici au tronçon de rue ou de trottoir mitoyen à leur propriété. À côté des propriétaires et des boutiquiers qui perçoivent des rentes, il y a aussi les jeunes du quartier Siporex qui exigent, par exemple, une redevance aux commerçants. La rue à Abidjan est donc un marché foncier en étant une source de rente pour divers acteurs dans la ville dont, selon Steck (2007), des anciens occupants de la place qui se gardent un pouvoir d'attribution sur l'espace, des autorités traditionnelles qui se gardent encore malgré tout un certain pouvoir dans la communauté, les autorités gestionnaires des marchés et les syndicats de transporteurs, lesquels requièrent aussi leur autorité sur l'espace de la gare.

Ces travaux montrent donc qu'il y a de grands enjeux financiers autour du phénomène d'occupation informelle des espaces publics à des fins commerciales. Quoique la notion de genre soit absente dans les travaux de ces deux auteurs, nous faisons remarquer l'usage du féminin chez Leimdorfer (1999). Dans son texte, il mentionne le mot 'commerçante' et non pas

commerçant pour parler des vendeurs installés dans les marchés. Ceci laisse comprendre que le vendeur de rue à Abidjan est une figure féminine. Toutefois, cette déduction est très fragile, car sur la Photo 2.1 on voit bien une dame, assise derrière son étal de médicaments, en train de manger et au moins six jeunes hommes assis à côté des marchandises et un autre qui apparemment marchande des chaussures. De plus, dans le cas de Leimdorfer (1999), son analyse est limitée qu'au seul discours des acteurs responsables dans les municipalités, les associations de quartier et de marché et il ne s'est pas non plus attardé sur les différences de position dans les espaces de marché du commerce de rue. Or les types d'espaces identifiés par l'auteur ne sont pas homogènes, certaines places doivent procurer plus d'avantages que d'autres dépendant de la localisation par rapport au flux des passants (Cabral Gomez et Reginensi 2007).

Dans ce sens, l'approche utilisée par Steck (2007) se démarque en incorporant une certaine dimension territoriale dans son analyse. Ce dernier soutient que les activités de l'informel ont besoin de la fonction circulatoire de la rue, car, précise-t-il, « la fluidité des trafics est une des conditions de l'accessibilité de leur commerce et donc de la rentabilité de leur investissement » (Ibid. 73). Ainsi, cet auteur spécifie quelques préférences de localisation des activités informelles dans les rues :

- un espace visible et ouvert, car cette visibilité est nécessaire pour toute activité marchande ;
- et un axe de circulation ; car ceci représente un flux de clients potentiels.

Ces conditions permettent de prévoir les choix de localisation préférée par les commerçants de rue. Steck (2007) retient dans cette perspective les lieux suivants :

- les quartiers très fréquentés, comme les rues conduisant vers les marchés publics ;

- les carrefours, les gares routières et les stations de taxis collectifs ;
- et les portes d'entrée, les carrefours ou les axes pénétrants des principaux quartiers résidentiels.

Steck (2007) explique que ce qui attire le commerce de rue dans ces points en particulier c'est la multiplicité des flux qui s'y passent, lesquels sont des sources d'encombrement. Les vendeurs cherchent toujours à profiter des opportunités de l'embouteillage des automobilistes et des passants qui sont des flux attractifs. Par contre, les commerçants ont tendance à fuir les sites peu visibles. Ses résultats montrent aussi des différences de perception et de pratiques de gestion municipale du phénomène. Elles varient selon le profil des communes et de leur niveau de démocratisation. Cela trouve son expression la plus claire dans les différences observées entre Le Plateau, Adjamé ou Attécoubé. Au Plateau d'Abidjan, la rue a une double fonction prestigieuse, de vitrine et circulatoire. Par contre, à Adjamé, on définit la rue comme un espace de vie et on lui attribue une fonction commerciale.

Cette géographie du commerce informel, proposée par Steck (2007), est très pertinente ; cependant, faut-il noter que le marché de rue crée aussi ses propres flux ou renforce les flux qu'il cherche à valoriser. Ces deux auteurs ont montré l'importance des ressources financières dans l'allocation des espaces du marché de rue. Mais une analyse différenciée selon le genre et les positions spatiales enrichirait la compréhension du phénomène et permettrait de cerner la situation de ceux qui n'ont pas les moyens financiers pour payer les rentes. Ils l'ont dit tous deux, si la rue ne reste publique qu'en tant qu'espace de passage, comme espace de marché, la rue est bien fermée.

Le dernier travail sur l'usage des espaces publics par le commerce informel dans les villes africaines que nous tenons à mentionner est celui de Setšabi (2004).

Intéressé à ce qui se passe dans les rues et les espaces de marché dans la petite ville de Maseru, la capitale du Lesotho, ce chercheur voit dans les espaces publics de sa ville un moyen de subsistance pour les plus pauvres et plus particulièrement les vendeurs du commerce de rue. Ainsi, pour Setšabi, les vendeurs qu'on voit peupler les rues de marchandises sont des personnes démunies qui y trouvent un moyen de subsistance. Si c'est vrai dans le cas de Maseru, on ne peut pourtant pas généraliser cette hypothèse. D'après les travaux de Roever (2006) sur les villes latino-américaines, on peut la réfuter avec la présence des vendeurs ambulants en véhicule.

Ses recherches portent sur les processus d'accès, d'utilisation, d'éviction et de réoccupation des espaces publics au centre-ville de Maseru. Les réflexions que livre ce chercheur sont basées sur une étude de cas, plus précisément d'un site central constitué d'un marché de rue et d'un arrêt d'autobus assurant le transport inter régional (Setšabi 2004 ; Setšabi et Leduka 2008). L'approche méthodologique, combinant un recensement du site suivi d'une enquête par questionnaire³¹ et des entrevues approfondies avec les vendeurs de rue³², donne une large assise empirique aux résultats et fait une lecture compréhensive du phénomène, laquelle va au-delà de la description statistique du phénomène pour camper le vendeur de rue comme personne capable de livrer elle-même ses propres motivations. On peut déjà remarquer la différence méthodologique par rapport aux autres recherches mentionnées. Le recensement visait la description statistique des occupants selon le genre, les activités et le type de point de vente. Et dans les entrevues, la recherche questionne surtout les stratégies de survie des vendeurs.

³¹ Selon un échantillonnage stratifié proportionnel selon le genre et le type d'activité avec un effectif de 10% de la population recensée.

³² Dont deux hommes et deux femmes, un échantillon intentionnel établi par le chercheur.

À l'instar de la plupart des villes d'Amérique du Sud, le Conseil municipal de Maseru a expérimenté aussi une politique contre les activités informelles dans les rues en utilisant les mêmes pratiques de « nettoyage des rues » et de relocalisation des vendeurs. Cependant, d'après les observations rapportées par Setšabi (2004) et Setšabi et Leduka (2008), on peut dire que là-bas aussi ces mesures se sont révélées inefficaces. Car, d'une part, certaines personnes continuent de vendre dans les rues malgré les risques et, d'autre part, le marché qui est construit par les autorités municipales pour les accueillir reste largement inoccupé (Setšabi 2004 ; Setšabi et Leduka 2008).

Selon les observations faites sur le site au centre-ville de Maseru, Setšabi (2004) rapporte que la majorité est constituée de migrants dont 67 % sont arrivés récemment, soit depuis moins de 6 ans à Maseru. Parmi les vendeurs, les femmes sont les plus âgées.³³ Plus de la moitié des entreprises appartenant aux hommes ont moins de 5 ans comparativement à 40 % de celles des femmes. En effet, les hommes sont plus récents dans les activités de rue que les femmes tel que corroboré par l'âge de leur entreprise.

D'après Setšabi (2004), certains points de localisation sont autorisés par le Conseil municipal de Maseru, mais seulement 45 % des vendeurs du site étudié ont un permis. L'analyse descriptive des statistiques montre des différences de genre très significatives en ce qui a trait à la détention d'un permis. La grande majorité des hommes n'ont pas de permis, soit 86 % pour être précis, contre seulement 21 % de femmes. Ce qui montre que les hommes sont plus « aptes » à courir le risque de l'illégalité ou à user des moyens informels pour contourner les frais exigés par les autorités.

³³ La classe modale pour les hommes est de 15-20 ans alors qu'elle se situe entre 31-55 ans pour les femmes. Seulement 29 % des hommes recensés ont entre 31- 55ans alors 84 % des femmes qui vendent sur le site se retrouvent dans cette tranche d'âges.

Rares sont les recherches intéressées au processus d'accès aux espaces publics par les occupants. Dans notre revue de littérature, on ne trouve que Setšabi (2004) et Tepwongsirirat (2005). Le premier n'expose que le processus légal proposé par l'État. Ce processus se résume par une application auprès d'un bureau municipal qui se charge de vérifier si le point de vente désiré est dans une zone permise avant de percevoir les frais et de délivrer le permis à la personne. L'exploitant du point de vente doit verser des frais chaque semaine ou chaque mois selon ses ententes avec le bureau émetteur du permis. Lorsqu'on regarde le travail de Tepwongsirirat (2005), on se rendra compte du caractère réducteur de la description faite par Setšabi (2004). C'est le processus d'appropriation informelle des espaces publics qui pose plus de problèmes et c'est ce phénomène qu'il faut analyser, d'autant plus que seulement 26 % des vendeurs du site étudié ont suivi ce processus légal. Seulement 8 % des hommes ont suivi cette procédure légale, mais plus de la moitié des femmes ont acquis légalement leur permis d'installation selon ce qu'a rapporté le chercheur.

Qu'en est-il des 75 % des occupants qui choisissent d'autres voies pour parvenir à leur fin ? Selon les résultats de l'enquête auprès des vendeurs installés sur le site étudié par Setšabi (2004) les autres vendeurs accèdent à l'espace soit par un parent, un ami ou négocient avec la personne qui gère la propriété en face du lieu de vente. D'où l'importance du capital social dans l'appropriation informelle des espaces publics. Cependant, on devait s'interroger aussi sur la place des relations sociales dans le processus légal si l'on veut considérer les cas de clientélisme dans l'attribution des permis. Mais un quart des hommes ne consultent personne avant de s'installer, alors que le taux de libertaires, si nous pouvons l'appeler ainsi, est très faible parmi les femmes, soit seulement 17 %. Les femmes cherchent donc toujours une stabilité dans l'espace et une sécurité contre l'éviction par police ou contre d'autres vendeurs cherchant à s'y installer

dans le permis délivré par le Conseil municipal ou en négociant avec le riverain.

Thirdly, when one looks at the way in which the vendors gained access to the space from which they are trading, a very significant proportion of them (33%) accessed the space through means that could be attributable to social capital – some negotiated with the vendor's committee active in the area, some took over the space from a friend or relative, some negotiated with vendors already trading in the area and others negotiated with the management of the store in front of which they were trading (Setšabi 2004 : 25).

Toutefois, cette étude (Setšabi 2004 ; Setšabi et Leduka 2008) n'explique pas comment ces amis ou ces membre de la parenté accédaient eux-mêmes aux espaces publics ; d'où vient leur pouvoir d'attribution ? On ne sait pas non plus sur quelles bases ont été faites les négociations avec les vendeurs déjà installés ou avec les riverains formellement établis. Rien n'indique si l'accès a été négocié (ou pas) sur la base de versement d'une rente comme c'est le cas à Abidjan. On ne pourrait pas parler uniquement de capital social puisque les moyens financiers tiennent là une place significative qu'on ne saurait négliger soit pour payer le permis ou payer le droit d'usage d'un ayant-droit qui ne veut pas l'exploiter directement ou quiconque détient un pouvoir d'attribution tel qu'il est révélé par les travaux de Leimdorfer (1999) ou de Steck (2007).

L'analyse de la place du capital social dans l'accès aux espaces publics doit spécifier l'effet d'une telle ressource. Dans ce sens, cette réflexion doit adopter une approche marginaliste³⁴ basée sur le capital social différentiel des individus. Autrement dit, il faut qu'on précise l'effet différencié du capital social (KS) en le faisant varier de zéro (absence de lien social) vers n (présence de lien social), un

³⁴ L'approche d'analyse marginaliste a été avancée par l'école autrichienne avec les travaux de Carl Menger, l'école de Lausanne avec Léon Walras et l'école de Cambridge avec William Stanley Jevons. Pour ces trois pères fondateurs du raisonnement marginaliste, la valeur repose sur le degré final d'utilité. C'est pourquoi il est important de questionner l'utilité ou la potentialité de chaque élément du stock de capital social de l'acteur. Dans ce sens, il revient à procéder à une analyse différenciée de l'appropriation des espaces publics selon la nature du capital social.

nombre réel positif quelconque. Faut-il bien qu'on s'interroge aussi sur ce qui importe le mieux ; est-ce le volume ou la nature du capital social des individus ?

Cependant, en plus de la place des ressources financières et du capital social dans l'accès aux espaces publics, les travaux de Setšabi renseignent aussi sur la géographie du commerce de rue. Selon ses analyses, les aires d'activités générant nombre de passages de piétons offrent des avantages concurrentiels par rapport au marché dans des espaces fermés. Ces observations concordent bien avec celles de Steck (2007).

... street traders tend to agglomerate in areas of high levels of business opportunity, such as transport terminals, major shopping streets and precincts, points of tourist attractions and office and industrial parks. These locations are attractive because they are a source of potential customers, as they often have the highest pedestrian and vehicular traffic (Setšabi et Leduka 2008 : 222).

Ainsi, il nous manque des études sur les formes d'appropriation et le profil des occupants incluant les ressources dont ils disposent, car on sait que les problèmes ou les risques de conflit découlant de l'occupation informelle des espaces publics varient avec la taille, la durée et le type d'activité. (Bromley 1998a et 2000). Et justement, Setšabi et Leduka (2008) ont bien relaté ce rapport conflictuel entre forme d'occupation et probabilité de persécution lorsqu'ils voient dans la popularité du commerce mobile et semi-mobile une réponse aux évictions de plus en plus nombreuses des vendeurs installés dans les rues.

Tepwongsirirat (2005) a produit l'une des meilleures contributions sur l'occupation de la rue par les activités commerciales informelles. Il s'agit d'une étude sur l'usage et la gestion des espaces publics, qui cherche à comprendre comment l'espace de la rue est négocié à travers les relations entre les vendeurs, les propriétaires et l'État. Sa recherche est basée sur une diversité de sources

d'informations dont :

- des observations directes sur plusieurs sites comprenant un site de référence à Bangkok et plusieurs autres sites à des fins de validation, choisis ailleurs à Bangkok, en Thaïlande ou à l'extérieur du pays ;
- des documents et rapports officiels ;
- des articles de journaux et d'autres sources secondaires ;
- et des entrevues informelles auprès de 188 vendeurs pour saisir leur opinion.

L'un des aspects intéressants dans son approche est son essai photographique basé sur un nombre significatif de matériaux visuels. L'auteur a effectué lui-même plus de 400 prises de vue pour documenter sa problématique de recherche (Tepwongsirirat 2005).

À Bangkok, 70 % des commerces installés dans la rue consistent en la vente de nourriture et de produits alimentaires, 20 % sont dans le domaine du textile ou des produits connexes et 10 % sont des services, rapporte-t-il. La moitié des vendeurs sont des natifs de Bangkok, ce qui les différencie des vendeurs de Maseru, étudiés par Setšabi (2004), qui évoluent plutôt dans un contexte de migration.

Selon Tepwongsirirat (2005) le commerce informel qui occupe les rues est constitué de divers types de vendeurs. Il les regroupe en trois catégories : les vendeurs mobiles qui utilisent des charriots ; les vendeurs semi-mobiles qui étalent leur marchandise sur des tables ou dans le coffre arrière de leur véhicule; et ce qu'il appelle les bazars temporaires.

Notons les différences de typologie dans la forme d'occupation chez les différents auteurs. Bazabas (1997) parle de semi-sédentarité là où Tepwongsirirat (2005) utilise plutôt la notion de semi-mobilité. Les vendeurs

mobiles sont des ambulants chez Bazabas (1997). Contrairement aux autres, Bromley mentionne avec justesse le cas où le vendeur est mobile mais fixé. Les auteurs confondent le vendeur ambulant avec le mobile. C'est un problème important de conceptualisation qui porte à confusion. À l'instar de Steck (2007), nous voyons l'ambulant comme celui qui a un parcours, qui suit un trajet. Il n'a pas de place fixe, contrairement au mobile qui, quant à lui, peut occuper une place fixe ou changer de place au besoin.

Selon Tepwongsirirat (2005), les vendeurs mobiles ont moins de problème à contrôler les espaces publics et à atteindre les clients, mais leur mobilité limite le développement de liens avec les autres vendeurs de la communauté. Ce qui est en contradiction avec les analyses de Setšabi (2004) qui voit la mobilité, rappelons-le, comme une stratégie de fuite des conflits et des persécutions ; et avec celles de Stillerman (2006a) qui inscrit la mobilité parmi les tactiques spatiales face à la répression policière et à la résistance des vendeurs détenteurs de permis. Steck (2007) parle de la régularité du parcours du vendeur ambulant qui doit attirer stratégiquement l'attention des clients qui finissent par connaître sa voix et son horaire. Nous ne pouvons donc pas partager cette lecture de la mobilité des vendeurs ambulants comme s'ils ont choisi délibérément de marcher, de pousser leur charrette alors que d'autres jouissent tranquillement d'une place fixe à l'ombre. Nous soutenons au contraire que la vente ambulante ou mobile résulte d'un manque de contrôle sur un lieu précis où s'installer adéquatement avec les marchandises, surtout dans les centres-villes déjà très achalandés. Sinon, elle est plutôt liée au type de marchandise ou de services vendus par la personne.

Les vendeurs non mobiles sont ceux qui ont plus de conflits avec l'État et les propriétaires, a fait remarquer Tepwongsirirat (2005 : 57). Il admet que certains vendeurs ont de la difficulté à trouver de la place, mais que plusieurs ont

bénéficié de la générosité du propriétaire avoisinant ou de personnes influentes du secteur où ils se sont installés. D'autres ont dû déboursier un peu d'argent soit pour donner à une personne influente ou à la police pour user du trottoir. Là rentrent en jeu plusieurs types de ressources, dont le capital social et le capital financier, dans la détermination de l'accès aux espaces publics comme lieu de vente.

À Bangkok, l'un des faits remarquables, c'est qu'on peut « hériter de l'espace public ». Un parent ou un ami peut céder à qui il veut la place qu'elle a occupée dans la rue, selon Tepwongsirirat (2005 : 136) qui rapporte que :

Many vendors, however, 'inherit' their space from a family member or a friend who is leaving the space to pursue something else.

L'État thaïlandais gère le phénomène d'occupation informelle des rues par la délimitation de zones de ventes désignées et l'émission de permis aux vendeurs. En 2000, on a appliqué une politique d'augmentation des zones de vente désignées en faisant passer le nombre de 267 à 340. Quant au prix du permis, il varie selon le type d'occupation fixe ou mobile. Mais l'auteur n'indique pas si l'on tient compte des différences de position par rapport au flux de circulation des passants, lequel détermine la potentialité commerciale des points de vente selon ses analyses et selon celles de plusieurs autres auteurs (Steck 2007 ; Setšabi 2004). Les travaux effectués sur les villes latino-américaines ainsi que celui de Setšabi (2004) que nous avons présentés, montrent que l'une des causes du non-respect des sites alloués par les autorités publiques est leur ex-centralité par rapport au flux et aux zones d'achalandage. Quoique Tepwongsirirat (2005) reste muet à ce sujet, il apporte cependant sa contribution à la compréhension de la géographie du commerce informel.

Le vendeur mobile de Tepwongsirirat (2005) sillonne son territoire pour

retrouver son client, par contre son vendeur fixe s'établit dans un site achalandé. Le point de vente idéal est souvent celui qui est proche de la maison, des facilités de stockage et du principal distributeur et de la clientèle.³⁵ Et il faut que ce soit un environnement très fréquenté par des passants et d'autres vendeurs, ce qui lui confère un sens de sécurité et un sentiment d'appartenance à un groupe. Les activités commerciales de rue occasionnent ainsi des situations de rente, car en cherchant à se localiser dans ces types de sites portent certains résidents qui disposent d'un espace frontal à le louer aux vendeurs qui ne préfèrent pas s'installer directement sur le trottoir. Comme dans son essai photographique, certains vendeurs préfèrent avoir un espace de travail, ouvert juste au bord du trottoir³⁶ et l'espace public sera plutôt utilisé par les clients. Certains magasins offrent aussi en location des espaces de stockage aux vendeurs de la rue afin de gagner un revenu extra budgétaire, tant qu'ils ne soient pas des concurrents. Alors, on peut accepter que la concentration des activités de rue dans certains secteurs du centre-ville soit apte à générer des externalités positives auxquelles

³⁵ Tel que noté par Tepwongsirirat (2005:92) :

Wealth of location to the vendor comes in several forms. One is from areas containing large number of potential customers, which can be referred to as nodes of people. Common sites for these include popular shopping areas, bus stops and train stations. [...] places that attract certain groups of people based on the activity that occurs there. Examples are markets, schools, movie theaters and the wat. The activities of these places helps the vendors know in advance the type of potential customer and what types of merchandise to sell. In front of school, vendors commonly sell food that is priced especially cheap for children to buy.

³⁶ Les vendeurs fixes utilisent trois types d'espaces selon Tepwongsirirat (2005) :

« The served space is the working area for producing, storing, dishwashing, and other back-of-the-house functions. Most of the time, the served space would be either on the street surface or right next to the frontage of the nearby store, because vendors have to face the pedestrian channel (Tepwongsirirat 2005:105) ».

« The service space for vendors is usually right on the walking channel. [...] customers have to share the space with pedestrian traffic. [...] Storage is usually designed to be in the "back of the house". This could be the space on the street hiding between parked cars, behind the vending cart, or under the display the table (Tepwongsirirat 2005: 105-106) ».

peuvent profiter les riverains.

Enfin, il reste deux autres contributions capitales apportées par Tepwongsirirat (2005) que nous tenons à mentionner : une description du processus d'occupation de la rue et les stratégies des vendeurs pour défendre et maintenir leur place dans la rue. Selon ses recherches, le processus d'occupation se fait en trois étapes de recherche, de test et d'installation. La première étape consiste à la recherche d'un site. Les plus éduqués évaluent le volume de passants et effectuent une étude de marché ; les moins éduqués se sont laissés attirer plutôt par la disponibilité et le confort de l'espace. Ensuite dans une seconde étape, on teste la disponibilité de l'espace en lisant les marques d'occupation, en questionnant les autres vendeurs déjà installés et aux propriétaires de magasin. Puis vient la dernière étape qui consiste au nettoyage du site et à son aménagement.

L'accès au trottoir comme espace de vente passe en fait par la négociation avec le propriétaire adjacent qui a la responsabilité de maintenance. Cette négociation de l'espace, toujours selon les faits rapportés par Tepwongsirirat (2005), n'est pas différente de celle observée à Abidjan. On peut dire qu'à Bangkok, les riverains profitent aussi d'une situation de rente. Ce qui confirme la place du capital financier dans l'occupation des espaces publics. Alors, il paraît injuste de voir ceci uniquement comme l'œuvre du secteur d'activités informelles. Malebranche (2000) et Bromley (2000) l'ont déjà mentionné, et cet extrait de Tepwongsirirat vient de confirmer l'implication des riverains et du secteur formel des affaires dans le détournement des espaces publics.

Many stores rent out their front sidewalks to vendors or let them use for free since they attract customers. Nightclubs on Silom 'rent out' their sidewalks to vendors along with the permission to use their washrooms and access to a power supply. For those who do not want the vendors in front of their establishments, putting

potted plants out is a popular deterrent. Some stores [...] occupy the sidewalks themselves. They extend their own merchandise out onto the sidewalks (Tepwongsirirat 2005:151).

Les vendeurs fixes développent diverses stratégies, selon Tepwongsirirat, pour défendre et garder leur espace de commerce ; sinon ils risquent de voir d'autres individus occuper leur place. Pour asseoir leur pouvoir sur l'espace, ils recourent donc, pour reprendre l'expression de Stillerman (2006b), à des tactiques spatiales et font usage de leur capital social et de versement de rentes illégales régulièrement à la police municipale. Parmi leurs tactiques spatiales, Tepwongsirirat (2005) note le design, l'usage de plantules pour marquer l'espace, l'installation de frontières et la présence des étals, des paniers, des sièges et autres matériels expressément laissés sur le site. Ce sont là des symboles d'appropriation visible de la rue et qui envoient un message clair aux autres prétendants qu'il y a là risque de conflit. Ainsi, à cela, il nous semble d'après certains extraits du travail de Tepwongsirirat (2005) que les vendeurs de rue de Bangkok cherchent une certaine « légitimité informelle » auprès des autorités policières.

Once the client-patron relationship between vendors and the police is established (by vendors giving out 'gifts' and the police receiving them), both sides seek consistency in their roles to maintain the relationship. Vendors use the relationship [with the police] as a social capital to gain security over their space from the authority (Tepwongsirirat 2005:182-183)

Vendors survived by regularly bribing municipal police with \$100 per month as 'rent' for their space (Ibid. 213).

En somme, l'étude de Tepwongsirirat (2005) montre que l'usage de la rue par les activités commerciales est négocié entre les trois groupes d'acteurs : les vendeurs qu'il catégorise comme « *common people* », les autorités policières et gouvernementales et les clients qui sont vus comme des « *privilégiés* ». Il est

clairement démontré que cette négociation est basée sur le capital social et le capital financier servant à verser des rentes et des pots-de-vin aux autorités. Sa recherche montre aussi que les vendeurs du secteur informel ne sont pas les seuls à occuper les trottoirs. Le secteur formel des affaires y participe aussi et a aussi ses pratiques de marquage des trottoirs.

L'auteur rapporte que plus de 50 % des vendeurs de rue sont des natifs de Bangkok. Toutefois, il n'a pas analysé la variable du genre dans ses travaux et n'a pas tenu compte du profil des individus dans leur différence de position spatiale. Les travaux de Low indiquent qu'il s'agit d'un facteur de différenciation dans l'usage des espaces publics (Low, Taplin et Scheld 2005 ; Low 2000). Il est donc important d'effectuer une analyse différenciée selon le genre de l'accès et de la forme d'occupation de l'espace.

2.4 SYNTHÈSE DE L'ÉTAT DES CONNAISSANCES

Le tableau 2.3 présente une synthèse de la revue de littérature. Il rapporte les principaux thèmes ainsi que les contributions pertinentes de chacun des travaux qui seront utiles pour la suite de la recherche. Ce tableau thématique indique que le phénomène d'occupation des espaces publics dans les villes du Sud est surtout étudié à travers les marchés de rue, lesquels sont comptés parmi les principales causes de la mauvaise situation des centres-villes. Leur attention est centrée sur le petit vendeur à qui l'on reproche tous les problèmes de la rue. Mais, certains auteurs signalent aussi la participation d'autres acteurs comme l'État, le secteur formel des affaires ainsi que les habitants du voisinage dans l'occupation informelle des espaces publics (Steck 2007 ; Tepwongsirirat 2005 ; Bromley 2000 ; Malebranche 2000 ; Leimdorfer 1999).

Tableau 2.3 : Synthèse thématique des travaux de recherche

| | Auteurs | Thèmes et contributions pertinentes |
|-----------------|--|--|
| Haïti | Deronceray (dir). 1979 | Femmes migrantes : espace de marché et stratégies de financement du commerce informel. |
| | Blanc. 1998 | Femmes migrantes : types d'activité et sources de financement. |
| | Bazabas. 1997 | Genre et types d'activité • Formes d'appropriation et type d'espace. |
| | Malebranche. 2000 | Restructuration fonctionnelle du centre-ville • Diversité des occupants et multifonctionnalité de la rue. |
| Amérique latine | Roever. 2006 (Amérique du Sud) | Portrait statistique • Activités lucratives et formes d'appropriation • Différences de position • Délocalisation et perte de revenu. |
| | Bromley. 1998a, 1998b et 2000 (Quito, Équateur) | Typologie d'occupation de la rue selon trois paramètres : mobilité, temporalité et localisation • Conflits et types d'occupation, de marchandise et d'étalage • Diversité des occupants et segmentation spatiale du centre-ville • Conflits entre anciens vs nouveaux vendeurs, avec permis vs illégaux. |
| | Cross. 1998 et 2000 (Mexico) | Conflits entre groupes de vendeurs et l'État • Les vendeurs de rue comme acteur politique : capacité mobilisatrice et ressources organisationnelles. |
| | Stillerman. 2006a et 2006b (Santiago, Chili) | Rejet de la thèse du déclin des espaces publics en Amérique latine • Conflits entre occupants avec permis et illégaux • Capacité à payer, place des ressources financières et acquisition de permis • L'espace de marché comme producteur de relations sociales • Tactiques spatiales. |
| | Donovan. 2002 et 2008 (Bogotá) | Clientélisme et Contacts • Impact de la délocalisation sur les conditions de travail et sur le revenu des vendeurs. |
| | Middleton. 2003 (Quito, Équateur) | Conflits de perception et classe sociale : vendeurs vs urbanistes et élites locales. |
| | Cabral Gomes et Reginensi. 2007 (Rio) | Relations sociales mobilisées par les vendeurs ambulants afin d'accéder à des ressources. |
| Afrique et Asie | Leimdorfer. 1999 | Capital financier, position rentière et clientélisme. (Abidjan) |
| | Steck. 2007 (Abidjan). | Flux de circulation et localisation • Clientélisme • La rue : ressource entrepreneuriale, source de rente et de recettes fiscales. |
| | Setšabi. 2004 et Setšabi et Leduka. 2008. (Maseru) | Flux de circulation et localisation • La rue : moyen de subsistance • Impact de la délocalisation • Genre • Capital social et occupation informelle. |
| | Tepwongsirirat. 2005 (Bangkok). | Point de vente idéal • Processus d'occupation informelle • Stratégies de maintien sur le site : capital social, capital financier et pourboires. |

2.4.1 La place des ressources

À l'examen de la littérature, on constate peu d'écrits sur la place des ressources financières et relationnelles dans l'accès et le maintien du vendeur de rue dans son espace de vente.

Certains de ces travaux ont tenté de décrire les processus d'accès du commerce de rue aux espaces. Deux parcours sont identifiés à travers la littérature : une procédure légale d'acquisition d'un permis et d'une place dans une zone désignée par les autorités (Setšabi 2004) et une démarche informelle. La littérature existante révèle que les deux voies requièrent du capital social et du capital financier. Le travail de Setšabi et Leduka (2008) sur la ville de Maseru est le seul à avoir relevé des différences de genre significatives. C'est surtout les études dans les villes africaines et asiatiques qui prêtent attention au rôle des ressources dans l'accès aux espaces publics et le maintien dans l'espace de vente (Steck 2007 ; Tepwongsirirat 2005).

Les travaux portant sur le phénomène dans les villes d'Amérique latine sont ceux qui mettent surtout l'accent sur la gestion des conflits d'intérêt et de perception parmi les acteurs. Dans la majorité des cas, les auteurs s'intéressaient principalement à trois aspects :

- aux conflits d'intérêt et de perception entre les vendeurs de rue, les autorités publiques et le secteur des affaires (Cross 2000 et 1998 ; Bromley 2000, 1998a et 1998b ; Donovan 2008 et 2002) ;
- aux conflits d'usage entre les vendeurs les plus anciens, qui habituellement détiennent un permis et les nouveaux, considérés le plus souvent comme 'illégaux' (Stillerman 2006a ; Bromley 2000) ;
- et enfin, aux conflits de perception entre classes sociales, dont les planificateurs/urbanistes et les élites locales contre les vendeurs (Middleton 2003).

Nous pouvons dire que ces travaux ont bien éclairé la place des ressources financières et relationnelles dans la gestion de ces trois types de conflits.

2.4.2 La géographie du commerce de rue

Plusieurs de ces travaux ont tenté de cerner les facteurs de localisation du commerce de rue afin de prévoir les sites les plus à risque en matière de développement informel de marché de rue. Les travaux de Cabral Gomes et Reginensi (2007), Steck (2007) et de Setšabi (2004) ont avancé la notion de flux de circulation et de zone à fort achalandage alors que ceux de Tepwongsirirat (2005) parlent de point de vente idéal. Mais les travaux publiés à ce jour n'introduisent pas certains paramètres importants pour saisir les différences de position parmi les occupants.

2.4.3 Les pratiques de gestion de l'espace

L'un des points communs reflétés dans la littérature c'est que les travaux révèlent tous l'échec des pratiques utilisées par les autorités pour gérer le phénomène. Nous y avons identifié trois approches d'intervention publique en matière de gestion de l'occupation informelle des espaces publics par le commerce de rue : répressive, aménagiste et libertaire ou opportuniste.

a) Une approche répressive

D'abord, la police est utilisée comme moyen de coercition et de répression à l'encontre des activités commerciales informelles qui détournent les rues et les places publiques de leur fonction initiale. On peut citer, par exemple, la destruction des étals des commerçants de rue à Bangkok en août 2004³⁷, la chasse de plus de 15 000 vendeurs ambulants par la Ville de Mexico³⁸ et, entre

³⁷ Voir Tepwongsirirat Pairsan. 2005. *The vendor and the street: The use and management of public spaces in Bangkok*, Université de Philadelphie: Thèse de doctorat, 292p. + xiv.

³⁸ Voir Morissette Nathaëlle. « Mexico chasse les vendeurs ambulants de son centre historique », *Cyberpresse.ca* du 15 novembre 2007.

autres, les violences populaires de la mi-novembre 2007 qui ont secoué la ville de Dakar et forcé le gouvernement sénégalais de surseoir ses opérations de déguerpissement menées par la police et la gendarmerie³⁹. Selon Bromley (2000), on peut dire que ces pratiques agressives s'apparentent à la théorie de la vitre cassée qui y voit une perte de contrôle de l'espace par les gouvernants et aux approches de développement touristique du marketing urbain. Toutes deux ont des perceptions négatives des activités commerciales ou encombrantes qui prennent place dans les rues et les places publiques.

In many cities and countries police and municipal inspectors have threatened, chased, arrested and occasionally beaten street vendors, and their goods have often been confiscated. Aggressive policing is particularly notable just before major public and tourist events, on the assumption that orderly streets improve the image of the city to visitors (Bromley 2000: 12).

Plusieurs travaux rapportent l'inefficacité de ces politiques de réponse policière et judiciaire appliquées dans plusieurs villes. Pendant la décennie 1960, la ville de Mexico a investi dans un programme répressif afin de bannir les commerçants dans les rues du centre-ville historique, mais aujourd'hui encore ce phénomène y est encore plus fort, a fait remarquer Cross (1998). Ces travaux (2000 ; 1998) ont montré la capacité mobilisatrice des occupants des espaces publics à pénétrer dans le jeu politique et à influencer l'action publique. Le sursoit adopté par la ville de Dakar suite à la mobilisation populaire et aux réactions violentes des commerçants de rue est une preuve de la potentialité de résistance de ces derniers et de l'inefficacité des approches de gestion répressives.

³⁹ Voir ce document audiovisuel : « Violents affrontements à Dakar entre des vendeurs ambulants et la police », *Le Monde.fr* du 23 novembre 2007. Voir aussi cette dépêche « Sénégal : des vendeurs ambulants en colère protestent violemment à Dakar », *Le Monde.fr* du 21 novembre 2007.

b) Une approche aménagiste

La deuxième approche, que nous appelons aménagiste, s'accompagne souvent de la première. On peut l'inscrire dans la mouvance de modernité voulant que les rues et les boulevards de la ville soient libres, attrayants et bien ordonnés. Plusieurs villes, que ce soit en Asie, en Afrique ou en Amérique, contraignent les occupants informels des espaces publics à s'installer dans de nouveaux marchés publics aménagés sur des sites souvent sans attraits. À Abidjan, les autorités locales ont aménagé de nouveaux sites pour les marchands chassés des rues (Leimdorfer 1999). C'était aussi le cas à Maseru au Lesotho (Setšabi 2004), à Mexico city (Cross 1998). Roever (2006) et Donovan (2002) rapportent que le FVP⁴⁰ a investi un total de 16,5 \$ millions pendant la période 1998-2000. Dans la ville de San José à Costa Rica, et de Quito en Équateur, les autorités ont investi dans des projets de réaménagement des espaces publics qui par leur forme visent l'évincement du commerce de rue et l'attraction de touristes (Stillerman 2006 ; Low 2000 ; Bromley 1998).

Cependant, toujours selon ces travaux, ces stratégies n'ont pas donné les résultats escomptés, car les marchés de rue demeurent et sont de plus en plus dynamiques. La construction de nouveaux marchés s'est révélée inefficace pour plusieurs motifs, selon les résultats obtenus par Setšabi (2004). D'abord, à cause du manque de compréhension des facteurs économiques qui influencent la localisation des points de vente. Ensuite, vient l'absence de participation des occupants dans la conception et la construction de ces marchés. Donovan (2002) ajoute, enfin, le manque de moyens financiers des autorités municipales comme l'un des facteurs explicatifs de l'échec de cette approche.

En parcourant la littérature, nous trouvons que les vendeurs de rue ne refusent

⁴⁰ *Fondo de Ventas Populares* est un organisme municipal chargé de la régulation du commerce de rue dans la ville de Bogota.

pas de s'installer dans les nouveaux sites uniquement pour des motifs commerciaux ou d'accommodation. La question nous paraît beaucoup plus profonde et nous regrettons que Setšabi (2004) n'ait pas expliqué dans son analyse cet argument avancé par les vendeurs :

The vendors were concerned as to whether the two proposed markets would accommodate all those affected by the evictions (Setšabi 2004:16).

Ainsi, les occupants sont conscients de leur poids numérique et de l'incapacité de l'État à réinstaller chacun d'eux à l'intérieur. Comme indiqué dans les travaux de Cross (1998) sur la ville de Mexico, les marchands de rue font preuve d'une forte capacité de coopération pour défendre leurs intérêts face aux acteurs publics. Autrement, il est clair que les marchands n'accepteront pas de rester à l'intérieur des marchés pendant que d'autres profiteront des avantages de la rue, sachant que leur délocalisation conduit à une réduction de revenu et à une réappropriation des espaces libérés par d'autres individus qui voulaient aussi profiter des potentialités commerciales (Bromley 2000). De plus, ils savent bien que cette logique d'éviction vise la formalisation de leur activité et la récupération du centre-ville pour le secteur formel des affaires.

Certains des commerçants de rue à Maseru ont versé les frais exigés pour accéder à une place à l'intérieur des marchés juste pour bénéficier du permis et éviter ainsi certaines persécutions (Setšabi 2004) ; toutefois, ils continuent de vendre dans la rue. À Abidjan, Leimdorfer (1999) rapporte que la mairie distribue gratuitement les places, mais il existe une pratique de sous-location de la part des riverains et des commerçants non occupants. Cela dit, le commerce de rue représente pour plusieurs une source de rente non négligeable.

Somme toute, il est difficile d'éradiquer le phénomène par cette approche aménagiste ne prenant pas en compte les préoccupations des citoyens, leur

besoin de visibilité et d'achalandage.

c) Une approche libertaire ou opportuniste

Enfin, la troisième approche de gestion voit les espaces publics comme une ressource. Elle correspond à une vision libertaire ou opportuniste, voire même démagogique selon Bromley (2000). Ainsi faut-il bien que l'on nuance le discours qui accompagne la prise de position des acteurs politiques par rapport aux activités informelles qui encombrant les rues. L'une des premières pratiques associées à cette approche de gouvernance des activités informelles dans les espaces publics est la livraison d'un permis aux vendeurs (Roever 2006). Les pratiques de soudoiements, de clientélisme et diverses autres négociations non transparentes, que ce soit en Asie (Tepwongsirirat 2005), en Afrique (Leimdorfer 1999) ou en Amérique latine (Donovan 2002 ; Cross 1998), qui accompagnent l'obtention d'un permis ou l'accès à la rue comme espace de vente montrent que les espaces publics deviennent une ressource et une opportunité pour plusieurs catégories d'acteurs.

Certains politiciens en profitent aussi, car obtenir l'appui de la rue, dans un système démocratique basé sur le principe « un électeur, une voix », constitue un apport considérable pour gagner et garantir la stabilité le pouvoir. Ainsi à Caracas, la politique envers les activités informelles dans les rues est relativement tolérante depuis l'arrivée du gouvernement de Chavéz (Roever 2006). En somme, il n'y a pas jusqu'à date de véritables politiques de régulation des activités informelles dans les rues et que l'on puisse promouvoir. Les différences sont énormes entre les pratiques adoptées, les objectifs des décideurs et les opportunités d'action des agents (Bromley 2000).

2.5 QUESTIONS DE RECHERCHE

L'état de la littérature sur les pratiques d'occupation des espaces publics dans les villes du Sud montre qu'il s'agit d'un secteur de recherche en développement. Un simple coup d'œil à la seconde colonne du tableau 2.3 révèle que la réflexion sur la question de l'appropriation des espaces publics ne remonte qu'à la toute fin du 20^e siècle. Auparavant, il était surtout question d'activités informelles, étudiées surtout par des économistes cherchant à évaluer leurs impacts sur l'économie nationale et sur les conditions socioéconomiques des ménages qui y sont impliqués. Nous évitons de présenter ces types d'études dans la ville pour nous centrer plutôt sur l'étude des enjeux urbains liés à l'occupation des espaces publics.

Toutefois, il existe un problème de conceptualisation susceptible d'entraver les tentatives de comparaison des résultats. Par exemple, il ressort de notre revue de littérature que les auteurs n'utilisent pas toujours la même typologie pour catégoriser les occupants des espaces publics, ni la même définition de la notion de marché de rue. Ils parlent de forme d'appropriation, de type d'occupation ou de type de vendeur pour décrire la même chose. Tout cela prête à confusion et mérite un éclairage particulier.

Les études disponibles sont fréquemment trop descriptives et tournent trop souvent autour d'un État considéré comme l'acteur principal de la scène. Elles ne prennent pas en compte les évolutions qui sont survenues avec la transition vers la postmodernité ni la métamorphose de l'État, lesquelles ont rendu le phénomène plus complexe. De nos jours, l'État des pays du Sud tend à devenir moins interventionniste et moins autoritaire. Les citoyens peuvent réclamer leur droit à la participation dans la prise de décision publique incluant la planification et la production des espaces publics. À l'époque moderne, ces

derniers étaient au contraire conçus à travers un processus exclusif. Le postmodernisme promeut une vision pluraliste face à la diversité et à l'hétérogénéité des résidents qui accompagnent l'explosion de la grande ville métropole contrairement aux petites villes régionales moins diversifiées. Ce qui fait de l'espace urbain, un territoire négocié où tout est remis en cause à travers un processus de délégitimation (Grenz 1996) et de déconstruction des hiérarchies selon la philosophie de Derrida. Le migrant des régions rurales, autrefois maintenu dans le « pays en dehors », vient contester le territoire urbain au même titre que le citoyen.

Cependant, il faut le dire aussi, nos analyses des pratiques de gestion et des politiques des espaces publics dans les villes du Sud laissent entrevoir une difficulté de parler dans un certain sens de postmodernisme dans ces sociétés qui ont toujours été marquées par l'incrédulité des citoyens face aux normes et aux principes unilatéralement établis. Comme expliqué dans notre revue de la littérature, les citoyens ont toujours développé des stratégies de résistance et de mobilisation face à un État qui aujourd'hui, selon la presse écrite, faiblit devant les pressions populaires de plus en plus violentes.

Il faudra donc revisiter le phénomène d'occupation des espaces publics, tel qu'il se pratique actuellement dans les centres villes des pays du Sud, à travers tout un ensemble de catégories d'analyse permettant de saisir la place du genre, de la nature et du statut de l'occupant et aussi de ses ressources. L'analyse doit intégrer non uniquement les ressources financières et relationnelles, mais tous les types de ressources pouvant influencer l'action de l'individu (Giddens 1987 ; Bourdieu 1980). De plus, il est nécessaire de remédier au problème de conceptualisation des espaces de vente, par une meilleure catégorisation des acteurs en jeu, dont les différents types d'occupants et les modèles d'appropriation. Cela aura permis de découvrir des dimensions sociales encore

plus pertinentes que les conflits entre la sphère publique et les vendeurs de rue.

2.5.1 Question principale

Eu égard au portrait descriptif présenté, à la mise en contexte et aux résultats des travaux antérieurs, nous posons l'hypothèse que les espaces publics dans les villes du Sud ne sont pas de simples voies de circulation utilisées pour les déplacements dans la ville. Ils ne peuvent pas être non plus réduits à des lieux où prennent place des pratiques sociales, dont les activités de loisirs et de socialisation entre les citoyens. Ils seraient une ressource entrepreneuriale (Steck 2007), un moyen d'accumuler du capital ou de survie (Setšabi 2004 ; Setšabi et Leduka 2008) dans la ville. La lutte pour les espaces publics ne s'articulerait pas uniquement autour du pouvoir étatique. D'après notre lecture, elle semblerait surtout jouer entre les individus qui cherchent à l'appropriation. Comme l'a indiqué Monnet (1997), les commerçants installés dans les zones commerciales doivent composer aussi avec le secteur formel des affaires, particulièrement les magasins à rayons.

Dans cette perspective, il y aurait des risques d'exclusion et de différenciation significative dans l'accès aux espaces publics. Autrement dit, nous soutenons que les espaces publics font l'objet d'une appropriation différenciée selon divers paramètres, lesquels restent à identifier.

En somme, cela mène à s'interroger sur les perceptions et les pratiques des espaces publics au centre-ville de Port-au-Prince, en se demandant principalement : quelle est la place des différents types de ressources et du profil des citoyens dans le choix du lieu qu'ils occupent et selon quel modèle d'appropriation ?

2.5.2 Questions spécifiques

Plus spécifiquement, la thèse propose de répondre aux questions suivantes :

- a) Comment perçoit-on les espaces publics du centre-ville de Port-au-Prince ?
- b) Qui sont ceux qui s'approprient des espaces publics du centre-ville ?
- c) Quels sont les facteurs déterminants du modèle d'appropriation et du lieu approprié ?
- d) Et quel est le rôle de chacun des types de ressources dans l'accès différentiel aux espaces publics ?

Pour répondre à ces questions, il convient d'abord de préciser l'usage des concepts clés évoqués dans les questions de recherche et comment ils seront opérationnalisés sur le terrain. C'est l'objet du chapitre suivant où nous exposons aussi l'approche méthodologique qui a guidé cette recherche dans deux secteurs centraux dans la ville de Port-au-Prince.

CHAPITRE 3

FONDEMENTS CONCEPTUEL ET MÉTHODOLOGIQUE

Ce chapitre est subdivisé en deux sections. D'abord, sera exposée la définition et la démarche d'opérationnalisation des concepts essentiels à la recherche. Puis viendra en deuxième lieu une présentation détaillée des stratégies utilisées pour la collecte, le traitement et l'analyse des matériaux de recherche.

3.1 CONCEPTS, MESURES ET HYPOTHÈSES

3.1.1 Les espaces publics comme structure sociale

Suite à la revue de la littérature sur les espaces publics dans les villes du Sud, nous remarquons que les auteurs étudiés partagent une conception commune de la notion d'espaces publics. Elle est utilisée en référence aux espaces du domaine public ou privé qui sont généralement ouverts, d'une manière ou d'une autre mis au service des citoyens. Dans le cas de notre recherche sur la ville de Port-au-Prince, le concept renvoie alors aux espaces extérieurs de la ville qui sont à l'usage du public. Cette définition englobe les différentes composantes spatiales de la rue et d'autres espaces ouverts traditionnellement au service du public. Cependant on n'y n'inclut pas les espaces intérieurs qui sont ouverts au public car habituellement ces espaces sont constamment surveillés et leur accès est contrôlé. Dans les conditions normales, on y accède selon les conditions préétablies par le gérant (Kayden 2000). Bref, lorsque nous parlons d'espaces publics il s'agit d'un espace ouvert et supposé accessible par tout membre du public.

Par ailleurs, d'un point de vue sociologique, on peut concevoir les espaces publics comme un champ social au sens de Bourdieu (1979a ; 1993), qui le définit en tant qu'une structure sociale formée de divers acteurs en relation et en interaction. Giddens (1987) voit une structure comme étant une ressource matérielle conditionnant l'action des acteurs et aussi un ensemble de règles et de relations sociales entre plusieurs acteurs. L'objectif de chacun au sein de la structure est d'y maintenir ou d'améliorer sa position (Bourdieu et Wacquant 1992). Si la principale préoccupation de certains est leur position sociale, pour d'autres, c'est leur position spatiale qui prévaut. Tel est le cas des occupants des espaces publics auxquels s'intéresse notre recherche. Définis comme un ensemble de positions spatiales pratiquées par des citoyens aux positions sociales diverses, les espaces publics ne peuvent pas être vacants. Ils sont physiquement ou symboliquement chargés.

Bourdieu (1979a) associe les différences de position au sein de la structure sociale aux inégalités de capitaux entre les individus. La théorie des ressources de Lin (2001) indique aussi que ce sont les acteurs les mieux dotés en ressources qui occuperont les meilleures positions à l'intérieur du champ. Les tenants de l'École de Chicago et, plus particulièrement Mackenzie (1967), diraient que les occupants les mieux favorisés s'établissent dans de meilleures positions spatiales dans les espaces publics que les personnes moins pourvues en ressources, lesquelles occupent des lieux moins attractifs pour leurs activités.

En tant que cadre géo-spatial caractérisé par la rencontre d'une diversité d'acteurs, on ne peut pas s'approprier un point du champ des espaces publics sans avoir à composer avec l'un ou l'autre des autres acteurs. Il faut mentionner aussi que cette thèse à elle seule ne peut épuiser toutes les catégories d'acteurs en jeu. Son intérêt, comme mentionné dans le chapitre précédent, est de saisir la diversité des occupants et de comprendre les facteurs de différenciation dans l'appropriation du champ. Cela veut dire que nous soutenons qu'il y a des

disparités d'appropriation parmi les occupants lesquelles seront plus loin exprimées en termes d'accès et de position.

3.1.2 L'accessibilité, la position et le modèle d'appropriation

Plusieurs niveaux d'appropriation des espaces de la ville sont pratiqués par les acteurs publics et privés, individuels et institutionnels. L'appropriation peut être symbolique ou pratique. Elle est symbolique lorsque l'individu reconnaît l'espace comme sien, en a des souvenirs d'ordre individuel ou collectif, ou tout simplement parce que cet espace a des aspects qui lui sont connus et familiers (Blanc 1985). Ce niveau d'appropriation paraît fragile avec la recomposition sociodémographique mouvementée des villes d'immigration où les anciens résidents tendent à ne plus projeter leur personnalité ou à s'y reconnaître de moins en moins à cause de la transfiguration du public avec l'arrivée de nouvelles catégories de résidents. Ce premier niveau d'appropriation n'est pas à voir de façon disparate de la pratique de l'espace. Les deux font partie d'une gradation de l'interaction avec l'espace. En d'autres termes, plus l'espace est accessible et pratiqué, plus élevé sera son niveau d'appropriation. Et réciproquement, lorsqu'on s'approprié un espace, il devient plus accessible. Dans ce sens, il est utile de reprendre ici la grille proposée par Blanc (1985:16) pour analyser le degré d'appropriation d'un espace. D'une manière synthétique, nous la représentons au tableau 3.1

Dans ce sens, tout le monde est en quelque sorte libre de se prévaloir d'un degré d'appropriation symbolique à un espace, car cela va de soi sachant que le sentiment d'appartenance ou l'impression de contrôle sur le lieu relèvent du jugement personnel de l'individu. Cependant s'approprier par l'usage les espaces publics de la ville ou participer aux prises de décision concernant leurs usages ou leur avenir, suppose chez l'individu certaine capacité d'enfreindre des marqueurs visibles ou de franchir des barrières invisibles. En tant que cadre spatial ou structure sociale, les espaces publics sont loin d'être des espaces

libres⁴¹ et de liberté⁴². Alors, le processus d'accès correspondra à la stratégie que se donne l'acteur pour s'approprier un lieu à l'intérieur du champ.

Tableau 3.1 : Niveaux d'appropriation de l'espace selon Blanc (1985)

| Échelle | Appropriation |
|---|---------------------------|
| Capacité d'identification personnelle avec le lieu | Symbolique |
| Impression de contrôle exercé sur l'espace | Symbolique |
| Liberté d'organiser l'espace à sa guise | Pratique |
| Possibilité de modifier ou d'ajuster l'espace | Pratique |
| Opportunité de développer des interactions sociales | Pratique |
| Opportunité de participer aux prises de décisions concernant l'espace et le cadre urbain en général | Symbolique (Politique) |

Dans cette perspective, l'appropriation peut être formelle ou informelle dans la mesure où les pratiques spatiales correspondent ou pas aux normes établies et aux attentes des uns et des autres. Alors, l'appropriation matérielle et privative des espaces publics est évidemment l'une des formes les plus spectaculaires de l'informalité car, elle consiste en une occupation durable et exclusive d'une portion d'espace qui normalement devrait être partagée. Le citoyen considère la portion d'espace public comme sien et l'utilise désormais exclusivement au détriment des autres.

Comme nous avons vu dans le chapitre précédent, le versement de frais à la municipalité (Steck 2007) ou la possession de permis n'est pas une formalisation de leur pratique spatiale et ne fait pas non plus des travailleurs de la rue des agents du secteur formel. Plusieurs auteurs dont Cross (2000), Bromley (2000) et Stillerman (2006b) ont démontré le caractère informel du processus de livraison de permis à des occupants de la rue.

S'approprier un espace n'est pas un acte élémentaire. Il est le résultat d'un

⁴¹ En termes d'accessibilité.

⁴² En termes d'usages et de comportements. La société norme tacitement les pratiques et les conduites socialement acceptables en dissociant les espaces intimes des espaces publics. Mais, faut-il bien noter que l'appropriation des espaces publics peut prendre la forme de l'instauration de lieux intimes en plein espaces publics.

ensemble d'actions réalisées progressivement suite à une intention ou une volonté d'emprise. Ces aspects du phénomène sont difficiles à saisir de l'extérieur et, en conséquence, les acteurs impliqués dans le processus sont les mieux placés pour décrire les tactiques, les ressources mobilisées et les difficultés réelles et potentielles d'un acte d'appropriation.

Décrire le processus revient alors à répondre à certaines questions, à savoir : d'où vient l'idée de s'approprier un tel espace ? Par qui et quand a-t-elle été mise en œuvre ? Bref, c'est comme inviter l'acteur à raconter l'histoire de l'appropriation, à expliquer les étapes effectivement parcourues de la conception de l'idée jusqu'au stade actuel d'occupation. Étudier ce phénomène, c'est aussi rentrer dans un terrain peu connu. Notre démarche sera guidée par les éléments de l'encadré 3.1 présentant une grille développée afin de capter le processus d'appropriation de l'espace occupé. Elle tente de cerner le capital social et les ressources mobilisées par l'acteur dans le déroulement de son acte spatial.

La position spatiale de l'occupant est définie par les diverses caractéristiques du site et du point occupé par l'acteur. Les sites appropriés sont bien hétérogènes en matière de qualité, d'avantages ou d'inconvénients. Sans ignorer la qualité physico environnementale, les différents points d'un site donné ne bénéficient pas du même niveau d'achalandage, de visibilité ou de localisation par rapport aux flux de passants. Certains s'installent dans des endroits très risqués alors que d'autres se reposent tranquillement sous leur tente. En plus, certains occupent des portions relativement restreintes. Au centre-ville de Port-au-Prince, l'insalubrité est un problème majeur et varie d'une zone à l'autre. À partir de nos visites sur le terrain, nous utilisons trois indices pour jauger la qualité environnementale des espaces appropriés par les occupants, dont les eaux usées, les déchets et la qualité de l'air (Encadré 3.2).

Encadré 3.1 : Grille d'analyse du processus d'accès aux espaces publics

- (1) Les antécédents de l'occupant en rapport à l'espace avant son appropriation ;
- (2) La conception de l'idée d'appropriation ;
- (3) L'établissement de liens avec d'autres acteurs :
 - a. Nature des acteurs : entreprises, autres occupants, résidents ;
 - b. Types de lien entretenu ;
 - c. Personnes contactées ;
 - d. Négociation de l'appropriation de l'espace.
- (4) Les gestes posés lors du processus d'appropriation :
 - a. Description de l'acteur
 - b. Description des gestes posés ;
 - c. Profil et lien avec les éventuels assistants
 - d. Occupation spontanée ou progressive
 - e. Moment de réalisation de l'acte : jour ou soir, fin de semaine, date.
 - f. Ressources matérielles ou financières mobilisées.
- (5) Les difficultés rencontrées :
 - a. Description des difficultés : d'où viennent-elles ? Pourquoi ? Quand ?
 - b. Appuis reçus lors des difficultés : de qui ? En quoi consistent-ils ?

Encadré 3.2 : Grille d'analyse de la position spatiale

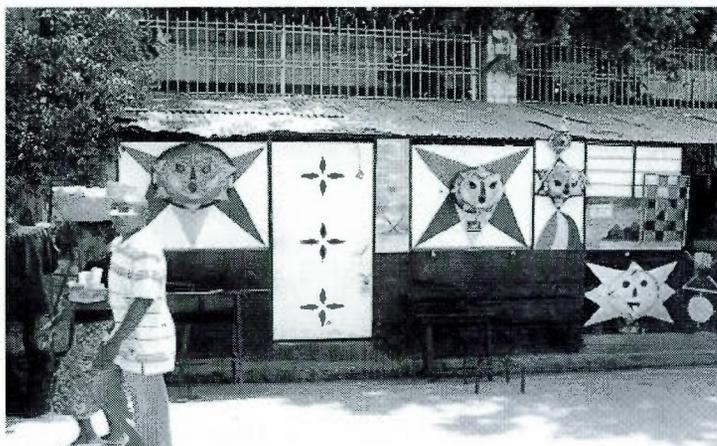
La position spatiale se définit par :

- (1) Le site qui précise le positionnement de l'occupant à l'échelle de la ville
 - a. Qualité environnementale
 - Le drainage : la présence de boue ou d'eaux usées au sol
 - Les déchets : la présence et le volume de déchets au sol
 - La qualité de l'air : la présence de poussière, fumée ou odeur nauséabonde.
 - b. Niveau d'achalandage
 - Flux de passants : volume et diversité des flux
 - Générateurs de flux : école, ligne de transport, gare, etc....
- (2) Le lieu qui précise son positionnement sur le site
 - a. Type d'espace : public, privé, pseudo public
 - b. Nature de l'espace : chaussée, trottoir, galerie, servitudes, etc....
 - c. Propriété adjacente : commerce, résidence, institution, mixte, etc....
 - d. Niveau de visibilité.

Nous retenons les mêmes formes d'appropriation observées par Bazabas (1997) avec peu de modifications. Les quatre formes connues peuvent être décrites comme suit :

- Ambulante : l'acteur se promène dans l'espace en se déplaçant d'un lieu à l'autre. Il peut faire du va-et-vient dans un espace restreint en prenant la figure d'une girouette⁴³ ou parcourir de longue distance en empruntant la figure de l'itinérant. Habituellement, il y a un point de repère servant de lieu de repos ou de rassemblement.
- Mobile : l'acteur s'installe dans un lieu fixe ou déplace ses activités entre plusieurs points connus. Au besoin, il est capable de s'accommoder immédiatement à l'arrivée d'un autre usager, par exemple d'un véhicule. Habituellement, il dispose d'une quantité d'objets qu'il peut bouger lui-même instantanément. Les installations de l'occupant consistent en des étalages légers et transportables et il lui est, en effet, facile de transiter vers le modèle ambulante.
- Semi-sédentaire : l'occupant occupe un lieu fixe, et est incapable de s'accommoder à l'arrivée d'un autre usager des espaces publics à cause de son stock de marchandise ou de ses installations. Ses étalages sont installés le matin et défaits à la fin de la journée. Le citoyen occupe l'espace que pendant ses heures de fonctionnement.
- Sédentaire : l'occupant occupe le lieu en permanence avec des objets et ses installations, la plupart du temps, prennent la forme d'abri, de kiosque ou d'autres structures fixées au sol. Dans ce sens, l'appropriation sédentaire prend la forme d'une installation qui s'inscrit dans le long terme et la portion occupée affiche l'air d'un véritable espace domestiqué dans l'espace public (Photo 3.1).

⁴³ Un objet tournant en place, autour d'un point fixe.



◀ **Photo 3.1**
L'appropriation par
l'usage aux deux
extrêmes : l'ambulant
et le sédentaire

Rue de la Réunion, mars 2007.

En somme, pour chaque occupant i donné, on peut construire une matrice ligne (m_i) de quatre paramètres informant sur son appropriation des espaces publics : le processus d'accès (PA), la taille du lieu approprié exprimée en m^2 (S), sa position (PO) et la forme d'appropriation (FA). Ce qui peut s'écrire :

$$m_i = (PA_i, S_i, PO_i, FA_i) \quad (1.1)$$

Pour un groupe de n occupants donnés, on obtiendra une matrice (M) de dimension $n \times 4$:

$$M = \begin{pmatrix} PA_1 & S_1 & PO_1 & FA_1 \\ PA_2 & S_2 & PO_2 & FA_2 \\ \dots & \dots & \dots & \dots \\ PA_n & S_n & PO_n & FA_n \end{pmatrix} \quad (1.2)$$

Établie pour n occupants, on pourra facilement décomposer cette matrice en quatre matrices colonnes de dimension $n \times 1$ dont PA_i, S_i, PO_i, FA_i pour tout i allant de 1 à n .

Et pour proposer un modèle d'appropriation des espaces publics, il faut

identifier les déterminants de chacune des matrices colonnes. Autrement dit, si l'on considère deux matrices ligne m_1 et m_2 , il faut expliquer en quoi et pourquoi elles sont égales ($m_1 = m_2$) ou différentes ($m_1 \neq m_2$).

Sachant que chaque occupant est une personne humaine, alors on suppose que le modèle d'appropriation pour un groupe d'individus donné dépendra de leur profil (P), de leur perception des espaces publics (Φ) et de leurs ressources (Ω) incluant leurs pratiques spatiales antérieures et leurs relations avec les autres acteurs du champ. La matrice M de l'équation (1.2) s'écrira alors :

$$M = f(P, \Phi, \Omega) \quad (1.3)$$

Dans les sections suivantes, nous allons alors préciser successivement une grille d'analyse permettant de saisir le profil, les perceptions et les ressources de chacun des occupants des espaces publics.

3.1.3 Le profil de l'occupant

Les acteurs spatiaux ne sont pas des individus inconscients de leurs pratiques spatiales et des différences entre eux comme personne humaine ayant un portrait distinct. Pour étudier la place du profil des occupants dans l'appropriation des espaces publics, un ensemble de paramètres est à diagnostiquer. Le genre, l'âge, la migration et l'éducation sont quatre éléments intégrés dans la grille d'analyse à cause de leur importance et des faiblesses observées dans la littérature. Dans ses travaux, Low accorde une place privilégiée à ces catégories qu'elle a utilisées pour étudier les usagers des espaces publics (Low, Taplin et Scheld 2005 ; Low 2000).

Rester insensible dans nos analyses au « rapport de force matériel et symbolique entre les sexes » serait une acceptation mécanique de la « logique de la domination exercée au nom d'un principe connu et reconnu » (Bourdieu 1998). C'est donc très important de capter l'expression spatiale de ces différences. La domination masculine s'impose-t-elle aussi dans ce domaine ? Comment se

manifeste-t-elle dans l'appropriation des espaces publics ? La catégorisation des usagers selon la génération (l'âge) ou le genre a permis à Low (2000) de déceler qu'il s'agit de deux facteurs de différenciation des espaces publics. Cette approche d'analyse différenciée selon le genre et la génération fait donc partie de l'arsenal méthodologique de notre recherche. La grille 3.3 propose quelques thèmes clés permettant de dresser le profil de l'occupant. Certains de ces éléments sont observables alors que d'autres sont à aborder par l'entremise d'entretiens.

Encadré 3.3 : Grille d'analyse du profil de l'occupant

- (1) Les caractéristiques sociodémographiques :
 - a. Sexe
 - b. Tranche d'âge
 - c. Lieu de naissance : urbain ou rural, migrant ou natif de la ville.
 - d. Niveau d'études : aucun, primaire, secondaire, universitaire.
- (2) Le quartier de résidence : riverains, ailleurs au centre-ville, quartier populaire, quartier de classes moyennes.
- (3) Le rapport à l'espace urbain :
 - a. Trajectoire résidentielle : différents quartiers de résidence dans la ville avec les périodes de résidence.
 - b. Pratiques antérieures de la ville : lieux d'études, lieux de travail
 - c. Relations antérieures avec le quartier, la rue et le tronçon où se trouve le lieu approprié.

La migration vers la ville est un phénomène majeur dans les pays du Sud. En Haïti, l'exode vers la région métropolitaine de Port-au-Prince provient doublement du milieu rural et de la ville provinciale, de sorte que ses résidents peuvent être catégorisés en trois grands groupes : les natifs qui y grandissent et, en effet, ont une connaissance des pratiques urbaines ; les migrants provenant des villes de province et les ruraux qui fuient la campagne vers la grande ville. C'est très important de prendre en compte cette dimension, car il s'agit là d'une double gradation socio spatiale. D'une part, une division sociale opposant les

« gens de bien » de la ville aux « gens de rien »⁴⁴ du « pays en dehors » ; d'autre part, une division du pays opposant Port-au-Prince au reste du pays. Ces trois catégories d'individus n'ont donc pas les mêmes modes de vie ni les mêmes rapports à l'espace urbain. Les familles des classes moyennes de Port-au-Prince ont un mode de vie salarié, mais en région rurale ou semi-rurale, les ménages haïtiens ont une tradition de travail autonome, d'entrepreneuriat agricole. Dans les deux cas, il ne s'agit pas d'un choix de mode de vie, mais bien une imposition par le contexte.⁴⁵ Le discours dominant n'est organisé que sur des accusations à l'encontre des migrants sans qu'on ne sache vraiment en quoi leurs pratiques et leurs perceptions des espaces publics diffèrent des natifs de la ville.

L'éducation est un facteur et un produit de la distinction sociale (Bourdieu 1979a). Le niveau d'éducation est un élément crucial dans l'analyse des perceptions et des pratiques socio spatiales et dans la théorie de l'*habitus* développé par ce sociologue⁴⁶. On peut donc s'interroger sur la place de l'éducation dans la perception et les pratiques d'appropriation des espaces publics au centre-ville de Port-au-Prince. Les commerçants dans les rues sont-ils des citoyens peu scolarisés ? Y a-t-il des différences significatives selon le niveau d'éducation ? La revue de la littérature indique une absence de ce type de questionnement dans les recherches effectuées sur les espaces publics. Notre approche n'est pas que compter combien de gens peu ou fort scolarisés qui se

⁴⁴ Après l'indépendance, Haïti a connu une division sociospatiale, selon l'historien Thomas Madiou (1847) et puis récemment selon Barthélémy (1989) avec son expression « le pays en-dehors » et Midy (2006 :195) qui la présente « comme une société partagée entre deux catégories sociales distinctes quant à la culture, sinon la nature. L'une, se donnant pour « l'élite » instruite, composée surtout de Créoles et habitant la ville ... L'autre, donnée pour « la masse » ignorante, composée surtout de laboureurs « africains » habitant la campagne ». Plus loin, Midy (2001) utilise les expressions « les gens de bien » et « les gens de rien » pour désigner successivement une « minorité dominante » de la ville et « les gens du peuple ».

⁴⁵ Le milieu rural haïtien est caractérisé par la petite exploitation, chaque famille est donc un exploitant agricole et la femme souvent est celle qui a la responsabilité de la commercialisation des denrées. Les villes de province ne sont que des lieux de résidence d'exploitants agricoles, de propriétaires terriens ou de quelques représentants de l'État. Autrement, le marché du travail est étroitement lié aux activités agricoles puisque les principaux services et les parcs industriels se concentrent à Port-au-Prince.

⁴⁶ Voir plus loin la section 3.1.4 sur le capital culturel.

trouvent parmi les occupants informels des espaces publics. Mais, il s'agira de comprendre la place de l'éducation dans la dynamique d'appropriation et dans les pratiques selon la perception des citoyens.

La temporalité et la mobilité sont les deux derniers paramètres de différenciation de la grille d'analyse. On peut catégoriser les occupants selon leur zone de résidence, leur ancienneté et leur connaissance pratique de la ville. On peut s'intéresser aux différences d'occupation entre les riverains et ceux venus d'autres quartiers, entre les anciens résidents et les nouveaux arrivants. Bref, on pourrait évoquer ici la notion de capital spatial avancée par Lévy et Lussault (2003), mais à l'instar de l'éducation, est incorporée dans la notion de capital culturel de Bourdieu (1979b).

3.1.4 La perception des espaces publics

On estime à plus de 100 000 les commerçants installés dans les rues et autres espaces publics du centre-ville de Port-au-Prince. Toutefois, il n'y a pas encore une connaissance structurée de la perception des espaces par les différentes catégories d'acteurs.

La littérature sur les perceptions de l'environnement est dominée par trois grands courants de pensée. Le premier soutient que la perception dépend du milieu, le second est centré sur le sujet et le troisième est de fondement interactionniste. Dans ce sens, il existe plusieurs définitions de la perception. D'abord, on peut dire qu'elle est l'impression que l'objet perçu laisse chez le sujet. Cependant, d'un autre point de vue, la perception peut être considérée comme un processus mental de qualification ou d'attribution de sens, c'est-à-dire la façon dont sont interprétées les sensations émanant de l'objet. Elle s'exprime à travers des jugements subjectifs, des réactions, des émotions ou des sentiments, lesquels sont capables d'influencer nos choix et nos attachements aux différents secteurs de la ville (Scott 2002).

Pour les tenants du premier courant déterministe, l'homme est né sans idées préconçues, sans *a priori* ; sa perception du monde n'est qu'une image mentale, un savoir structuré de la réalité qui l'entoure, forgé et modelé par les expériences et les sensations. Les travaux de Lynch (1984 ; 1960) d'inspiration empirico inductive s'apparentent bien à cette lignée épistémologique. Dans sa théorie normative de la forme urbaine (Lynch 1984), il propose cinq valeurs nécessaires pour qu'un espace soit positivement perçu : l'aspect sécuritaire, l'adéquation de la forme aux fonctions, l'accessibilité, la signification et le sentiment de contrôle. En se référant à ces valeurs, Lynch (1984:2) affirme que « chacun sait ce qu'est une bonne forme urbaine ». La forme d'un objet spatial doit être capable d'influencer la perception des observateurs, sinon sa conception n'est pas adéquate.

Cependant pour plusieurs autres, trouvant ce modèle incomplet, les perceptions de l'environnement sont complexes et sont affectées non seulement par les spécificités locales, les caractéristiques du milieu, mais aussi par les expériences antérieures et les valeurs individuelles de l'observateur (Scott 2002 ; Brabyn 1996). Middleton (2003) dans son étude du centre historique de Quito a montré le rôle de l'histoire et des différences d'intérêts économiques et culturels dans les perceptions des espaces publics. Le sens attribué à chaque mot varie avec le contexte et le champ d'intérêt du lecteur et il en est de même pour les perceptions des objets spatiaux. Cela est d'autant plus important aujourd'hui avec l'atomisation des valeurs et des références symboliques communes dans la société contemporaine où les individus ont « des modes de vie de plus en plus différenciés » (Ascher 2004 :87), disons personnalisés et qui « se définissent moins par rapport au collectif » (Masbouni et Bourdin 2004 :15). Les modes de vie varient selon la classe d'âge, le groupe socioprofessionnel, la région ou le pays de résidence selon Ascher (2004). Cette reconnaissance de la diversité des individus et des différents groupes dans la ville laisse comprendre que chaque

résident expérimente ses propres sensations de l'urbain et qu'il faut parler d'une perception différenciée des espaces publics. Cette « crise des références collectives » (Ascher 2004 :88) rend encore plus complexe la planification urbaine.

Les récents travaux de (Larsen et *al.* 2007) démontrent que les perceptions de l'environnement varient avec le temps et les groupes ont des regards distincts de l'espace. Cette approche, moins axée sur l'objet observé, accorde plus de place à la personne. Cependant, le sujet ne perçoit pas librement l'objet ; il subit la contrainte naturelle de saisir le perçu selon ses intérêts, ses goûts, ses prédispositions ou ses référents mentaux, une sorte de violence symbolique portée par les discours dominants (Bourdieu 1979b ; Bourdieu et Passeron 1970). La perception de l'espace urbain se traduit par un positionnement par rapport aux réalités urbaines. Elle est donc un produit socialement et historiquement construit ; ce que Ferraroti (2005:91) a brillamment présenté en écrivant ceci :

Je ne comprends pas n'importe quoi puisque mon acte de compréhension a été préparé par mon héritage social et culturel, c'est-à-dire par tout ce que je connais déjà, plus ou moins consciemment.

C'est dans ces perspectives théoriques que cette recherche a tenté de comprendre comment les différents groupes d'acteurs perçoivent les espaces publics au centre-ville de Port-au-Prince. Pratiquement, à ce niveau, les perceptions des acteurs seront cernées à partir de ce qu'ils affirment, à travers les mots utilisés pour exprimer leur point de vue. Comprendre les perceptions que les individus ont des espaces publics est un exercice essentiel pour réussir toute intervention urbaine majeure et gérer de façon responsable et raisonnable les conflits potentiels dans la mise en œuvre de tout projet urbain. La prise en compte des perceptions est importante car, l'action urbaine est précédée et éclairée par l'image ou la représentation (Bourdin 1984), que l'on considère comme tout moyen permettant de penser, visualiser, juger l'objet perçu ou

expérimenté en son absence (Christou et Bülthoff, 2000).

3.1.5 Les ressources de l'occupant

Plusieurs auteurs se sont penchés sur les types de ressources utilisées dans l'action sociale, principalement deux grandes sommités de la sociologie moderne : Pierre Bourdieu (1979a ; 1980 ; 1986) et Anthony Giddens (1987). La sociologie de Bourdieu parle de trois types de ressource, dont le capital social, le capital culturel et le capital économique. Chez Giddens, on retrouve deux types de ressources : les ressources d'allocation et les ressources d'autorité.

Selon Bourdieu, le capital social comme le capital culturel sont aussi utiles que le capital économique dans la détermination et la reproduction des positions sociales (Bourdieu 1979 ; 1986 ; 1993 ; 1994 ; Bourdieu et Passeron 1970). En d'autres termes, Bourdieu associe les différences de positions sociales au sein de la structure sociale aux inégalités de capital entre les individus. De même, on peut déduire que, dans le champ des espaces publics, les différences en ressources sont déterminantes dans la dynamique d'appropriation et la lutte pour y accéder.

a) Les ressources d'allocation et les ressources d'autorité.

Dans la sociologie d'Anthony Giddens (1987), l'humain possède des intentions, des raisons et des motivations qui orientent ses actions au sein de la structure sociale. Comme Giddens parle souvent en termes de dualité, la structure sociale a chez lui une double dimension en étant d'une part un ensemble de règles et de ressources et, d'autre part, un ensemble de relations entre les agents. Ainsi parle-t-il de la dualité des ressources, lesquelles sont à la fois des moyens et des résultats des actions des individus. Il en distingue deux types dans sa théorie de la structuration.

D'abord, les ressources d'allocation qui «proviennent du contrôle d'objets matériels ou d'aspects du monde matériel» (Giddens 1987:49). Ces ressources

permettent de contrôler les objets et de transformer le monde physique. Puis, les ressources d'autorité qui favorisent le contrôle ou la direction de l'action d'autres individus par l'exercice du pouvoir.

Les ressources d'allocation peuvent être associées au capital économique des occupants des espaces publics et à d'autres types de domination sur des ressources matérielles. Par exemple, on peut évoquer le cas des riverains qui se donnent un pouvoir d'attribution sur les trottoirs attenants à leur propriété ou à leur résidence. Cependant, les ressources d'autorité des occupants peuvent être examinées dans ses liens et rapports de force avec les autres acteurs de la structure sociale, ce qui permet de rapprocher la notion de ressource d'autorité de Giddens (1987) à la notion de capital social de Bourdieu (1980 ; 1986). Autrement dit, les ressources d'autorité d'un occupant donné peuvent être retrouvées en lui-même ou à travers ses relations avec d'autres acteurs capables d'influencer le comportement des individus.

b) Le capital social

Plusieurs versions de la théorie du capital social existent dans la littérature. Cela s'explique par le caractère multidimensionnel du concept. Mais, elles sont toutes unanimes à comprendre le capital social comme une ressource.

La notion de capital social a été introduite dans les sciences sociales d'abord au début des années 1980 par Bourdieu (1980, 1986), puis par Coleman (1988) avant d'être vulgarisée à la fin des années 1990 par Putnam (1995 ; 1996 ; 2000). À part de ces trois pères fondateurs de la théorie du capital social, il importe de souligner aussi les travaux de Nan Lin (2001 ; 1999 ; 1982). Le point de convergence de ces différents auteurs tient dans la définition du capital social comme une ressource incorporée dans des relations sociales. Bourdieu (1986 : 248) le définit comme :

L'ensemble de ressources réelles ou potentielles reliées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées, de

connaissances et de reconnaissances mutuelles.⁴⁷

On peut se rendre compte que Bourdieu fait référence aux relations et aux réseaux de relations que l'individu entretient avec d'autres agents de la structure sociale. L'existence de la confiance dans ces relations qui lient les individus rend possible une circulation de ressources, de la coopération et d'autres types d'entraide. Comme l'explique Bourdieu (1986), le capital social d'un individu dépend de la taille de son réseau de relations et des ressources de chacun des membres de son réseau.

Lin (2001) partage avec Bourdieu la même approche de la théorie du capital social. Elle le définit comme des ressources existantes ou latentes accessibles à partir d'un réseau relationnel stable plus ou moins activé. C'est le produit d'un investissement de la part de l'individu qui l'aide à accéder à d'autres formes de capital (Lin 2001). La source du capital social est clairement précisée par Bourdieu (1980:2) qui le voit comme « ... produit du travail d'instauration et d'entretien qui est nécessaire pour produire et reproduire des liaisons durables et utiles ».

Coleman (1988) se démarque de la vision bourdieusienne sur plusieurs points. Il définit le capital social comme une ressource particulière rendant possibles certaines actions individuelles qui ne le seraient pas en dehors de la structure sociale (Coleman, 1988). Dans l'approche colemanienne, le capital social est défini par ce qu'il fait et il n'est pas le résultat d'un investissement individuel, mais plutôt socialement déterminé. C'est donc une approche contextuelle. Cependant pour Putnam, le capital social renvoie à des traits caractérisant la vie sociale d'une communauté, plus précisément l'ensemble des institutions formelles ou informelles qui permettent à des acteurs de se mobiliser et d'agir ensemble plus efficacement dans la poursuite d'objectifs communs (Putnam 1995). On peut compter ici les associations et les organisations de vendeurs

⁴⁷ Traduction de l'anglais.

dans les rues qui ont émergé comme instance de négociation ou de gestion des espaces de vente.

Ces trois auteurs n'ont pas envisagé le capital social au même niveau d'analyse. Bourdieu s'intéresse aux relations entre les individus alors que Coleman met l'accent sur le milieu social dans lequel évolue l'individu. Le capital social s'exprime donc par la capacité à travailler ensemble au sein de la structure sociale. Dans cette même veine, Putnam place ses réflexions à un autre niveau d'analyse. Il étudie les disparités de capital social entre des territoires distincts en mettant l'accent sur la vitalité des institutions et des associations comme l'expression de la confiance, du sentiment de solidarité et d'appartenance à la communauté ou au territoire (Putnam 2000). Chacune de ces trois perspectives a son mérite, mais l'approche bourdieusienne est celle retenue pour nos analyses, car elle permettra de saisir l'individu comme un acteur capable de construire et d'agencer ces relations au sein de la structure sociale. Elle permet de prendre en compte les différences entre des individus évoluant au sein d'une même structure sociale.

D'autres travaux ont par la suite permis de dresser une typologie du capital social d'un individu. Woolcock (2001) a mentionné dans ses travaux l'importance de la nature des liens sociaux. Il la juge aussi déterminante que la taille du réseau de contacts de la personne. Dans ce sens, il dissocie le capital social affectif, constitué des liens parentaux, familiaux ou amicaux, du capital social relationnel qu'on peut faire correspondre tout simplement aux connaissances, qu'elles soient des individus rencontrés dans le présent ou dans le passé. L'important, pour Woolcock (2001), c'est qui vous connaissez. Nous pouvons aussi évoquer les travaux de Granovetter (2000 ; 1974 ; 1973) sur la force des liens faibles. Dans nos analyses antérieures (Thérasmé et Paré 2006), nous avons jugé que les typologies proposées par ces deux auteurs sont assez proches, puisque les liens affectifs et les liens relationnels de Woolcock (2001)

correspondent successivement à des liens forts et des liens faibles chez Granovetter (2000 ; 1974 ; 1973).

Putnam (2001) est très sensible à la variabilité des effets du capital social suivant la nature des liens sociaux. Il distingue les liens unissant des individus ayant le sentiment d'appartenir à un même groupe — "*bonding social capital*" — de ceux qui unissent des individus appartenant à des catégories sociales différentes — "*bridging social capital*". Par exemple, dans le premier cas, on peut penser aux liens entre des occupants des espaces publics et dans le deuxième cas aux liens entre occupants et riverains.

Dans la même lignée, plusieurs auteurs (cf. Lyons et Snoxell 2005) suivant les traces des précurseurs voient le capital social comme le produit de l'action individuelle et mais aussi comme un héritage de la famille (Bourdieu 1980 ; Coleman 1990). Après la famille, l'école est la deuxième principale source de capital social pour les jeunes et ces deux sources sont étroitement associées selon les travaux de Crosnoe (2004) qui montrent que les adolescents qui bénéficient plus de capital social à la maison sont souvent ceux qui ont plus de capital social dans leur milieu scolaire. Cette décomposition est pertinente pour bien cerner les différences entre les migrants et les natifs ou encore en vue d'évaluer séparément l'importance du capital social hérité par rapport à celui développé à l'école ou dans l'espace de l'entrepreneuriat informel.

Plusieurs chercheurs ont tenté d'intégrer le genre dans la théorie du capital social. En mai 2003, une conférence a été organisée sur le thème *Gender and Social Capital* sous les auspices d'une équipe de chercheurs à l'Université du Manitoba. Les travaux présentés signalent des différences selon le genre dans l'accumulation et l'usage du capital social (Gidengil et al. 2003, Norris et Inglehart 2003, Lowndes 2003). La composition différenciée des réseaux sociaux des hommes et des femmes est l'une des explications avancées :

... Men's contacts with other men tend to be more varied than women's contacts with other women, and second, that men and women alike have more varied contacts with men than they do with women. Thus, women not only have more same-sex contacts compared to men; more importantly, women tend to be embedded in networks that are less varied in terms of other social and demographic characteristics such as age, and education and income. (Gidengil et al. 2003 :4).

Women's associational involvements and interpersonal networks are characterized by their greater homogeneity (in terms of sex, age, education, income), small size, and large numbers of kin (Ibid: 14).

Ces résultats contrastent avec les arguments soutenus par d'autres chercheurs comme Molyneux (2002) qui souligne l'avantage des femmes en matière de relations sociales.

L'analyse différenciée du capital social selon le genre fait donc face au défi de l'unicité de la mesure et des effets de contexte, car le statut de la femme varie trop selon qu'elle vit dans un pays développé ou moins développé, dans tel pays voire continent. Ce qui influe évidemment sur son capital social. Un autre problème dans la différenciation du capital social selon le genre est le fait qu'une partie est partagée dans le cas des couples. Le mari ou le copain peut profiter dans certaine situation du capital social de son épouse ou copine et cela vice-versa. Pour ces raisons, nous esquivons le croisement du genre avec le capital social, en tant que ressource est évidemment inégalement distribuée. Nous choisissons plutôt de comprendre l'usage du capital social, plus particulièrement selon le genre, dans le processus d'accès aux espaces publics.

À la lumière de ces éléments, on admettra que le volume des relations sociales importe moins que les ressources auxquelles on peut accéder par l'activation du réseau. À ce niveau, les notions de ressources d'allocation et de ressources d'autorité avancées par Giddens (1987) pourront avoir une place intéressante dans l'analyse du capital social. Au lieu d'évaluer le volume de contacts ou de participation dans des associations, on peut se demander de préférence si les contacts de l'acteur *i* donné détient un pouvoir de contrôle sur des portions

d'espaces publics ou sont-ils capables d'influencer d'autres acteurs de la structure sociale afin d'aider cet individu *i* à occuper une position spatiale donnée au sein de la structure ? On peut faire ainsi allusion aux fameux riverains d'Abidjan, lesquels détiennent du pouvoir d'attribution sur les trottoirs devant leur façade. Il est alors essentiel de spatialiser le réseau de connexion des occupants pour mieux cerner leur lien avec des acteurs capables d'influencer leur insertion dans les espaces publics.

La place du capital social dans l'accès différencié aux espaces publics sera décrite selon la perception de l'occupant interviewé. Nous prenons garde à l'éventuelle corrélation statistique entre le capital social des individus et leur position au sein du champ. Cette approche est limitée, car plusieurs peuvent ne pas recourir au capital social en ayant eux-mêmes les ressources ou le pouvoir nécessaire pour s'approprier les espaces publics. Pour pallier ces risques de biais, une approche compréhensive permettra à l'occupant de préciser à l'intervieweur la nature des contacts mobilisés et leur rôle dans l'accès et le maintien dans les espaces publics. D'où la nécessité de croiser méthodologiquement divers regards.

c) Le capital culturel

Le deuxième type de ressources chez Bourdieu (1979b) est le capital culturel qu'il définit comme l'ensemble de goûts, de prédispositions et de qualités intellectuelles qui servent de contraintes ou qui structurent l'action humaine. Il est acquis par l'expérimentation, l'apprentissage ou la transmission de la part des parents. Pratiquement, d'après le sociologue (Bourdieu 1979b), le capital culturel se manifeste chez l'individu sous trois formes : objectivé, incorporé et institutionnalisé.

Le capital culturel est objectivé à travers la possession d'objets culturels, comme des livres, des tableaux, des disques ou d'autres œuvres artistiques. Bourdieu (1986) laisse comprendre que l'appropriation ou l'utilisation d'objets culturels

nécessite avant tout du goût. C'est en quelque sorte un habitus chez la personne, le fruit de ses expériences passées (Bourdieu 2000). Autrement dit, l'habitus est le produit de l'histoire individuelle et de l'histoire collective de l'acteur ; il correspond pratiquement à l'ensemble des règles, des habitudes ou des comportements intériorisés. Cette forme de capital est incorporée dans l'individu à travers le langage, les goûts, le savoir-faire et des prédispositions qui orientent ses manières d'être, d'agir et de se comporter au sein de la structure sociale. L'incorporation du capital culturel a donc une portée historique et dépend de la famille qu'aussi bien de l'établissement scolaire fréquenté (Dumais 2002). Celui-ci fournit des connaissances intellectuelles récompensées par des prix et des diplômes. Il y a là une marque de distinction qui procure à son détenteur un long avantage, surtout dans les milieux où beaucoup ne disposent pas de ce type de capital culturel institutionnalisé.

Ainsi, Bourdieu a expliqué l'interpénétration des différentes formes de capital culturel chez l'individu et la convertibilité du capital économique en capital culturel. À ce niveau, plusieurs reprochent à Bourdieu le déterminisme économique qui caractérise sa théorie du capital culturel ou de l'habitus (Lahire 1995). On soutient que cette théorie laisse inexplicables la réussite des enfants provenant des familles populaires ou la dynamique des positions sociales. Cependant, on ne peut pour autant nier la place des déterminants culturels et sociaux dans la sociologie de Bourdieu.

Le véritable problème avec la théorie du capital culturel tient dans la distinction entre les héritages culturels valorisants et les habitus, c'est-à-dire les comportements, les connaissances, les prédispositions qui sont valorisés dans la structure sociale. Ne pas aborder la théorie de l'habitus dans une perspective contextualisée porte alors préjudice aux idées développées par Bourdieu, sachant que son cadre empirique était le champ scolaire, lequel a ses propres valeurs, attentes et références culturelles.

N'étant pas portée sur le champ scolaire, notre recherche doit arriver avec des indicateurs qui correspondent aux valeurs et aux pratiques valorisantes et valorisées du milieu, du champ étudié. Ainsi, étudier la place du capital culturel dans un champ revient à établir cette distinction entre les qualités qui sont valorisantes et celles qui ne le sont pas.

Étant donné la complexité de la notion d'habitus (Rye 2006), la majorité des analyses se limite à la dimension éducationnelle, plus précisément les titres et les diplômes en laissant de côté l'importance que la société accorde à la fréquentation de certains établissements scolaires croyant qu'ils sont plus prestigieux que d'autres (Bourdieu 1979b). Dans le système scolaire haïtien, les écoles catholiques et certains établissements protestants jouissent de réputation d'excellence en termes de structure, d'organisation et de réussite. Cette distinction sociale s'explique aussi par des différences significatives en ressources culturelles entre les catégories d'établissements scolaires, les écoles privées et les écoles publiques, les écoles urbaines et les écoles rurales (Dumais 2002).

Dans *Les structures sociales de l'économie*, Bourdieu (2000) explique à partir d'une analyse du marché du logement que les préférences des acheteurs dépendent de leur position sociale. Il soutient que les préférences évoluent dans le temps, avec l'origine sociale et géographique de l'acheteur. D'où la dualité de la relation entre l'habitus et la position sociale des acteurs. Par exemple, quelqu'un qui a passé son enfance en milieu rural n'entretient pas la même relation à l'espace urbain qu'une personne qui a grandi en plein cœur du centre-ville. Mais avec le nombre des années, l'urbanité évincera la ruralité par l'adoption de nouveaux goûts et la prise en compte des nouvelles conditions structurant l'action de la personne.

Les travaux sur le capital culturel des individus sont caractérisés par la pluralité

des mesures utilisées. Dumais (2002) utilise un index qu'elle a construit à partir de la participation dans six activités culturelles différentes ; DiMaggio et Mohr (1985) ont utilisé au moins une quinzaine d'indicateurs, dont le niveau d'éducation des parents, leurs activités et la participation dans des activités culturelles prestigieuses, etc.

Dans l'analyse de l'appropriation des espaces publics, la place du capital culturel des occupants sera donc prise en compte à travers un ensemble de paramètres inspirés de ces travaux, dont le niveau d'éducation, l'établissement scolaire fréquenté, l'origine géographique, l'activité des parents, le nombre d'années dans la ville et les expériences antérieures (voir encadré 3.4).

En somme, nous prévoyons que le capital culturel influence les pratiques spatiales des acteurs dans le champ des espaces publics et qu'il soit déterminant dans leur modèle d'appropriation. Certains de ces paramètres auront des impacts positifs alors que d'autres, des effets négatifs. C'est au travail de terrain de révéler les distinctions, dont les habitus considérés comme prestigieux dans le milieu.

Encadré 3.4 : Grille d'analyse du capital culturel

- (1) Le capital culturel institutionnalisé. Les reconnaissances peuvent être mesurées par :
 - a. le niveau d'études scolaires, une variable ordinale avec les modalités suivantes : aucun, primaire, secondaire, professionnel ou universitaire.
 - b. l'établissement scolaire fréquenté. C'est une donnée importante pour saisir les habitus de classe (public, privé laïc, privé protestant, privé catholique). En Haïti, les contraintes sociales attendent que les écoliers et étudiants des établissements congréganistes soient des conformistes, qu'ils respectent les normes établies par les classes dominantes. Ceux des autres types d'établissements n'ont pas cette réputation.
- (2) Le capital culturel incorporé dont le goût et l'habitus peuvent être, dans le cas des occupants de la rue appréhendés par :
 - a. l'origine sociogéographique, définie par le lieu où la personne a vécu jusqu'à son jeune âge. Les modalités sont : milieu rural, ville de province ou quartier de Port-au-Prince.
 - b. l'âge d'arrivée à Port-au-Prince ou l'âge si né ou grandi dans la RMR de Port-au-Prince.
 - c. les expériences antérieures dans des pratiques d'appropriation informelle de l'espace incluant le nombre d'années dans les espaces publics, soit comme travailleur au compte d'un tiers ou autre titre.
 - d. le statut des parents, dont leur secteur d'activité et la localisation de leur lieu de travail.
- (3) Le capital culturel objectivé. Non pris en compte dans l'analyse des occupants de la rue pour des raisons contextuelles.

d) Le capital économique

D'après nos constats, le capital économique d'un individu est celui le plus largement étudié. Il est traditionnellement défini par l'ensemble des biens matériels ou des moyens financiers de la personne. Pour Bourdieu (1979a), c'est l'un des facteurs de distinction. Nous le faisons correspondre à l'ensemble des biens économiques, des moyens de production, des moyens financiers et du patrimoine matériel.

Eu égard aux spécificités locales, le choix des paramètres retenus pour cerner la place du capital économique dans l'occupation des espaces publics mérite d'être

raisonné. À partir des travaux de Sletten et Egset (2004) dans le cadre d'une étude sur la pauvreté économique en Haïti, nous avons retenu quelques paramètres permettant de classer des individus selon leur niveau de capital économique (voir encadré 3.5). Non destinée à une évaluation exhaustive de leur capital économique, cette grille sert à statuer sur les moyens financiers de l'occupant au moment de l'appropriation et au moment de l'entrevue, sur ceux qui sont les mieux et les moins nantis parmi les occupants des espaces publics ; par exemple, à dissocier ceux qui peuvent disposer de 2 \$ ou plus par jour.

Encadré 3.5 : Grille d'analyse du capital économique

- (1) La détention d'un titre de propriété, dont un immeuble, un véhicule.
- (2) Le statut de résidence (propriétaire, locataire, autres).
- (3) La possession d'un compte d'épargne (non, oui).
- (4) Les dépenses quotidiennes pour assurer son transport.
- (5) Les dépenses alimentaires par jour (min. et max. au cours des 30 derniers jours).
- (6) Les principales sources de revenus.
- (7) Si travailleur autonome :
 - a. investissement initial
 - b. source de financement
 - c. revenu moyen par jour ou par semaine.

Nombre d'auteurs après Karl Marx, dont le sociologue Pierre Bourdieu (1979a), s'accordent pour reconnaître la prédominance du capital économique sur les autres types de ressources. La revue de littérature n'indique pas que les moyens financiers ont le primat sur les autres types de capitaux dans l'appropriation des espaces publics. On a vu, d'après certains travaux, que les occupants informels des espaces publics payent souvent une rente ou négocient financièrement avec les agents de contrôle pour maintenir leurs activités sur les trottoirs (Steck 2007; Tepwongsirirat 2005). Quelle est la place du capital économique, plus particulièrement des moyens financiers par rapport aux autres types de

ressources dans la détermination des formes d'appropriation, du type d'espace approprié par l'acteur ? Pour répondre à une telle question, il faudra accorder aux occupants des espaces publics l'occasion de nous éclairer sur les aspects invisibles de cette réalité.

Dans cette section, inspirée principalement de la pensée sociologique de Bourdieu, nous avons exposé en détail un ensemble de concepts et développé quelques grilles d'analyse permettant de circonscrire le phénomène sous étude. Telle que présentée, sans s'engager formellement dans la vérification d'une hypothèse arrêtée, cette démarche d'opérationnalisation reflète bien un refus de se limiter à une vision statique de la ville, dont l'espace public à Port-au-Prince. Elle exprime l'intention de la recherche d'accorder une place prépondérante aux acteurs, à ce qu'ils sont, à ce qu'ils disent et à ce qu'ils font ou ne font pas. Sans prétention de généraliser aveuglément les résultats attendus, elle admet que des groupes distincts construisent différemment leur réalité, et ce, selon des perceptions variées du monde. Bref, ce qui est la norme pour les uns ne l'est pas forcément pour les autres.

De telles considérations conceptuelles et positions épistémologiques réclament une approche méthodologique capable de saisir la perception des acteurs de l'utilité ou du rôle du capital social, du capital culturel et du capital économique dans la dynamique d'appropriation des espaces publics, sachant que les acteurs sont les mieux placés pour dévoiler les facteurs expliquant leur position spatiale et éclairer sur les modèles d'appropriation observés au centre-ville de Port-au-Prince. Comme l'enseigne Goffman (1973:25), « nul observateur n'est mieux placé pour percer à jour le jeu d'un acteur que cet acteur lui-même », puisqu'il agit sur lui-même en maîtrisant ses capacités expressives de sorte à influencer les impressions que les autres acteurs puissent avoir de lui.

Cela dit, il faudra trouver un équilibre dans la manière d'approcher le terrain et

de traiter l'empirie⁴⁸, entre des éléments apparentés au paradigme hypothético-déductif, d'autres au paradigme inductif, ce qui n'est possible qu'avec les approches de recherche mixte mettant en valeur les points forts des deux paradigmes traditionnels comme le suggèrent Johnson et Christensen (2008).

3.2 UNE APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE MIXTE

Comme tout être pensant, le chercheur a naturellement des attentes et des soupçons non établis. Jean-Claude Kaufmann (1996:51) nous apprend que « l'enquêteur doit totalement oublier ses propres opinions et catégories de pensée. Ne penser qu'à une chose : il a un monde à découvrir ». Il serait réducteur de camper le chercheur dans un simple rôle d'enquêteur. Les données d'enquête, collectées par des méthodes quantitatives ou qualitatives, qu'on a en main ne constituent pas la réponse à la question de recherche. Elles ne sont que des suggestions (Dewey 1997). Le chercheur est un constructeur de sens ; c'est à lui qu'il revient, dans sa quête de vérité, de donner du sens aux informations recueillies. Le chercheur ne doit pas se priver de ses repères, de sa boussole première qu'est sa capacité de former des sens a posteriori, d'évaluer ou de comparer ces suggestions.

Nos questions de recherche, formulées et raffinées à partir de la revue de la littérature, supposent une démarche de recherche mixte si l'on souhaite arriver à une connaissance approfondie de la réalité. Dans cette perspective épistémologique, notre recension des écrits a été orientée vers des travaux à fondement empirique et notre terrain vers un ensemble de cas concrets étudiés *in situ* en ne les détachant pas de leur contexte. Cependant, partant des grilles développées dans la section précédente, la recherche combine à la fois des éléments des deux approches qualitative et quantitative.

⁴⁸ L'ensemble des matériaux collectés sur le terrain. La réalité de terrain, par opposition à la théorie.

Laisser à la réalité et la problématique de recherche de guider le choix des méthodes n'empêche pas au chercheur de rester un acteur engagé et responsable du processus de recherche. L'un de ses engagements est de ne pas se lancer dans un exercice trop facile de vérification d'hypothèses préalablement formulées (Paillé et Mucchielli 2008) ; car il est plus enrichissant de dévoiler des pistes d'éclaircissement à partir des données de terrain. Dans cette perspective, le travail du chercheur consiste à recueillir, interpréter et chercher du sens, à travers d'un exercice de déconstruction et de reconstruction, de tout ce qu'il a vu, lu ou entendu dans sa posture d'enquêteur.

Dans cette section, on se rendra compte du caractère mixte de l'approche méthodologique de recherche qui négocie avec des données de diverses natures. Y sera exposée de manière détaillée la stratégie de recherche. Nous décrirons et justifierons cette stratégie de recherche mixte, nos sources d'information, nos stratégies de collecte, le processus de codification et d'analyse des données, sans oublier les outils technologiques et les méthodes d'analyse utilisées.

3.2.1 Justification du choix

Plusieurs éléments peuvent expliquer le choix d'une approche de recherche. Parmi les déterminants de ce choix, on peut compter d'abord ceux provenant de la problématique, de la nature des questions et des objectifs de la recherche ; auxquels il faut ajouter le contexte professionnel et les intérêts du chercheur sans oublier le rôle de sa position épistémologique selon Pinard et al. (2004). Notre approche de recherche mixte est, entre autres, ainsi déterminée quoiqu'on admette que certaines questions de recherche supposent soit une approche quantitative ou une approche qualitative.

Au niveau de la problématique, nous avons exprimé une certaine préoccupation phénoménologique quant à la proposition d'étudier l'appropriation des espaces publics avec l'appréhension que cet acte spatial soit opéré par des acteurs

sociaux à considérer dans leur totalité humaine⁴⁹. Cela suppose donc un modèle de pensée capable de composer à la fois avec les différents aspects qualitatifs et quantitatifs, visibles et invisibles du phénomène afin d'arriver à une compréhension approfondie de la réalité ; opportunités que n'offrent pas les modèles paradigmatiques traditionnels qui, en effet, conduisent à une idée partielle de l'objet sous étude (Greene 2007). Notre recherche adopte en conséquence une approche paradigmatique mixte combinant des approches et des concepts quantitatifs et qualitatifs.

Outre la nature des questions et nos positions épistémologiques, d'autres soucis conduisent aussi à cette orientation méthodologique. L'une des constantes⁵⁰ dans les sciences humaines et sociales est l'inconstance des faits sociaux et des sujets humains, surtout avec leur capacité même à modifier consciemment leur comportement au cours d'une observation. C'est aussi vrai pour une réalité dynamique que sont les espaces publics. Le chercheur ne pourra pas favoriser une lecture unilatérale de la réalité urbaine, de ce qui se passe dans les tortueux corridors derrière les murs de la ville ou dans la tête des occupants de la rue, témoins oculaires du quotidien de la ville. Dans ce sens, nous nous engageons dans un rapprochement dialogique des divers points de vue. En tant que champ de réflexion transdisciplinaire, les études urbaines se fondent sur ce respect des traditions de recherche de chacun des champs spécifiques. Nous espérons que cette position dialogique par rapport à la diversité des regards permettra d'accéder à des informations complémentaires et d'améliorer la validité et la crédibilité interne et externe des résultats ; d'où notre distanciation par rapport à la thèse de l'incompatibilité des paradigmes qui se dresse contre la combinaison des méthodologies qualitative et quantitative dans une même recherche (Greene 2007).

⁴⁹ Dans cette perspective, les acteurs sociaux sont vus comme des individus rationnels, des citoyens et aussi comme des personnes qui ont des besoins naturels à satisfaire, des valeurs, des croyances, des traditions et des perceptions (façon de voir le monde).

⁵⁰ Éléments invariants.

Et enfin, on peut dire aussi qu'actuellement le paradigme de recherche mixte devient un important mouvement méthodologique selon Plano-Clark et Creswell (2008), offrant une certaine flexibilité qui permet une compréhension plus large, plus approfondie et plus inclusive des phénomènes.

Certainly in the early 21st century mixed methods is a significant movement in research methodology in the United States and around the world (Plano-Clark et Creswell 2008:1).

Plusieurs auteurs ont fait cette observation, et ce, depuis plus d'une décennie. Le chercheur a alors toute la latitude pour choisir la méthodologie appropriée à son projet de recherche (Tashakkori et Teddlie 1998), et, pour ainsi dire, pour franchir les frontières paradigmatiques afin de porter un regard croisé.

The detente in the paradigm wars has been positive for research development in many fields because most researchers now use whatever method is appropriate for their studies, instead of relying on one method exclusively (Tashakkori et Teddlie 1998: 5-6).

3.2.2 Description de l'approche

Au cours des dernières décennies, plusieurs auteurs ont travaillé activement à la promotion des méthodes de recherche mixte (Plano-Clark et Creswell 2008 ; Greene 2007 ; Johnson et Onwuegbuzie 2004 ; Tashakkori et Teddlie 1998, etc.). Dans la littérature, il existe présentement bon nombre de définitions de la recherche mixte. Johnson, Onwuegbuzie et Turner (2007) ont identifié parmi leurs pairs méthodologues plus de seize définitions. Mais de plus en plus, on tend à présenter la recherche mixte comme le troisième important paradigme de recherche à côté des traditions de recherche quantitative et qualitative (Johnson, Onwuegbuzie et Turner 2007 ; Johnson et Onwuegbuzie 2004). Johnson et Onwuegbuzie (2004:17) ont défini la recherche mixte comme:

... the class of research where the researcher mixes or combines quantitative and qualitative research techniques, methods, approaches, concepts or language into a single study.

Dans cette définition paraît clairement la nette distinction entre les notions d'approche et de méthodes de recherche mixte. Dans une contribution plus récente, Johnson, Onwuegbuzie et Turner (2007) ont proposé une définition tenant compte de l'évolution de cette tradition de recherche, particulièrement des apports de Greene (2006, 2007).

Greene (2007) apporte une contribution significative au fondement épistémologique des méthodes de recherche mixte en sciences sociales. Elle y présente un plaidoyer pour une large vision dépassant une simple combinaison de données et techniques quantitatives et qualitatives dans une même recherche. Selon l'auteure, le concept de modèle mental⁵¹ est central dans tout processus de recherche.⁵²

Cette lecture correspond à la notion d'*habitus* de Bourdieu (1986). La prise en compte de l'influence des modèles mentaux sur la recherche aide à rendre celle-ci plus réaliste (Bourdieu et Wacquant 1992). Et dans la définition proposée par Greene (2007), on peut ressentir un certain rapport entre ce souci de réalisme et l'émergence des méthodes de recherche mixte en sciences sociales.⁵³ Ainsi, l'on peut comprendre que l'approche de recherche mixte est beaucoup plus qu'une

⁵¹ Défini comme un ensemble d'hypothèses, de prédispositions, de valeurs et de croyances par lesquelles tout chercheur aborde son travail (Greene 2004).

⁵² Tel que le soutient Greene (2007:12) par cet extrait :

Mental models influence how we craft our work in terms of what we choose to study and how we frame, design, and implement a given inquiry. Mental models also influence how we observe and listen, what we see and hear, what we interpret as salient and important, and indeed what we learn from our empirical work.

⁵³ *The core meaning of mixing methods in social inquiry is to invite multiple mental models into the same inquiry space for purposes of respectful conversation, dialogue, and learning one from the other, toward a collective generation of better understanding of the phenomena being studied. By definition, then, mixed methods social inquiry involves a plurality of philosophical paradigms, theoretical assumptions, methodological traditions, data gathering and analysis techniques, and personalized understandings and value commitments – because these are the stuff of mental models (Greene 2007:13).*

combinaison des méthodes quantitatives et qualitatives. C'est pouvoir composer tout au long du processus de recherche respectueusement avec les différences, selon Greene (2007) pour qui :

A mixed methods way of thinking means genuine acceptance of other ways of seeing and knowing as legitimate. A mixed methods way of thinking involves an active engagement with difference and diversity (Greene 2007: xii).

C'est cette définition, reconnue parmi les méthodologies comme l'une des meilleures propositions,⁵⁴ que nous adoptons dans le cadre de ce travail. Tel que la défendent Reichardt et Rallis (1994), cette définition plaide bien pour une vision dialogique en mettant de l'avant la complémentarité des méthodes quantitatives et qualitatives.

3.2.3 Méthodes de collecte de données

Lorsqu'on parle de méthode de recherche, on fait référence aux sources d'information, aux méthodes de collecte et d'analyse des matériaux de recherche (Creswell, 2009). Et à ce niveau, la préoccupation majeure reste principalement à préciser qu'est-ce qu'on combine, comment et à quelle phase de la recherche ?

Les premiers chercheurs en sciences humaines étaient souvent plus audacieux que ceux d'aujourd'hui lorsque venait le temps de recueillir des données. Ils avaient pour principe cardinal que tout renseignement pouvant leur apprendre quelque chose avait de la valeur : coupures de journaux, lettres, correspondance, journal intime, photographies... (Deslauriers, 2002:33).

Notre recherche est basée sur une diversité de sources d'information et de méthodes de collecte. Les matériaux utilisés sont principalement des données originales. Toutefois, bon nombre de matériaux de sources secondaires ont été sélectionnés et analysés eu égard à leur accessibilité et leur pertinence pour la

⁵⁴ Voici un extrait des termes utilisés par Johnson, Onwuegbuzie et Turner (2007:128) dans leur analyse des définitions avancées par leurs principaux pairs :

We believe that Greene (2006) has offered a useful framework for thinking about mixed methods research as a methodological or research paradigm, which she called "Mixed Methods Social Inquiry".

problématique de recherche. Comme sources ou méthodes de collecte de données, nous avons utilisé des articles de presse, des observations directes, incluant de la photographie, et des entrevues approfondies.

Les articles publiés par la presse locale ont été retenus comme lieu d'expression où l'on peut saisir les perceptions des espaces publics chez certaines catégories d'acteurs dans la ville. Les auteurs ont transformé en mots, phrases et images leur perception personnelle et aussi dominante des espaces publics de la ville. On y parle de pratiques spatiales et des usagers des espaces publics de la ville. Les publications de la presse locale constituent une immense source d'informations que peut exploiter le monde de la recherche en sciences sociales. En fait, nous y avons puisé deux types de matériaux : des textes et des images. Pendant la collecte, les illustrations photographiques publiées par la presse se sont révélées à nous comme une source d'informations pertinentes pour documenter les formes d'appropriation, les catégories d'occupants, la diversité des usagers et bien d'autres aspects des espaces publics.

L'observation directe est la deuxième méthode de collecte de données que nous avons utilisée. Elle est très courante dans les sciences sociales et déjà employées par d'autres chercheurs ayant travaillé sur le même thème (Setšabi et Leduka 2008 ; Low, Taplin et Scheld 2005 ; Tepwongsirirat 2005 ; Setšabi 2004). Elle fournit des données descriptives servant à la documentation des activités ou des phénomènes en cours ou documentés dans la littérature. Dans ce sens, l'observation directe est une méthode appropriée et efficace pour étudier l'appropriation des espaces publics. Elle aide la recherche à saisir *in vivo* les pratiques spatiales de différentes catégories d'acteurs ; à documenter la diversité des occupants ; et à compiler des données descriptives en vue d'étudier les positions spatiales au sein des espaces publics.

En pratique, nos observations ont été faites en trois étapes successives. D'abord,

la phase terrain a commencé par des visites exploratoires afin de sélectionner des sites pour une étude détaillée et en profondeur. Car, théoriquement, nous n'avons pas besoin d'observer tous les espaces publics du centre-ville. Il fallait choisir quelques-uns parmi les espaces centraux détournés à des fins commerciales. Un recensement de deux sites a été ensuite effectué afin de dénombrer les occupants et leurs activités selon leur profil et les caractéristiques des lieux occupés. Et enfin, il y eut une phase d'observation visant à cerner les pratiques spatiales, les multiples formes d'appropriation, la négociation des espaces publics par les diverses catégories d'usagers, les côtoiements et les rapports sociaux entre les différents acteurs.

À l'aide d'une grille d'observation pour les sites, les lieux occupés et les occupants⁵⁵, d'un enregistreur numérique et d'une caméra, le terrain s'est révélé productif malgré certaines difficultés conjoncturelles liées aux spécificités locales. Pendant un séjour de trois mois sur le terrain, nous avons ramassé d'abondants matériaux dont des données descriptives, des notes de terrain et des photographies. Chaque photo est identifiée par la date et le site de la prise de vue.

Celles-ci sont ajoutées aux photographies de presse afin de constituer une banque d'images, laquelle sera traitée dans le processus de recherche comme une collection d'objets visuels à analyser ou tout simplement comme illustrations. La photographie est une méthode efficace pour collecter des informations relatives à l'usage des espaces de la ville. Les sciences sociales ont une longue expérience dans l'usage des matériaux visuels comme en témoigne, entre autres, la revue *Visual Sociology Review*⁵⁶ dont le premier numéro date de 1986.

⁵⁵ Voir les grilles en Annexe

⁵⁶ Une publication de International Visual Sociology Association.

En plus des images, les observations fournissent, en effet, des données textuelles, des données qualitatives et des données quantitatives, permettant une large compréhension des espaces publics et un éclairage des questions soulevées par la recherche. Les données du recensement sont soumises à une analyse statistique et certaines données qualitatives ont été converties ou transformées. Quant aux notes de terrain, elles ont été intégrées dans une base de données textuelle à des fins d'analyse par catégorie.

L'un des avantages de ces méthodes de collecte de données est de ne pas perturber l'environnement des acteurs observés pendant la phase de cueillette de certaines informations relatives, entre autres, au profil et à la nature des occupants, aux activités et aux formes d'appropriation des espaces publics. Malheureusement, elles ne permettent pas de saisir l'ensemble de la réalité. L'appropriation des espaces publics est un acte qui comporte des dimensions cachées, insaisissables à l'œil nu. Savoie-Zajc (1998) recommande, dans ces cas l'usage de l'entrevue semi-structurée. Les observations directes ne renseignent pas sur le passé des acteurs ; elles ne permettent pas non plus de capter le processus d'accès et les ressources mobilisées dans l'appropriation et le maintien dans l'espace. Voilà quelques raisons pour procéder aussi à des études de cas à partir d'entrevues approfondies. Nous avons donc interviewé quatre catégories d'acteurs : des fonctionnaires municipaux comme acteurs publics, des résidents, des gestionnaires, propriétaires de commerces établis et des occupants des espaces publics. À partir de ces entrevues nous avons extrait des données quantitatives, qualitatives et textuelles.

Ces sources d'informations, c'est-à-dire la presse locale, les observations directes et les entrevues menées par le chercheur lui-même, se complètent mutuellement. La presse informe sur ce qui se passe pendant la période de référence et ce qui se passait auparavant à travers divers espaces publics de la ville. Les observations offrent un portrait instantané et les entrevues pénètrent

les dimensions invisibles des pratiques observées. Chacune de ces sources d'information contribue à répondre à la question de recherche et elles ne sont pas redondantes.

Nous introduisons maintenant le processus de collecte pour ces trois sources d'informations ainsi que les outils utilisés pour analyser les matériaux de recherche. Il s'agira d'expliquer la démarche suivie pour monter la base d'articles et la présenter ; de présenter aussi les sites étudiés ainsi que les matériaux résultant des observations ; et enfin, de présenter la méthode de sélection et l'échantillon des personnes interviewées.

3.2.4 Les articles de presse

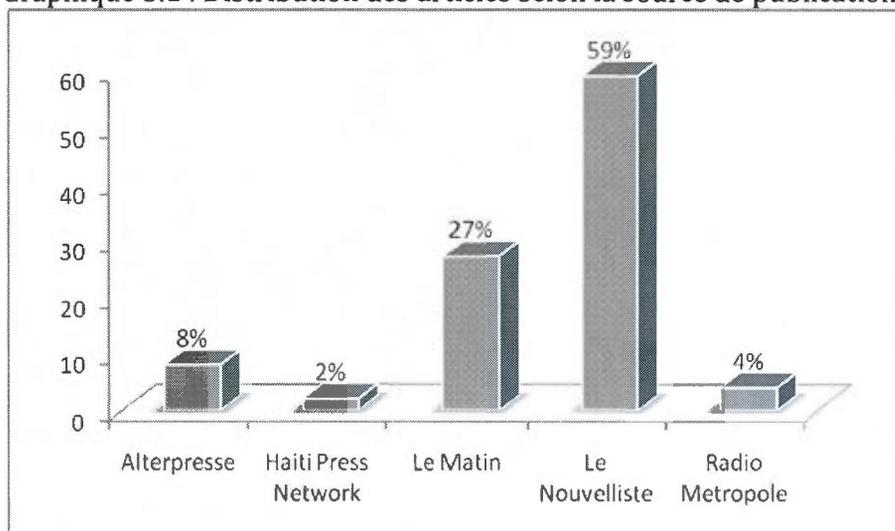
Pendant la période quinquennale septembre 2002 à décembre 2007, nous avons scruté les publications des principaux organes de la presse écrite de la ville de Port-au-Prince en vue de ramasser toute information concernant les espaces publics et de collecter le discours des acteurs sur le thème.⁵⁷ Cette activité a été facilitée avec l'inscription dans les listes d'envoi électronique et la visite régulière de leur site internet, d'autant plus que leurs archives sont accessibles en ligne. Nous retenons les cinq principaux organes de presse locale suivants : Le Nouvelliste créé en 1898, Le Matin en 1908, Radio Métropole en 1970, l'agence Haïti Press Network en 2000 et l'agence AlterPresse fondée en 2001. Ils sont choisis en raison de l'accessibilité de leur publication et de leur importance dans le champ de la presse écrite locale. Pour qu'une publication soit retenue à des fins d'analyse, elle doit au moins faire référence nommément aux espaces publics.

Pour cette période, nous avons recensé et incorporé dans une base de données textuelles au total 119 articles pertinents. Ces textes contiennent très souvent des illustrations photographiques. Chaque article devient un document et est

⁵⁷ Incluant une veille en ligne.

identifié par les attributs suivants : le nom et le prénom de l'auteur, le sexe de l'auteur, la source de la publication, la date de publication et le type de document.

Graphique 3.1 : Distribution des articles selon la source de publication



Utiliser les publications dans la presse comme matériaux de recherche présente nombre d'avantages dont l'accessibilité gratuite et à distance à des informations diverses et aux points de vue de plusieurs acteurs ou personnalités que le chercheur n'aurait pas pu tous rencontrer. Les rédacteurs livrent souvent un récit d'évènements dont ils étaient témoins ou à partir du travail d'un réseau de reporters sur le terrain. Cependant, on admettra que ces matériaux portent l'empreinte d'une catégorie sociale, celle des gens lettrés ; d'où l'importance de la diversité des sources de collecte et de la triangulation des données.

3.2.5 L'observation des sites

Le centre-ville de Port-au-Prince est un territoire diversifié des points de vue morphologique, fonctionnel et économique. Nous voulons prendre en compte, le plus possible, la diversité des sites dont certains sont à caractères commerciaux, administratifs, résidentiels ou mixtes. Cependant, eu égard à son étendue, une sélection a été faite parmi les différents sites pour effectuer nos observations.

Parmi les divers endroits appropriés au centre-ville de Port-au-Prince, nous n'avons retenu que deux sites : le premier au cœur du centre-ville (site # 2) et celui à l'entrée Sud du centre-ville (site # 1). Il s'agit de deux sites majeurs et stratégiques du centre-ville qui se distinguent à plusieurs égards.

Le premier site étudié est le segment de la rue Oswald Durand allant du Boulevard Harry Truman jusqu'aux abords du stade Sylvio Cator. Ce site comprend le Portail Léogâne qui est une gare et un lieu de transit. En bref, c'est l'entrée Sud du centre-ville. De nombreux vendeurs, cireurs de chaussures, chauffeurs de taxi, transporteurs, motocyclistes, etc. s'installent sur les trottoirs, les chaussées, les servitudes et dans d'autres espaces ouverts au public tout le long des rues Déhoux et O. Durand. C'est une aire très achalandée. Outre sa fonction de nœud intermodal du système de transport, on y retrouve plusieurs lieux structurants vers lesquels convergent d'importants flux de population comme le stade, la gare du Sud, le Théâtre national, le centre Gheskio et quelques autres établissements publics. Portail Léogâne présente l'ambiance chaotique d'un carrefour à problèmes : insécurité, embouteillage, pollution de l'air, déchets et eaux usées, etc.

Le deuxième site est constitué de deux tronçons de rue. Le segment de la rue Pavée entre le boulevard J.J. Dessalines et la rue du magasin de l'État et le tronçon du boulevard J.J. Dessalines situé entre les rues Pavée et Paul VI (carte 3.1). Au cœur du centre commercial et des affaires, c'est l'une des zones les plus commerciales de la ville centre. On y retrouve plus particulièrement de nombreux immeubles commerciaux, des pharmacies, des institutions bancaires et policières, la Téléco⁵⁸ et aussi des terminus de quelques circuits du transport intra urbain. Le cadre bâti est très ancien et déprimé, d'après nos constats ; la forme architecturale des immeubles munis de larges galeries offre une image spécifique au centre commercial. L'environnement est moins menaçant et les

⁵⁸ Qui est une entreprise publique de communication.

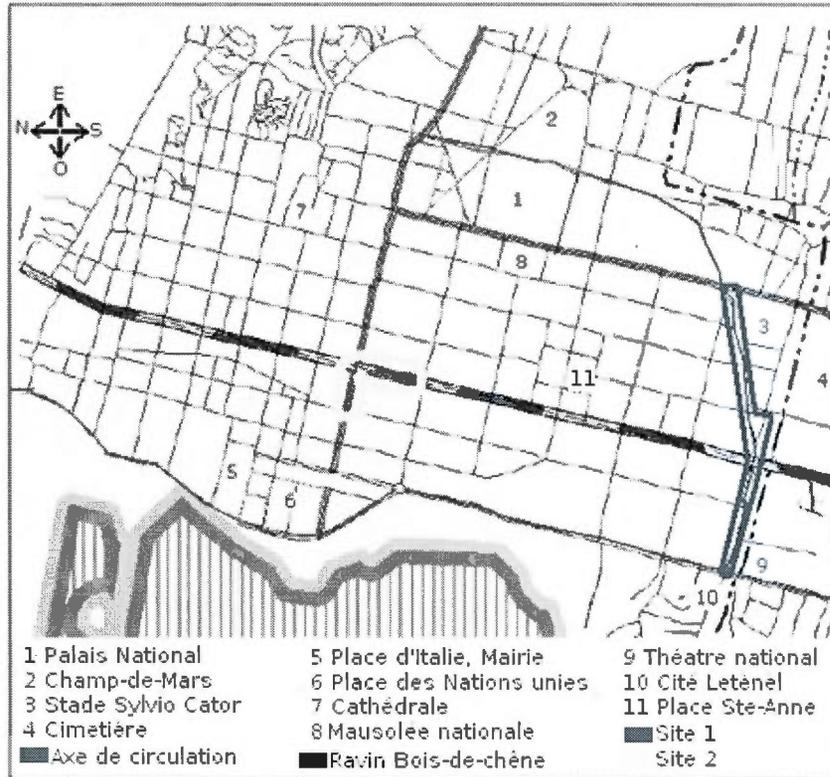
occupants sont mieux installés sous les galeries comparativement au Portail Léogâne, le premier site retenu, où l'on doit composer avec beaucoup plus de risques et d'insalubrité.

Pendant la période d'observation, l'attention se porte sur les personnes, leurs comportements et leurs pratiques spatiales, sur les activités et les caractéristiques physico environnementales du site. Ensuite, vient la circonscription temporelle du champ d'observation c'est-à-dire si l'on observe l'appropriation diurne ou nocturne, et ce, sur quelle période. De février à mai 2007, le centre-ville de Port-au-Prince fut donc regardé comme un objet d'étude. Du lever au coucher du soleil, nous avons fait personnellement des observations quotidiennement pendant les heures de la journée, soit de 6 h à 18 h. Nous avons comptabilisé en moyenne 50 heures de terrain par semaine durant le séjour de recherche-terrain.

La nuit, la ville a un autre visage ; et les sites d'observation deviennent un terrain encore plus dangereux.⁵⁹ Toutefois, nous savons que les espaces publics demeurent des lieux appropriés par les enfants de la rue qui, par petits groupes, squattent un territoire ou une galerie donnée qui devient comme une maison sans mur et sans toit (Kovats-Bernat 2006).

⁵⁹ *Dangerous fields* est le terme utilisé par Kovats-Bernat (2002) pour désigner ces sites.

Carte 3.1: Plan du centre-ville et localisation des sites d'observation



Sachant que nous sommes en terrain à risques, le silence devient parfois une tactique de survie, la rédaction *in situ* de notes de terrain devient alors compromise (Kovats-Bernat 2002). Sur ce type de terrain, une enregistreuse numérique munie d'un microphone s'est avérée un excellent substitut du traditionnel cahier de notes et du stylo. Au lieu d'écrire sur le champ, l'observateur procède à des enregistrements sonores. Cette pratique s'est révélée efficace quoiqu'elle nécessite l'écoute et l'identification des fichiers sonores, la retranscription des informations stockées oralement et aussi la rédaction de mémoire de notes complémentaires.

Avec l'évolution technologique, l'appareil photographique numérique s'impose comme un outil primordial dans l'observation des espaces publics. À côté des supports audio, l'image est un aide-mémoire essentiel. Cela étant dit, des

centaines de prises de vue ont été effectuées.

Comme déjà mentionnées, les observations directes ont été conduites en trois étapes : l'exploration, le recensement et l'observation proprement dite.

Comme première démarche de préparation de nos longues journées parmi le public, nous avons visité divers secteurs du centre-ville, ses places publiques et ses rues commerciales. Ces explorations ont permis de localiser quelques endroits pour se ressourcer ou pour s'y réfugier le cas échéant ; en fait, il s'agit là d'une tentative du chercheur de s'appropriier aussi les espaces publics en dressant le croquis des sites à observer.⁶⁰ C'était le moment d'une observation attentive des sites et d'évaluer le nombre de jours minimum à y passer pour collecter les informations.⁶¹

L'observation des sites, comme espace contenant, a débuté par un recensement des éléments structurants, une analyse des façades et une description des caractéristiques environnementales. Au cours de cette phase, nous nous rendions compte que les sites peuvent être découpés en plusieurs zones d'observation tenant compte des éléments structurants et de la variation des caractéristiques fonctionnelles et environnementales. Pour les découper, nous avons utilisé les grands axes de circulation comme point de rupture. Le boulevard J.J. Dessalines remplit bien cette fonction. Sur la Grand-rue, l'actuel boulevard J.J. Dessalines, le mouvement est plus intense vers l'Est qu'en direction du littoral. Il y a en fait une différence dans les achalandages et dans les types d'activités d'une part et d'autre de la chaussée (Malebranche 2000). Sur le site S1, la Grand-rue est aussi utilisée vu que son côté Est a une ambiance plus résidentielle qui diffère du côté Ouest où nous avons noté l'atmosphère d'une

⁶⁰ Se rappelant que les explorations militaires se terminent souvent par l'élaboration de cartographie ou de croquis servant à conquérir l'espace observé.

⁶¹ Mais, à la fin de l'étape de terrain, nous remarquons avoir pris toujours plus de temps que prévu.

gare ou d'un vrai marché public. Ce découpage permet de renforcer la dimension territoriale dans l'analyse du phénomène. Chacun des deux sites est ainsi découpé en trois zones distinctes.

Lors des premières observations, nous avons essayé de décrire les caractéristiques physico environnementales des zones. Pas immenses, elles sont toutefois des territoires urbains denses. Pour favoriser une meilleure localisation des faits observés et prendre en compte les divers paramètres de distinction des positions spatiales, les zones sont par la suite subdivisées en plusieurs secteurs d'observation en fonction de la nature des espaces et de l'entourage immédiat, soit au total 22 secteurs distincts les uns des autres. Le secteur est un ensemble de micro lieux appropriés par des occupants. Ces lieux sont des portions d'espaces occupés qu'on peut localiser à partir du code de son secteur. Ils constituent donc l'unité spatiale de base (Annexe A2). Si les zones et les secteurs sont, du regard macroscopique, des espaces collectivement appropriés, les micro-lieux font plutôt l'objet d'une appropriation individuelle, auxquels est associée une personne ou une activité.

S1 : Portail de Léogâne → 03 zones → 18 secteurs

S2 : Rue Pavée et J.J. Dessalines → 03 zones → 04 secteurs

Chacun des sites et chacune des zones sont documentés en ce qui a trait aux objets structurants du territoire, aux façades, à la nature des espaces occupés et aux qualités physico environnementales. Il en résulte un ensemble de matériaux organisés prenant la forme de fiches descriptives pour chacun des secteurs d'observation. En général, des photographies accompagnent ces fiches. Nous nous attarderons plus loin sur les modalités de classement des secteurs en termes d'achalandage et de salubrité.

La deuxième phase de l'observation consiste à recenser les acteurs et les activités. Nous avons procédé successivement secteur par secteur. Le projet

n'envisageait pas de questionner ni d'interagir avec les occupants à cette phase de l'observation, alors l'une des particularités du recensement des sites a été le caractère non verbal de la collecte d'informations. L'observateur parcourait selon un chemin prédéfini chacun des secteurs pour décrire à partir d'une grille d'observation (Annexe A3) chaque point occupé sur le territoire étudié. Ceci a été fait systématiquement, de sorte que nous recueillions les mêmes informations pour chaque unité d'observation. Pour chaque lieu recensé, les observations portent sur des éléments visibles dont le nombre d'occupants (à savoir, si le lieu est occupé en solo ou en groupe), le genre, l'âge, l'apparence physique (vêtements et propreté), la taille du lieu occupé en m², la nature de l'espace, la forme d'appropriation, la description des installations, les risques liés à la position, les ennuis générés, la description des activités, etc.

Cette recension a été faite par enregistrement vocal et les informations ont été par la suite retranscrites et traitées. Les matériaux de recherche provenant du recensement sont des données statistiques quantitatives et qualitatives. En grande majorité, il s'agit de variables catégoriques le plus souvent transformées en variables ordinales dans le cadre du processus de classement des lieux, des secteurs observés, et ce, dans la perspective de mieux saisir la différenciation des positions spatiales. Au total, nous avons recensé 948 occupants, 696 lieux appropriés dont 398 ont été mesurés. En termes de proportion, 62% de ces occupants sont recensés au Portail de Léogâne (site #1) et 38% sur l'autre site localisé non loin de la Téléco (site #2).

L'observation consiste, en fait, à rendre compte des comportements sociaux et des pratiques spatiales des individus sur les deux sites en question. Elle consiste à côtoyer les personnes, à assister aux actes et aux gestes, à prêter attention aux échanges verbaux, à inventorier les objets dont elles s'entourent, qu'elles produisent ou qu'elles échangent (Peretz 2004). Selon Peretz (2004), l'observateur a principalement quatre tâches à exécuter : premièrement, être sur

place parmi les sujets observés et s'adapter à leur milieu ; deuxièmement, observer le déroulement ordinaire des événements ; troisièmement, enregistrer ceux-ci en prenant des notes ou par tout autre moyen, dont des prises de vue ou des croquis ; quatrièmement, interpréter ce qui est observé ; (5) puis, finalement, rédiger un compte rendu.

Observer les pratiques spatiales, c'est aussi comprendre comment les différents acteurs ou catégories du public copartagent les différents types d'espaces publics. C'est aussi saisir le rythme temporel de la ville et de ses espaces publics. Pour découvrir ces dimensions non matérielles de la dynamique socio spatiale des espaces publics, il faut y passer du temps et observer la dynamique des flux de mouvement. Nous avons prêté attention à cette dernière étape de l'observation à la stabilité des occupants, à leurs modes de cohabitation et aux relations avec les espaces privés immédiats. Nous avons aussi observé des scènes de conflit et plusieurs formes d'interventions des autorités locales.

Par ailleurs, l'observation peut devenir ouverte, non structurée et, en quelque sorte, interactive, car quelques-uns des observés se rendaient compte de la présence inhabituelle de l'observateur. À l'instar de ce dernier, les sujets observés dans la rue sont aussi curieux de savoir ce qui se passe. Plusieurs s'informent auprès de l'observateur observé ; certains avec humilité, d'autres avec agressivité. Certains, faisant preuve d'hospitalité, offrent un siège près d'eux. Ils se souviennent de vos absences qui ne passent pas inaperçues. Hier, vous n'y étiez pas ? Ce sont là des questions très intéressées et, en tant qu'observateur, on doit le voir ainsi : la rue est un espace de flux avec un public qui passe ou qui s'arrête parfois, et un espace de vie avec un public stable, qui reste. Cela dit, la rue est un espace partagé entre deux publics : les passants qui sont en mouvement et les occupants qui sont stationnaires. L'occupant contrôle ce qui se passe sur son territoire. Il réagit en réponse à toute tentative d'intrusion, comme celle de l'observateur qui se positionne dans un interstice en

n'étant ni un passant ni un occupant.

Nous avons alors à observer ces deux types d'usagers sur les deux sites étudiés, à voir comment ils négocient l'espace et interagissent entre eux. Entre ces deux dimensions de la rue, il est étonnant de voir l'étroite concomitance. De cette phase de l'observation, il en résulte un matériau composé de notes de terrain rédigées quotidiennement par l'observateur : notes explicatives, commentaires et récits de certains faits observés.

Cette dernière étape de l'observation des espaces publics a procédé de manière inductive. Elle fournit des compléments d'informations et permet de revenir sur certains constats et de découvrir le comportement des occupants. Malgré l'insalubrité des sites et les dangers auxquels nous avons été confrontés, plus particulièrement au Portail Léogâne, c'était utile de s'y arrêter. Avec cette phase de terrain s'est développé un niveau de familiarité avec les occupants des deux sites. Ce rapprochement entre les deux sujets, l'observé et l'observateur, fait partie des tactiques de préparation du terrain pour l'ultime phase de collecte de données, celle des entrevues.

3.2.6 Les entrevues

Comme l'écrit Deslauriers (2002 : 34), le but d'une entrevue est de «savoir ce que la personne pense et d'apprendre des choses qu'on ne peut observer directement comme les sentiments, les idées, les intentions» et aussi les perceptions de la personne ainsi que la description de faits antérieurs.

Nous avons mené des entrevues approfondies et semi-structurées d'une durée de trois quarts d'heure à plus de deux heures. Elles ont été menées auprès de trois catégories d'acteurs spatiaux, des individus ou des institutions capables d'influencer les pratiques spatiales dans les espaces publics : vingt-neuf occupants, trois riverains et deux fonctionnaires municipaux à la mairie de Port-au-Prince. Les entrevues sont confidentielles et nous avons garanti l'anonymat

aux personnes interviewées. Réalisées sur le lieu occupé, de travail ou à la résidence des informateurs, les entrevues ont eu lieu dans leur langue maternelle, soit en créole haïtien. De plus, elles ont été enregistrées dans leur quasi-totalité sinon dans un seul cas où une commerçante installée dans la rue ne nous a pas accordé l'autorisation d'enregistrer sa voix, mais a toutefois pris tout le temps nécessaire pour répondre à nos questions.

On doit comprendre la réticence de certaines personnes âgées ayant fait l'expérience des régimes dictatoriaux à parler librement ou à accorder une entrevue enregistrée. Malgré l'acquisition de la liberté d'expression, elles gardent encore une prudente méfiance du magnétophone. Ce n'était pas un refus, mais dans certains contextes, l'échange du bouche à oreille se montre la démarche la plus rassurante pour la personne interviewée. Et cela a été le cas avec trois autres informateurs qui, à certains moments, ont demandé de stopper temporairement l'enregistreur.

Nous avons élaboré un guide d'entretien pour orienter les échanges avec nos interlocuteurs. Il s'agit d'une liste des principaux thèmes à aborder afin de recueillir des données pertinentes pour répondre aux questions de recherche. C'est un choix stratégique de céder la place aux informateurs de s'exprimer au lieu de répondre à une suite de questions pré formulées. Dans cette perspective, nos questions ont été surtout ouvertes, courtes et neutres (Savoie-Zajc, 1995) ; et cette neutralité paraît être incontournable puisque l'objectif n'était pas de vérifier des propositions, mais de comprendre le phénomène étudié. L'enchaînement et la formulation des questions dépendaient des réponses, des propositions avancées par l'interlocuteur. Cela a bel et bien été le cas puisque nous n'avions pas une connaissance suffisante de l'appropriation des espaces publics pour élaborer une grille complète et structurée sous la forme d'un questionnaire. Nous avons donc laissé parler la personne interrogée tout en essayant de maintenir l'échange autour des thèmes pertinents pour le sujet de

recherche (Deslauriers 2002). Ainsi, la durée des entrevues variait avec les personnes. Certaines personnes sont plus ouvertes que d'autres et, en conséquence, nous entretenons de fond en comble sur le sujet en abordant divers thèmes, prévus ou absents dans le guide.

Pour les occupants des espaces publics, le guide d'entretien initial (Annexe B1) comprend, entre autres, les quatre axes suivants avec des thèmes figurant dans les grilles d'analyse correspondantes que nous avons présentées :

- i. Le profil et les potentialités des occupants des espaces publics ;
- ii. La description du processus d'appropriation ;
- iii. La position sociale des occupants ;
- iv. La perception du rôle des ressources.

Pour les fonctionnaires municipaux, le guide initial comprend les cinq axes suivants (Annexe B2)

- i. Les marchés publics : état des lieux, évolution et accessibilité ;
- ii. Les perceptions que la mairie a des espaces publics, des occupants, etc. ;
- iii. L'évolution du phénomène d'appropriation des espaces publics ;
- iv. Les rapports et les relations entre la mairie et les occupants ;
- v. Et les problèmes générés par l'appropriation des espaces publics.

Quant aux riverains (Annexe B3), la grille initiale proposait de les entretenir autour de cinq axes dont :

- i. L'évolution du site selon leur perception ;
- ii. Leur perception des espaces publics, des ressources, etc. ;
- iii. Leurs rapports et relations avec les occupants ;
- iv. Les rapports et relations entre la municipalité et les occupants selon leur perception ;
- v. Et les problèmes générés par l'appropriation des espaces publics.

De nouveaux thèmes ont émergé lors des premiers entretiens. Ces thèmes ont

fait l'objet de validation avec d'autres informateurs pour une meilleure compréhension du phénomène à l'étude. C'est la souplesse de la démarche d'entrevue qui a permis l'émergence de ce type de thème ; autrement dit, les occupants des espaces publics ont participé à la construction d'un savoir organisé. Parfois l'entrevue a pris la forme d'une histoire de vie de l'occupant qui fait un récit de ses expériences et une description de sa trajectoire sociale. Notre intention de recherche n'allait pas aussi loin, mais la capacité de trois des interlocuteurs à verbaliser leurs expériences et à rentrer dans autant de détails pertinents nous amène à ce complément d'information.

Cela dit, les entrevues permettent de saisir les ressources ainsi que leur rôle selon la perception des acteurs. Ceci signifie que la recherche tente d'avoir une double interprétation de la place des ressources dans l'appropriation des espaces publics. D'une part, la position spatiale de l'occupant, observée par le chercheur, sera interprétée par rapport aux ressources déclarées ; et d'autre part, le chercheur doit se fier aux explications de son informateur (Deslauriers 2002).

Ces trois catégories d'informateurs ont été choisies au moins pour des raisons de complémentarité et de triangulation des informations recueillies. Le fait de retenir plusieurs personnes dans chacune de ces catégories permet de croiser les données selon les types d'acteurs et il est important pour saisir certaines différences et distinguer des nuances de perception dans les pratiques des espaces publics.

Notre recherche ne vise pas un nombre suffisant d'entrevues afin de tester des différences statistiques. On sait bien qu'un seul cas exemplaire peut constituer une source d'informations lumineuses (Deslauriers 2002 : 53). Cela dit, l'idée

d'un échantillonnage aléatoire n'était pas envisagée ni écartée non plus.⁶² L'objectif était d'arriver à avoir les points de vue de différents groupes d'acteurs sur les différents sites retenus dans le cadre de l'étude. Au total, la recherche compte 29 entrevues approfondies valides réalisées auprès des occupants des espaces publics, dont 12 sur le premier site (S1) et 17 sur le deuxième site (S2), en plus de quatre riverains et deux employés municipaux.

Pour le choix des fonctionnaires, nous avons arrêté le nombre d'entrevues à deux : l'une auprès d'un fonctionnaire attaché au service de la voirie municipale et l'autre affecté aux ressources fiscales et budgétaires. Les deux personnes interrogées ont été retenues en tenant compte de leur responsabilité en lien aux espaces publics et leur ancienneté dans l'administration municipale.

Pour les occupants et les riverains, on admettra qu'il s'agit d'un échantillonnage multi-sites. Nous avons distingué deux types de riverains : les commerces établis et les résidences. Comme le site # 1 est un territoire mixte mélangeant des activités commerciales et résidentielles et le site # 2 plutôt commercial, en conséquence, nous avons ajusté le nombre d'entrevues pour qu'il reflète cette différence (Tableau 3.2). Au Portail Léogâne, nous avons interviewé un résident et un responsable de commerce. Le premier a été retenu parce qu'il lui est littéralement impossible de franchir la barrière de sa résidence derrière le volant de sa voiture sans l'accommodement des occupants installés devant l'entrée. Un matin, nous avons entendu l'un des habitants de cette cour résidentielle saluer quelques-uns des occupants devant la porte d'entrée par leur nom. Quant au commerce sélectionné, c'est parce que son gestionnaire arrivait à tenir à distance les vendeurs informels contrairement aux autres commerces. Nous avons voulu aussi obtenir une entrevue avec les gérants de

⁶² Pour une discussion sur ce sujet, consulter l'article de Small, Mario Luis. 2009. «How many cases do I need? On science and the logic of case selection in field-based research», *Ethnography*, Vol. 10, No. 1, pp.5-38.

deux stations d'essence du site, mais il était impossible de les rejoindre malgré plusieurs tentatives.

Tableau 3.2: Entrevues par territoire et types d'acteurs

| Informateurs | Site 1 | Site 2 | Total |
|---------------------|--------|--------|-------|
| Occupants | 12 | 17 | 29 |
| Riverains-affaires | 2 | 1 | 3 |
| Riverains-résidents | 1 | 0 | 1 |
| Total par site | 15 | 18 | 33 |
| Fonctionnaires | 2 | | 2 |

À la rue Pavée, nous avons eu une entrevue avec un gestionnaire de commerce sélectionné de façon opportuniste. Venu vers nous dans la rue pour exercer son pouvoir de contrôle du territoire par des va-et-vient, il a finalement demandé ce qui se passe. Sous les galeries de son magasin, sont installés plusieurs vendeurs, des étals et des caisses métalliques bien implantées dans le plancher en béton. Il aide à comprendre les pratiques d'appropriation et les perceptions des espaces publics, ainsi que toute la dynamique des acteurs en jeu dans ce champ. Il nous parle de ses propres expériences avec l'occupation informelle de ses galeries, de ce qu'il a vu et entendu au sujet du phénomène sous étude.

Pour la sélection des occupants, certains critères ont été retenus comme la prise en compte des secteurs d'observation, du genre, du type d'activité, de la forme d'appropriation et de la nature des espaces. Nous souhaitons donc que l'échantillonnage illustre bien les sous-groupes et permette d'arriver à des comparaisons.

Quelques cas ont été sélectionnés à partir des données du recensement ou pendant la période d'observation. Une courte liste de deux à dix occupants par secteurs d'observation a été préparée. Leur volonté à participer détermine l'échantillon présenté au tableau 3.2

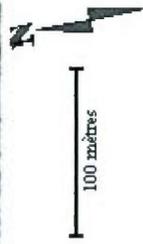
Dans certains cas, nous n'avons pas pu obtenir l'entrevue auprès d'aucun de la liste établie et c'est bien le cas du groupe de taxi-motocycliste du Portail Léogâne. En ayant à leur tête un président qui joue aussi le rôle de porte-parole, on peut dire que ce groupe est bien structuré. Ce jeune adulte que nous avons rencontré à deux reprises avait au début accepté d'accorder l'entretien, mais il n'a jamais eu le temps par la suite. Et aucun autre du groupe n'a osé accorder cette entrevue qui finalement n'a jamais eu lieu.

Avant de commencer les entrevues, une fiche descriptive de la position spatiale, de la forme d'appropriation et des activités de l'occupant a été préparée. Ainsi, l'on peut dire que chaque cas est documenté par une description des lieux, un portrait de l'occupant, une photo du secteur et le fichier d'entrevue.

Carte 3.2: Localisation des informateurs du site #1 (Portail de Léogâne)



- 1 Théâtre national
- 2 École publique
- 3 Admi. publique
- 4 Entrepôt
- 5 Église+École
- 6 Cheskio
- 7 Station d'essence
- 8, 9 Banques
- 10 Poste de police
- 11 Stade Sylvio Cator
- 12 Cimetière
- 13 Église+École
- 14, 15, 16 Hôpitaux
- 17 Université Quisqueya
- 18 Campus UEH et HUEH
- 19 Village de Dieu
- 20, 21 Stations d'essence
- Interview
- Ruisseau
- ☐ Gares des régions du Sud



Source du fond : Google

Carte 3.3 : Localisation des informateurs du site #2 (Rue Pavé et Boul. J.J. Dessalines)



- 1 Téléco
 - 2 Enseignement
 - 3 Boulangerie Saint-Marc
 - 4 Police
 - 5 Banque
 - 6 Banque centrale
 - 7 Parlement
 - 8 Bibliothèque
 - 9 Banque
 - 10, 11 Stations d'essence
 - 12 Place des Nations-Unies
 - 13 USA
 - 14 Chambre de commerce et d'industrie
- De stationnement en site de lavage de véhicules
 De square en marché de tapis
 Interview



3.2.7 Outils de gestion et méthodes d'analyse des données

L'objectif de cette section est de décrire de manière détaillée la gestion et l'analyse des divers matériaux de recherche. En somme, nous en avons recueilli et exploité trois types :

- i. les photographies prises par l'observateur ou collectionnées de sources diverses ;
- ii. les données statistiques provenant des fiches descriptives et du recensement effectué sur les deux sites observés. Ces données sont à caractère quantitatif et qualitatif ;
- iii. et les données textuelles, dont les articles de presse, les entrevues et les notes de terrain.

a) Des matériaux visuels

L'approche retenue au cours de la recherche pour gérer les matériaux visuels consiste à identifier, à classer et à annoter les photos en indiquant le lieu de la prise de vue, la date et la source. Avant d'aborder la méthode d'analyse des matériaux visuels, il est utile de rappeler ce que Bourdieu appelle 'l'art illégitime' (Bourdieu et Bourdieu 2004). D'un regard critique, la photographie professionnelle est loin d'être une représentation objective de la réalité, elle est plutôt une mise en scène des conventions et des rôles sociaux. Les photos d'amateurs de scènes de rue ou de paysages urbains semblent aussi échapper à la lecture de Bourdieu. Cela étant dit, les matériaux visuels utilisés en sciences sociales ne sont pas des données neutres. Elles portent les traces de la subjectivité du photographe professionnel ou amateur, malgré l'apparente objectivité de la représentation. Par contre, le chercheur-photographe pointe sa caméra instantanément vers la scène observée. Ainsi, il revient à distinguer les photographies prises par le chercheur selon ses différentes postures de chercheur-observateur ou de simple visiteur à titre personnel dans la ville.

Faire ces distinctions est nécessaire pour bien choisir et analyser les matériaux visuels (Tableau 3.3). Toute image montrant des scènes de rue ou autres paysages publics peut aider à comprendre l'usage et la forme d'appropriation qui en sont faits. La préoccupation devrait être plutôt une question de représentativité, raison pour laquelle il est important de savoir au moins le lieu et la période de la prise de vue pour que l'image soit un matériau valide.

Tableau 3.3: Catégories de photographie et subjectivité

| Catégories | Prises de vue | Subjectivité dans l'image |
|---|--|---|
| Photographe amateur | Selon ses propres goûts et préférences. | Fort degré de subjectivité. |
| Photographe professionnel ²³ | Selon les normes et conventions dominantes. Prise en compte des consignes du commanditaire. | Fort degré de subjectivité. D'abord celle du professionnel, puis celle des figurants qui font une mise en scène, une présentation de soi (d'Erving Goffman). |
| Chercheur photographe | Selon l'objet de recherche. | Faible degré de subjectivité. |

Dans cette recherche, nous n'avons pas adopté la méthode d'entrevue d'élucidation photographique où le chercheur demande aux personnes interviewées de donner leur interprétation des images. Nous avons plutôt décontextualisé les photos provenant d'autres sources en les séparant des notes explicatives originelles ou des textes illustrés. Celles-ci sont par contre considérées comme matériau textuel incorporé dans les articles de presse.

Chaque photo a été traitée comme un fichier (une source) auquel sont associés des attributs. Importé dans une base de données de type QSR NVivo²⁴, chaque cas a subi une codification ouverte selon une méthode d'analyse par catégories

²³ Incluant le reporter photographe

²⁴ Version 8.0 pour Windows.

conceptualisantes (Paillé et Mucchielli 2008). Ceci a permis de conceptualiser les informations extraites de l'image interprétée, qui par la suite sont classées par catégorie et sous-catégorie. Ces catégories peuvent être définies au préalable ou émergentes. Il n'y a aucune contradiction entre la codification déductive et inductive ; elles sont plutôt complémentaires. Comme toute méthode d'analyse, la rigueur de la démarche tient plutôt dans la capacité du chercheur à utiliser les mêmes indices pour coder chaque image.

b) Des données statistiques

Les données statistiques proviennent du recensement et des observations directes sur le terrain. En tant que données à vocation descriptive, certaines sont des variables quantitatives comme le nombre d'occupants, la taille des portions occupées exprimée en m², la classe d'âge de l'occupant, etc. Mais, la plupart sont des variables catégoriques, comme le secteur de localisation, la nature de l'espace, le type d'espace, la qualité environnementale, l'achalandage, la propriété adjacente, le genre de l'occupant, la forme d'appropriation, les activités, le secteur et le type d'activités. Pour analyser ces données, le logiciel spécialisé SPSS a été retenu pour son efficacité et la flexibilité qu'il offre au chercheur de combiner plusieurs variables, les transformer en variables ordinales et même convertir des données qualitatives en variables quantitatives. Le tableau 3.4 montre la liste et la nature des variables et leur méthode de construction, originale ou dérivée par catégorisation, combinaison ou conversion.

Nos variables sont principalement de nature qualitative. Elles sont soumises à une analyse statistique descriptive univariée consistant en une présentation à l'aide de tableaux croisés ou de graphiques accompagnés de mesures d'interdépendance ou d'affinité entre les variables comme les tests du khi carré

(χ^2) et les coefficients de contingence. Comme en général, nous concluons que deux variables sont liées quand la signification asymptotique bilatérale est inférieure à 0,050, soit un seuil de 5 %. Ces techniques ainsi que d'autres plus avancées sont envisagées dans une perspective d'analyse différenciée, selon le genre ou le statut migratoire des occupants, et de saisir les différences de position spatiale ainsi que la place de chacune des variables considérées. Contrairement au processus de collecte, l'analyse correspond à une approche déductive basée sur des tests d'association entre les facteurs.

Tableau 3.4 : Liste des principales variables analysées à l'aide de SPSS

| No | Nom | Nature | Transformation | Modalités |
|-----|-----------------------------|----------|------------------|----------------------|
| 1. | Site | Nominale | Aucune | 2 |
| 2. | Zone | Nominale | Aucune | 6 |
| 3. | Secteur | Nominale | Aucune | 22 |
| 4. | Aire | Quant. | Aucune | Ind. |
| 5. | Nombre d'occupants | Quant. | Aucune | Ind. |
| 6. | Genre | Qual. | Aucune | 2 |
| 7. | Tranche d'âge | Qual. | Ordination | Ind. |
| 8. | Nature de l'espace | Qual. | Ordination | Ind. |
| 9. | Type d'espace | Qual. | Aucune | 2 |
| 10. | Forme d'appropriation | Qual. | Aucune | 4 |
| 11. | Façade (prop. adjacente) | Qual. | Aucune | Ind. |
| 12. | Insalubrité ²⁵ | Qual. | Ordination | Ind. |
| 13. | L'achalandage ²⁶ | Qual. | Ordination | Ind. |
| 14. | Activités | Qual. | Aucune | Ind. |
| 15. | Catégorie d'activité | Qual. | Dérivation de 14 | Ind. |
| 16. | Lieu de naissance* | Qual. | Aucune | Ind. |
| 17. | Statut migratoire* | Qual. | Dérivation de 16 | 2 : natif ou migrant |
| 18. | Provenance géographique | Qual. | Dérivation de 16 | 2 : rural ou urbain |
| 19. | Niveau de scolarité* | Qual. | Ordination | 5 |

Qual. : qualitative • Quant. : quantitative • Ind. : indéterminé

* : entrevues seulement

²⁵ Elle est évaluée par combinaison de la présence d'eau usée, de boue, de poussière et de déchets au sol, et de nuisance olfactive.

²⁶ Il est évalué à partir des flux : nombre, intensité et durée).

c) Des matériaux textuels

Les données textuelles sont les plus volumineuses et elles proviennent de diverses sources. La recherche utilise des articles de presse, des notes de terrains, des fiches d'observation et des entrevues. Notons que toutes les entrevues ont été transcrites intégralement en verbatim afin d'être soumises à une analyse textuelle.

Pour gérer ce stock de matériaux, le logiciel spécialisé QSR NVivo a été utilisé. L'un des principaux justificatifs de ce choix technologique est la flexibilité et l'ouverture de cet outil aux méthodes de recherche mixte. C'est donc un puissant outil permettant de gérer des projets de recherche complexe, on peut intégrer divers types de matériaux dans une même base de données, les soumettre à une approche d'analyse qualitative ou quantitative, inductive ou déductive.

De manière pratique, on peut attribuer à chaque cas de la base de données des attributs ; certains sont qualitatifs, d'autres quantitatifs. Ceux-ci proviennent principalement des fiches descriptives ou des questions fermées relatives au profil de l'élément analysé, soit le lieu ou l'informateur. Cela dit, l'outil choisi permet d'interroger le corpus de matériau à l'aide de requêtes plus ou moins complexes combinant plusieurs dimensions. En quelque sorte, il s'agit d'une analyse multivariée. L'objectif de l'analyse des matériaux textuels, comme de tout processus d'analyse scientifique, est d'arriver à une représentation conceptuelle des informations. Cependant, contrairement à la démarche d'analyse de données statistiques, les catégories ne sont pas une série de données brutes. Elles résultent plutôt d'un premier travail d'interprétation, de catégorisation du texte avant d'arriver à un modèle conceptuel par l'entremise d'une mise en relation des catégories (Paillé et Mucchielli 2008).

Pratiquement, l'analyse du corpus de textes consiste à identifier, classer, ordonner et agencer des unités de sens (Remy et Ruquoy 1990). Dans cette veine, le processus d'analyse des matériaux textuels est passé par les étapes suivantes : la codification descriptive, la codification thématique et analytique, la codification axiale et la modélisation.

Chaque fichier est traité comme porteur de qualificatifs de sorte qu'on peut interroger la base selon des attributs spécifiques et les retrouver facilement au besoin (Richards 2005). Cela permet de savoir exactement quelles sont les caractéristiques du corpus à analyser. Cela est très important pour relativiser les données. Cette première étape correspond à la codification descriptive, le point de départ de la gestion des sources dans le logiciel QSR NVivo.

La deuxième étape consiste à la codification thématique (Richards 2005). Chaque texte est considéré comme un conteneur dans lequel on va puiser des informations en posant des questions de type : qui parle, de qui, de quoi ? Quand et comment ? Quels sont les affirmations et les énoncés ? Quels sont les termes utilisés ? Il est important de savoir *a priori* les thèmes principaux reliés au projet de recherche. Par l'entremise d'une lecture intégrale, on recense les unités élémentaires de sens, lesquelles sont des énoncés relatifs à un thème (Remy et Ruquoy 1990). Ainsi, tout le corpus de matériaux est découpé en une suite non ordonnée d'unités de sens. Notons que c'est la relation entre les mots d'une phrase ou entre les phrases d'un paragraphe qui constitue le sens selon l'approche structuraliste (Remy et Ruquoy 1990). Cependant, on ne peut pas nier que les vocables utilisés sont aussi souvent des porteurs de sens. Alors, l'analyse du corpus a pris en compte ces deux perspectives. Dans NVivo, on parle de références pour désigner ces fragments de texte ayant une ou plusieurs informations pertinentes pouvant aider à répondre aux questions de recherche. Du corpus de textes émergent à partir d'un travail d'interprétation de nouvelles

idées codifiées dans de nouvelles catégories. C'est ce que Richards (2005) appelle de la codification analytique.

L'approche adoptée est ouverte dans la mesure où nous n'avons pas donné le primat aux catégories préalablement définies dans la codification. Toutes deux, les catégories *a priori* et les catégories émergentes, ont la même importance. Parfois, la codification a été *in vivo* en utilisant le mot énoncé dans le texte sachant que les mots utilisés pour s'exprimer sont très évocateurs et portent en eux certaines perceptions. Ainsi, nous avons adopté une approche de codification mixte, inductive et déductive. Dans NVivo, les catégories correspondent à ce qu'on appelle des nœuds (Richards 2005). Ce sont des conteneurs de références ayant le même sens, comportant une même information.

Ce mécanisme, qu'il soit limité ou non à des catégories préalablement définies à partir des questions de recherche ou provenant directement du corpus, nécessite une certaine connaissance contextuelle dont sociale, culturelle, temporelle et linguistique. Dans ces sens-là, il est naturel que le travail d'interprétation soit subjectif. Pour minimiser ou du moins stabiliser cet aspect de l'approche d'analyse interprétative, deux stratégies ont été adoptées. D'abord, chaque catégorie est clairement définie afin que son acception soit la même pour tous et tout au long du processus de codification ; puis ceci a été fait par la même personne, nommément le chercheur lui-même.

À ce niveau, vient une troisième phase de la codification, dite axiale. On doit avoir déjà identifié un nombre plus ou moins important de catégories. Le travail de représentation conceptuelle du phénomène commence à se préciser puisque nous pouvons remarquer les catégories plus ou moins présentes et celles qui sont complètement absentes en analysant les cooccurrences, c'est-à-dire le

nombre de sources codées ou de références pour chaque catégorie. Cependant, selon les réflexions de Richards (2005) ou de Remy et Ruquoy (1990), on peut dire que la prochaine étape serait d'ordonner les catégories soit par fusion, soit par regroupement ou décomposition en sous-catégories afin d'avoir des explications plus précises ou plus complètes. Cette démarche est dite axiale parce que la codification consiste à la hiérarchisation des nœuds. On peut alors avancer la notion de degré de codification en parlant de sa profondeur, du niveau de détails spécifiques voulus par le chercheur. Ainsi, l'on arrivera à avoir une suite de nœuds primaires décomposés en nœuds secondaires, tertiaires, etc. prenant la forme d'une arborescence logique assez complexe. Mais il revient à chacun de préciser son point d'équilibre, car les mêmes principes d'agrégation connus en statistique s'appliquent aussi ici. Nous avons opté pour une codification en profondeur puisque NVivo offre une navigation bidirectionnelle dans la manipulation de l'arborescence.

La mise en relation conceptuelle des catégories est l'ultime phase de la codification. Nous avons abordé cette étape de l'analyse en utilisant simultanément deux portes d'entrée : l'herméneutique et la statistique. D'abord herméneutique dans la mesure où, dans l'analyse du corpus, nous avons prêté attention aux liens relationnels entre les catégories mentionnées par les auteurs ou les interlocuteurs eux-mêmes. C'est leur propre interprétation de la réalité, identifiable par simple lecture du corpus ; cette façon d'approcher les matériaux est un emprunt à la sociologie compréhensive de Max Weber voulant que l'acteur social ait une interprétation de ses actes. On peut les codifier dans NVivo dans des codes de type relation. Toutefois, ce ne sont que des propositions de sens dont la validité doit être interrogée à travers un regard croisé. Ce dernier se base sur le nombre d'occurrences ; et, s'il s'agit d'un cas unique, l'analyste cherche à comprendre par une analyse approfondie les motifs qui sous-tendent

ce type de proposition spéciale.

Cependant, les véritables sens ne sont pas ceux qui sont déclarés. C'est en recourant à la construction et à l'interprétation de tableaux croisés ou des termes utilisés dans le corpus qu'a été poursuivi le travail d'analyse jusqu'à la mise en relation conceptuelle. Avec NVivo 7.0 ou plus, l'exploration des relations entre plusieurs catégories ou attributs se fait surtout à l'aide des matrices, lesquelles permettent d'élaborer des tableaux multidimensionnels, croisant plusieurs catégories ou attributs. Les résultats peuvent être interprétés statistiquement ou de manière qualitative.

Au bout de l'exercice, nous obtenons une représentation conceptuelle du phénomène dans laquelle le thème central est connecté à des catégories ou attributs. C'est ce qu'on appelle en théorisation ancrée de la codification sélective ou centrale (Strauss et Corbin 1998). Cependant, il arrive que quelques-unes des catégories de l'arborescence n'aient aucun lien avec les thèmes principaux de la recherche et elles se retrouvent alors non intégrées dans le modèle relationnel. Selon Paillé et Mucchielli (2008), étant non connectées aux thèmes centraux, ces catégories ne sont donc pas conceptualisantes.

Dans le processus d'analyse des matériaux textuels, plusieurs pourraient croire qu'il s'agit ici d'une méthode d'analyse par théorisation ancrée puisque nous avons suivi les trois étapes de la codification proposée par Strauss et Corbin (1998). Celle-ci est une méthode de comparaison continue par des va-et-vient entre le terrain et le laboratoire de travail. Nous ne croyons pas que les théories émergent du terrain, comme le soutient la démarche de la théorisation ancrée ; elles restent des constructions sociales, des interprétations des propositions de sens suggérées par le terrain. En réalité, la théorisation semble beaucoup plus ancrée dans la position paradigmatique du chercheur que dans le terrain.

L'évaluation et la validation des relations détectées passent par un regard croisé des informations provenant de différentes sources, de différents acteurs et par une triangulation avec les résultats obtenus par d'autres chercheurs particulièrement ceux présentés dans le chapitre précédent.

3.2.8 Combinaison des données et des méthodes d'analyse

Nous avons combiné des approches quantitative et qualitative tout au long du processus de recherche : de la formulation des questions à la collecte et l'analyse des données. On y a mobilisé une diversité de données et une combinaison de méthodes d'analyse. Les données ont été soumises à une double analyse statistique et interprétative.

Dans une approche de recherche mixte, il y a plusieurs motifs, manières et phases de combinaison de données et méthodes d'analyse (Creswell 2003 ; Tashakkori et Teddlie 1998 ; Caracelli et Greene 1993). Nous avons utilisé une diversité de sources et de méthodes de collecte et d'analyse de données surtout pour des raisons de triangulation, de complémentarité et d'efficacité étant donné la formulation des questions de recherche. Nous avons procédé à des transformations de données et nous pouvons dire que les deux approches quantitative et qualitative sont intégrées dans l'analyse et l'interprétation des données. Au tableau 3.5 figure le schéma d'intégration des deux approches qualitative et quantitative dans le processus de recherche en précisant pourquoi, quand et comment.

Tableau 3.5: Intégration des approches qualitative et quantitative

| Matériaux | Textuels | Visuels | Données statistiques |
|-------------------------------|---|--|--|
| Méthode de collectes | Articles de presse→ Notes d'observation directe→ Entrevues semi-structurées. | Articles de presse + Internet→ Observation directe. | Observation directe→ Entrevues semi- structurées. |
| | Qualitatives | Qualitatives | Qualitatives |
| Méthodes d'analyse | analyse thématique statistique (Quant.) et interprétative (Qual.) | Interprétation | Transformation par conversion, catégorisation et consolidation. Analyse descriptive et multivariée. |
| | Qual. + Quant. | Qualitative (Qual.) | Quantitative (Quant.) |
| Fonctions | Exploration, complémentarité et triangulation. | Exploration, description et triangulation. | Exploration, description et complémentarité. |
| Présentation des résultats | Narration, tableaux, et graphiques. | Narration | Tableaux, graphiques et narration. |

Symbole : → : séquentiel + : simultanée

3.3 AVANTAGES, DIFFICULTÉS ET LIMITES DE L'APPROCHE MIXTE

Somme toute, les trois approches de recherche qualitative, quantitative et mixte coexistent actuellement dans le monde de la recherche. Creswell (2008) situe l'approche méthodologique mixte à mi-chemin entre les deux traditions hypothético-déductive et interprétative en sciences sociales. Ces deux anciens concurrents deviennent aujourd'hui les deux extrêmes d'un même continuum, a-t-il expliqué ; ils convergent l'un vers l'autre pour donner naissance à une approche mixte, hybride valorisant des éléments des deux approches. C'est ce que nous avons fait comme il est indiqué au tableau 3.5.

Le recours à l'intégration des deux approches offre de nombreux avantages. Il permet d'améliorer la validité interne des résultats de la recherche par la triangulation des sources et des données. L'analyse des articles de presse, par exemple, montre qu'il s'agit d'un corpus de matériaux utilisables et peu coûteux

pour la recherche en sciences sociales. Ils ont permis d'étudier de manière discrète les perceptions collectives et individuelles à distance, sans avoir à déranger les acteurs ; ce qui ne leur donne pas l'opportunité d'adapter, pour une raison ou une autre, leur discours. En somme, la stratégie mixte adoptée a aidé à avoir une large compréhension du thème de recherche, d'inclure les points de vue d'une diversité d'acteurs et de pénétrer des aspects, ce qui n'aurait pas été possible avec une approche purement quantitative. Elle a aussi permis de prendre en compte certaines dimensions et de répondre aux questions de manière appropriée en utilisant les variables pertinentes sans égard quant à leur nature qualitative ou quantitative. Les photos sont une autre excellente source d'informations surtout lorsqu'on souhaite observer des terrains dangereux. Elles enrichissent la fiabilité des résultats et aident à minimiser la durée d'observations *in situ* des formes physiques.

Cependant malgré tous ces avantages, la stratégie adoptée comporte certaines limites. D'abord, le processus de traitement et d'analyse a été fastidieux. En termes de temps, nous avons sous-estimé grandement le nombre d'heures qu'il fallait consacrer pour analyser le corpus de matériaux. Si la collecte des données a été facilitée par l'utilisation d'outils technologiques, le processus de traitement et d'analyse fut plus long que prévu. Nous devions relever les attributs de chacun des articles de presse, refaire leur mise en page pour qu'ils soient vraiment bien incorporés dans la base de données NVivo. Quant aux entrevues, leur retranscription est la tâche la plus ardue pour quelqu'un qui a une tradition de recherche quantitative. Les remarques de Plano-Clark et *al.* (2008) sont tout à fait justes et nous confirmons que la connaissance des deux approches quantitative et qualitative est nécessaire et souvent les chercheurs ne connaissent que l'une des deux. C'est à ce niveau que se trouvent la plupart des difficultés, des pertes de temps et aussi les réticences à adopter une telle

démarche, car il faut acquérir des connaissances en NVivo et apprendre à voir autrement la recherche. De plus, même quand la connaissance des deux approches traditionnelles ne pose pas de problème, nous tenons à noter que l'approche de recherche mixte a ses propres visions du monde, ses références philosophiques, ses concepts et méthodes qu'il faut s'approprier pour une bonne intégration des méthodes de collecte et d'analyse des données. Et sur ce, il y a tout un travail de terminologie à faire pour qu'on puisse finalement arriver à un langage commun dans ce domaine (Plano-Clark et *al.* 2008).

Dans ce sens, les spécialistes de la recherche mixte l'ont bien mentionné : la recherche mixte est une question de diversité et un rapport dialogique entre plusieurs perspectives. En termes clairs, elle correspond mieux à un travail d'équipe. Quant à l'échantillonnage, nous n'avons pas eu le temps et les ressources nécessaires pour interroger les entreprises du secteur formel des affaires ou certains riverains qui s'approprient leur galerie ou la façade de leur propriété. Leur pratique d'appropriation d'après nos résultats d'observation peut être soit par encombrement, prolongement de leur propriété ou affichages. Il en est de même pour les grands commerces qui s'approprient l'environnement visuel, particulièrement des grands carrefours, boulevards ou autres sites achalandés avec de grandes affiches publicitaires. Ces acteurs n'ont pas été interrogés et aucune information supplémentaire n'a été recueillie pour mieux comprendre ces formes d'appropriation des espaces publics.

Ainsi, cette première partie de la thèse se termine en ayant tenté d'éclairer le processus de recherche. La deuxième exposera les résultats obtenus et leur interprétation.

CHAPITRE 4

UNE LECTURE VISUELLE DE L'APPROPRIATION DES ESPACES PUBLICS

4.1 INTRODUCTION

En études urbaines, peu de chercheurs ont travaillé avec la photographie comme corpus de recherche. L'usage du visuel se limite généralement aux vues aériennes du paysage urbain. Or, les anthropologues ont une longue expérience dans l'exploitation des images à l'échelle humaine pour saisir des réalités sociales. Alors, nous proposons dans ce chapitre de découvrir le phénomène d'appropriation des espaces publics à Port-au-Prince à l'aide d'une approche d'analyse visuelle.

L'objectif de l'exercice est, d'une part, d'explorer la diversité des occupants et de leurs pratiques spatiales ; et d'autre part, de constater les différences existant en termes de position spatiale et surtout au niveau des formes d'appropriation des espaces publics. Il s'agit aussi de tester les potentialités du logiciel QSR NVivo 8.0, habituellement utilisé dans l'analyse de données textuelles, dans le cas de corpus visuels.

En plus de l'analyse de contenu des images, des données contextuelles provenant d'observations directes sur le terrain sont aussi exploitées. Sans cette combinaison, la lecture des images n'aurait été que superficielle.

En premier lieu, nous présentons les différents sites d'observation en vue d'une meilleure lecture de la documentation visuelle. En deuxième lieu, nous décrivons l'approche d'analyse visuelle. Puis finalement, nous exposons et analysons les

sens dégagés à partir du corpus. Le tout permet ainsi de faire découvrir le cadre spatial de la recherche à l'aide des matériaux visuels produits directement par le chercheur ou collectés dans les publications de la presse locale.

Au bout du compte, on s'aperçoit que les espaces publics du centre-ville de Port-au-Prince sont surtout utilisés comme une ressource entrepreneuriale, des lieux dominés par des pratiques commerciales. La revue des images montre que le champ des espaces publics est marqué par une diversité d'occupants et de pratiques spatiales susceptibles de susciter des conflits tout en étant aussi des territoires de proximité et d'interaction. À partir des images, nous verrons aussi que les espaces publics, plus particulièrement les trottoirs et les autres éléments constitutifs de la rue, sont à la fois des espaces de destination et de circulation.

4.2 LES SITES D'OBSERVATION

Pour mieux comprendre et bien situer les résultats de l'analyse visuelle, il est important de s'attarder un instant au cadre spatial de la recherche. Comme mentionné dans la partie méthodologique, nous retenons particulièrement deux sites d'observation au centre-ville de Port-au-Prince. Il s'agit du Portail de Léogâne (site 1) et le voisinage de l'intersection rue Pavée – boulevard J.J. Dessalines (site 2). Lors des observations directes, nous avons effectué une lecture visuelle des façades de chacun de ces sites. Nous allons maintenant présenter de manière exploratoire ces résultats.

4.2.1 Site 1 : le Portail de Léogâne

Nous subdivisons le site 1 en trois zones. La première (S11) est caractérisée par une prédominance du domaine public et l'absence de propriété résidentielle (Carte 4.1). Plusieurs établissements publics sont localisés dans cette zone, dont certains services du ministère de l'Éducation nationale, le Théâtre national, des édifices publics vacants ainsi qu'une école nationale. Nous avons relevé aussi

dans cette zone une église et une station d'essence à l'intersection de la rue Dehoux et du boulevard J.-J. Dessalines. La deuxième zone (S12) correspond à la partie centrale du site (Carte 4.2). Contrairement à la première zone, cette partie du site est caractérisée par les aires d'embarquement de la Gare du Sud, d'une poste de police et d'une rangée de riverains commerciaux et résidentiels. On y retrouve aussi un établissement scolaire. Quant à la troisième zone (S13), allant de la rue du Centre à l'avenue Mgr Guilloux, elle présente une toute autre apparence. Son paysage est marqué par le Stade Sylvio Cator, un équipement public structurant l'aspect physico environnemental du milieu. En face de cet espace, on compte deux stations d'essence et quelques résidences. Remarquons qu'il n'y a pas d'aire d'embarquement dans cette zone (Carte 4.3).

En matière de qualité environnementale, ces trois zones sont bien différentes. Située à l'ouest du boulevard, la première zone est, malgré la présence de divers édifices administratifs et institutionnels, la plus insalubre parmi les zones étudiées. Déchets, débordements de la ravine, eaux usées, poussières et, en effet, des odeurs nauséabondes sont les lots des riverains et usagers de cette zone. La zone centrale (S12) se distingue de la première zone, mais les conditions hygiéniques y restent précaires surtout le long de la ravine. En face des résidences et du poste de police, la situation sanitaire est moins pire comparativement aux autres secteurs observés, car il n'y a pas d'eaux usées au sol ni déchets ou arômes infectes. La dernière zone (S13) se trouvant à l'extrémité Est du site est la moins insalubre. Les lieux y sont généralement propres et il y a moins de promiscuité.

Remarquons qu'il n'y a pas d'habitation dans la première zone et très peu dans la seconde zone d'observation du site. Nos constats de terrain montrent qu'il s'agit d'un milieu en pleine effervescence où l'on passe d'un d'habitat de type résidentiel à un milieu de vie plutôt commercial. L'arrivée de la gare semble être l'un des facteurs ayant précipité cette transformation fonctionnelle. Le transit

étant augmenté au Portail, les activités commerciales deviennent alors plus importantes. Cependant, la partie Ouest du site a toujours eu ce caractère administratif (Carte 4.1).

Comme ailleurs au centre-ville, le commerce formel occupe désormais les rez-de-chaussée des maisons situées sur ce site. Bref, on peut dire que les façades sont commerciales. Sur la carte 4.4 est présenté un relevé de terrain indiquant l'occupation des espaces intérieurs, ce que Laguerre (1994) considère comme l'espace formel. Cette représentation est fondée sur une lecture visuelle des façades du site. Rares sont les propriétés gardant leur caractère résidentiel. On les transforme totalement ou partiellement en espace commercial. Il est important de noter aussi que l'on compte trois stations d'essence sur ce premier site, comme indiqué sur le plan. Cela renseigne sur l'importance du flux de véhicules utilisant ces artères.

4.2.2 Site 2 : Rue Pavée – Boul. J.J. Dessalines

Le deuxième site d'observation est situé à la limite de la ville commerciale au tracé en damier et de la ville royale plutôt au tracé rectangulaire. La rue Pavée sert donc de frontière entre elles. Cela dit, la rue Pavée et le boulevard J.J. Dessalines sont deux artères déterminantes au centre-ville de Port-au-Prince. Elles peuvent être considérées comme deux traits d'union reliant l'Est et l'Ouest, le Sud et le Nord de la ville (Carte 4.5). Trois zones d'observation ont été retenues sur ce site : un tronçon sur la rue Pavée (S21) ainsi que les deux côtés du boulevard J.J. Dessalines entre les rues Pavée et Paul VI (Carte 4.5). Ce tronçon est subdivisé en deux zones d'observation puisque les espaces intérieurs sont dissemblables des deux côtés du boulevard. À l'Ouest (S22), le cadre bâti est constitué d'immeubles commerciaux se prolongeant dans l'espace de la rue et possédant des galeries piétonnières. Or, sur le côté Est du boulevard (S23), il n'y a comme riverains qu'un établissement d'enseignement et la compagnie de télécommunication (la Téléco) appartenant à l'État. Dans cette

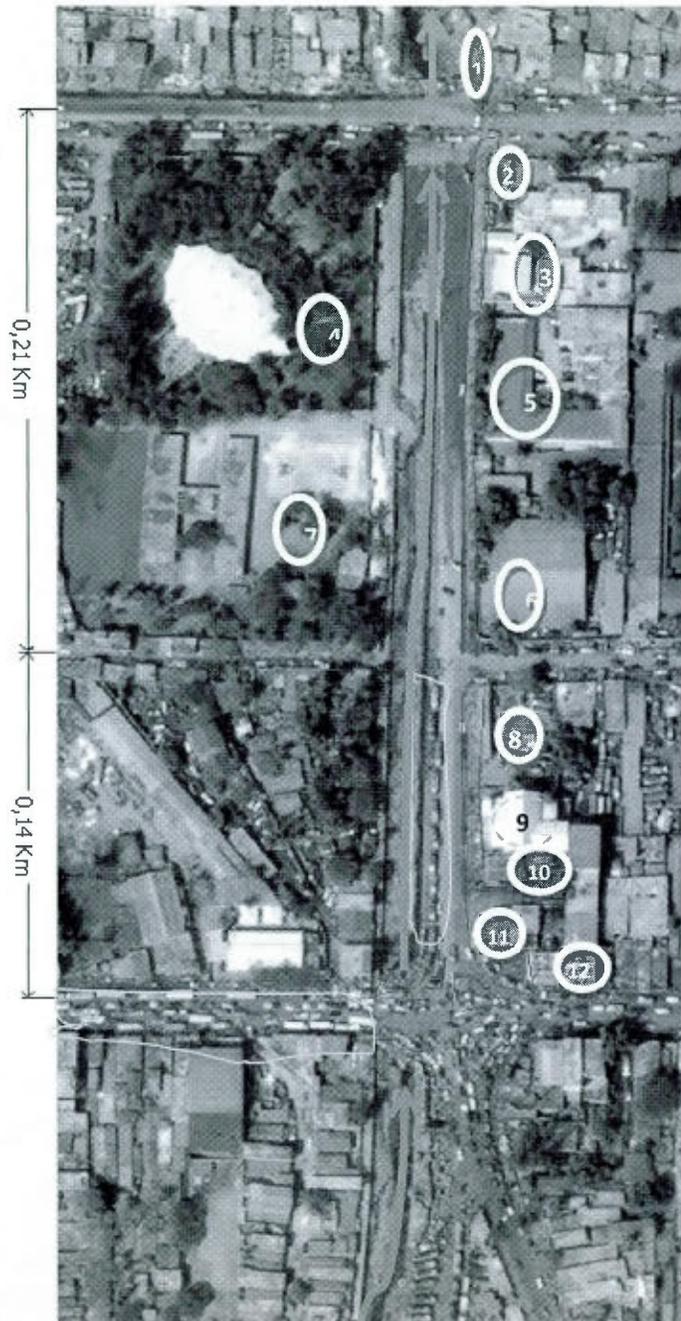
zone, les seules galeries sont celles de la Téléco (Carte 4.6).

Ce deuxième site se distingue du premier sur plusieurs points. Au cœur du centre-ville, nous avons recensé un pourcentage important d'immeubles vacants, de commerces qui sont fermés. Ce qui n'est pas le cas au Portail de Léogâne. De plus, il n'y a pas de résidences en façade, mais on en retrouve quelques unes dans des espaces intérieurs derrière certains magasins. Ce sont des espaces marginaux et généralement précaires eu égard à la vétusté du cadre bâti et des insalubrités dissimulées loin des regards des passants. Sur ce site, le niveau d'insalubrité est relativement moins élevé comparativement aux zones S11 et S12 du Portail de Léogâne. Il semble qu'il n'y a pas autant de pollution dans l'air qu'à la rentrée Sud du centre-ville. De plus, on y est mieux protégé du soleil grâce aux rangées de galeries. La zone 21 se distingue des deux autres zones S22 et S23 par le moindre volume de flux de circulation. Sur le boulevard, les flux d'automobiles et de personnes sont plus intenses pendant les jours de la semaine et toutes les heures de la journée. Généralement, les flux dans la ville se dirigent majoritairement vers l'Est du boulevard. Ce qui signifie donc qu'on bénéficie d'un achalandage ou d'une visibilité plus faible en s'y installant.

Ces descriptions des espaces formels sont importantes pour une meilleure compréhension des images de la rue. Cette façon de présenter les sites d'observation met l'accent sur les espaces formels, alors que nous parlons très peu des espaces informels de la rue, le véritable thème de la recherche. Cette démarche correspond bien aux analyses de Laguerre (1994) expliquant l'interpénétration des espaces formels et informels, du «*back space*» et du «*front space*». On peut noter aussi les résultats de Tepwongsirirat (2005) montrant l'importance de la composition du milieu dans le choix de localisation et du type d'activité menée par les occupants informels des espaces publics. Les espaces informels de la rue sont des lieux remplis d'activités, traversés par divers flux et

comblés de milliers d'individus.

Carte 4.1 : Vue aérienne de la zone S11



Éléments du voisinage

1 : Des quartiers précaires

Boul. Harry Truman

2: Centre Gheskio

3 : Édifices de l'Éducation nationale

4 : Théâtre national

5 : Édifices publics vacants

6 : Locaux industriels fermés

7 : École publique

Rue du Magasin de l'État

8 : Garage

9 : Église

10 : Commerces

11 : Station d'essence

12 : Banque

Boul. J.J. Dessalines

Ravine

En rouge sont les différents secteurs d'observation de la zone.

Source: GoogleEarth, 2005

Carte 4.2 : Vue aérienne de la zone S12

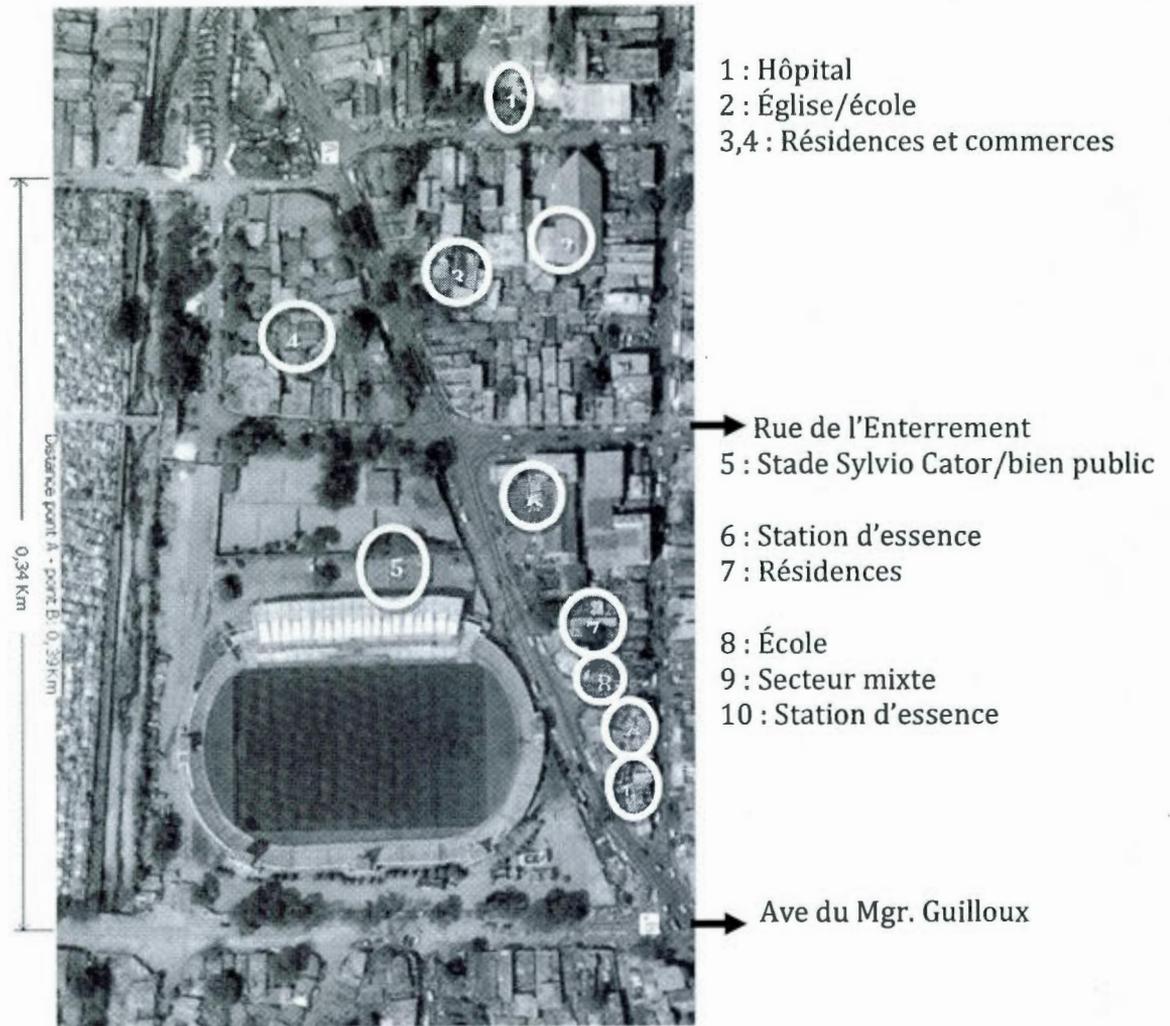
Éléments du voisinage



Source : GoogleEarth, 2005

Carte 4.3 : Vue aérienne de la zone S13

Éléments du voisinage

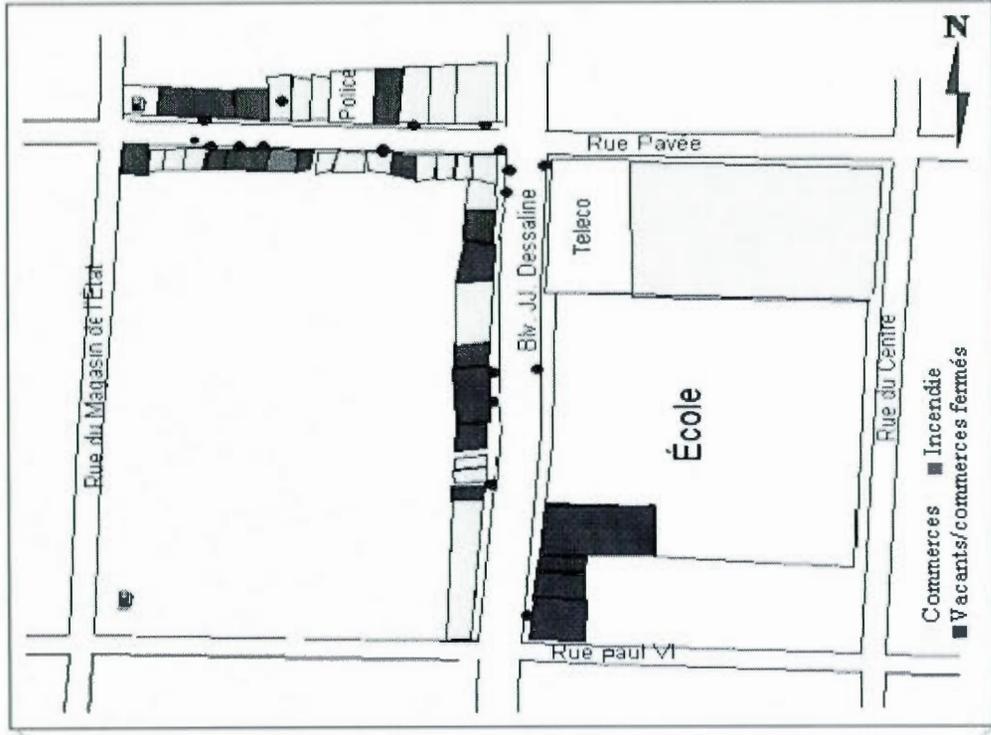


Source : GoogleEarth, 2005

Carte 4.5 : Une vue aérienne du site 2



Carte 4.6 : Plan d'occupation des espaces fermés du



4.3 L'ANALYSE VISUELLE

« Si l'on peut dire des livres de sciences sociales qu'ils ne sont pas des livres d'images, ce n'est pas seulement pour souligner leur sérieux voire leur aridité, c'est aussi pour rappeler combien l'image, comme outil d'analyse ou même comme simple illustration, est encore peu utilisée dans ces disciplines. Si graphes et tableaux sont familiers du lecteur, il est rare de voir des illustrations, si ce n'est sur la couverture, particulièrement en sociologie ou en histoire contemporaine. »⁶⁷

Il paraît réducteur de se servir des photos strictement à titre d'illustration. Nous pensons qu'elles peuvent être utilisées aussi en études urbaines comme de véritables matériaux de recherche. Notre expérience d'observation du centre-ville de Port-au-Prince montre en quoi la photographie est une méthode d'observation appropriée pour étudier certains aspects de la vie urbaine. Notons que l'anthropologie visuelle utilise l'image pour décrire et comprendre les modes de vie passés et actuels des communautés humaines (Van Leuween et Jewitt 2001).

Les matériaux visuels sur lesquels se base ce chapitre proviennent de trois sources. Premièrement, le répertoire est constitué majoritairement de prises de vue réalisées durant les observations directes sur le terrain ; deuxièmement, quelques images sont tirées d'articles de presse ; et en dernier, nous avons fouillé aussi dans les archives photographiques publiquement accessibles sur Internet. Cette mixité de sources s'inscrit tout simplement dans une logique de complémentarité afin de donner au répertoire une plus grande portée

⁶⁷ De Verdalle et Israel. 2002. «Image(s) des sciences sociales (avant-propos)», *Terrains et travaux*, vol. 1, no. 3, p.7.

temporelle et géographique⁶⁸.

Les deux sites d'observation ont été photographiés dans leur quasi-intégralité. De plus, toutes les images analysées peuvent être considérées comme réalité objective, non construites par des professionnels de la photographie. Par exemple, une affiche publicitaire représente pour l'entreprise un élément construit avec attention afin de capter l'attention du public. Par contre, pour l'observateur intéressé à l'appropriation visuelle du champ des espaces publics, la photographie de cette affiche montre le paysage urbain tel qu'il est observé. Cela veut dire qu'à l'aide des collections d'images nous sommes en mesure de reconstituer la réalité visuelle de chacun des secteurs d'observation. Après élimination des redondances, au total, plus de 250 images sont retenues et analysées à l'aide du logiciel NVivo 8.0.⁶⁹ Eu égard aux objectifs du chapitre, une image est suffisante.⁷⁰

Le tableau 4.1 présente la composition du corpus visuel et la provenance des images interprétées et codifiées dans le cadre de cette recherche. Comme l'ont écrit Brennen et Hardt (2002 :102), «... la photographie documentaire n'offre pas à son public qu'une description de faits, elle problématise aussi ces faits », nous espérons que cette documentation visuelle aide à éclairer et à mieux problématiser le phénomène d'appropriation des espaces publics. Avant tout, notons bien qu'il ne s'agira pas d'une analyse visuelle comme celle développée par l'histoire de l'art visant principalement une compréhension historique de divers objets d'art, dont le dessin, la peinture, la sculpture, la photographie et bien d'autres formes matérielles. L'approche adoptée ne vise pas non plus un jugement de la qualité esthétique des paysages photographiés. Elle consiste

⁶⁸ Sachant que les observations directes ont été effectuées sur des sites précis.

⁶⁹ Difficile avec les versions antérieures.

⁷⁰ Pour certains lieux, nous disposons de plusieurs prises de vue selon différents moments (années, jours ou heures de la journée).

justement à une analyse de contenu visant à identifier, à partir de l'image, les occupants, les objets, les pratiques, les formes d'appropriation et certaines caractéristiques physiques des sites étudiés.

Tableau 4.1 : Provenance des matériaux visuels

| Territoire | | Chercheur | Internet Presse locale |
|--------------------------------|-----|-----------|---------------------------|
| Site 1 | S11 | 35 | - |
| | S12 | 38 | - |
| | S13 | 33 | - |
| Site 2 | S21 | 14 | - |
| | S22 | 7 | - |
| | S23 | 22 | 2 |
| Ailleurs au centre-ville (ACV) | | 68 | - |
| Hors du centre-ville (HCV) | | 25 | 15 |
| Total | | 242 | 17 |

L'approche d'analyse visuelle se propose d'être inductive en tentant de dégager directement des collections d'images des catégories conceptuelles. Cet exercice de catégorisation est rendu actif avec NVivo 8.0 et se fait selon le principe de la codification ouverte. Parfois, l'analyse se base uniquement sur des éléments visibles à partir des photos, tout en faisant aussi appel à des faits contextuels, si nécessaire, pour compléter la lecture de l'environnement photographié.

Pratiquement, la démarche commence par rassembler les photos selon leur site, leur zone et leur secteur d'observation afin de former plusieurs collections telles qu'indiquées partiellement au tableau 4.1. Une fois que les fichiers sont intégrés dans une base de données NVivo 8.0, ce processus de catalogage est facilité par la codification descriptive (Richards 2005). Au lieu d'interpréter des mots, la démarche consiste à tirer à partir du corpus visuel, d'une manière systématique, des informations concernant les thèmes principaux de l'analyse : les occupants, les pratiques, les formes d'appropriation et les positions spatiales dans le champ des espaces publics. De cette étape de la codification résultera une liste de

catégories inspirées par les images. La prochaine étape consiste alors à dégager du sens à travers ces informations par une analyse croisée de ces catégories induites par les photos et des attributs liés aux sites d'observation. Il n'y a aucun doute sur l'apport des matériaux visuels analysés. Elles permettent sûrement d'avoir une riche description de la réalité des espaces publics.

Pour présenter les résultats, nous nous servons de tableaux et d'illustrations pour chacun des thèmes ou catégories principales. Dans un premier temps, nous présenterons les catégories dégagées de l'analyse visuelle de l'appropriation; et le chapitre se terminera par l'analyse croisée afin de déceler les relations et de dégager des tendances générales.

4.4 LA DIVERSITÉ DES CATÉGORIES D'OCCUPANTS

Si on définit comme occupant tous ceux qui d'une manière ou d'une autre pratiquent un usage privatif des espaces publics, nous dirons d'après les photos analysées que les espaces publics du centre-ville de Port-au-Prince sont caractérisés par une diversité de catégories d'occupants, pour la plupart des micro-entrepreneurs. Ils sont appropriés par des acteurs formels et informels, des acteurs individuels et institutionnels. Nous y comptons des petits commerces de détail, des points de services, des ateliers de production artisanale, des entreprises riveraines ou d'ailleurs.

4.4.1 Les commerces de la rue

D'abord, les rues de Port-au-Prince sont en premier lieu remplies par les petits commerces de détail du secteur informel des affaires. Ces derniers prennent possession des lieux en y installant des objets encombrants qui contrarient les autres citoyens de la ville dans leur droit de jouissance de l'espace (Photo 4.1).

Photo 4.1 ▶

Vendeurs à l'angle des rues du Centre et Pavée. Centre-ville de Port-au-Prince, avril 2007.

Il devient impossible pour un véhicule de se forger un chemin parmi ces occupants qui ont de facto transformé le tronçon en rue commerciale piétonnière.



4.4.2 Les points de services

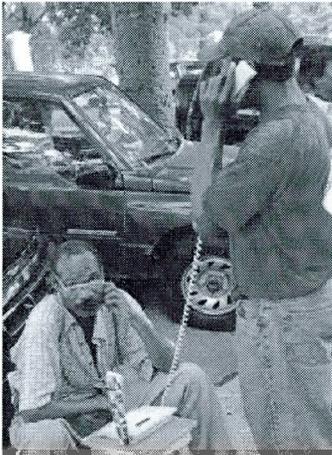
De nombreux points de services informels fourmillent dans les espaces publics de la ville. Certains sont plus encombrants que d'autres dépendamment de la nature des services. Aussi, il est courant de voir des portions de rue entièrement appropriées par des ateliers mécaniques, des kiosques de loterie et bien d'autres activités (Photo 4.3). Les vendeurs de minutes ou de cartes d'appel sont parmi les plus récents occupants de cette catégorie (Photo 4.2).

Il s'agit de véritables points de services répondant aux besoins des citoyens de la ville : communication, loterie ou réparation d'automobile. À partir de l'analyse du contenu des matériaux visuels, nous avons identifié près d'une douzaine d'activités entrepreneuriales différentes. Les chiffres indiquent le nombre d'images codifiées.

Extrait ►
de l'arborescence
dans QSR NVivo 8.0

Il paraît bizarre de compter parmi ces activités des services administratifs. Mais nos visites sur le terrain ont confirmé de telles pratiques aux abords de certains services publics dont les Archives nationales et la Direction générale des impôts.

| Services | 29 |
|-------------------------|----|
| Barber shop | 5 |
| Cireurs de chaussures | 1 |
| Garage de rue | 6 |
| Loterie | 9 |
| Multiservices | 2 |
| Photocopie | 3 |
| Réparateur de pneus | 10 |
| Services administratifs | 1 |
| Studio de photo | 1 |
| Taxi moto | 2 |



◀ **Photo 4.2**
Homme
vendant des
minutes et des
cartes d'appel
dans la rue.

Photo : J.J. Augustin, *Le Matin*, no 32701, 2007.

Photo 4.3 ►
Kiosque de
loterie implanté
sur le trottoir.



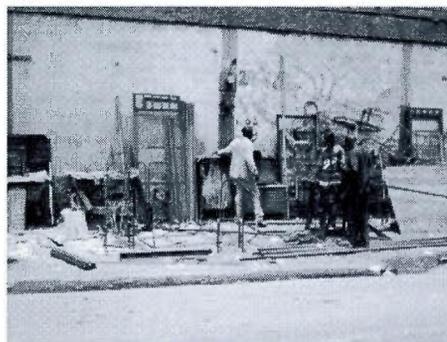
Rue Saint-Honoré, centre-ville de Port-au-Prince, avril 07.

4.4.3 Les ateliers de production artisanale

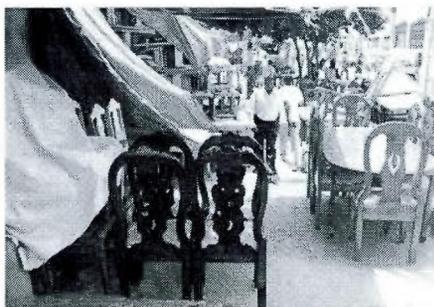
Les espaces publics du centre-ville de Port-au-Prince hébergent un bon nombre d'ateliers de travail. Ces derniers utilisent le cadre spatial de la rue comme une ressource en l'occupant à la fois comme espace de production (Photos 4.4, 4.5 et 4.6) et espace d'exposition de leurs produits. Dans le stock de matériaux visuels, nous avons identifié divers types d'ateliers de production, selon la nature des activités. La photo 4.7 montre des tableaux d'arts exposés en pleine rue au centre-ville de Port-au-Prince. Nous avons constaté la présence d'artistes-peintres et de sculpteurs dans ces ateliers de rue. Ils peignent, sculptent et encadrent leurs toiles sous le regard des passants.⁷¹



▲ **Photo 4.4** : Atelier d'ébénisterie au centre-ville de Port-au-Prince, mai 2007.



▲ **Photo 4.5** : Atelier de ferronnerie au centre-ville de Port-au-Prince, mai 2007.



▲ **Photo 4.6** : Espace d'exposition d'un atelier d'ébénisterie. P-au-P, mars 2007.



▲ **Photo 4.7** : Atelier d'exposition artistique. Port-au-Prince, avril 2007.

⁷¹ Notons que quelques sculpteurs de la rue ont bénéficié de deux ateliers, dont l'un de la part de la Commission du 250^e et l'autre de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti.

4.4.4 Les entreprises riveraines

Sur nos photographies ou celles publiées dans la presse, les riverains participent aussi au phénomène d'appropriation informelle des trottoirs ou galeries de la ville. Cela n'est pas uniquement constaté au centre-ville, mais il s'agit d'un fait généralisé que l'on rencontre un peu partout dans la région métropolitaine. On peut retrouver au moins chez eux cinq types de pratiques qui font d'eux une catégorie d'occupants au même titre que les autres catégories d'acteurs spatiaux qui s'approprient de manière informelle les espaces publics à travers la ville.

Premièrement, nombreux riverains prolongent leur propriété en construisant sur l'espace réservé aux trottoirs. C'est surtout le cas de plusieurs occupations riveraines résidentielles ou commerciales, observées ou photographiées au Portail de Léogâne (Photos 4.8 et 4.9).

| | | |
|--|---|----|
| Extrait ► de l'arborescence dans NVivo 8.0 | ● Privatisation par des riverains | 33 |
| | ● Cloture de la galerie | 14 |
| | ● Exposition de marchandises | 4 |
| | ● Lieu de stockage d'intrants ou de maté | 5 |
| | ● Modification morphologique | 2 |
| | ● Riverain - construction sur le trottoir | 17 |



◀ **Photo 4.8**
Prolongement d'une rangée d'habitacles sur les trottoirs. Rue O. Durand, Site 1.

Photo 4.9 ►
Des constructions sur les trottoirs à la rue O. Durand, Site 1.



Deuxièmement, certains riverains dont leur propriété comporte une galerie piétonnière ont modifié la morphologie spatiale pour contrer les occupations informelles. C'est le cas de la Téléco qui a réduit considérablement la largeur de ses galeries de sorte qu'il soit difficile de s'y installer (Photo 4.10).

Troisièmement, on peut remarquer que plusieurs clôturent littéralement leur galerie. La Téléco et diverses autres entreprises commerciales du centre-ville représentent des exemples de pratiques d'(anti)appropriation informelle (Photo 4.11).



▲ **Photo 4.10** : Transformation des galeries de la Téléco. Rue Pavée, Site 2, mars 2007.



▲ **Photo 4.11** : Clôture d'une galerie piétonnière. Rue Pavée, avril 07.

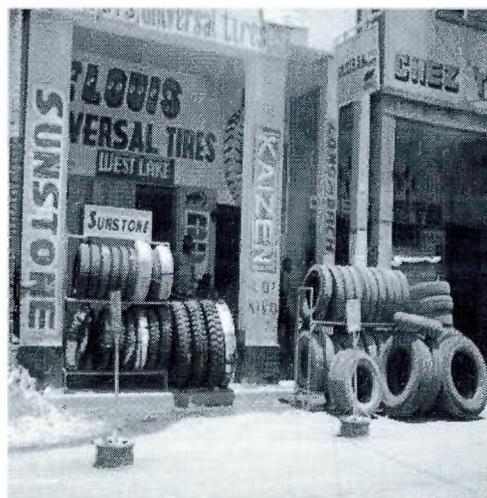
Quatrièmement, on identifie parmi les acteurs du secteur formel des affaires des pratiques d'appropriation informelle des espaces publics en utilisant leur façade comme espace d'entreposage de marchandises, de bois de chauffage, etc. (Photo 4.12). Nous avons noté que les entreprises du centre-ville de Port-au-Prince utilisent la chaussée comme aire de débarquement eu égard à la morphologie du bâti. La partie ouverte des lots se trouve cachée derrière les bâtiments pour former une cour intérieure. Les commerces occupant le rez-de-chaussée donnant sur la rue ont donc un accès difficile à ces espaces. En d'autres termes,

les embarcadères sont rares.

Cinquièmement, les riverains du secteur des affaires utilisent leur façade comme espace d'exposition. Étaler leurs marchandises à l'extérieur offre plus de visibilité qu'à l'intérieur des magasins (Photo 4.13). Ce n'est pas forcément une limitation d'espace qui mène l'entrepreneur à cette pratique, mais plutôt d'une visée publicitaire et commerciale très stratégique. L'installation informelle sur les trottoirs ou sur la chaussée de la ville des affiches publicitaires (Photo 4.14) ou des panneaux d'interdiction de se stationner (Photos 4.13 et 4.15) est d'ailleurs un phénomène très répandu à travers les rues de Port-au-Prince. L'interdiction est un message transmis aux automobilistes aussi bien qu'à tout éventuel occupant à l'affût d'un espace pour s'installer. Comme sur la photo 4.13, on peut voir dans cette tactique une logique de garder l'accessibilité et la visibilité du commerce aux regards des usagers du boulevard. C'est une logique semblable dans le cas de la photo 4.15.



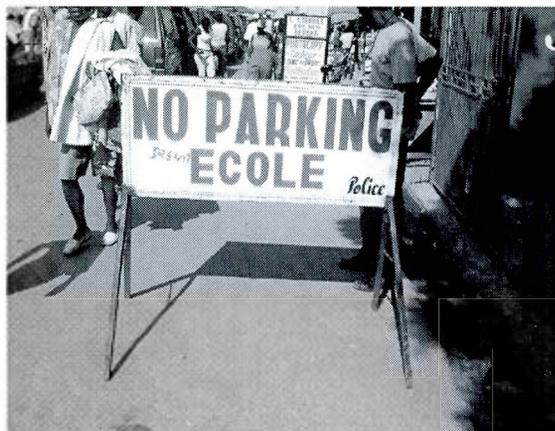
▲ Photo 4.12 : Espace de stockage sur le trottoir. Delmas, avril 2007.



▲ Photo 4.13 : Galeries et chaussée occupées par un commerce. Boul. JJ. Dessalines, avril 07.



▲ **Photo 4.14** : Affiches publicitaires sur la chaussée. Route de Carrefour, mai 2007

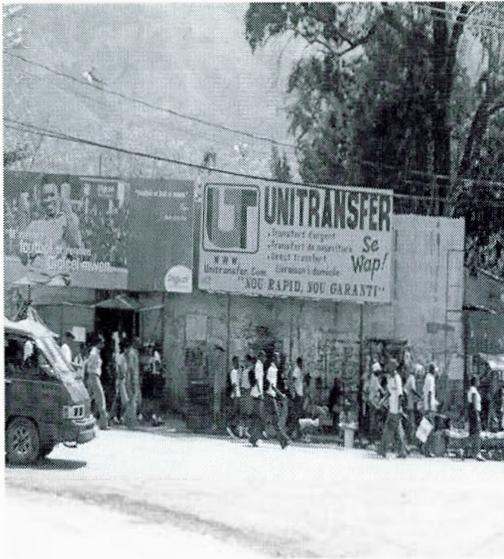


▲ **Photo 4.15** : Panneau interdisant de s'installer. Rue O. Durand, Site 1, mars 2007

4.4.5 Des entreprises établies

Il n'y a pas que les riverains ou les acteurs du secteur informel qui s'approprient les espaces publics de la ville. De grandes entreprises, nationales ou internationales, laissent aussi leur empreinte dans le champ des espaces publics. C'est un acteur dont on parle peu dans la littérature sur l'appropriation informelle des espaces publics dans les villes du Sud. Mais, l'analyse des matériaux visuels permet de déceler cette catégorie d'occupants. Il est difficile de trouver à travers toute la région de Port-au-Prince des espaces publics achalandés, traversés par des flux de regards sans de larges panneaux publicitaires surélevés (Photo 4.16 et 4.18). Par moment, ils prennent la forme de murals ⁷² (Photo 4.17).

⁷² Décor ou affiche peint directement sur les murs.



▲ Photo 4.16 : Panneaux publicitaires implantés sur les trottoirs. Site 1, mars 07.



▲ Photo 4.17 : Entre murale publicitaire et vente de vêtements usagés. Site 1, mars 07.

Photo 4.18 ►
Panneaux publicitaires au Portail de Léogâne. Site 1, mars 07.



Sprint, La vache qui rit, Digicel ou Unitransfer, elles sont toutes des entreprises internationales qui s'approprient d'une manière ou d'une autre des pans du champ des espaces publics.

Nous avons vu cinq grandes catégories d'occupants ayant pignon sur rue dans le champ des espaces publics au centre-ville de Port-au-Prince. L'analyse d'impact de ces pratiques spatiales n'est pas l'objet de la thèse, toutefois nous remarquons le caractère exclusif de ces utilisations de l'espace urbain. Ces catégories se distinguent par contre en termes de fréquence, de position sociale et de formes d'appropriation.

L'analyse des collections de photos met en lumière la diversité des acteurs qui occupent les espaces publics du centre-ville de Port-au-Prince. Elle permet de constater que les rues de Port-au-Prince sont assujetties par des activités entrepreneuriales. Parmi les 269 photos visuellement décryptées, il est rare de voir des citoyens en train de se reposer, jouer ou se détendre dans les espaces publics traditionnels à l'exception de quelques personnes identifiées comme des vendeurs ou des enfants de la rue. Ainsi, pendant les heures de la journée, les rues de Port-au-Prince sont utilisées non seulement comme un espace de circulation, mais surtout comme une ressource entrepreneuriale pour divers agents économiques. L'alimentation de rue⁷³ est la plus fréquente parmi les activités entrepreneuriales observées dans les photos.

| | | | |
|--|---|--|-----|
| Extrait ► de l'arborescence dans NVivo 8.0 |  | Activités entrepreneuriales non formelle | 164 |
| |  | Alimentation | 56 |
| |  | Atelier ou fabrique | 19 |
| |  | Services | 29 |
| |  | Ventes de produits divers | 67 |

⁷³ Pour les causes de l'alimentation de rue dans les pays en développement, voir Mohamed Ag Bendeck, Michel Chauliac et Denis Malvy. 1998. Alimentation de rue, mutations urbaines et différenciations sociales à Bamako (Mali). *Sciences sociales et santé* vol. 16, no.22, pp.33-66.

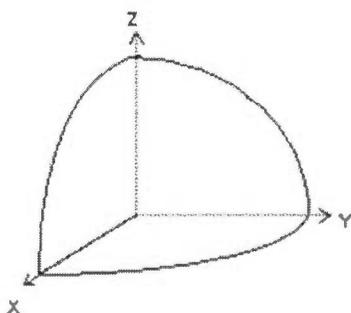
4.5 LA DIVERSITÉ DES FORMES D'APPROPRIATION

Outre la diversité des occupants identifiés à partir des photos, nous y constatons aussi une variété de formes d'appropriation des espaces publics. En plus des quatre formes observées par Bazabas (1997) - ambulant, mobile, semi-sédentaire et sédentaire - on se retrouve face à des pratiques spatiales difficiles à comptabiliser comme l'une ou l'autre de ces formes bien connues.

Si l'on conçoit l'espace dans un plan tridimensionnel (Graphique 4.1), on n'a pas à limiter notre regard qu'aux surfaces planes de la chaussée ou des trottoirs. De la sorte, tout ce qui n'est pas du domaine privé des riverains est forcément localisé dans le champ du public. Dans cette perspective, les objets accrochés aux murs ou suspendus à l'aide de supports qui sont soumis au champ visuel des passants peuvent être aussi considérés comme des formes d'appropriation de l'espace public. C'est pourquoi nous ajoutons à la liste premièrement l'appropriation visuelle sous forme de mural et d'affichage, puis l'accrochage d'objets. Les photos 4.16, 4.17 et 4.18 en sont des exemples. Pour être explicite, contrairement aux quatre autres formes d'appropriation se limitant à la surface du sol, nous portons la réflexion dans un champ non euclidien à trois dimensions.

Prenons en exemple la photo 4.17; il ne s'agit ni de trottoirs ni de chaussée. C'est le mur de clôture du centre Gheskio qui est ici discuté entre la Digicel, une compagnie de télécommunication sans fil, et un vendeur de vêtements usagés. Le mural est une autre forme d'appropriation de l'espace urbain. Pour le premier acteur, c'est surtout le regard des citoyens qu'il convoite. Il s'en sert comme moyen de communication et d'échange avec les citoyens qui passent dans le milieu. Il en est de même pour les affiches suspendues au-dessus de la chaussée.

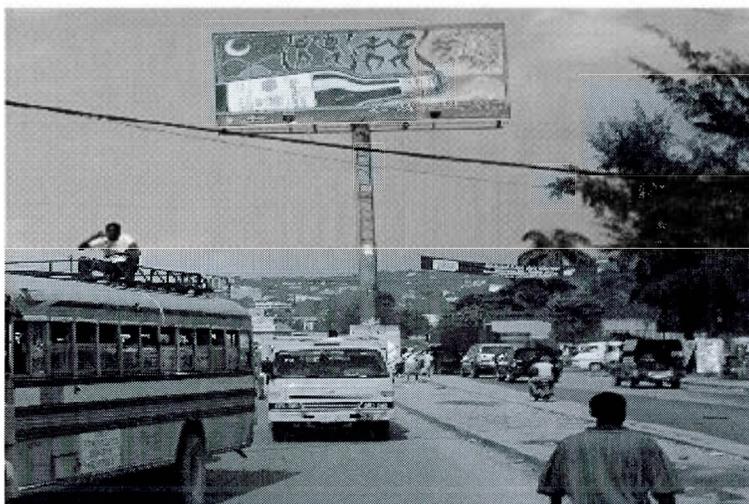
Graphique 4.1 : La rue comme espace tridimensionnel



L'espace de la rue comprend au moins les trois plans orthogonaux définis par les couples suivants :

- (x, y) correspondant à la surface plane dont la chaussée et les trottoirs ;
- (y, z) correspondant à la surface latérale dont les murs de clôture ;
- et (x, z) au plan frontal, là où l'on affiche les banderoles.

Pour tout x, y, z appartenant à l'ensemble des réels.



◀ **Photo 4.19** : Affiches publicitaires comme pratique d'appropriation de l'espace urbain. Boul. Harry Truman, Port-au-Prince, mai 2007.

Le panneau montré sur la Photo 4.3, par son style imposant, domine le boulevard et ne peut pas passer inaperçu. Il en existe un peu partout dans la région métropolitaine de Port-au-Prince. Le champ visuel tout comme le cadre matériel des espaces publics est l'objet d'appropriation personnelle.

Cela dit, si la portion d'espace en question n'est pas une partie de la surface plane⁷⁴, il convient de parler d'appropriation visuelle lorsqu'il s'agit de murals ou d'affiches publicitaires suspendues à l'aide de supports peu encombrants au sol.

⁷⁴ Par opposition à la surface verticale

Certaines rues prennent parfois l'allure d'un grand babillard, comme un vaste tableau d'affichage, et ceci, plus particulièrement dans les périodes préélectorales. Dans certains cas (Photo 4.17), les murs servent aussi de support pour accrocher les marchandises. Il s'agit d'une autre forme d'appropriation matérielle des espaces publics qui est assez répandue au centre-ville. Dans le corpus visuel, nous avons identifié 17 photos montrant des marchandises accrochées aux murs de la ville.

| | | |
|--|--|----|
| Extrait ► de l'arborescence dans NVivo 8.0 |  Formes d'appropriation | |
| |  Accroché au mur | 17 |
| |  Ambulant | 28 |
| |  Mobile | 63 |
| |  Sédentaire | 79 |
| |  Semi sédentaire | 67 |
| |  Visuelle | 17 |

D'après les matériaux visuels analysés, chacun de ces trois plans fait l'objet d'au moins une forme d'appropriation. Dans le plan latéral (y, z), l'appropriation visuelle prend la forme de mural incluant les graffitis, alors que dans le plan frontal (x, z) elle prend la forme d'affichage dont les panneaux publicitaires suspendus ou de banderoles tenues par des cordons. Le plan (x, y) est la partie le plus accessible du champ des espaces publics.

Le tableau 4.2 affiche pour chacune de ces six formes d'appropriation matérielle le nombre d'images de référence selon la zone d'observation. Ces résultats montrent que l'appropriation des espaces publics se manifeste sous plusieurs formes dans la ville, que ce soit sur les sites étudiés, ailleurs au centre-ville (ACV) ou dans d'autres quartiers de la région métropolitaine (HCV).

Tableau 4.2 : Formes d'appropriation selon la zone d'observation

| Zone | Ambulant | Mobile | Semi-sédentaire | Sédentaire | Accrochage | Visuelle |
|-------|----------|--------|-----------------|------------|------------|----------|
| S11 | 8 | 10 | 3 | 7 | 4 | 1 |
| S12 | 2 | 10 | 6 | 11 | 0 | 8 |
| S13 | 1 | 13 | 6 | 8 | 6 | 2 |
| S21 | 0 | 1 | 6 | 4 | 0 | 0 |
| S22 | 2 | 1 | 4 | 2 | 1 | 1 |
| S23 | 3 | 3 | 8 | 6 | 0 | 1 |
| ACV | 11 | 11 | 23 | 29 | 5 | 1 |
| HCV | 2 | 14 | 10 | 13 | 1 | 3 |
| Total | 29 | 63 | 66 | 80 | 17 | 17 |

Nous disposons de peu d'informations relatives à l'appropriation visuelle et à l'accrochage d'objets aux murs de la ville. Ces deux formes sont des catégories émergeant des matériaux visuels et n'étaient pas inscrites *a priori* dans nos grilles d'observation. Tel qu'illustré sur la photo 4.17, il arrive que ces deux formes se disputent l'occupation dans un même espace-temps d'une portion de mur. En ce qui a trait aux quatre formes basées sur le degré de mobilité, nos notes d'observation rapportent l'existence de différences notoires au sein de ces catégories.

D'abord, nous avons remarqué que les vendeurs ambulants se distinguent en fonction du territoire parcouru. Au Portail de Léogâne par exemple, plusieurs jeunes hommes, vendeurs de rafraîchissement, girouettant dans un espace relativement restreint ne dépassant pas une vingtaine de mètres. C'est aussi le cas de nombreuses marchandes spécialisées dans la vente de vêtements et de sous-vêtements neufs, observées à la rue du Centre entre les rues Pavée et Des Miracles (Photo 4.1). D'autres, au contraire, se déplacent sur un tronçon relativement plus long tout en gardant sur le territoire un point de ravitaillement ou de rencontre entre pairs. C'est le cas des vendeurs de boissons ou d'eau en sachet observés sur le boulevard J.J. Dessalines au coin de la rue

Pavée. Ils y ont leur point d'ancrage. Chaque groupe semble contrôler un territoire de vente *a priori* défini. Cette forme d'appropriation se traduit territorialement par une suite de points dans l'espace géographique dont chacun correspond à un lieu d'action ponctuelle, qui toutefois peut se répéter dans le temps de manière discontinue. Donc, il est difficile de considérer cette forme d'usage de l'espace urbain comme une pratique d'appropriation informelle. Le citoyen est libre d'exercer son droit de déambulation dans les rues de sa ville et d'échanger avec les autres citoyens. Il ne s'agit pas d'une véritable appropriation privative des espaces publics.

Contrairement aux citoyens ambulants, les occupants mobiles s'installent sur une portion d'espace donnée, mesurable. Leur degré de mobilité semble plutôt relié au volume de marchandises et au support utilisé pour étaler leur commerce. Une bonne illustration de ces différences serait la figure du vendeur de *fresko*⁷⁵ rencontré le plus souvent derrière les barrières des établissements scolaires (Photo 4.20) et celle des commerces installés sur la chaussée ou dans d'autres positions d'instabilité (Photo 4.21).

Dans le premier cas, le vendeur peut être vu à la fois comme mobile et ambulant, car, il se déplace d'un point de départ vers la porte de l'école. Il se peut qu'il arrête en chemin pour vendre, mais son espace de vente particulier se trouve devant l'entrée de l'école, et ce, aux heures de récréation. Il a une grande mobilité et une facilité d'accommodement contrairement aux commerçants installés devant l'entrée de la résidence privée (Photo 4.21). Ces derniers bénéficient d'une moindre mobilité à cause de leur étalage. Cependant, nous avons constaté la nécessité de dégager la barrière à la sortie et à l'arrivée de la voiture des habitants de cette résidence.

⁷⁵ Boisson rafraîchissante locale faite de glace hachée et de sirop de fruits.



▲ **Photo 4.20** : Vente de *fresko* devant devant une école, HCV, 2007



▲ **Photo 4.21** : Étalage à l'entrée d'une résidence, Portail de Léogâne, 2007



◀ **Photo 4.22**
Vente d'eau de coco sur la chaussée, Site 1, mars 07.

Pendant nos observations sur le terrain, ce vendeur spécialisé dans la vente d'eau de coco occupe toujours cette même position sur la chaussée. Remarquons son sac bien rempli. Malgré l'usage d'un chariot, il n'est pas un ambulancier. Lui, son arrivée sur le site débute aux heures chaudes de la journée, habituellement après 10 h. Si son territoire de vente est fixe, il peut par contre bouger au besoin. Ce qui fait de lui un occupant mobile. Notons bien la portion de la chaussée véritablement encombrée par son commerce.

Par définition, les formes d'appropriation sédentaire et semi-sédentaire sont spatialement fixes. Ces occupations sont indifférentes au droit des autres citoyens, car ils ne bougent pas. Leur installation va jusqu'à la construction en béton ou en métal. Ainsi, ils inscrivent leur projet dans le long terme. Les photos 4.23 et 4.24 illustrent des cas d'installations exprimant une intention de

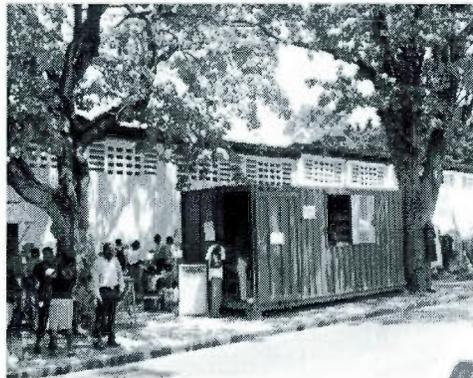
permanence. Par contre, les photos 4.25 et 4.26 montrent plutôt des installations temporaires, exprimant une sorte d'insécurité ontologique chez l'occupant qui, en effet, investit prudemment l'espace sachant que l'État peut à tout moment le déloger.



▲ Photo 4.23: Restaurant de rue. Rue du Peuple, avril 2007.



▲ Photo 4.24: Kiosque de vente de loterie. Martissant, avril 2007.



▲ Photo 4.26: Étals en bois au centre-ville, S23. Photo : *Le Nouvelliste*, 30 oct. 07.

Les constructions en béton (Photos 4.23 et 4.24) tout comme les kiosques mobiles (Photo 4.25) ou les simples structures en bois (Photo 4.26) sont des formes de sédentarité, mais elles sont distinctes. C'est à partir des entrevues auprès des acteurs que l'on pourra mieux saisir le sens de ces différences révélées par l'analyse visuelle et les observations de terrain. Toutefois, elles

partagent un point commun ; en occupant de façon permanente et exclusive une portion des espaces publics, on privatise le bien commun.

4.6 LES DIFFÉRENCES ENTRE LES POSITIONS SPATIALES

En plus des traits distinctifs déjà présentés, d'autres facteurs de différenciation des occupants peuvent être ajoutés eu égard à leur position spatiale. À la lecture des photos, nous retenons principalement ces quatre éléments : la nature de l'espace occupé, la taille de la portion occupée, les caractéristiques du riverain immédiat et l'achalandage du secteur de localisation.

4.6.1 La nature de l'espace

L'analyse des photos suscitait la question de la localisation des occupations figurant sur les images. Au total, huit catégories décrivant la nature des espaces occupés sont développées dans QSR NVivo 8.0. Il semble que les trottoirs, la chaussée et les galeries sont les principaux espaces faisant l'objet d'une appropriation privative.

Extrait de ►
l'arborescence
dans NVivo 8.0

| Nature de l'espace | | |
|------------------------|--|-----|
| Chaussée | | 76 |
| Domaine public affecté | | 4 |
| Entrée | | 20 |
| Galerie | | 38 |
| Place publique | | 10 |
| propriété privée | | 6 |
| Servitudes | | 8 |
| Trottoirs | | 108 |

Certains des occupants sont apparemment mieux positionnés que d'autres en termes de risques et de promiscuité. Par exemple, comparativement aux occupants de la chaussée, ceux installés sous les galeries courent très peu de risque d'accidents avec un véhicule et sont à l'abri du soleil.

Les résultats montrent que tout espace ouvert, public ou privé, peut faire l'objet d'appropriation informelle. Sauf si le propriétaire maintient un contrôle strict de son périmètre. Considérons les espaces ouverts des trois stations d'essence du site #1 dont leur localisation est indiquée sur la carte 4.4. L'espace de la station d'essence du Portail de Léogâne est envahi par des commerçants de services et de produits. L'encombrement y est tel qu'il devient difficile de repérer une propriété commerciale privée (Photo 4.27), alors que l'espace des deux autres stations de ce même site n'est pas occupé.

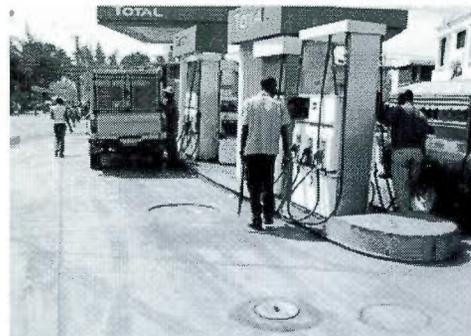
Les constats sur le terrain montrent l'importance de la capacité des propriétaires et des riverains à contrer les pratiques d'appropriation informelle des espaces ouverts. L'espace de la station au coin des rues O. Durand et de l'Enterrement est strictement surveillé par un agent de sécurité armé d'un fusil (Photo 4.28). L'espace est maintenu libre et propre par le gérant. C'est approximativement le même scénario pour celle située au bout du site d'observation, à l'intersection O. Durand et Mgr Guilloux. Son espace est contrôlé par les employés qui se font remarquer par leur présence à l'extérieur (Photo 4.29). Lorsqu'un espace semble abandonné et soumis à aucun contrôle, il est sujet à au moins l'une des formes d'appropriation informelle. C'est le cas de l'espace frontal des anciens locaux de la Secrétairerie d'État à l'alphabétisation (voir édifice no. 5 de la carte 4.1), les galeries des magasins fermés au centre-ville.

Dans ce sens, la « thèse de la vitre cassée »⁷⁶ semble expliquer le détournement de certains espaces (Photo 4.30) alors que d'autres sont épargnés de la plus simple forme d'occupation informelle.

⁷⁶ Proposée par James Q. Kelling et George L. Wilson (1982) au début des années 1980 dans leur article: «The police and neighborhood safety: Broken windows», *The Atlantic Monthly*, mars 1982. (Lien Internet: <http://www.theatlantic.com/doc/198203/broken-windows>, consulté le 20 mai 2009).



▲ **Photo 4.27:** Station d'essence Le National du Portail de Léogâne. S11, mars 2007.



▲ **Photo 4.28:** Station d'essence Total en face du stade Sylvio Cator. S13, mars 2007.



▲ **Photo 4.29:** Station d'essence Le National Angle O. Durand et Chareron. S13, mars 07.



▲ **Photo 4.30:** Cuisine de rue dans l'entrée d'un édifice vacant. Zone S21d, avril 2007.

Par contre, il est toutefois important de remarquer les différences de potentialité entre les trois stations d'essence sur le site. Les pressions pour s'en approprier sont donc plus fortes pour la station Le National se trouvant en plein cœur du Portail. Car, comme déjà noté, il s'agit d'un point central traversé par beaucoup plus de flux et qui bénéficie d'un fort achalandage comparativement aux deux autres stations. Plus la zone est achalandée, plus fort doit être le pouvoir de contrôle et l'organisation de l'espace.

4.6.2 La taille des portions et l'achalandage du secteur

Les images mettent aussi en exergue des différences notoires parmi les occupants sédentaires et semi-sédentaires par rapport au volume d'espace

occupé par leur activité. On pourra dire que cela dépend des activités, mais il semble que d'autres facteurs entrent en ligne de compte. L'approche d'analyse visuelle ne permet pas pourtant de clarifier ces aspects. Par exemple, dans le cas de la restauration de rue, certains occupent des portions d'espace suffisamment larges pour installer en plus du foyer des sièges ou même une table pour accommoder les clients. Mais, d'autres doivent se satisfaire d'un petit bout de trottoir.

Les occupants se distinguent aussi par le niveau d'achalandage du lieu occupé sur les sites. Sur certaines photos, nous avons noté la présence de passants ou de véhicules. Mais toutes les positions ne bénéficient pas du même niveau de centralité ou de proximité des flux de regards. Mais, la localisation est trop complexe pour la comprendre à partir uniquement de l'analyse visuelle. Ces différences de localisation seront donc éclairées dans les chapitres ultérieurs.

4.6.3 Les riverains ou les façades

Il n'y a pas un type de façade qui semble résister à l'appropriation informelle des espaces publics. Regardant les images et les notes descriptives accompagnant les prises de vue, même les façades des établissements policiers sont informellement occupées. D'après nos analyses des photographies du site # 1, les façades les plus encombrées sont les abords du stade, les stations d'autobus et les propriétés limitées par de hautes clôtures en bloc de béton. Sur le site # 2, les galeries des magasins fermés sont les plus vulnérables au phénomène. Ce sont là des pistes que nous explorons dans les chapitres 6 et 7.

4.7 DISCUSSION ET CONCLUSION

L'analyse visuelle, par essence, ne se prête pas à des calculs statistiques avancés. L'analyse statistique des matériaux visuels se limite à un classement de type

présence - absence pour chaque catégorie donnée. L'absence ou la répétition d'un fait dans le contenu des images peut bien être une proposition de sens, laquelle reste à vérifier par le croisement des sources d'information ou des méthodes d'analyse. Dans cette perspective, en plus des résultats obtenus par analyse de contenu et présentés dans les sections précédentes, on peut aussi jeter un regard croisé et interprétatif sur le contenu de ces matériaux. Tel est l'objet de cette dernière section.

Si l'on tente de situer chaque image dans son voisinage, on verra facilement l'existence d'un lien étroit entre l'espace intérieur, formel de la ville et l'espace des pratiques informelles de la rue. Laguerre (1994) soutient la thèse de l'importance des pratiques informelles dans le fonctionnement du système formel de la ville. Mais, d'après les récentes images des espaces publics de Port-au-Prince, il semble qu'on assiste plutôt à une informalisation des espaces auparavant formels.

En termes plus explicites, nous dirions qu'à Port-au-Prince l'informel envahit les espaces du formel. Les pratiques informelles ne se confinent pas aux interstices des espaces formels, contrairement à ce que Laguerre (1994) a rapporté pour les métropoles américaines. Au contraire, elles se déroulent principalement dans le «*front space*», censé être réservé aux activités considérées comme formelles. Ce qui signifie que les espaces soumis à l'appropriation informelle ne sont pas des espaces marginaux ou résiduels; mais il s'agit bien de véritables lieux centraux, visibles et achalandés qui le plus souvent, d'une manière ou d'une autre, sont délaissés par le secteur formel. Tel est le cas des galeries, des entrées de nombreux magasins fermés du centre-ville, des espaces non entretenus et contrôlés par les instances publiques, dont l'aire du Champ-de-Mars et tant d'autres sites occupés par des activités dites informelles.

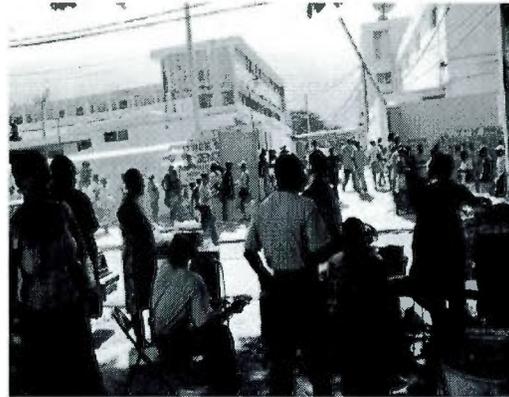
De plus, certaines activités ou certains services ne sont disponibles ou accessibles que dans le secteur des activités informelles. Donc, on peut dire que l'espace informel résulte d'une défaillance ou d'un choix calculé du secteur formel des affaires. Les nettoyeurs de chaussures, par exemple, fournissent un service socialement nécessaire aux résidents de la ville. Il en est de même pour les vendeurs de minutes de communication. C'est un service indispensable et plus particulièrement pour les zones d'achalandage, le voisinage des gares et autres lieux publics. (Photo 4.33) Mais, à Port-au-Prince, il semble que ces deux services rapides ne sont accessibles que dans les espaces informels.

Dans l'aire du Champ-de-Mars par exemple, on doute qu'il y ait des services de restauration formellement établis qui sont accessibles⁷⁷ à toutes les catégories de citoyens fréquentant ces espaces de loisirs. Alors que l'on sait bien que les activités de loisir et de consommation vont de plus en plus de pair. En langage économique, on parle de services complémentaires (Photo 4.31). On peut se poser la même question pour tant d'autres services et d'autres lieux ouverts aux citoyens de la ville, tel que l'Hôpital Général dont la façade principale est appropriée par des activités d'alimentation de rue (Photo 4.32). Dans ces sens, nous soupçonnons un lien direct entre la non-satisfaction des besoins des citoyens par l'espace formel et l'appropriation informelle des « *front space* ».

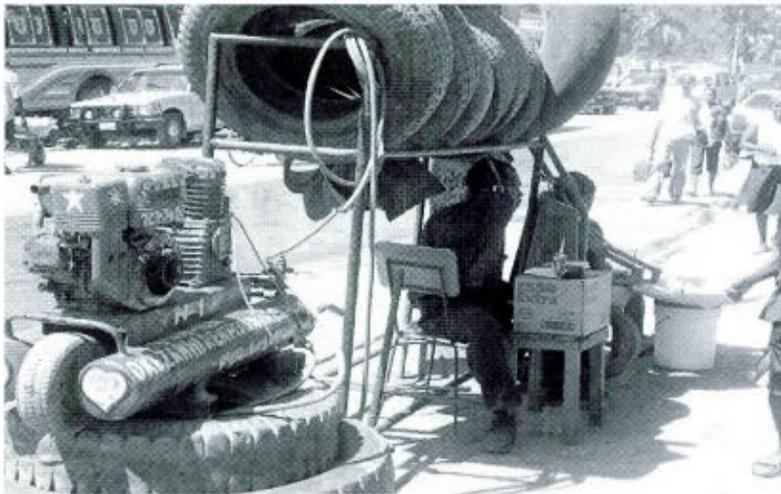
⁷⁷ En termes de pouvoir d'achat et de proximité.



▲ **Photo 4.31:** Restauration informelle dans l'aire du Champ-de-Mars. Port-au-Prince, mars 07.



▲ **Photo 4.32:** Restauration sur la chaussée en face de l'Hôpital Général. Photo par: François Louis, Le Nouvelliste, nov. 2007



◀ **Photo 4.33 :** Points de services téléphoniques et mécaniques. Site 1, Port-au-Prince, mars 2007.

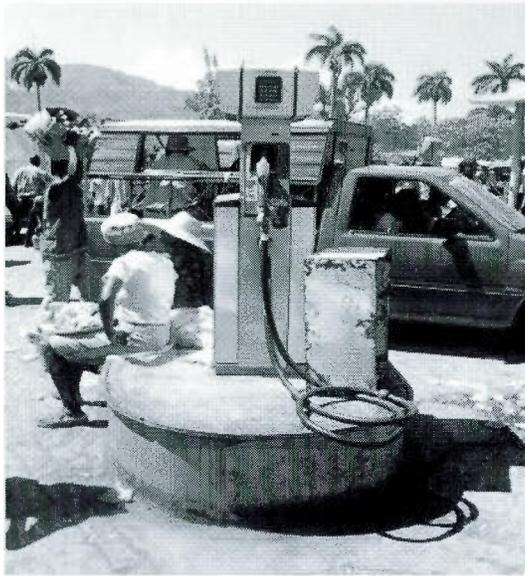
Au moment de nos observations de terrain, le service de téléphone de dépannage n'a pas été fourni par le secteur formel des affaires. Cette image montre, en réponse, une banalisation des services de communication téléphonique par des acteurs de l'économie informelle.

Les images de la ville indiquent aussi une certaine variété des formes d'appropriation des espaces publics selon la nature des occupants. Les riverains pratiquent le plus souvent des formes d'appropriation sévères excluant complètement les autres usagers. Comme nous l'avons exposé plus haut, ils

privatisent, modifient ou marquent des portions d'espaces publics adjacents à leur propriété. Les entreprises non avoisinantes tendent plutôt à s'approprier le champ visuel par des affiches ou des murales publicitaires.

Un autre fait saillant de l'analyse visuelle est l'effet de la domanialité sur les formes d'appropriation. Nous constatons que les espaces privés et les domaines publics affectés à un service (DPAS) sont différemment appropriés par rapport aux espaces publics traditionnels, dont la rue, les galeries et les gares. On n'y pratique pas la forme sédentaire, par exemple, à la station d'essence Le National du Portail de Léogâne. Ses occupants adoptent des tactiques spatiales dont principalement le va-et-vient afin de donner un air éphémère à leur acte d'appropriation. Dans ce même esprit, certains se font tantôt mobiles tantôt ambulants (Photo 4.34). Dans les DPAS ou les entrées de magasins, l'appropriation est en général semi-sédentaire. Ce qui permet de conclure que la forme d'appropriation est une pratique raisonnée découlant d'un ensemble de facteurs, dont la nature de l'espace. Comme la présence d'un agent de contrôle est étroitement liée à ce paramètre, on ne peut pas ignorer son importance. Ce qui est bien illustré par la comparaison des photos des trois stations d'essence trouvant sur le premier site d'observation.

Même si l'espace informel de la ville est dominé par de petites activités commerciales, les images montrent aussi la participation de certains acteurs économiques assez signifiants. Les espaces publics sont une ressource entrepreneuriale exploitée par de très petits entrepreneurs (Photo 4.35), aussi bien par des gens d'affaires (Photo 4.36) que par de simples citoyens provenant des couches défavorisées.



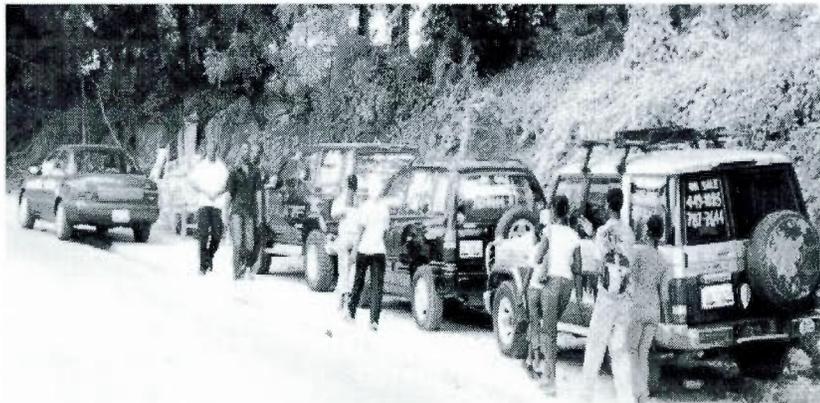
◀ **Photo 4.34 :** Une vue de la station d'essence *Le National*. Site 1, Port-au-Prince, mars 2007.

Remarquons le jeune homme avec une boîte sur la tête, un vendeur de boisson rafraichissante. Puis, remarquons aussi les deux dames assises juste au pied de l'une des pompes de la station. Ce sont de petites marchandes tantôt ambulantes, tantôt mobiles. Elles se déplacent d'un point vers un autre à l'intérieur du secteur d'observation.



◀ **Photo 4.35 :** Véhicules et kiosque sur le trottoir.

Photo : *Le Nouvelliste*, octobre 2007.



◀ **Photo 4.36 :** Concessionnaires de véhicules sur les trottoirs.

Photo : François Louis, *Le Nouvelliste*, juin 2007

Nous sommes intéressés aux pratiques des femmes dans les espaces publics. Sur

ce point, un élément retient particulièrement notre attention. Déjà nous constatons que la majorité des vendeurs de boissons rafraîchissantes et de minutes d'appel téléphonique observés dans les rues sont des hommes. C'est une piste à explorer, car il s'agit de deux secteurs d'activité en plein essor au centre-ville. Sur ce, nous nous demandons si les affiches publicitaires⁷⁸ ont un rôle dans la domination masculine de ces activités (Photos 4.37a et 4.37b). Aussi s'il n'y a pas un rapport entre le genre des entrepreneurs et la rentabilité des marchandises ou services offerts dans l'espace informel de la rue ?

Enfin, à partir des données recueillies pour les différents lieux observés ou photographiés, nous remarquons une précarité des espaces formel et informel au centre-ville de Port-au-Prince. Les façades des immeubles sont dégradées et de nombreux bâtiments sont en ruine (Photo 4.38). En plus, l'environnement physique et le cadre visuel ne sont pas attrayants. L'espace commercial est souvent malsain, certains lieux étant parfois pires que d'autres. Les étals et les aménagements sont des indications de l'intention des occupants, mais aussi de la précarité de l'espace commercial. Les objets utilisés pour étaler ou stocker les marchandises sont visiblement dans un piteux état (Photos 4.38 et 4.39). Et on ne peut pas oublier la question de la gestion des déchets et résidus liquides très remarquables sur les images (Photos 4.39 et 4.40). Même les interventions aménagistes de la part des instances expriment cette ambiance de précarité. Les deux kiosques construits dans le voisinage de la Place d'Italie, non équipés et non adaptés aux pratiques des usagers, illustrent bien cette situation (Photo 4.41).

⁷⁸ Noter que la Digicel ainsi que Comcel-Voilà montrent une figure masculine dans leur publicité faisant la promotion de leur appareil de communication et de la revente aux détails de cartes d'appel comme opportunité d'affaires.

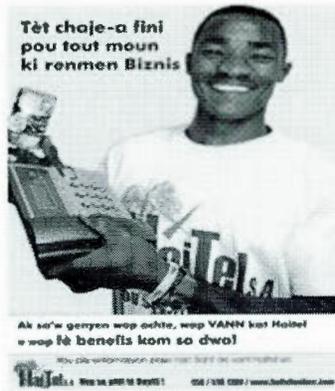


Photo 4.37a et 4.37b : Affiches publicitaires orientées en termes de genre



▲ Photo 4.38 : Vue d'une façade type au centre-ville. Zone S22, avril 2007



▲ Photo 4.39 : Une vue de la rue du Centre un dimanche matin, avril 2007.



▲ Photo 4.40 : Façade d'un immeuble abandonné au centre-ville, mai 2007



▲ Photo 4.41 : Vue intérieure d'un kiosque aménagé pour les sculpteurs de la rue, Place d'Italie, mai 2007.

Suivant cette discussion, nous exposons les résultats d'une double expérimentation montrant d'une part l'intérêt qu'on peut avoir dans l'usage de l'analyse visuelle en études urbaines et d'autre part l'existence d'outils permettant de gérer, de codifier et d'analyser des photographies comme matériaux de recherche. On peut soutenir que le monde de la recherche se donne les outils nécessaires pour exploiter divers types de matériaux : chiffrer, textuel ou visuel. Notre expérience avec QSR NVivo 8.0 confirme cette affirmation. Il permet de traiter l'image comme du texte à annoter, catégoriser, interroger et interpréter.

Les résultats obtenus montrent que l'espace informel de la ville est un terroir de diversité et de faits sociaux complexes. On y compte une diversité de catégories d'occupants, de formes d'appropriation et de types d'espace occupé. Les matériaux visuels contribuent grandement à éclairer et à documenter le phénomène d'appropriation des espaces publics, car, combinés avec des notes d'observation, ils soulèvent des propositions de sens et induisent dans l'analyse des catégories conceptuelles préalablement inconnues. Plus particulièrement, ils suscitent une vision plus large des formes d'appropriation et plus juste des catégories d'occupants. À partir de ces matériaux, on se rend compte que l'appropriation informelle des espaces publics n'est pas uniquement l'œuvre de populations défavorisées ou d'une catégorie de citoyens car, des petits commerçants, des entreprises établies, locales, nationales ou internationales, des hommes et des femmes sont identifiés parmi les occupants.

Malgré leur apport considérable, l'analyse des matériaux visuels est, à plusieurs égards, insuffisante pour éclairer toutes les facettes de la recherche. Nous n'arrivons pas vraiment à saisir les flux ni à proposer une mise en relation des catégories identifiées par l'analyse visuelle. Si nous avons pu relever ce qui est visible, le catégoriser et l'interpréter, par contre, le visuel ne nous permet pas de

pénétrer dans l'ordre invisible des choses, de cerner la perception que les acteurs ont des espaces publics de la ville et des pratiques d'appropriation dont ils sont l'objet.

Dans ce chapitre, il s'agissait d'analyse de contenu de données visuelles à l'aide de NVivo 8.0. Le suivant présente plutôt une analyse compréhensive des perceptions des espaces publics à partir d'une base de données textuelles. Cet exercice est essentiel pour mieux comprendre les résultats de l'analyse visuelle de la rue.

CHAPITRE 5

LES GRANDS COURANTS DE PERCEPTION DES ESPACES PUBLICS

Ce chapitre a principalement comme objectif de présenter les espaces publics selon la perception des diverses catégories d'acteurs. En fait, nous exposerons les grands courants de perception des espaces publics dégagés des matériaux textuels, principalement les articles de presse, et des observations sur le terrain. Il sera question d'une analyse compréhensive des perceptions des espaces publics. D'abord, nous présentons comment les données et les méthodes d'analyse ont été combinées à ce stade de la recherche.

5.1 COMBINAISON DES DONNÉES ET DES MÉTHODES D'ANALYSE

Comprendre un phénomène, selon Bolle de Bal (2005), c'est l'embrasser dans son intégralité, le saisir dans son entièreté en renonçant à l'expliquer par des causes mécaniques ; mais par la synergie de ses caractéristiques contextuelles. En ce sens, l'analyse compréhensive d'un fait n'est pas une vérification de vérités ; elle dépasse la simple formulation d'hypothèses pour au contraire, d'après Ferrarotti (2005), pénétrer les réalités sociales par une approche qualitative des phénomènes sociaux. Dans cette perspective, ce chapitre est de nature exploratoire et interprétative.

Les espaces publics sont saisis dans notre propos comme des faits urbains socialement construits (Lefebvre 1974), et on le sait longtemps déjà avec Simmel (1984) que les actions et les interactions sociales sont orientées par l'intention. Lorsqu'on parle de perception, on peut faire référence, d'une part, soit aux attentes et aux préconceptions, ou d'autre part, aux lectures et aux

interprétations que les acteurs se font des espaces en question. L'acteur est un sujet rationnel quant à ses intérêts de position, mais motivé par des valeurs subjectives comme ses goûts et ses préférences.

Pour étudier les perceptions des espaces, notons que la plupart des travaux combinent plusieurs méthodes de recherche complémentaires (Tilt et *al.* 2007). Dans ses analyses sur les conflits de perceptions, Stillerman (2006) combine des données ethnographiques, des entrevues et d'autres sources documentaires. Nous remarquons aussi que l'analyse visuelle est souvent utilisée pour ce thème (Jens 2007; Larsen et *al.* 2007; Ryan 1998). Tout en admettant l'apport considérable ainsi que les limites des méthodes d'analyse visuelle, dans ce chapitre sont combinées plusieurs sources de données et plusieurs méthodes d'analyse.

Les résultats exposés dans ce chapitre proviennent principalement de l'analyse textuelle des messages véhiculés par la presse écrite locale, complétés par des informations tirées des entrevues auprès des acteurs rencontrés ainsi que des données d'observations directes. Les matériaux visuels seront aussi mis à contribution soit comme intrant ou illustration tout au long du chapitre.

L'analyse textuelle des articles de la presse et des entrevues est menée de manière qualitative et quantitative. D'abord, comme précisé par Remy et Ruquoy (1990), le défi consiste ici à classifier et agencer les différents éléments puisés de la base de données textuelle d'où sont tirés les 119 articles. Notons que tous les auteurs d'articles ne sont pas des journalistes ou des attachés de presse. Des particuliers publient régulièrement dans les colonnes de *Le Nouvelliste* ou de *Le Matin*. Nous cherchons d'abord par une analyse textuelle (Houtart 1990) à identifier les acteurs en jeu et ce qu'ils ont dit à propos des espaces publics. À l'aide du logiciel QSR NVivo, nous avons opté dans une première étape pour une

approche de codification inductive et *in vivo* et dans une deuxième phase de codification interprétative et compréhensive, nous avons essayé de dégager les grandes catégories de perception des espaces publics existant chez les acteurs de la ville. Une analyse statistique descriptive est aussi utilisée pour renforcer la validité des résultats et découvrir les relations entre les catégories d'acteurs et de perceptions émergeant de l'analyse qualitative.

Au bout du processus de codification et d'analyse, sur l'ensemble des 119 articles, il y en a 67 dans lesquels nous avons codé 144 références relatant la perception des espaces publics. Alors, les résultats relatifs aux perceptions des espaces publics présentés dans ce chapitre proviennent de cet échantillon de 67 articles de presse, de nos entrevues et des centaines de photographies de scènes de rue.

5.2 UNE DOMINATION MASCULINE DE LA PRESSE ÉCRITE.

La distribution des articles de presse selon le genre des auteurs montre combien minoritaire est la voix des femmes dans la presse écrite locale en Haïti. En regardant la signature des publications, on se rend compte facilement de la faible représentation des femmes dans le champ de la presse écrite. Sur les 119 articles de presse que nous avons compilés pendant la période de collecte (2002-2007), seulement 8 % ont été signés par des femmes. Celles-ci ne comptent que pour 6,5 % des 49 auteurs recensés. La presse écrite locale peut alors être perçue comme un espace d'expression appropriée et dominée par des hommes.

La base de données offre l'opportunité d'effectuer des analyses selon l'organe de presse et la catégorie d'acteurs. Cependant, notre objectif dans le présent article n'est pas d'effectuer une analyse de contenu visant la presse comme objet

d'étude. Nous ne nous intéressons pas à la personne qui écrit, mais plutôt aux représentations des espaces publics et aux idées socialement répandues chez les différentes catégories d'acteurs identifiées à travers les textes publiés par la presse locale (Molitor, 1990).

5.3 LES PRINCIPAUX GROUPES D'ACTEURS

La gestion, la production et la consommation des espaces publics de Port-au-Prince sont partagées entre diverses catégories d'acteurs ayant des intérêts différents et apparemment incompatibles. L'État étant considéré comme faible depuis la fin de la dictature et manifestement absent en matière de planification de la ville, on ne s'étonne pas devant la diversité des acteurs qui pratiquent ou influencent les pratiques observées dans les espaces publics. Durant le travail de codification, de nombreux acteurs spatiaux ont été répertoriés à travers le corpus d'articles. Certains sont institutionnels alors que d'autres sont des acteurs individuels (Tableau 5.1).



◀ **Photo 5.1 :**
Le marché à ciel ouvert de la Cathédrale après son incendie dans la nuit du 1er au 2 juillet 2007.

Photo: Marco Dormino, 2007.

Les données d'observations et d'entrevues sur le terrain confirment qu'il s'agit tous d'acteurs spatiaux tenant des rôles ou des positions bien distincts dans le champ des espaces publics. Les acteurs institutionnels interviennent dans la production, l'entretien et la régulation des espaces. Par contre, contrairement à toute attente, d'après les informations recensées dans la presse relatives aux

pratiques des bandits, on peut dire qu'ils sont des acteurs majeurs du champ des espaces publics.⁷⁹ En y exerçant plusieurs types de violence⁸⁰, ils affectent le rythme temporel des espaces publics et ils influencent de diverses manières les activités commerciales se déroulant dans les rues (Photo 5.1).

Tableau 5.1: Principaux acteurs du champ des espaces publics

| Des acteurs institutionnels | | Des acteurs individuels | |
|--|------------------------------|---|---|
| Des institutions du secteur public | | Les résidents - Les passants - Les écoliers et étudiants | |
| Pouvoir central | La présidence et commissions | Les bandits | |
| | Des ministères | Les automobilistes (véhicule privé) | |
| | La police | Les transporteurs | |
| Autorités municipales | Les élus locaux | Motorisés | Les chauffeurs de camion, taxi, <i>tap-tap</i> , taxi-moto, ou d'autobus. |
| | Les agents municipaux | | |
| Des institutions du secteur privé | | Non motorisés | Les porteurs équipés ou non équipés de brouette. |
| Les chambres de commerce et d'industrie | | Les vendeurs, artisans, garagistes et autres acteurs du secteur informel | |
| Les associations - Les églises | | | |
| Des organisations non gouvernementales (ONG) | | Les propriétaires et gestionnaires de commerce du secteur formel des affaires | |

Nous allons voir comment ces acteurs perçoivent les espaces publics, lesquels

⁷⁹Cet extrait de presse montre la place des bandits dans la dynamique spatiale des activités commerciales informelles au centre-ville :

Une jeune vendeuse interrogée par *AlterPresse* affirme qu'elle n'a pas d'autres choix, arguant que l'idée d'occuper ce nouvel espace de marché [aux abords du stade] est indépendante de sa volonté. « Avant, je vendais à la Rue des Fronts-Forts, à proximité de la Cathédrale de Port-au-Prince, mes marchandises ont été pillées puis incendiées par des inconnus lourdement armés », s'est-elle indignée. (Djems Olivier et Ronald Colbert. «Les incidences du banditisme sur les marchés de rue à Port-au-Prince», *AlterPresse*, no. du 10 octobre 2005).

⁸⁰ La violence au centre-ville prend la forme :

- d'incendie de plusieurs marchés publics officiels: Marché Tête Bœuf, Marché de la Croix-des-Bossales, Marché du port, Marché de Pétiion-ville; ainsi que du marché extérieur situé devant la Cathédrale;
- de pillage des marchandises; de citoyens dévalisés en cours de route;
- d'exhibition d'armes ainsi que des tirs de coup de feu;
- de cotisations ou perceptions illégales auprès des marchands.

ont des points de vue conflictuels ou conciliables.

5.4 LES GRANDS COURANTS DE PERCEPTION DES ESPACES PUBLICS À PORT-AU-PRINCE

L'analyse par catégorie conceptuelle des matériaux met en lumière quatre grands courants de perception des espaces publics en Haïti. D'une part, en termes d'accessibilité certains les voient selon leurs référents culturels soit comme (1) bien de l'État, (2) alors que d'autres préfèrent se les représenter comme étant le salon du peuple. D'autre part, en termes d'usages ou de pratiques – pragmatisme –, on les appréhende le plus souvent comme (3) une ressource, mais a émergé depuis les dernières années un courant opposé qui se représente la rue comme (4) une source de problèmes.

Le tableau 5.2 expose les principales catégories de perception des espaces publics de Port-au-Prince ainsi que leur occurrence dans les articles de presse. Parfois, il s'agit de la lecture personnelle des auteurs ayant signé les textes, tout comme il peut être le point de vue des autres acteurs en scène. Ainsi, nous présentons les quatre grandes « images collectives » (Lynch, 1960) des espaces publics partagées par de nombreux citoyens de la ville de Port-au-Prince. Nous nous basons sur deux indicateurs. D'abord le nombre d'articles de presse – les sources - qui renseignent sur les images des espaces publics véhiculées dans la presse locale. Puis le nombre de fois qu'une catégorie de perception est exprimée dans les textes. Le volume de références permet de saisir l'importance de la catégorie de perception. Plus une image est évoquée dans les colonnes de la presse, plus dominante elle est. Plus de trois quarts des articles (51/67) de presse présentent les espaces publics comme une source de problèmes et seulement 34% les exposent comme une ressource. Ce qui indique que le pragmatisme l'emporte sur les référents culturels qui faisaient de la rue ou des

espaces publics le salon du peuple et un bien de l'État. Dans ce sens, la presse écrite perçoit surtout les espaces publics selon ce qui s'y passe. La majorité des auteurs aborde dans cette perspective et, en conséquence, plus d'espace est accordé à cette thématique dans les colonnes des journaux.

Tableau 5.2: Principales perceptions des espaces publics en Haïti⁸¹

| Images collectives | Sources | | Références | |
|--------------------------------|----------|-----|------------|-----|
| | Effectif | % | Effectifs | % |
| Référents culturels : attentes | | | | |
| Bien de l'État | 27 | 40% | 39 | 27% |
| Salon du peuple | 5 | 7% | 8 | 6% |
| Pragmatisme: réalités | | | | |
| Ressources | 23 | 34% | 40 | 28% |
| Source de problèmes | 51 | 76% | 94 | 65% |

5.4.1 Les espaces publics comme bien de l'état

Dans une dispute ouverte pour le partage des espaces publics, on remarquera que pour faire valoir son droit, le Port-au-Princien évoque souvent le principe de la domanialité en rappelant à l'autre qu'il est dans « la rue de l'État ». Cette manière de concevoir les espaces publics est très courante dans la société haïtienne vu qu'il n'est pas dans la tradition du secteur privé haïtien d'aménager des espaces ouverts au public, comme on les voit en Amérique du nord ou en Europe soit sous forme de square, de jardin ou de corridor intérieur. Il est rare de retrouver dans la littérature cette façon de se représenter et de présenter les espaces publics. Les percevoir comme « bien de l'État » peut évoquer deux sens conceptuellement contradictoires (Mitchell 1995; 2003).

Pour bon nombre de citoyens, les espaces publics sont des espaces de liberté

⁸¹ La somme des fréquences relatives doit être supérieure à 100 car plusieurs perceptions peuvent être évoquées dans une même source, et ce, dans un même fragment.

dans les limites arrêtées par l'État et seulement ce dernier détient l'autorité de contrôler leurs pratiques spatiales, qu'elles soient formelles ou informelles. Selon cette vision qu'on peut caractériser de populiste, tout le monde a le droit d'usage tant qu'il n'empêche pas l'autre d'en jouir comme le veut le principe d'accessibilité égale pour tous. L'État se doit alors de jouer son rôle d'agent régulateur des conflits d'usage. C'est dans cet esprit que beaucoup de citoyens s'approprient des pans de rue, de trottoirs ou de chaussée au centre-ville de Port-au-Prince. Par contre, pour d'autres, présenter les espaces comme un « bien de l'État » signifie qu'il s'agit de lieux devant être régulés et contrôlés par l'État. Ici, on confère à l'État la responsabilité de définir des normes et de faire respecter le caractère formel des espaces publics. Ainsi, pour ces citoyens, l'État tient une place dans l'appropriation informelle des espaces publics.

Tenant compte du nombre d'articles et de références codés pour cette dernière perception des espaces publics, elle éclipse quasiment le premier sens de l'expression '*lari a se tè Leta*'⁸². Sur un total de 67 articles, 40% relate le principe de domanialité dont 19 présentent les espaces publics au lectorat surtout en termes de lieux devant être régulés et contrôlés par l'État. Rares sont ceux qui les abordent comme des espaces de liberté. Les maires et les auteurs des articles de presse sont ceux qui prennent position en faveur de ce courant. Plus particulièrement, ils voient la rue comme un espace régulé, normé et dont l'usage est contrôlé par des agents publics.

«Les espaces publics ne sont ni fréquentés, ni appropriés de la même manière suivant la position sociale ...» (Bassand et al, 2001:26); ils ne sont pas non plus perçus avec les mêmes lunettes suivant le groupe social, d'après les analyses de Mitchell (2003). Selon une analyse en profondeur des résultats obtenus par

⁸² La rue est un bien, une propriété de l'État.

croisement de type matriciel, il ressort que les étudiants ne posent pas le même regard sur les espaces publics de la ville comparativement aux auteurs des articles, des experts et des professionnels dont leurs propos sont rapportés dans la presse. S'ils admettent que les espaces publics ont des fonctions propres, les étudiants éprouvent de la difficulté à se positionner contre les pratiques informelles observées à travers les rues de la ville. Ce qui ne veut pas dire pour autant qu'ils soient en faveur d'un espace-rue désordonné.

À ce propos s'est produit cette semaine un regrettable incident : des étudiants, par solidarité, se seraient opposés au déguerpissement de petits commerçants par les brigadiers de la mairie.⁸³

Contrairement aux observations de Mitchell (1995; 2003) autour de la lutte pour l'appropriation de *People's Park*, les étudiants haïtiens ont une vision non élitiste des espaces publics. Cela les distingue des étudiants de l'Université de Berkeley, aux États-Unis, ainsi que de groupes d'acteurs locaux dont les autorités municipales, les auteurs des articles et bien d'autres qui souhaitent que les espaces publics soient des lieux de pratiques formelles, réservés à un public propre.

De leur côté, les gouvernants politiques ainsi que les décideurs administratifs adoptent naturellement une perception fonctionnaliste des différents types d'espaces publics qu'ils envisagent comme des espaces devant être normés et régulés. Mais d'importants conflits de perception existent entre les différents acteurs de la sphère publique. D'une part, la Présidence, la Commission du 250^e de la ville de Port-au-Prince et l'Office de protection du citoyen projettent une vision populiste des espaces publics contrairement aux élus municipaux, à la Direction générale des impôts (DGI) et à la Police qui, d'autre part, explicitement s'alignent dans un courant stricto fonctionnaliste mettant à mal les activités

⁸³ Roody Edmé. «Port-au-Prince, ville ouverte », *Le Matin*, no. du 02 juillet 2007.

informelles observées dans les espaces publics. Les espaces publics doivent être formellement pratiqués, soutiennent-ils, comme en témoigne cet extrait :

Dans son discours d'investiture le 22 mars [2007] dernier, la mairesse principale de Pétion-Ville, Claire Lydie Parent, avait lancé comme un leitmotiv : « *Mache pou machann, pou machin, twotwa pou pyeton !* (Les marchés aux marchands, la rue aux automobilistes, [les] trottoirs aux piétons!) », annonçant ainsi tout un train de mesures devant contraindre les marchands à libérer les voies publiques.⁸⁴

Les maires de la région métropolitaine voient le plus souvent les espaces publics comme des espaces ayant des fonctions définies, des lieux appartenus et régulés par l'État. Ces façons de regarder les espaces publics ne datent pas d'hier et ont été partagées par tous les échelons de l'État d'avant 1986. C'est à partir de cette date qu'a débuté ce conflit de perception au sujet des espaces publics au sein de l'État et plus particulièrement dès le début des années 1990 avec l'avènement au pouvoir des gouvernements *Lavalas*.⁸⁵ Depuis cette période, les autorités publiques, devant prendre en main la gestion des municipalités de la région de Port-au-Prince, ont des positions divergentes par rapport aux espaces publics.

5.4.2 Les espaces publics comme « salon du peuple »

La deuxième grande perception présente les espaces publics comme étant le salon du peuple. Salon et peuple, deux notions fortes⁸⁶ dans la société urbaine en Haïti. Le peuple, c'est tout à la fois la foule, la masse, les quartiers populaires, les gens de la rue, le peu pourvu. Le salon, c'est la grande salle d'exhibition des meubles et des appareils électroniques où l'on reçoit les visiteurs, et où l'on s'assoit pour prendre une détente, entre famille et amis, quand on ne veut pas

⁸⁴ Ladenson Fleurival. «Occupation anarchique des rues / les autorités semblent jeter l'éponge ! », *Le Matin*, no. du 12 novembre 2007.

⁸⁵ Mouvement politique menant au pouvoir l'ex-Président Jean Bertrand Aristide le 7 février 1991.

⁸⁶ Qu'une fois prononcées, ces notions attirent l'attention des individus.

sortir de chez soi. Dans ce sens-là, on peut dire que le peuple de la ville de Port-au-Prince n'a pas d'autre salon que *le lakou*⁸⁷, les corridors, les trottoirs, les entrées de résidence et les places publiques, car son habitacle est déjà trop petit pour loger une famille souvent élargie. Pris dans le sens de lieu d'exposition de produits ou de services, le peuple n'a pas d'autres salons que ces espaces et les rares marchés publics de la ville. Dans les deux sens, on peut dire que l'Haïtien historiquement n'a pas un *habitus* des salons intérieurs.

Dans l'esprit de contrôler la socialisation des esclaves, comme ce fut le cas à la Nouvelle-Orléans où l'esclave contraint de vivre dans le *lakou* sous le regard de son maître (Wagner 2006), il était également interdit aux non libres de Saint-Domingue de fréquenter sans une note écrite de leur maître les places de marché. Ainsi exclus des salons officiels, ceux qui sont devenus aujourd'hui « le peuple » ont développé en quelque sorte un *habitus* de *lakou*, de vente et de rassemblement devant l'entrée des résidences. Dans cette perspective, cette perception faisant de la rue le salon du peuple peut être comprise comme un héritage du temps colonial.

Si d'antan les places publiques, dont le Champ-de-Mars au centre-ville, étaient conçues et pratiquées comme des lieux de détente et de promenade, aujourd'hui, à partir d'une analyse des usages sociaux de l'espace urbain, nous constatons une dynamique de requalification. Le public et, en effet, les pratiques et les perceptions de l'espace urbain en général ont évolué. Les espaces publics deviennent carrément dans un premier temps le prolongement de l'habitable par l'ouverture des places publiques et particulièrement des jardins du Champ-de-Mars à un nouveau public qui n'y vient pas pour se promener ou pour le plaisir de sortir de chez soi, mais spécifiquement pour se reposer, jouer, étudier, boire

⁸⁷ L'aire extérieure d'une habitation habituellement composée de plusieurs maisons. Voir Michel S. Laguerre (1982) pour une lecture sociologique de la cour dans l'habitat haïtien.

et manger. Nos observations montrent que ces espaces publics sont actuellement dominés par des pratiques commerciales. Cela correspond à une deuxième vague de requalification des espaces publics qui, après la chute des Duvalier, deviennent principalement des salons d'exposition, des bazars, des marchés à ciel ouvert, des espaces mixtes et polyvalents ; on y va pour travailler, vendre ou acheter des produits ou des services (Photo 5.2).



◀ **Photo 5.2** : Une vue du Champ-de-Mars montrant en premier plan des commerçants et en arrière-plan des écoliers.

Photo: Rachel Morosco Denis, *Pikliz.com*.

Rares sont les auteurs qui font référence aux espaces publics comme «salon du peuple». Cette perception est apparue seulement dans 7% des articles et dans 6% des références codées pour ce thème. Ces auteurs rejettent les pratiques spatiales informelles dans la ville, celles qui substituent les anciens parterres par des étals et des échoppes de marchandises.

Par contre, pour la communauté étudiante, le salon est un espace de présentation et de rencontre et doit alors être propre. Ainsi ont-ils mis sur pied des opérations de nettoyage dans plusieurs rues tout en restant solidaires aux petits commerçants qui y sont installés. La Commission du 250^e, mise sur pied par la présidence pour la commémoration du 250^e anniversaire de la ville de Port-au-Prince (1749-1999) et qui regroupait divers intellectuels et

professionnels (Élie 2005), a été le seul parmi les acteurs institutionnels concernés par la dynamique des espaces publics qui au cours des dernières années a su engager une réflexion objective sur l'avenir des places publiques en Haïti. Elle a été bien consciente des conflits de perception entre les différentes classes sociales en se posant la question en ces termes : « jardins pour une minorité et quelques rares touristes ou lieu pour la majorité aménagé en réel "Salon du Peuple" ? (Élie, 2005) ». Mais la réponse apparaît évidente, car la foule s'était déjà imposée et érigée elle-même comme le public de la ville.

5.4.3 Les espaces publics comme ressource

Si on peut définir une ressource comme un moyen ou des opportunités exploitables en vue d'atteindre des objectifs, alors les espaces publics peuvent être considérés en tant que cadre spatial pour mener des activités comme une ressource matérielle ou bien comme une ressource sociale en étant un champ d'interactions et d'échanges entre acteurs sociaux (Lin 2001). Eu égard aux pratiques quotidiennes observées au centre-ville de Port-au-Prince, il est clair que les espaces publics sont une véritable ressource mise en valeur de diverses manières par plusieurs catégories d'usagers. L'analyse de nos matériaux visuels (chap. 4) a bien montré que des acteurs du secteur formel aussi bien que du secteur informel de la ville s'approprient les espaces publics selon leurs besoins.

L'analyse textuelle des articles de presse ainsi que de nos entrevues corroborent la justesse de cette interprétation. Les espaces publics apparaissent d'après nos observations comme des lieux polyvalents, servant à la fois de lieu de résidence pour nombreux individus exclus du marché formel du logement ou de sites de travail pour des milliers d'individus qui y développent informellement des activités diverses, dont des entreprises de production ou des points de services. Nos deux sites d'observation, Portail de Léogâne et le boulevard J.J. Dessalines, comme la plupart des autres sites publics dans la ville sont de véritables lieux

multifonctionnels : espaces commerciaux pour les vendeurs, espaces de travail pour les transporteurs, espace de vie pour les enfants de la rue, espace de flux pour les passants. D'après les rapports sociaux entretenus par les enfants vivant dans les rues, on peut dire que les espaces publics représentent pour eux une ressource sociale. Pour subsister dans la ville, ils dépendent de leur côtoiement avec les flux de passants c'est-à-dire « le public qui passe » et leur relation sociale avec les autres occupants constituant le « public stable ».

Les espaces publics, c'est aussi une ressource entrepreneuriale pour les occupants qui exploitent les flux de passants, lesquels sont vus comme un bassin de clients potentiels (Photo 5.3). Répondant aux questions du *Matin*, Rony Joseph, l'un des marchands victimes de l'incendie du Marché de la Cathédrale, explique :

« Nous n'avons pas d'autres moyens de survie et nous n'avons pas non plus d'autres possibilités pour répondre à nos obligations familiales : loyers, sols, enfants à nourrir et pis, la prochaine rentrée scolaire. ».⁸⁸



◀ **Photo 5.3** : Une vue du Marché de la Cathédrale une semaine après son incendie dans la nuit du 1^{er} au 2 juillet 2007.

Photo : François Louis, *Le Nouvelliste*, 12 juillet 2007.

Nous avons constaté que les espaces publics sont pour les couches défavorisées, comme en témoigne le cas de Rony Joseph, une ressource nécessaire à la survie,

⁸⁸ Tiré dans Sylvestre Fils Dorcilus. «Urbanisme. Place de la Cathédrale: Les petits marchands n'en démordent pas...», *Le Matin*, no. du 20 juillet 2007.

tout en ayant des fonctions traditionnelles de mobilité, de sociabilité, de donneurs de sens, de démocratie (Bassand et al, 2001). Ce qui a engendré évidemment des enjeux majeurs, donc de cohabitation et de copartage de l'espace. Dans les articles de presse, les espaces publics du centre-ville de Port-au-Prince sont présentés comme des espaces de survie et de refuge pour les couches défavorisées qui se retrouvent sans emploi. Connaissant le poids considérable de l'emploi autonome dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, soit 54,3 % des actifs occupés en 2001 (IHSI, 2003), ce n'est pas un hasard d'entendre certaines personnes comme Sylvia faire passer la rue comme son patron :

Sylvia, 29 ans, est déjà mère de 4 enfants. De ses bras, d'où [est suspendue] une demi-douzaine de sous-vêtements féminins, dépendent la survie de ses 4 filles, dont les 4 pères se sont volatilisés dans la nature. À l'angle de la rue des Miracles et de la rue Pavée, Sylvia prend place tous les jours. De 8h du matin jusqu'au coucher du soleil. « **la rue est mon seul patron et il remplace les compagnons** que je n'arrive jamais à retenir après ma grossesse». ⁸⁹

Dans les articles de presse, nous recensons au moins cinq manières de se représenter les espaces publics comme ressource entrepreneuriale : la rue comme espace de « survie » ; la rue comme « patron », c'est-à-dire comme lieu de travail; la rue comme lieu d'« opportunités de contacts » avec des clients; et la rue comme lieu « d'activités rentables ». Ce sont des termes du discours qui ont été codés *in vivo* dans les textes analysés.⁹⁰ Les rues et les places publiques n'ont pas été conçues à ces fins. On peut dire, d'après les résultats obtenus par le croisement de ces sous catégories conceptuelles avec le type d'acteurs, que seulement une vingtaine des articles présentent les espaces publics comme des

⁸⁹ Gaspard Dorélien. «Marchés de rue : un défi», *Le Nouvelliste*, no. du 23 Novembre 2006. L'emphase est nôtre.

⁹⁰ La codification *in vivo* consiste à utiliser directement des termes du texte comme nœud ou catégorie. Voir Richards (2005) pour plus de détails sur ce sujet.

ressources, source d'opportunités dont peuvent profiter les résidents de la ville. Parmi les rares acteurs ayant accepté une telle conception, on compte la présidence, la commission du 250^e, les occupants et quelques-uns des auteurs.

Comme toute autre ressource, les espaces publics sont diversement utilisés en étant appropriés soit à des fins économiques ou récréatives. Selon nos constats, l'appropriation des espaces publics à des fins récréatives est peu présente dans l'esprit de la grande majorité des occupants qui ont d'autres préoccupations imposées plutôt par le contexte économique difficile et la paupérisation de la population. L'analyse des thèmes traités dans les textes analysés indique une prédominance des pratiques économiques par rapport aux activités ludiques. Ces résultats concordent avec les notes de terrain rapportant une transformation des galeries en places commerciales alors qu'autrefois elles étaient destinées à des fins de promenade et de repos, alors que des jardins et des squares sont convertis en espaces mixtes mélangeant aujourd'hui activités économiques et loisirs.

Malgré les promiscuités, nous observons un sens élevé de cohabitation et une forte capacité de copartage fonctionnelle parmi les usagers des espaces publics au centre-ville de Port-au-Prince. La Commission du 250^e et la Présidence sont les seuls acteurs du secteur public ayant accepté cette perception large des espaces publics. Quelques auteurs d'articles sont aussi ouverts à cette vision de la rue ou de la place publique en tant qu'espace partagé.

Il n'y a pas qu'à Port-au-Prince que les espaces publics sont perçus comme une ressource polyvalente, utile à la survie de nombreux citoyens de la ville. À Yaoundé au Cameroun, à Antananarivo au Madagascar, ou à Rio de Janeiro au Brésil, la rue est perçue comme telle. Elle sert de demeure, de source de revenus et de lieu de sociabilité pour les enfants de rue et pour maintes familles

défavorisées (Morelle, 2007; Dulucq et Pierre, 2004; Nevez, 2004). C'est bien plus qu'une simple voie de circulation, qu'une galerie piétonne; les espaces publics deviennent de véritables milieux de vie et de survie.

Les résultats de l'analyse textuelle des articles de presse véhiculent l'idée que les petits commerçants et les artisans du secteur informel profitent des opportunités d'affaires de la rue. Selon l'analyse des matériaux visuels, il n'y a pas que la classe défavorisée qui perçoit de la sorte les espaces publics du centre-ville. Les grandes entreprises de la ville le savent bien, l'accès aux espaces publics comme champ de visibilité et d'attraction est capital dans leur stratégie de marketing et de développement. La différence entre les acteurs économiques formellement établis et les micro-entrepreneurs de la rue tient dans la forme d'appropriation (Photo 5.4). Ces derniers ont des pratiques d'appropriation encombrantes alors que les entreprises envahissent les espaces publics d'affiches publicitaires avec des images aux couleurs vives. Nous constatons que des propriétaires de magasins installent aussi leurs produits dans les rues, que certains riverains s'approprient à des fins personnelles les trottoirs pour étendre leur espace privé.



◀Photo 5.4 Diversité des formes d'appropriation des espaces publics.

Rue O. Durand devant l'entrée du Stade Sylvio Cator, mars 2007.

Photo 5.5 ►
Affiche publicitaire et
marchande de pain installée
devant une boulangerie. Site
1, Port-au-Prince, mars 2007.



Ces affiches tout comme les hommes et les femmes qu'on peut voir sur la photo participent tous au détournement des trottoirs, utilisés comme une ressource à des fins personnelles. Chacun profite à sa manière des flux de passants. Grandes entreprises et petits commerçants se mettent ensemble pour exploiter ces opportunités d'affaires que représentent les flux d'usagers des espaces publics. La photo 5.5 montre bien un exemple d'imbrication entre la rue et les entreprises établies, entre le formel et l'informel. La rue comme réseau de distribution permet d'établir des points de vente à faible coût par élimination des investissements d'immobilisation. Ce n'est pas uniquement le cas des compagnies de communication téléphonique ; plusieurs des branches d'activités commerciales adoptent aussi cette stratégie de collaboration avec les petits commerçants de la rue pour écouler leurs produits sur le marché local.⁹¹ Bref, comme ressource entrepreneuriale (Steck 2007), les espaces publics sont perçus et pratiqués par diverses catégories d'acteurs et couches sociales. Il n'y a donc pas que des personnes défavorisées qui cherchent à en tirer profit. Seulement certains acteurs sont réticents face à cette réalité. Parmi ceux-ci, nous pouvons mentionner en premier lieu les maires de la région métropolitaine qui ont déclaré la guerre à ceux qui utilisent les espaces publics centraux comme des

⁹¹ Ce qui leur permet d'éviter des coûts d'entreposage et de fonctionnement.

ressources entrepreneuriales. Et puis vient la Direction générale des impôts (DGI) parce qu'elle n'est pas outillée pour prendre efficacement sa fonction auprès de ces agents économiques informels, de ces véritables entreprises-rues (Bazabas 1997).

5.4.4 Les espaces publics comme source de problèmes

Si la grande majorité des résidents voit dans les espaces publics une ressource, d'autres n'y voient que des problèmes pour la ville. Plus de trois quarts des articles analysés montrent plutôt des perceptions négatives des espaces publics tels qu'ils sont actuellement pratiqués. Les rues et les places publiques deviennent sujettes de diverses étiquettes négatives. Les auteurs des articles analysés, les professionnels en urbanisme, certains propriétaires de magasins et quelques citoyens et notables dans la ville sont les principaux acteurs individuels voyant les espaces publics comme une source de problèmes. Les Mairies, la DGI, La Police et plusieurs autres instances publiques sont des tenants de ce courant qui rejette les pratiques spatiales informelles en les considérant comme un problème dans la ville.

Ce courant de perception est celui le plus répandu dans la presse locale qui présente les espaces publics comme une « plaie », un « virus », une « menace » dans la ville, une « source de déchets » et « d'insécurité », symbole de « l'anarchie et un défi à l'urbanisme ». Ces qualificatifs ont été codés *in vivo*, c'est-à-dire des termes utilisés par les auteurs ou les acteurs pour exprimer leur perception des pratiques informelles des espaces publics. Les mairies ont à maintes reprises tenté de débarrasser la ville de ce nouveau public, composé surtout de migrants cherchant un ancrage territorial à partir de la rue ou des places publiques. Lorsque le discours des acteurs porte sur le nettoyage des rues, il ne s'agit pas surtout des déchets, mais d'un refus de voir les espaces

publics comme des territoires partagés. Ces citoyens qui habitent les espaces publics et y travaillent sont donc mal vus (Photo 5.6).

Par contre, la Présidence, l'Office de protection du citoyen (OPC) et la Commission du 250^e n'ont pas cette vision négative des espaces publics informellement pratiqués, bien que celle-ci gagne de plus en plus de terrain dans la presse locale.

Samedi, lors d'une réunion, le Président a dit que l'on pouvait rester là en attendant qu'on nous trouve un autre endroit », poursuit-t-il [un vendeur] d'un ton ironique à l'égard du maire de la capitale pointé du doigt dans l'incendie du marché de la Cathédrale dans la nuit du 1^{er} au 2 juillet 2007. [...] Depuis quelques jours, on constate en revanche le retour sur la voie publique de marchands déplacés. «C'est le cas au Champ-de-Mars, à la rue Pavée notamment », explique un habitant de Port-au-Prince qui déplore l'intervention inopportune du président René Préval dans la gestion du dossier du Marché de la Cathédrale.⁹²



◀Photo 5.6 : Des encombrements sur les trottoirs de Port-au-Prince (Avenue Christophe).

Photo : François Louis, *Le Nouvelliste*, juin 2007

L'inadéquation entre la réalité urbaine et les intérêts ou les référents de nombreux acteurs engendre chez eux une perception négative de la rue et des places publiques, une déception eu égard à leurs attentes. Ces acteurs ont une

⁹² «Le difficile pari de la Mairie», *Le Nouvelliste*, 12 Juillet 2007.

conception fonctionnaliste contradictoire avec la conversion des espaces publics par les gens du peuple, au nom de la démocratie, en lieux polyvalents. Une analyse des principaux acteurs montre que ceux qui se dressent contre la transformation des espaces publics dont les rues, les trottoirs, les jardins et les bordures de route en espaces accessibles et appropriables sont des résidents de longue date de la ville de Port-au-Prince. Ces derniers accusent les néo Port-au-Princiens, venant réclamer leur droit à la ville (Lefebvre 2000), d'être les responsables de la mauvaise image de la Capitale à cause de leurs pratiques informelles.

Dans cette même veine, notons que cette vision négative n'est pas partagée par les étudiants, et l'État semble rester divisé sur la question surtout avec la présidence qui, ne voulant pas provoquer des contestations, a toujours opté pour une position populiste. Or, les élus municipaux déclarent ouvertement la chasse aux activités informelles prenant place dans les espaces publics.

5.5 DISCUSSION ET CONCLUSION

Les textes de presse analysés témoignent des grands courants de perception des espaces publics dans la ville de Port-au-Prince. Nous y avons décelé quatre grandes catégories de perception des espaces publics chez les principaux groupes d'acteurs considérés. Il reste à savoir si ces façons de se représenter les espaces publics sont typiques de la ville de Port-au-Prince. En se rapportant à la revue de littérature et aux pratiques quotidiennes observées sur le terrain, ces résultats induisent plusieurs points importants en matière de planification et de gouvernance urbaine.

5.5.1 Catégories d'acteurs, position sociale et perceptions

Les acteurs sont partagés en deux camps : d'une part, il y a un petit nombre

d'individus souhaitant que les espaces publics soient monovalents, réservés et policés ; et d'autre part, des acteurs qui prennent position en faveur de la polyvalence et l'adaptation des espaces publics aux besoins de la majorité des citoyens de la ville. Il s'agit de deux visions contradictoires des espaces publics axées autour de la question du partage et de la diversité du public (Mitchell 1995 ; 2003).

Par ailleurs, la position sociale n'est pas l'unique déterminant de la perception des espaces publics tel qu'en témoigne la position défendue par la Commission présidentielle pour le 250^e anniversaire de la ville de Port-au-Prince. Formée de spécialistes de diverses disciplines des sciences sociales : ses membres ont défendu une vision large du public dans le cadre de l'élaboration des plans de restauration de plusieurs places publiques. Ils les ont transformées en de véritables «salons du peuple» afin de prendre en compte la nouvelle réalité de la ville.

Les acteurs économiques majeurs n'ont pas adopté de position clairement définie par rapport aux pratiques informelles observées dans les rues. Nos entrevues ainsi que l'analyse des matériaux visuels indiquent que les acteurs économiques formels et informels semblent plutôt devenus complices, exploitant conjointement le champ des espaces publics. À l'instar de tous, ils ne réclament que la sécurité des biens et des vies au centre-ville. Selon ce que nous a rapporté l'un de nos interlocuteurs, les propriétaires des magasins installés au centre-ville s'entendent assez bien avec les petits commerçants tant qu'ils ne sont pas concurrents.⁹³ Très souvent, ils entretiennent entre eux une relation instrumentale fournisseur-client, distributeur-détaillant. Et c'était effectivement la situation de l'un des répondants rencontrés sur le site de la rue Pavée –

⁹³ Entrevue no 3-S21, homme, gérant de magasin.

boulevard J.J. Dessalines. Nos observations montrent que les boulangeries comme les blanchisseries utilisent les espaces publics comme une ressource en y stockant du bois de chauffage, et les pharmacies profitent en installant des affiches publicitaires. Donc, ce n'est pas la position sociale ou la nature de l'acteur qui détermine le regard que l'on porte sur les espaces publics.

Somme toute, des acteurs de positions sociales différentes peuvent partager des visions communes mais cela n'empêche pas pour autant de déceler des conflits significatifs au niveau de leurs perceptions. C'est ce que nous constatons d'abord au sein de l'État et ensuite entre les anciens de la ville et les migrants provenant du «pays en dehors» (Barthélémy 1989). Ces constats correspondent bien à ceux de Dris (2005) ou de Laguerre (1994) qui relient les significations de l'espace aux groupes sociaux et à leur évolution sociale.

5.5.2 Conflits d'intérêt et de perception au sein de l'État

Lorsqu'on parle de l'État en Haïti, on fait référence immédiatement à l'État central comprenant la Présidence, les différents ministères et les autres organes exécutifs. Et au niveau communal, on pense aux maires. Les résultats de l'analyse textuelle indiquent que ces deux paliers de l'État sont partagés en ce qui a trait aux pratiques et à la gestion des espaces publics.

D'abord, tous les conseils municipaux se sont élevés contre les perceptions non fonctionnalistes des espaces publics. D'où leur implication dans une double relation conflictuelle : d'une part avec les milliers d'occupants informels des trottoirs, des galeries et des places publiques ; et d'autre part, avec le pouvoir central, dont la présidence qui n'appuie pas la position des maires de la région métropolitaine en ce qui a trait à la gestion municipale des pratiques spatiales informelles.

Au niveau central, le système exécutif est aussi divisé. La présidence perçoit les espaces publics comme une ressource mise à la disposition du peuple. Or, la Direction générale des impôts, le ministère de l'Environnement et les autorités policières partagent la même vision que les maires, avec des motifs différents. Ces conflits expliquent la désorganisation du système de gouvernance et, en effet, l'échec des nombreuses tentatives menées antérieurement ou en cours pour déloger les petits commerçants dans les rues de Port-au-Prince, Delmas et Pétion-Ville.

Bref, les intérêts de l'acteur sont un facteur déterminant dans sa représentation sociale des espaces publics. Les maires associent des valeurs fonctionnalistes, historiques et esthétiques aux espaces publics alors que la Présidence et la Commission du 250^e y voient des espaces de mixité et de rassemblement populaire, des espaces de repos et surtout un moyen d'apaisement social de l'électorat en n'excluant pas les activités de vente. La Présidence a bien évincé les mairies en prenant en charge directement l'offre de places publiques dans la région métropolitaine et dans le pays en général. Mais les mairies, dépourvues de moyens financiers, sont en effet mal vues de ne pas pouvoir les entretenir.

Déjà on peut dire que percevoir la rue comme source de problèmes ou refuser de la voir comme une opportunité prive donc les municipalités de nombreux avantages, alors que la Présidence attire l'assentiment de la majorité en se réservant de ne pas les accuser d'envahisseurs sans pour autant légitimer leurs pratiques informelles; alors que de nombreux acteurs économiques, grands et petits commerçants, cherchent à en profiter à leur manière. Alors, au lieu de marginaliser les nouveaux espaces publics⁹⁴, on pourrait les regarder comme une opportunité à l'instar des deux municipalités d'Abidjan, dont Adjamé et

⁹⁴ Il ne s'agit pas de nouveaux sites. Nous parlons de nouveauté en référence au public et aux pratiques.

Attacoubé, qui prélèvent des taxes municipales sur les occupants des espaces publics à des fins commerciales (Steck 2007).

5.5.3 Régime politique, perception et conception des espaces publics

D'après les informations puisées de plusieurs des articles de presse, tous les régimes n'ont pas la même vision des espaces publics de la ville. Notons bien qu'il ne s'agit pas ici de perceptions visuelles de la réalité urbaine, mais d'un regard ontologique porté sur le sens et l'objet des espaces publics. Au cours du siècle passé, Haïti a connu divers régimes politiques. Le tableau 5.3 rapporte la perception des espaces publics selon la nature du régime politique. Chacun perçoit et traite différemment les espaces publics. Plusieurs auteurs, dont Madiou (1847), Élie (2005) et plus récemment Lucien (2007), renseignent sur l'usage des espaces publics par la sphère politique et militaire et sur la transformation des aires du Champ-de-Mars au cours des ans.



◀Photo 5.7 : Défilé militaire au temps de la dictature duvalérienne de 1971-1986

Photo: Frankie Morone. Pikliz.com.

On peut remarquer du temps des Duvalier à nos jours que les espaces publics et plus particulièrement les places publiques ont connu de profonds changements au niveau des perceptions, des conceptions et des pratiques (Tableau 5.3). Les

régimes autoritaires, n'aimant pas la foule et les rassemblements de citoyens, conçoivent stratégiquement les espaces ouverts de la ville comme des sites de promenade avec des valeurs culturelles, historiques et décoratives pour limiter et contrôler les demandes de changement de régime. L'État, en tant que producteur du cadre physique, conçoit les espaces publics comme des lieux de fuite, de passage ou de déambulation. De plus, les « tontons macoutes », bras agissants du pouvoir autoritaire, occupaient et surveillaient scrupuleusement tous les espaces publics laissant ainsi peu de place à la population (Photo 5.7).

Suite aux événements de février 1986 mettant fin au régime dictatorial des Duvalier, la ville de Port-au-Prince a connu plusieurs changements. D'abord, la population devient plus hétérogène avec l'arrivée massive de nouveaux migrants⁹⁵ ; la militarisation des espaces publics cède progressivement la place à l'appropriation populaire en commençant par la disparition des Tontons Macoutes en 1986, puis des Forces Armées avec le débarquement des Marines américains en 1994. Ensuite, on peut remarquer aussi que les allées et les parterres des jardins publics cèdent la place aux esplanades, aux bancs publics, aux espaces de jeux. Le peuple revendique les trottoirs, les galeries, les coins de rue, les squares autrefois appropriés par les Forces Armées d'Haïti, les Tontons Macoutes et leurs proches. Aujourd'hui, l'État haïtien s'est révélé incapable d'offrir suffisamment d'espaces ouverts à son public qui, entre temps, devient de plus en plus considérable.

⁹⁵ Dont des familles de «Tontons macoutes» des régions qui viennent se réfugier dans la métropole pour échapper aux menaces de leurs anciens opprimés. L'anonymat dans la grande ville protège et permet de faire une nouvelle vie.

Tableau 5.3 Régimes politiques et perceptions des espaces publics

| Période | Régime politique | Perceptions et caractéristiques |
|---|--|---|
| Avant 1957 | <ul style="list-style-type: none"> - État bourgeois et aristocratique. - Exclusion du «pays en dehors» | <ul style="list-style-type: none"> - Les espaces publics comme lieu de promenade, surtout des jardins avec des allées. - Comme espaces surveillés, contrôlés et conçus pour un public restreint particulièrement des touristes et des familles privilégiées de la ville. - Exclusion du peuple, pas de planification urbaine pour les masses populaires. |
| 1957- 71 François Duvalier | <ul style="list-style-type: none"> - État autoritaire, non bourgeois. | <ul style="list-style-type: none"> - Changement au niveau du public. - Les espaces publics deviennent le prolongement de l'habitable. - Mais reste un espace sous haute surveillance des forces du pouvoir. - (Auto) Exclusion des opposants au pouvoir. |
| 1971- 86 Jean- Claude Duvalier | <ul style="list-style-type: none"> - État autoritaire, bourgeois. | <ul style="list-style-type: none"> - Segmentation des ambiances urbaines comme s'il y a deux publics dans la ville : Place Pétion avec des jardins et allées, surveillées et protégées par des grilles, bien entretenues vs Place Dessalines avec une autre configuration et une autre ambiance en tant que salon du peuple. |
| À partir de 1987 | <ul style="list-style-type: none"> - État faible, régime militaire ou <i>de facto</i>. | <ul style="list-style-type: none"> - Nouveau public majoritairement des migrants sans-emploi. - Espaces publics deviennent espace en détresse et d'insécurité, car ils ont l'air abandonnés et ne sont plus contrôlés par l'État. - Conflit interne au sein de l'État entre des instances du pouvoir central et le palier municipal. La présidence a une vision large, démocratique et polyvalente (mixité fonctionnelle) des espaces publics, alors que les mairies portent un regard plutôt fonctionnaliste. |
| À partir de 1991 | <ul style="list-style-type: none"> - Régime démocratique populiste | <ul style="list-style-type: none"> - Espaces publics comme salon du peuple, espace de violence et source de problèmes pour la ville. Espace de survie, ressources pour une multitude d'Haïtiens. - Espace de liberté, exclusion des classes supérieures. |

5.5.4 Statut migratoire et perception des espaces publics

Les perceptions des espaces publics sont teintées de valeurs culturelles. D'après Low, Taplin et Scheld (2005), elles sont des sens partagés, des jugements de valeur et indiquent ce que les gens pensent de la rue, du trottoir, des places publiques et comment ils s'y sentent. En ce sens, les migrants d'après 1986 et les natifs qui ont expérimenté la ville avant ses métamorphoses de fin de siècle ne partagent pas le même rapport à l'espace urbain et, en effet, ne peuvent y associer les mêmes valeurs. Les plus anciens résidents de la ville, en grande partie, n'acceptent pas encore qu'il y ait plus de migrants dans la ville, que sa morphologie sociale ait évolué et que, conséquemment, de nouvelles pratiques des espaces publics se développent. Les ruraux abandonnés dans le « pays en dehors » ont décidé avec l'effondrement du système dictatorial des Duvalier en 1986 de réclamer leur droit de cité et leur droit à la ville (Lefebvre 2000).

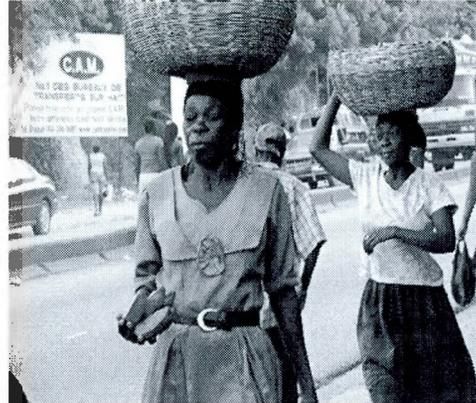
Dépourvu, le migrant saisit les espaces publics comme une ressource essentielle pour survivre et s'approprier la ville. Conscients de la prise de contrôle de la ville par un nouveau public, les défenseurs de la ville-capitale accusent ce public d'« envahissement », d'« accaparement », d'« embarras » et de « prise d'assaut ». Ces mots utilisés dans la presse écrite pour décrire ce phénomène sont consciemment choisis par l'auteur et l'éditeur. Utiliser des verbes comme envahir, accaparer, embarrasser et prendre d'assaut pour décrire l'occupation des espaces publics par des marchands est l'expression d'une tentative de maintien du système d'exclusion socio spatiale des « *madan Sara* », ces commerçantes ambulantes qui, laissant leur région pour venir vendre en ville leur panier de denrées. Faute d'une place de marché dans la capitale, ces femmes (photos 5.8a et 5.8b) doivent arpenter inlassablement ses rues. Les « *madan Sara* » étaient la figure de la marchande qui passe dans la rue sachant que les places à l'intérieur des marchés officiels étaient réservées aux marchandes de la

ville (Deronceray 1979).

Photos 5.8a et 5.8b : Marchandes ambulantes à Port-au-Prince.



Source: Pikliz.com, par Raymond, 1945



Tripadvisor.fr, par Laughatlife2, Déc. 2007.

Aujourd'hui à Port-au-Prince, ce n'est pas un envahissement des espaces publics par les migrants que nous constatons, mais plutôt le lieu d'une appropriation au nom de la démocratie. Ceci ouvre les espaces publics à tous en donnant les mêmes droits de cité que ce soit aux migrants ou aux natifs. L'espace de la ville est devenu le lieu de cohabitation des deux groupes jusqu'à récemment tenus à l'écart. Mais le grand défi de la planification urbaine demeure celui de ramener les divers groupes à partager les différents espaces publics. D'après nos constats, les couches populaires remplissent les espaces-rues, les places publiques de la vraie ville, pour qui elle n'a pas été aménagée. Les couches moyennes et les familles aisées semblent fréquenter d'autres types de lieux de socialisation ou de consommation culturelle, artistique et ludique. Il s'agit de lieux publics remplaçant le Théâtre national, la cité de l'Exposition, l'aire du Champ-de-Mars qui sont devenus aujourd'hui des lieux peu sécuritaires, appropriés par les couches défavorisées et délaissés par les couches aisées. La rue devient désormais un espace de fuite pour certains et une ressource pour d'autres. C'est un dilemme sachant que l'une des caractéristiques des espaces publics est

l'opportunité de côtoiement des différentes classes sociales et des différents groupes de la ville.

La planification urbaine doit alors travailler pour une cohabitation harmonieuse des divers publics en proposant des formes spatiales adaptées aux besoins de chaque catégorie sociale. Sinon, on risque d'avoir des luttes d'espaces prenant la forme de transformation socio fonctionnelle, dont les cas du Théâtre National, des galeries piétonnes du centre-ville et du Champ-de-Mars. Et d'après nos observations, au fur et à mesure que les classes sociales aisées adoptent des tactiques spatiales axées sur l'évitement de «l'autre», les groupes défavorisés continuent leur progression vers leur territoire. C'est aussi le cas des institutions privées ou publiques qui se sont délocalisées du centre-ville vers des zones périphériques. Déjà sur la route de Tabarre, nous avons observé la présence de marchands de rue qui se déplacent avec ces institutions. Leur survie en dépend !

5.5.5 Genre et perception des espaces publics

Nous constatons que les femmes sont très présentes dans les espaces publics à Port-au-Prince que ce soit comme passante, marchande ou comme la « femme fatale» sur les panneaux publicitaires. Certes, il est vrai que la femme haïtienne est une habituée des espaces publics, mais cela est loin d'être un privilège, car les espaces publics sont surtout pratiqués par elles dans le cadre de leurs activités quotidiennes de chef de ménage ou d'aide-ménagère. Sans parler des difficultés inhérentes aux activités qu'elles mènent, les espaces publics ne sont pas particulièrement attrayants pour les femmes qui y courent beaucoup de risques. Trouillot (1998) exprime bien dans son roman la non-innocence de la rue, les dangers qu'on y court un peu partout dans les différents secteurs de la ville en disant :

Méfie-toi, petit. La rue, ça tue plus vite qu'on ne le pense. Tu ne sais jamais ce que ça te réserve. [...] La rue des jambes perdues.

La rue des pas perdus. La rue des amours perdus. La rue des voitures perdues. (Trouillot, 1998:142).

Contrairement au contexte musulman par exemple où les espaces publics sont dominés par des hommes, la femme haïtienne n'est pas confinée à la sphère privée. Dans les zones résidentielles, les places publiques aménagées à des fins de détente tout comme au Champ-de-Mars, sont appropriées par les hommes aussi bien que par les femmes. Mais, nous y observons une grande différence selon le genre parmi les usagers comparativement aux rues commerciales du centre historique. Les photos 5.9a et 5.9b montrent deux vues d'une place publique dans un quartier résidentiel du secteur sud de Port-au-Prince. Pendant nos visites, la prédominance masculine était évidente. Les filles y viennent pour étudier ou bien pour vendre (Photo 5.9b). Les jeunes hommes viennent plutôt pour se relaxer ou jouer au basket-ball ou au soccer (Photo 5.9a). Cette place a été conçue avec la perception de «salon du peuple» avec des espaces polyvalents où de petits commerçants peuvent exposer leurs marchandises, des bancs pour s'asseoir en couple ou entre amis et des espaces de jeux pour les jeunes en plus des bouquets de fleurs qui ornent le paysage.⁹⁶

À Port-au-Prince, on dit souvent que « *ti fi pa rete nan lari* » (une petite fille ne se traîne pas dans la rue). Dans ce discours, il n'y a pas qu'une idée de protection de la fille contre les dangers de la rue, mais aussi l'expression d'un découpage fonctionnel et temporel des espaces publics selon le genre. Les articles analysés n'ont pas accordé une importance à la place de la femme dans les espaces-temps de la ville puisque ces derniers ne sont pas construits autour de la question du genre contrairement à la ville arabo-islamique. Mais, dans le fonctionnement quotidien de la vie en ville, il paraît important de questionner cet aspect des multiples dynamiques actuellement en cours.

⁹⁶ Auparavant, ce site servait de déversoir à déchet.

Cela invite donc à nuancer la relation entre le genre et les espaces publics en Haïti. Si les espaces publics sont perçus comme espaces de vente, on pourra penser immédiatement à une prédominance féminine des lieux. Par contre, quand il s'agit d'espaces de loisirs ou autres, la domination est masculine. Cependant, il faut apporter certaines nuances, car, aujourd'hui, les hommes sont aussi visibles que les femmes au centre-ville de Port-au-Prince comme vendeurs. Auparavant, les « *machann* » (marchandes), les « *madan Sara* » étaient une figure littéralement féminine dans la culture haïtienne. Ce qui est bien reflété dans les romans de Trouillot (2002). Il y a donc en cours une transformation des perceptions collectives de ces places publiques, car hommes et femmes les utilisent aujourd'hui comme une ressource entrepreneuriale (Photo 5.9b).



◀ **Photo 5.9a** : Vue de la place publique au bord de mer dans le quartier Fontamara.



▼ **Photo 5.9b** : Partie Sud de la place publique de Fontamara.

5.5.6 Formes, pratiques et perceptions

Lynch (1960) centrait son analyse sur la place de la forme des objets spatiaux dans les représentations collectives et plaidait pour une adéquation entre la forme, la fonction ou les pratiques des espaces. Il va sans dire que les espaces publics peuvent être classés selon les formes définies par Lynch et il est évident que les rues, les galeries et les carrefours et les places publiques n'appartiennent pas à une même catégorie de forme. Sur ce, eu égard aux résultats et aux observations, nous dirons que l'adéquation entre la forme et la fonction des espaces publics doit être traitée comme une variable. Elle est loin d'être une constante, car elle dépend de divers facteurs. Nous n'avions pas l'intention d'aborder cet aspect émergent des résultats, mais nous notons que le niveau d'adéquation des pratiques à la forme des espaces est étroitement relié au type d'acteur, à ses intérêts, ses moyens et ses besoins immédiats.

Pour les maires, il est inconcevable et inadmissible que des marchands installent leur commerce sur les trottoirs. Or, les passants et les commerçants de la place ne sont pas tous opposés à la présence des cuisines populaires que nous avons observées un peu partout dans les rues, aux carrefours ou dans les stations d'autobus. Nous avons constaté que les restaurants de rue ont une clientèle très diversifiée de jeunes écoliers, étudiants, fonctionnaires, vendeurs ambulants, résidents du voisinage, fonctionnaires et autres personnes travaillant dans la rue. Dans ce sens, nous soutenons que l'adéquation entre la forme et les pratiques doit être posée en termes relatifs, c'est-à-dire en fonction de ce qu'on a et de ce qu'on est en tant qu'utilisateur. On ne peut pas demander à certaines catégories de citoyens de la ville de se comporter et de pratiquer les espaces

publics comme celles qui les utilisent que de manière sporadique.

Cela suscite aussi des conflits majeur ; ce qui mène à la situation difficile dans laquelle se retrouvent les maires de la région de Port-au-Prince face au phénomène de marché de rue et d'appropriation informelle des espaces publics. Informelle à cause d'une certaine inadéquation entre la forme et la pratique fixée par les groupes dominants qui prédéfinissent les usages acceptables. Or en réalité, pour les couches sociales défavorisées en lutte pour satisfaire leurs besoins quotidiens, les voies de circulation ne sont pas simplement un chemin. Certains résidents de la ville les utilisent, avons-nous observé sur le terrain et dans les articles de presse, comme un espace de travail, de vente et d'activités domestiques. Alors, dans leur représentation saisie à travers ces pratiques, les espaces publics sont incontestablement des milieux de vie et de survie, l'objet d'une mixité fonctionnelle amenée par les usagers (Jacobs 1961) contre toute sorte de résistance bien exprimée à travers les articles analysés.

L'inadéquation la plus significative correspond plutôt aux élans pour des pratiques sélectives des espaces publics dans une ville caractérisée par la pauvreté et la précarité de son habitat, dont la vitalité tient dans ces activités informelles de plus en plus vigoureuses. C'est comme demander aux gens de se déguiser en faisant semblant d'être un bourgeois, de respecter des règles d'un conformisme qui n'a rien à voir avec leur besoin et leur souci de conquérir la cité, d'habiter en ville.

5.6 CONCLUSION

De toute manière, nos observations laissent comprendre que ceux qui perçoivent les espaces publics comme une ressource continueront d'en tirer des profits alors que les autres acteurs doivent accepter le partage des espaces

publics. En attendant, dans la rue, les chauffeurs du transport en commun, les taxis, les taxis motos, les commerçants des secteurs formel et informel se montrent plus proches de la réalité sociale et quotidienne de la ville et semblent bien s'entendre pour bénéficier, entre autres, de la visibilité et de l'achalandage accru des espaces publics.

Cependant, il faut admettre que les espaces informels (Laguerre 1994) observés au centre-ville de Port-au-Prince donnent l'impression de lieux abandonnés et délaissés par leurs propriétaires. Même les étals utilisés par les marchands pour exposer leurs produits représentent un danger pour la santé publique car ils ressemblent le plus souvent à des déchets à être ramassés par les services de nettoyage de la voirie (Photo 5.10). Certaines villes aux prises avec le même phénomène d'appropriation arrivent au moins à imposer des pratiques sanitaires et esthétiques. L'espace informel de la ville tout comme les immeubles commerciaux du secteur formel des affaires ne sont pas attrayants à cause des amas de déchets, de la précarité des étals et de la décrépitude des bâtiments.

Photo 5.10
Étals et caisses de
marchandises dans les rues de
Port-au-Prince.



Comme la ville, les espaces publics peuvent être abordés selon plusieurs points de vue. Les résultats présentés ici montrent qu'ils font l'objet de pratiques diverses. Pour plusieurs, les pratiques doivent être séparées et prédéfinies, alors que pour la grande majorité, celles-ci peuvent être mixtes et non planifiées en laissant de la place à créativité des citoyens. Dans le cas de la ville de Port-au-

Prince, il ressort clairement que l'offre n'est pas organisée et les fournisseurs – l'État et ses sous-systèmes – n'ont pas développé une vision commune des espaces publics, peu importe la porte d'entrée. Comme site ou comme espace social, les conflits entre les acteurs publics sont évidents et constituent un enjeu majeur à prendre en compte par la planification. Cette situation crée une sorte d'insécurité ontologique (Giddens 1987) chez les occupants informels qui, en effet, n'ont pas développé de formes d'appropriation environnementalement durables des espaces publics de la ville.

On vient de voir qu'il existe quatre grandes formes de représentations collectives des espaces publics urbains à Port-au-Prince. L'analyse des articles et des autres matériaux collectés sur le terrain permet de conclure que la femme haïtienne est bien présente dans les espaces publics et elle est même une actrice primordiale dans la vitalité du centre-ville.

Quant au sacré, il semble pratiquement être absent dans la représentation de l'espace chez les Port-au-Princiens, on ne l'a d'ailleurs pas relevé dans les articles analysés. Dans ce sens, leurs perceptions se rapprochent de celles des espaces publics des villes occidentales, mais avec certaines différences notoires par rapport à la composition du public et aux pratiques dominantes. Dépendant de sa forme et de sa nature, les espaces publics dans les centres-villes nord-américains ou européens sont principalement perçus comme des espaces de loisirs et de récréation. Par contre à Port-au-Prince, vu la morphologie sociale du public et son mode de fonctionnement, on est loin d'espérer et de voir de telles perceptions chez la majorité des résidents de la ville. D'où l'importance d'un urbanisme adapté au mode de vie local (Masbounji et Bourdin 2004).

Centrées sur des articles et des observations principalement dans «la vraie ville, les vraies rues avec un nom » (Trouillot 2002), la présente analyse laisse

présumer faussement qu'il a été question de tous les types d'espaces publics en laissant de côté les corridors, « les rues sans voiture » qui sont aussi de véritables espaces publics interstitiels, des résidus d'espace qui ont des principes d'usage et des caractéristiques bien différentes des espaces publics de la « vraie ville »⁹⁷. C'est « un autre territoire soumis à d'autres règles » nous dit encore Trouillot (2002). Alors, on ne peut pas prétendre généraliser à l'ensemble des quartiers et des espaces publics de la ville de Port-au-Prince, les résultats et les analyses ici présentés. La presse locale ne traite que des « vrais espaces publics », lesquels sont aussi appropriables et appropriés par les résidents venant au-delà de la vraie ville. Ce qui laisse le goût de continuer avec les études sur cette ville.

Face à ces pratiques socio spatiales observées dans les espaces publics à Port-au-Prince, considérées comme informelles ou un problème pour l'image de la ville, nous soutenons qu'elles ont des racines historiques et culturelles profondes. Il importe de prendre en compte ce lien entre l'histoire, les valeurs, les représentations culturelles et les pratiques dans tout contexte culturellement diversifié (Low, Taplin et Scheld, 2005). Si les différents groupes partagent des valeurs communes, ils n'ont pas forcément des besoins semblables et, en conséquence, des perceptions communes des espaces de la ville. Il sera donc plus difficile pour les municipalités caractérisées par de fortes inégalités sociales et économiques d'obtenir un consensus autour des grands projets urbains. Car, avec d'une part les groupes dominants qui ont des goûts propres à leur position sociale (Bourdieu 1979), et, d'autre part, des groupes défavorisés et marginalisés ayant des modes de vie et des niveaux de vie inférieurs, il est

⁹⁷ Par opposition aux quartiers spontanés, sans rue et avec des maisons sans numérotation. Voir *Texaco* (1992) de Patrick Chamoiseau publié chez Gallimard. L'auteur raconte de manière romanesque la lutte des paysans martiniquais pour conquérir ce que le romancier présente comme « l'en-ville ».

plausible d'avoir des conflits de perception autour des pratiques et de l'affectation des espaces urbains collectifs.

Dans le cas de Port-au-Prince où l'instance censée coordonner le champ des espaces publics est quasi inopérante avec ses problèmes de gouvernance, on a assisté à une mixité fonctionnelle décousue, une volonté de la masse populaire de conquérir son droit de cité. Mais, la lutte pour l'accès à une vraie ville s'annonce longue et semble prendre un tournant dangereux, car la vraie ville se défigure et cède progressivement le pas à un amas de promiscuités, de ruines et de bidonvilles.

CHAPITRE 6

REGARD CROISÉ SUR L'APPROPRIATION DES ESPACES PUBLICS

6.1 INTRODUCTION

Dans les précédents chapitres, les matériaux analysés étaient de nature visuelle et textuelle. Le présent chapitre se base plutôt sur des informations statistiques. Il consiste en une analyse descriptive des données compilées par observation directe effectuée sur les deux sites de l'étude : le Portail de Léogâne et le coin de rue Pavée – J.J. Dessalines au centre-ville de Port-au-Prince. La recherche devient ainsi un parcours entre images, narrations et chiffres concernant la ville.

Dans les deux chapitres précédents, l'analyse était portée sur la diversité des occupants et des formes d'appropriation des espaces publics, et sur les conflits de perception existant entre les principales catégories d'acteurs influençant les pratiques socio spatiales. Maintenant, il s'agit de faire lumière sur les différences de position spatiale (PO), de taille des portions occupées (S) et de forme d'appropriation (FA) parmi et entre les catégories d'occupants recensés sur les deux sites étudiés. Tout au long de l'analyse, nous interrogeons la place des attributs individuels (P) et environnementaux dans le modèle d'appropriation (M) des espaces publics. Nous mettons l'accent plus particulièrement sur le genre et les catégories d'âges ainsi que sur les activités qui se déroulent sur les sites.

Bref, ce chapitre entame une mise à l'épreuve de l'équation 1.3 spécifiée dans la section méthodologique (section 3.2) où nous avons posé que $M = f(P, \Phi, \Omega)$, avec $M = (PO, S, FA)$. Pratiquement, nous décrirons chacun de ces trois éléments

du modèle d'appropriation et interrogeons ses relations avec des éléments de P dont le genre et l'âge des occupants. La place des deux autres composantes, dont Φ et Ω représentant respectivement la perception et les ressources des occupants, sera abordée un peu plus loin dans les chapitres subséquents.

Le phénomène d'appropriation des espaces publics est ici abordé à partir de deux entrées :

- d'une part, une entrée spatiale questionnant l'association entre l'appropriation des espaces et certains paramètres de description du milieu, aux fins de prévoir le modèle d'appropriation des lieux selon leurs attributs.
- d'autre part, une entrée sociologique interrogeant l'association entre les caractéristiques personnelles des occupants et leur modèle d'appropriation.

Lorsque les acteurs sont accessibles, nous croyons qu'une recherche responsable doit permettre la participation à la production du savoir organisé par le récit de leur comportement et de leurs pratiques. Ainsi, nous cherchons les relations de sens entre les matériaux analysés et laissons aux interviewés l'explication des causes ou des motifs. Cela veut dire que l'acteur est considéré dans une première phase comme un être observé, puis dans une seconde phase plus interactive, comme un informateur. Les informations sur la base de ce chapitre proviennent de la première phase et nous privilégions la méthode des tableaux de contingence pour l'analyse. Celle-ci permet de déceler la relation entre les variables. La plupart des logiciels statistiques, dont SPSS qui est utilisé pour nos travaux, génèrent des tests d'indépendance et des mesures d'association pour ces types de tableaux croisant deux ou trois facteurs. Tous nos tests statistiques sont effectués au seuil de signification maximal de 5%.

6.2 CARACTÉRISER LES LIEUX, LES OCCUPANTS ET LES PRATIQUES

Les grilles d'observation, présentées dans le chapitre 3 et utilisées sur le terrain pour la collecte des données, visent une description des espaces publics tels qu'ils sont appropriés par des citoyens et occupés par des activités. Avant tout, laissons-nous préciser les principaux attributs ou facteurs de l'analyse.

6.2.1 Les attributs de position (PO)

Nous disposons de cinq attributs pour décrire la position spatiale des occupants : le type d'espace, la nature de l'espace, les riverains, le niveau d'insalubrité et l'achalandage.

Le type d'espace est une variable catégorique ayant trois modalités : public, privé, pseudo-public. La nature de l'espace est une variable catégorique prenant diverses modalités : chaussée, galeries, station d'essence, trottoirs, aire d'embarquement, domaines publics affectés à un service administratif, etc...

La propriété adjacente permet de préciser la nature du riverain attenant aux unités spatiales appropriées. Elle peut être une entreprise active ou fermée, une résidence, un organisme ou un établissement de l'État ; et il se peut qu'il n'y ait aucun riverain attenant comme dans le cas de ceux installés aux bords des ravins ou sur un terre-plein séparant des voies de circulation. Ce paramètre de position permet de questionner l'association entre la nature des riverains et l'appropriation de leurs façades.

Le niveau d'insalubrité du lieu est une variable composite, de nature ordinale sur une échelle allant de 1 à 7. Au centre-ville de Port-au-Prince, le niveau d'insalubrité des lieux occupés varie d'un point à l'autre. Pour classer les sites, les zones et les secteurs concernés dans le cadre de la recherche selon leur niveau d'insalubrité, nous avons utilisé trois indicateurs pour jauger la qualité

environnementale des lieux et des espaces occupés, dont (1) la présence de boue, d'eaux usées ou pluviales au sol ; (2) la présence et le volume de déchets au sol ; et (3) la présence de poussière, de fumée et de mauvaise odeur. Pratiquement, le niveau d'insalubrité d'un lieu correspond le plus souvent à celui de son secteur de localisation.

À partir des observations directes sur le terrain, nous arrivons à une classification des lieux occupés en attribuant le plus faible degré d'insalubrité de l'échelle aux lieux considérés comme étant le moins sale sur les deux sites visités. Pour attribuer la valeur de base 1°, le lieu doit être sans aucun déchet, aucunes eaux usées ou poussières et sans odeur nauséabonde dans l'air.⁹⁸ La valeur maximale 7° est attribuée aux lieux compilant toutes ces marques de contamination. Le tableau 6.1 présente une description de cette grille de classement.

Toutefois, il ne faut pas oublier que cette grille d'évaluation aborde la notion de propreté selon le principe de la relativité. Explicitement, le niveau de propreté d'un lieu est à interpréter par rapport au temps et aux autres lieux.

Le niveau d'achalandage ou de visibilité d'un lieu est un paramètre de position défini en fonction des flux de circulation. En général, le niveau d'achalandage est le même que celui de son secteur de localisation, sauf s'il y a un objet ou un occupant qui nuit à sa visibilité. D'après nos constats sur le terrain, les secteurs observés n'ont pas tous le même type d'achalandage. Plusieurs lieux sont fréquentés comme un espace de passage, faisant partie de l'itinéraire quotidien menant à l'école ou au travail. Certains sont pratiqués comme des lieux de

⁹⁸ De façon pratique, nous retenons comme référence la localisation de trois jeunes cireurs de chaussures installés à l'intérieur des locaux du ministère de l'Éducation nationale. Ils s'assoient dans la cour devant les marches de l'entrée principale. Il s'agit d'un espace fermé et contrôlé. Pour se situer sur les sites, voir le riverain n° 3 du Plan 4.1.

négoce où l'on vient pour acheter ou vendre de la marchandise, alors que d'autres sont des espaces remplissant diverses fonctions et sont traversés par divers flux de passants. Dans ce sens, les lieux et les secteurs étudiés sont classés selon leur niveau d'achalandage eu égard au volume d'individus ou d'automobilistes qui y convergent, qui y passent ou qui s'y retrouvent pendant les différentes périodes de la journée. Ainsi, au tableau 6.2, nous présentons une échelle de gradation allant de 1° à 5° pour classer les secteurs d'observation en fonction de leur niveau d'achalandage.

Tableau 6.1 : Grille de classement des lieux selon la qualité environnementale

| Degré | Description | Indications |
|-------|---------------------|---|
| 1° | Propre | Aucun de ces éléments |
| 2° | Relativement propre | + déchets au sol |
| 3° | Moins propre | + déchets au sol |
| 4° | Peu sale | Eaux usées + poussière + déchets au sol |
| 5° | Sale | Eaux usées + poussière + déchets au sol |
| 6° | Très sale | Eaux usées + odeur/poussière + déchets au sol |
| 7° | Extrêmement sale | Eaux usées + fumée/odeur/poussière + déchets au sol |

Tableau 6.2 : Grille de classement des lieux selon le niveau d'achalandage

| Degré | Description | Indications |
|-------|------------------------|---|
| 5° | Zones centrales | + Fort volume d'individus avec rassemblement ou embouteillage. + Plusieurs catégories de flux et de diverses provenances. + Présence de générateurs de flux (exemple : gares, nœuds du réseau de transport, école). |
| 4° | Zones très achalandées | + Fort volume de passants sans attroupement. + Exemple : les principales artères de circulation dont le boulevard J.J. Dessalines. |
| 3° | Zones achalandées | + Flux de moindre importance que le niveau 2° en termes de volume, de diversité ou de durée des flux. |
| 2° | Zones peu achalandées | + Presque pas de passants, mais fréquentées surtout par des riverains ou une clientèle. |
| 1° | Zones marginales | + Aucun flux de passants. |

Pour éviter de biaiser le classement des secteurs d'observation selon leur achalandage et leur niveau d'insalubrité, nous les avons évalués personnellement. Cela maintient la stabilité de la mesure et permet donc d'avoir des données comparables.

6.2.2 La forme d'appropriation (FA) et la taille (S) des lieux observés

La forme d'appropriation (FA) est une variable catégorique avec trois modalités : mobile, semi sédentaire et sédentaire. Contrairement à Bazabas (1997), nous ne considérons pas la vente itinérante ou ambulante comme étant une pratique spatiale informelle ni encombrante. Les objets accrochés au mur de clôture sont surtout considérés comme mobiles.

La taille de l'espace occupé au sol (S) est exprimée en mètre carré (m²). Elle correspond à la portion d'espace marqué ou encombré par les objets de l'occupant. Dans ce sens, les cas des personnes ambulantes prendront une valeur nulle et sont exclus de l'analyse des FA. Non catégorisée, elle est analysée comme une variable continue. Pratiquement, la taille des portions occupées est relevée à l'aide d'un ruban métrique, et ce, notons-le, le plus souvent avec l'assistance de notre accompagnateur de terrain qui permet de procéder avec subtilité et rapidité.

6.2.3 Le profil des occupants (P)

Le genre et la catégorie d'âge des occupants ont été compilés par observation directe. Le genre des occupants est traité comme une variable catégorique dichotomique et l'âge des occupants est estimé selon l'apparence physique. Catégorisé en classe, il est traité comme une variable ordinale.

6.2.4 La nature des activités

L'usage de l'espace occupé est aussi un paramètre important de l'analyse du

phénomène d'appropriation des espaces publics. La nature des activités est une variable nominale comptant de nombreuses catégories. Celles-ci sont regroupées de sorte que chaque lieu observé puisse être classé soit comme un point de vente, un point de service, un atelier de fabrication ou autres activités de nature non commerciales.

6.3 L'APPROPRIATION DES SITES

Ces éléments étant précisés, nous pouvons maintenant exposer les résultats ainsi obtenus. La présentation suit une structure en trois volets:

- une présentation descriptive des unités spatiales, des occupants et des pratiques ;
- une analyse croisée des attributs spatiaux et du modèle d'appropriation en utilisant l'entrée spatiale ;
- et une entrée socio spatiale, questionnant le rapport entre le profil de l'acteur et le modèle d'appropriation des espaces publics.

6.3.1 Les caractéristiques environnementales

L'analyse des notes d'observation met en exergue deux faits significatifs en ce qui a trait à la qualité environnementale des sites étudiés.

D'abord, le site du Portail de Léogâne est plus défavorable que le deuxième site. Au graphique 6.1, nous présentons une classification des secteurs d'observation selon leur degré d'insalubrité et selon leur niveau d'achalandage au moment du terrain. Les secteurs considérés comme les plus sales se retrouvent sur le premier site, au Portail de Léogâne. Deuxièmement, nous constatons aussi une certaine différenciation des zones d'observation en termes de qualité environnementale. La zone S11 ainsi qu'une bonne partie de la zone S12, se trouvant le long de la ravine du Bois-de-chêne, comptent les secteurs les plus

insalubres.⁹⁹

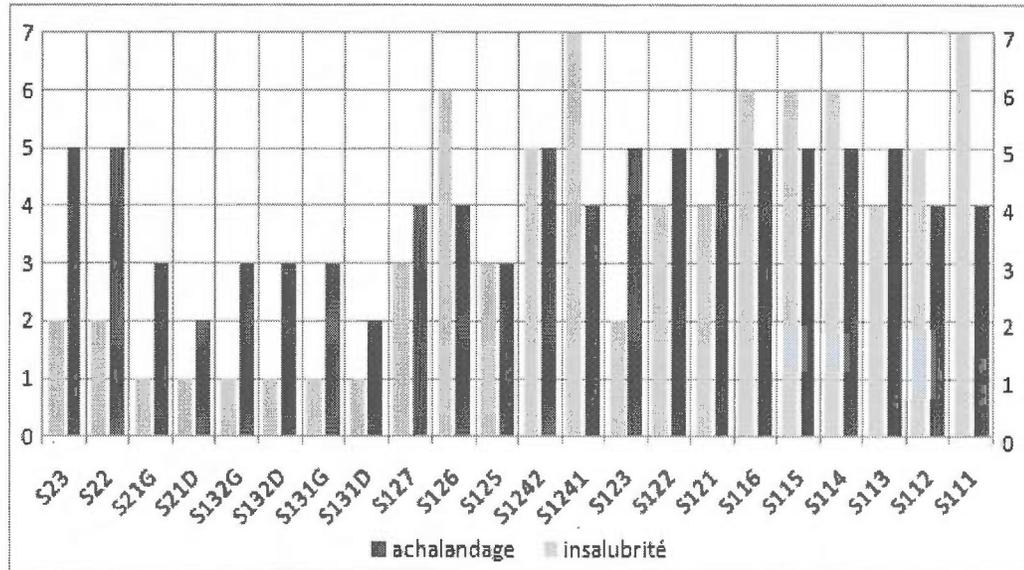
En somme, il y a une plus grande diversité de positions spatiales sur le site 1 que sur le site 2. Les secteurs du site 2 et ceux de la zone S13 allant de la rue du Centre jusqu'aux abords du stade Sylvio Cator, comprennent les unités spatiales les plus salubres. Eu égard aux enjeux de santé publique, on peut dire que les différences en terme de qualité environnementale sont incontournables dans l'analyse des positions spatiales. Comme soutenu auparavant, en tant qu'espaces d'activités commerciales, les rues de Port-au-Prince représentent un champ d'opportunités pour les citoyens, mais on y court aussi des risques. Dans ce sens, connaissant les différences de position liées aux niveaux d'insalubrité, il importe maintenant de se demander lesquelles parmi les diverses catégories d'occupants des espaces publics y courent plus de risques en s'installant dans des points plus insalubres que d'autres.

Des 23 secteurs d'observation, un seul, le S128, est considéré comme ayant un niveau d'achalandage marginal. Situé au pied de la ravine, juste en arrière des autobus de la gare du Sud, il loge une fabrique de bloc de construction. On comprend donc le lien entre le faible degré de visibilité¹⁰⁰ de cette localisation et le besoin d'exposition d'une activité peu banale. On peut dire que, comparativement aux autres secteurs, les zones S13 et S21 se trouvent parmi les moins achalandées et les moins insalubres.

⁹⁹ Pour une visualisation du découpage des sites en zones (6) et en secteurs d'observation (23), voir les plans de l'Annexe A2.

¹⁰⁰ C'est-à-dire l'accessibilité et la proximité du point de localisation par rapport aux flux de passants.

Graphique 6.1: niveau d'insalubrité et d'achalandage des secteurs d'observation



Peu importe la zone ou le site, le graphique 6.1 montre clairement une concomitance entre ces deux derniers attributs. Sans rentrer dans une analyse causale, il est important de noter que les deux principales sources d'insalubrité du site 1 sont surtout les amas de déchets et de rejets liquides en décomposition ou en feu dans la ravine du Bois-de-chêne et ensuite les amas de sédiments, de boue ou de poussière sur la chaussée. Sur le site 2, elle provient surtout d'immondices laissées par les riverains ou les occupants de la rue.

6.3.2 Les riverains et la nature des espaces

Le lieu défini comme étant une portion d'espace marquée et appropriée par un citoyen diffère selon la nature de l'espace et du riverain immédiat. D'après les observations, les lieux appropriés sont localisés par ordre d'importance en face d'entreprises (35%), aux abords de propriétés de l'État (28%) ou en face d'institutions comme des écoles ou des églises (12%).¹⁰¹ Il semble que la fermeture de nombreux magasins au centre-ville, donc des cas de propriétaires

¹⁰¹ Pour un total de 526 lieux (unités spatiales encombrées par un citoyen).

absents, ouvre la porte à l'occupation arbitraire des espaces, ce qui ne serait pas le cas s'ils étaient sous contrôle. C'est le cas du site d'observation de la rue Pavée - J.J. Dessalines où 17% des portions occupées¹⁰² se trouvent soit sur une propriété privée, soit sous les galeries ou dans l'entrée d'un immeuble commercial désaffecté. Seulement sur ce territoire, nous avons recensé 17 immeubles commerciaux fermés (Voir carte 4.6).

D'après les résultats de notre recensement, il n'y a donc pas sur les sites étudiés un type de façade non appropriable pour les citoyens cherchant à investir des espaces publics. Même les abords des postes de police ne sont pas épargnés. Le tableau 6.3 présente une synthèse de la localisation des occupants indiquant les catégories de riverains attenants aux points de localisation recensés. Les proportions de lieux observés y sont présentées à titre indicatif, car nous n'avons pas mesuré les façades ni contrôlé le nombre exact de riverains. Simplement, on sait que les entreprises privées sont plus importantes et qu'il n'y a qu'une seule entreprise publique sur les sites. Un peu plus loin dans l'analyse, on se rendra compte de l'importance du riverain dans l'appropriation de sa façade.

Relativement à la nature des espaces où se sont installés les occupants des espaces informels, au premier chef viennent les trottoirs avec 43% des lieux observés, 22% sous les galeries du centre-ville, 19% sont des portions de chaussée et environ 16% se retrouvent dans l'aire d'embarcation de la gare du Sud ou ailleurs. Mais, si nous comptons de préférence les occupants, c'est 34% qui se trouvent sur les trottoirs, 27% sur la chaussée, 15% sous les galeries et le reste est éparpillé sur des terre-pleins, des bordures de route ou sur des propriétés privées ouvertes.

¹⁰² Pour un total de 246 lieux.

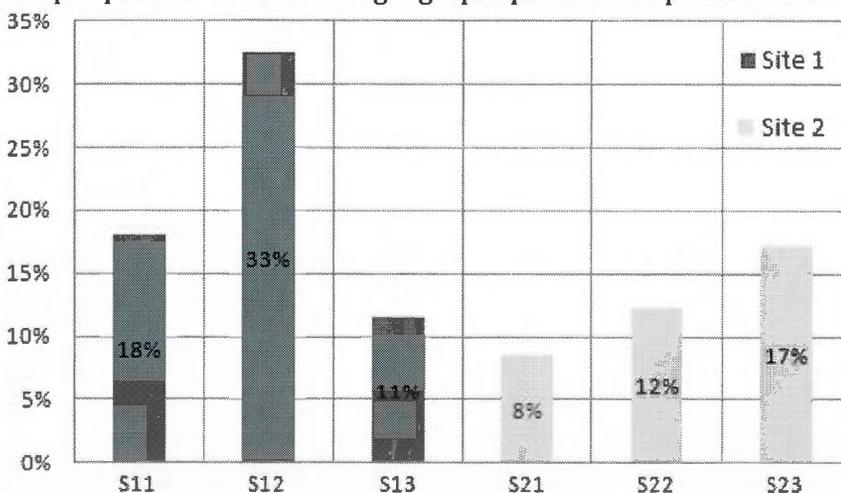
Tableau 6.3 : Distribution des lieux selon la nature du riverain mitoyen

| Propriété de l'État (39%) | | Propriété privée (61%) | |
|--|---------------------------|---|---|
| Services publics 14% | Entreprise publique 5% | Entreprises privées 32% | Institutions sociales 13 % |
| Locaux du ministère de l'Éducation Postes de police Locaux de la secrétairerie d'État à l'alphabétisation Stade Sylvio Cator | La Téléco S.A. | Banque ou autres Services financiers Boulangeries Restaurants Services de loterie Stations d'essence Pharmacies, etc... | Écoles Églises Centre de santé (Gheskio) |
| Stations d'autobus 10% | Autres 0,2% | Magasins fermés 8% | Immeubles à occupation mixte 6% |
| Aucun riverain 10% | | Résidences 1% | |

6.3.3 Le genre des occupants

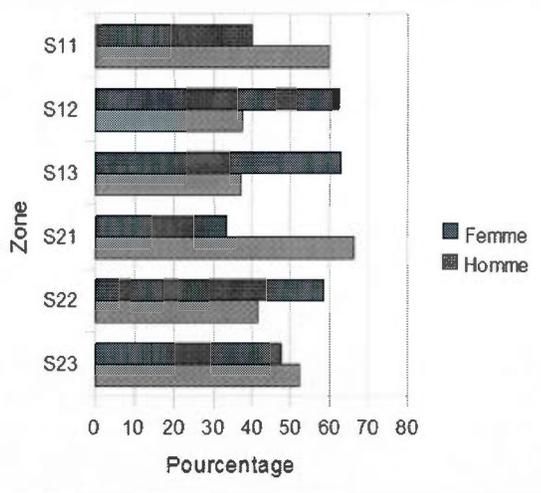
Au total, nous avons recensé sur les deux sites un effectif de 948 occupants, incluant des vendeurs ambulants. Nous avons compté et observé 589 occupants (63%) au Portail de Léogâne. Le graphique 6.2 indique le poids relatif des sites et des zones d'observation.

Graphique 6.2 : Distribution géographique des occupants recensés



D'après les résultats obtenus pour les deux sites, on peut avancer en termes d'effectif que les femmes dominent le champ des espaces publics. Elles représentent 53% des personnes recensées comme occupants de ces espaces de l'informel. Cependant, il convient de nuancer en intégrant la dimension territoriale dans l'analyse. En discriminant selon le site ou la zone d'observation, nous constatons des différences notoires dans la distribution spatiale des occupants. Au Portail de Léogâne, les femmes représentent 56% des occupants versus 47% sur l'autre site situé au cœur du centre-ville. En termes d'effectifs, deux des six zones d'observation sont principalement appropriées par des hommes (Graphique 6.3). Dans la zone S23, on atteint à peu près la parité de genre parmi les occupants. Mais, cela reste au niveau de la présence puisque leur position spatiale peut être distincte. Sur ce graphique, on peut remarquer, toujours en termes d'effectif, qu'il y a trois zones d'observation à prédominance féminine.

Graphique 6.3 : Distribution des occupants selon genre par zone d'observation



Le secteur d'observation étant plus petit, il offre une échelle d'analyse plus fine. En l'utilisant, on se rend compte de la ségrégation socio spatiale parmi les occupants. Nous constatons que certains secteurs sont à prédominance masculine, alors que d'autres sont plutôt à prédominance féminine ou presque à parité (Voir le graphique de l'annexe C1). Il sera alors possible d'interroger les différences de position spatiale selon le genre des occupants étant donné l'hétérogénéité des secteurs de localisation.

6.3.4 L'âge des occupants

L'âge des occupants des espaces publics est un attribut essentiel dans la compréhension des dynamiques urbaines en cours dans la ville d'aujourd'hui. En Haïti, plus de la moitié de la population est âgée de vingt ans ou moins (IHSI, 2003). Comme expliqué dans le premier chapitre, la région métropolitaine de Port-au-Prince offre peu d'espaces ouverts ou récréatifs à ses résidents. Si les espaces publics des quartiers résidentiels ou périphériques sont utilisés de la même manière que ceux du centre-ville, on pourrait se demander où sont les espaces publics des adolescents et des jeunes de la ville. Quelques éléments de réponse à cette interrogation peuvent être retracés dans le chapitre quatre à partir des matériaux visuels. Mais, la place accordée aux jeunes et aux adolescents dans le champ des espaces publics reste à préciser.

Les résultats du recensement des occupants des deux sites observés indiquent que les espaces ouverts du centre-ville sont principalement appropriés par des citoyens adultes. Selon les observations, les citoyens de moins de 20 ans sont surtout des passants.¹⁰³ Ils n'adoptent quasiment pas de pratiques privées des espaces publics. D'après nos observations, ils n'encombrent pas ni les trottoirs ni

¹⁰³ Notons que les enfants de la rue sont visibles au centre-ville de Port-au-Prince. Mais ils ne sont pas abordés dans notre recherche à ce titre sachant que nos deux unités d'observations sont le lieu approprié et l'occupant. Voir Kovats-Bernat (2006) pour une lecture ethnographique des enfants de rue à Port-au-Prince.

les chaussées. Ils utilisent les rues du centre-ville surtout comme un lieu de passage incontournable. Les enfants fabriquent des territoires dans le champ des espaces publics (Kovats-Bernat 2006), mais leur pratique spatiale semble relever plutôt d'un autre niveau d'appropriation (Blanc 1985).

Environ trois quarts des citoyens qui occupent les espaces publics du centre-ville ont entre 20 et 40 ans. Contrairement à la population du pays qui est encore plus jeune, plus de la moitié des occupants ont entre 30 et 40 ans et le groupe des 35-40 ans est la catégorie d'âge la plus fréquente chez les occupants (Tableau 6.4). Ce sont donc des personnes adultes et, fort probablement, des chefs de ménage.

Cependant, il faudra nuancer ces constats par rapport au genre de l'occupant. Les femmes recensées sur les deux sites d'observation sont en moyenne plus âgées que leurs collègues masculins (Graphique 6.4). Seulement 13% des occupants masculins sont plus âgés de 40 ans alors cette proportion est de 35% chez les femmes recensées sur les sites étudiés. Chez les personnes âgées de 55 ans ou plus¹⁰⁴, plus de trois quarts sont des femmes. Ainsi, la probabilité que l'occupant soit une femme augmente avec la catégorie d'âge à partir de 40 ans (Graphique 6.4).

À l'examen de la distribution des occupants selon la catégorie d'âge par territoire, on remarquera aussi, comme c'est le cas pour le genre, une différence entre les deux sites étudiés (Graphique 6.5). Les occupants sont relativement plus jeunes à la rue Pavée - J.J. Dessalines où seulement 10% des recensés ont moins de 30 ans ; alors qu'au Portail de Léogâne leur proportion est plus d'un quart. Autrement dit, la probabilité de rencontrer une personne de moins de 40

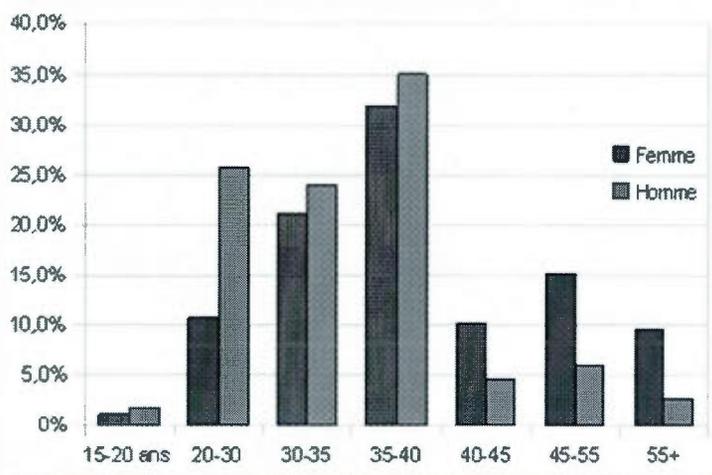
¹⁰⁴ En Haïti, l'espérance de vie est établie autour de 60 ans pour l'année 2006. Dans ce cadre, il est logique de se considérer comme une personne âgée à partir de 55 ans.

ans est significativement plus élevée au Portail de Léogâne qu'au deuxième site. Seulement 36 % des occupants âgés de 40 ans ou plus se localisent au Portail de Léogâne.

Tableau 6.4 : Distribution des occupants par catégorie d'âge

| Ages | Effectif | % valide | % cumulé |
|-------|----------|----------|----------|
| 15-20 | 11 | 1,4 | 1,4 |
| 20-30 | 141 | 18,4 | 19,8 |
| 30-35 | 174 | 22,7 | 42,6 |
| 35-40 | 257 | 33,6 | 76,1 |
| 40-45 | 56 | 7,3 | 83,4 |
| 45-55 | 80 | 10,4 | 93,9 |
| 55+ | 47 | 6,1 | 100,0 |
| Total | 766 | 100,0 | |

Graphique 6.4 : Distribution des occupants selon le genre par catégorie d'âge

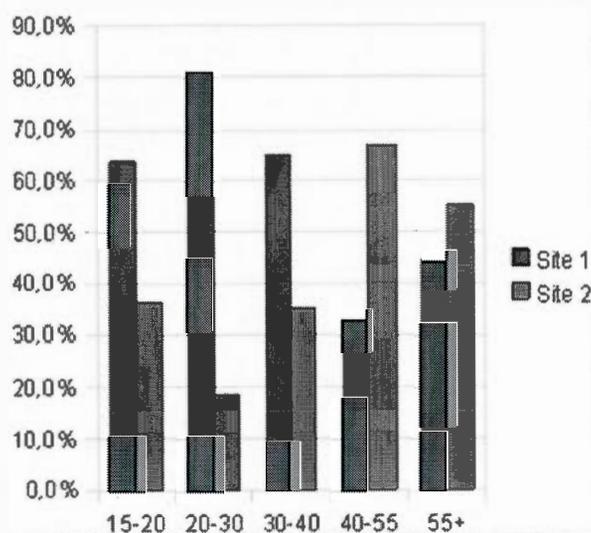


Khi-deux = 64,5
P = 0,000
N = 755.

Cependant, ce sont sous les galeries du boulevard J.J. Dessalines (S22), dans le secteur S111 aux voisinages du centre Gheskio et des locaux du ministère de l'Éducation nationale, puis aux abords du stade Sylvio Cator (zone S132d) que l'on rencontre la plus forte concentration d'occupants âgés de 55 ans ou plus.

Les zones S13 et S22 concentrent plus de la moitié des occupants de cette catégorie d'âge, mais on ne peut pas considérer ces personnes comme majoritaires dans aucun secteur d'observation.

Graphique 6.5 : Comparaison des catégories d'âge selon le site d'observation



Khi-deux = 100,273
P = 0,0000
N = 766

6.3.5 Les formes d'appropriation (FA)

À partir des matériaux visuels (chapitre 4) nous avons montré qu'il existe au moins six formes d'appropriation des espaces publics du centre-ville.

- i. D'abord, il y a les occupants capables d'accommodement instantané qui sont ambulants (1) ou mobiles (2) ;
- ii. Puis, il y a ceux qui restent figés dans un lieu pendant la journée ou constamment - semi sédentaires (3) et les sédentaires (4) ;
- iii. Et, sur le plan vertical ou frontal, nous ajoutons l'accrochage (5) et l'appropriation de type visuel (6).

Cependant, rappelons-le, ces deux dernières formes d'appropriation sont dégagées de l'analyse des matériaux visuels ; donc elles ne sont pas

comptabilisées pendant la phase d'observation. En effet, aucune autre information n'a été collectée concernant ces deux catégories absentes dans notre grille initiale. C'est une induction de l'analyse des matériaux visuels. Cela dit, le tableau 6.5 ne présente les effectifs que pour les formes d'appropriation du sol.

Tableau 6.5 : Forme d'appropriation selon le site d'observation

| Forme d'appropriation | | Effectif | | |
|-----------------------|--------------------------------|----------|--------|-------|
| | | Site 1 | Site 2 | Total |
| 1 | Ambulante | 46 | 20 | 66 |
| | <i>Ambulante et sédentaire</i> | 0 | 5 | 5 |
| 2 | Mobile | 216 | 134 | 350 |
| 3 | Semi sédentaire | 214 | 76 | 290 |
| 4 | Sédentaire | 113 | 124 | 237 |
| Total | | 589 | 359 | 948 |

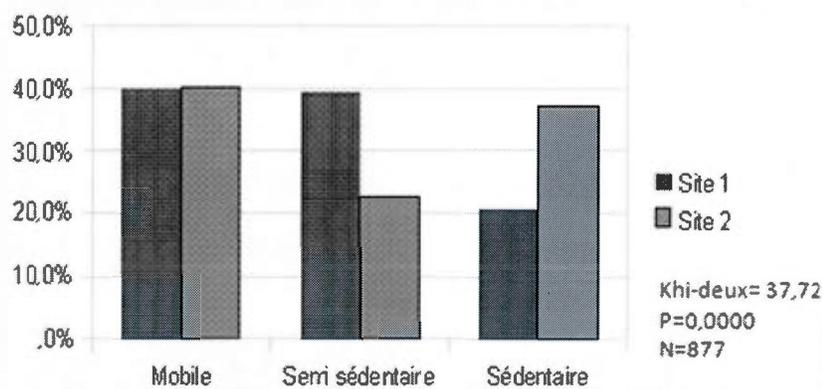
Sur le deuxième site, nous avons observé cinq hommes vendant des boissons rafraîchissantes. Ils courent ici et là sur la chaussée entre les véhicules, sous les galeries, entre les étals de marchandises pour étancher la soif des autres usagers des espaces publics. Nous avons remarqué qu'ils ne dépassent guère le tronçon du boulevard J.J. Dessalines délimité par les rues Pavée et Paul VI. Ils reviennent se ravitailler dans une carcasse de frigo, remplie de glace et de bouteilles de boissons rafraîchissantes. Ce lieu gardé par l'un d'entre eux sert aussi de point de repos et de rencontre. Nous les avons vus partager leur repas et plaisanter ensemble à chaque période de répit, et ce, à intervalle régulière. En bref, ils ont un territoire bien circonscrit et ont adopté une forme d'appropriation plurielle. Un point fixe est nécessaire pour garder au frais leur marchandise. Ils se déplacent sur le territoire (S22 et S23) pour servir leurs clients, comme les automobilistes, les passants et les autres vendeurs installés sur le site.

Pour des raisons pratiques, nous allons supprimer leur ligne du tableau 6.5 pour ne retenir que les occupants ne pratiquant à ce titre qu'une seule forme

d'appropriation. De plus, par définition, les personnes ambulantes ne devraient pas être retenues comme de véritables occupants des espaces publics.¹⁰⁵ Donc, le nombre d'occupants est réduit à 877.

De cette manière, on peut dire que l'appropriation privative des espaces publics prend la forme mobile chez 40% des occupants et semi sédentaire dans 33% des cas recensés. La forme d'appropriation la plus imposante, soit la sédentarité, est pratiquée par 27% des occupants recensés. Au niveau des occupants ayant une certaine mobilité, il n'y a aucune différence entre les deux sites ; ils ne se distinguent que par le degré de sédentarité des occupants non mobiles. Au Portail, seulement 21% de ces derniers ont des installations sédentaires. Par contre, sur le site de la rue Pavée – J.J. Dessalines, le taux de sédentarité atteint 37% (Graphique 6.6).

Graphique 6.6 : Forme d'appropriation sur les sites d'observation



La forme d'appropriation ne varie pas seulement avec le site ; des différences statistiquement significatives sont aussi relevées entre les zones (Tableau 6.7) et les secteurs d'observation. Cela ne veut pas dire que les occupants se regroupent

¹⁰⁵ Mais comme une forme de copartage et, en effet, une pratique spatiale non privative des espaces publics.

dans l'espace selon une forme d'appropriation donnée. Dans l'espace interstitiel entre deux kiosques fixes, on peut retrouver un commerce très mobile ; à côté des cuisines de rue occupant un lieu précis et de manière semi sédentaire ou sédentaire, il y a souvent des services complémentaires dont la vente de jus ou de rafraîchissant, lesquels ont des pratiques d'occupation mobile du territoire. Ces différences entre les zones indiquent plutôt l'importance des facteurs spécifiques qui ont servi au découpage des sites. Dans ce sens, un regard croisé sur les attributs de ces territoires et le modèle d'appropriation s'avèrera nécessaire pour bien comprendre le sens des écarts affichés au tableau 6.6.

Tableau 6.6 : Forme d'appropriation selon la zone d'observation

| | Zone | Mobile | Semi sédentaire | Sédentaire |
|--------|------|--------|-----------------|------------|
| Site 1 | S11 | 53,4% | 27,8% | 18,8% |
| | S12 | 32,9% | 42,0% | 25,1% |
| | S13 | 42,7% | 46,6% | 10,7% |
| Site 2 | S21 | 44,2% | 19,5% | 36,4% |
| | S22 | 50,5% | 34,3% | 15,2% |
| | S23 | 30,9% | 16,4% | 52,6% |
| Total | | 39,9% | 33,1% | 27,0% |

Khi-deux = 106,402 et p = 0,000 avec N = 877

6.3.6 La taille des portions (S)

Outre la position et la forme d'appropriation de la portion d'espaces publics par un citoyen, la superficie¹⁰⁶ est un autre paramètre très important du modèle d'appropriation. Le graphique 6.7 montre la répartition des cas observés selon la taille des portions occupées par individu.¹⁰⁷ Excluant un cas extrême où le

¹⁰⁶ Nous avons mesuré la superficie occupée pour un total de 585 occupants dont 343 sur le site 1 et 242 sur le deuxième site.

¹⁰⁷ Nous avons mesuré la superficie à l'unité spatiale, qui est le lieu. Il correspond à la portion d'espaces publics occupée pour une activité quelconque par une ou plusieurs personnes : commerce, cuisine de rue, atelier, etc. Dans ce sens, lorsque nous parlons de taille par individu il s'agit du rapport de la superficie du lieu par le nombre de personnes observées et considérées comme occupants de ce lieu.

citoyen s'approprie à lui seul une portion de 200 mètres carrés (m^2), la taille des portions appropriées se situe entre $0,25 m^2$ à $18 m^2$ par occupant avec une taille moyenne de $2,4 m^2$. La moitié des cas recensés n'occupe pas plus que $2 m^2$ et 75% ne dépassent pas $3 m^2$. Cependant, la taille la plus fréquente est autour d'un mètre carré par occupant. L'écart-type observé de $2,26 m^2$ indique une variation non négligeable autour de la moyenne.

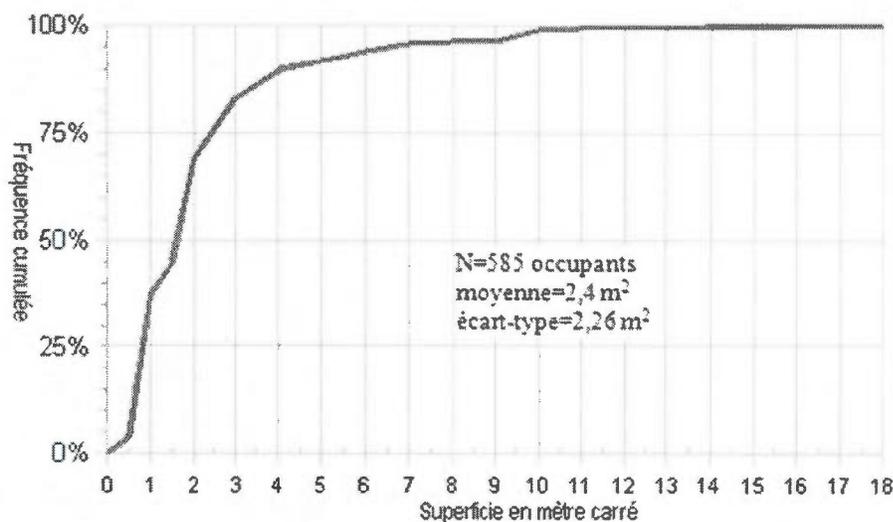
D'abord entre les deux sites, nous observons une certaine variation des portions. Au Portail de Léogâne, la taille moyenne des portions individuelles est de $2,64 m^2$ avec un écart-type de $2,66 m^2$. Par contre, à la rue Pavée - J.J. Dessalines la taille moyenne est seulement de $2 m^2$ avec un écart type de $1,45 m^2$. L'étendue de variation est deux fois plus large pour le premier site avec une taille maximale de $18 m^2$. La taille maximale est de $7 m^2$ sur le site 2 et il n'y a que 9 citoyens qui ont des installations de cette taille. Or, sur le premier site, on compte une quinzaine de personnes ayant des installations s'étendant sur $10 m^2$.

Vu ces écarts entre les sites, on aurait tendance à conclure que le volume d'espace approprié par un individu varie selon le site. Mais, il existe aussi d'importantes variations parmi les occupants du site 1 aussi bien que sur le site 2. Ce dernier, situé au centre-ville historique, est un quartier plus ancien que le Portail de Léogâne dont la conversion en espace commercial a été déclenchée surtout par l'installation de la gare du Sud au début des années 1990. Donc, l'écart entre les sites semble cohérent avec les théories de la rente foncière. Plus les zones sont centrales ou achalandées, plus les unités sont petites (Tableau 6.7). Au lieu de dire que la taille dépend du site, il est préférable de l'associer au niveau d'achalandage du secteur de localisation, lequel est évalué en fonction du volume et de l'intensité des flux de circulation.

Tableau 6.7 : Tailles des portions et niveau d'achalandage du secteur

| Niveau d'achalandage | Taille moyenne | Distance à la moyenne globale |
|---------------------------|---------------------|-------------------------------|
| 5: Zones centrales | 2,15 m ² | - 0,25 m ² |
| 3 et 4: Zones achalandées | 2,66 m ² | 0,26 m ² |
| 2: Zones peu achalandées | 2,90 m ² | 0,50 m ² |
| Total | 2,40 m ² | - |

Graphique 6.7 : Distribution des occupants selon la taille de la portion occupée



6.3.7 Les activités et leur logique de localisation

À Port-au-Prince, les rues tout comme les autres espaces publics de la ville sont marquées par l'omniprésence d'échanges commerciaux entre le public qui passe et celui qui y reste. Dans ce sens, le centre-ville de Port-au-Prince ressemble à la ville médiévale européenne. Mais, la présence de longues files d'automobiles, les larges rues et trottoirs ainsi que l'alignement des galeries montrent bien un air de modernité. Seulement 2,2% des occupants recensés sur les sites y mènent des activités qui ne sont pas directement commerciales, dont le jeu collectif,

l'entreposage, l'affichage, etc. Donc, les activités dans les rues renvoient directement et tout simplement à la notion d'espace de commerces. Toutefois, les sites se montrent comme de véritables espaces d'échange, de relation et d'interrelation entre le public qui passe et le public de commerçants qui s'y installent durablement.

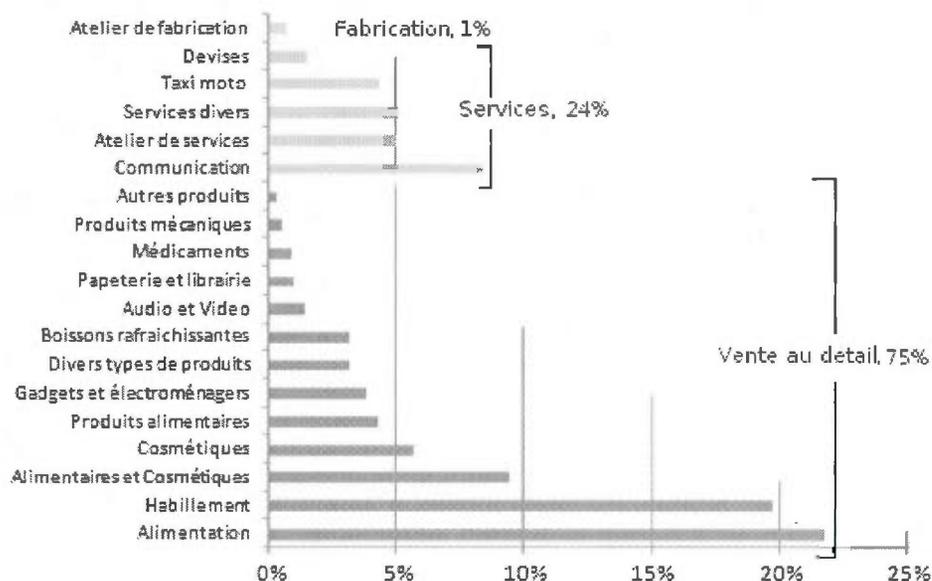
Parmi les citoyens observés,¹⁰⁸ plus de trois quart sont des vendeurs de produits, 24% sont des prestataires de services et 1% mène des activités de production. Dans la vente de produits, on compte surtout par ordre d'importance la vente de nourriture (1), incluant la cuisine de rue et les boissons rafraîchissantes ; puis les produits cosmétiques et alimentaires (2) ainsi que l'habillement (3). Le secteur des services est dominé par la communication au téléphone incluant la vente de cartes de recharge et de minutes d'appel, ainsi que la réparation de téléphones cellulaires, tout cela sur les trottoirs et sous les galeries. Nous avons noté que certains des vendeurs offrent une variété de produits en diversifiant stratégiquement leur commerce. Sur le site du Portail de Léogâne, les résultats de notre inventaire indiquent que 15% des occupants exposent à la fois des produits alimentaires et des cosmétiques.

Le graphique 6.8 montre une ventilation des occupants selon leur activité. À la lumière de ces résultats, nous pouvons donc soutenir que la rue de Port-au-Prince est un espace de consommation. Cependant, contrairement aux villes des pays développés où la consommation dans les espaces publics se fait dans une ambiance de loisir, dans les rues de Port-au-Prince elle s'inscrit dans une logique de survie et de pauvreté. La précarité de ces espaces de consommation est bien démontrée dans l'analyse des matériaux visuels (chapitre 4). Et le romancier Lyonel Trouillot (2002) l'a bien relaté en disant :

¹⁰⁸ Au total, 940 citoyens sont considérés comme des occupants stables menant des activités commerciales sur les sites d'observation dont 587 et 353 successivement sur le site 1 et 2.

Voici que la rue est devenue la cuisine. [...] Corazon, il avait le choix, il aurait pu manger chez lui, avec une table et un couvert [...] mais nous, les choses de la rue, ce n'est pas une révolte ou une décision personnelle, c'est juste qu'elles coûtent moins cher.¹⁰⁹

Graphique 6.8 : Pourcentage d'occupants par catégorie d'activités



Nombreux sont les clients à se précipiter vers ces restaurants de rue. La transformation de galeries en espace de cuisine et en salle à manger est un phénomène mondial touchant à la fois les villes des pays développés ainsi que celles du Sud. Les cuisines de rue, ambulantes ou fixes, sont de plus en plus visibles au centre-ville de Port-au-Prince.

Plusieurs travaux expliquent la logique de localisation des activités commerciales dans les rues (Steck 2006 ; Tepwongsirirat 2005). Dans le cas de Port-au-Prince, les résultats obtenus montrent que la géographie des activités suit une certaine structure.

¹⁰⁹ Extrait à la page 90 dans Lyonel Trouillot. 2002. *Les enfants des héros*. Arles: Actes Sud.

D'abord, nous avançons avec la notion de rapprochement dynamique des deux publics : les passants et les occupants. Les flux de passants constituent le bassin d'acheteurs potentiels pour les micro-entrepreneurs de la rue qui, par leur encombrement et autres stratégies, ralentissent la vitesse des flux pour maximiser les regards vers leur commerce. Nos observations des dynamiques relationnelles en cours dans le champ des espaces publics soutiennent la thèse de la cohabitation fonctionnelle. Cela signifie que les conflits entre les acteurs n'annulent pas pour autant leur besoin de rapprochement et de coexistence dans le champ des espaces publics. Cette dynamique émerge des circonstances quotidiennes du citoyen ou de l'occupant. Prenons l'exemple d'un vendeur fixe. Ce dernier souhaite manger quelque chose ou bien trouver une boisson rafraîchissante pour éteindre sa soif, mais il ne peut se déplacer de son lieu de vente. Alors, il a besoin du vendeur ambulancier. Et souvent, ce principe s'applique aussi entre le public qui passe et ces micro-entrepreneurs qui se placent tout le long de son parcours.

Ensuite, il y a aussi tout un processus de tri des flux dans une perspective de minimisation des conflits en évitant de se positionner sur le chemin d'acteurs non intéressés. Les réparateurs de pneus, les cireurs de chaussures, les vendeurs de *fresko* sont, dans ce sens-là, quelques-uns des prototypes. Le plus souvent, on sait *a priori* ce que souhaite le public rencontré aux abords des écoles, dans les gares ou dans les points de rupture des lignes de transport. Il existe une régulation tacite des activités de l'espace informel de la ville qu'il faut chercher à percer. Ce sont les besoins non satisfaits par le milieu formel de la ville qui semblent justifier la présence de territoires informels dans l'espace urbain.

Enfin, nous constatons aussi que les activités ne sont pas localisées uniformément le long des flux ; car, le point d'installation de l'occupant est l'une de ses principales stratégies de gestion des conflits liés à ses pratiques spatiales.

Au tableau 6.8, nous rapportons les produits ou les services qui sont concentrés dans des localisations spécifiques. Par exemple, à la station d'essence du Portail de Léogâne (S113), 51,6% des occupants sont des vendeurs de cartes de recharge ou de minutes d'appel téléphonique. Aux abords du stade, 38,2% des occupants sont des vendeurs de vêtements et 22% offrent des produits alimentaires. Ainsi, certains secteurs sont spécialisés dans la vente d'un ou plusieurs produits ou services et ils sont reconnus en tant que tels par le public. Chaque activité a donc sa propre géographie. Globalement, il semble y avoir une tendance au regroupement géographique des activités selon leur nature, mais leur point de localisation semble être conditionné par certains facteurs.

Tableau 6.8 : Les principales activités à forte concentration géographique

| Types de produits ou services | Localisation | Concentration |
|-------------------------------|-------------------|---------------|
| Divers types de produits | S1242 | 93% |
| Gadgets et électroménagers | S12 | 43% |
| Habillement | S23, S1241, S132d | 85% |
| Papeterie et bouquinistes | S13 et S21 | 88% |
| Produits alimentaires | S125 | 51% |
| Communication | S113 et S12 | 61% |
| Devises | S21 et S23 | 100% |
| Taxi moto | S111, S114 et S21 | 100% |

On admettra que certaines de ces activités sont moins rentables, plus encombrantes et donc plus susceptibles à stimuler des situations conflictuelles que d'autres, comme par exemple la vente de produits *versus* la prestation de services. Cela dit, il est tout aussi important de questionner la place du genre et de l'âge des occupants par rapport à ces constatations. Ainsi, nous signalons que 71% des activités de vente de produits observées sur les deux sites sont tenues par des femmes. Cela indique une surreprésentation sachant qu'elles constituent 53% des occupants recensés sur les sites. Seulement 2% d'entre elles font de la prestation de services. Les activités de services sont monopolisées à 97% par

des hommes, pendant que 48% parmi eux tiennent des activités de vente de produits. Ces différences selon le genre sont statistiquement significatives selon les tests du khi-deux et Phi de Pearson¹¹⁰. Cela peut représenter une menace d'éviction des femmes dans les activités micro entrepreneuriales déroulant dans les espaces publics.

Par ailleurs, nous remarquons aussi que plus on est âgé, moins on se retrouve dans la prestation de services. Les occupants de moins de 30 ans constituent la seule catégorie d'âges surreprésentée dans les services. Et les personnes les plus âgées parmi les occupants sont les moins présentes dans les services. Ces résultats éclairent bien des aspects des activités de l'espace informel de la ville, mais ils suscitent surtout l'intérêt d'entreprendre d'autres investigations sur le terrain pour comprendre, par exemple, les motifs derrière ces constatations.

Cependant, selon nos tests statistiques, la relation entre l'âge de l'occupant et le type d'activité paraît très faible et peut être attribuée à l'absence de différence selon l'âge chez les femmes. Peu importe la tranche d'âge, les femmes se concentrent dans la vente de produits et sont quasiment absentes dans les offres de services. Mais, comme illustré au tableau 6.9, chez les hommes, les deux distributions relatives à la vente de produits et aux prestations de services selon les tranches d'âges évoluent inversement. Une analyse en profondeur des données permet de déceler toutefois une forte association entre le genre et la nature des produits ou des services. Supposons qu'on ventile la vente de produits en cinq sous catégories dont l'alimentation et les produits alimentaires (1), les boissons rafraîchissantes (2), l'habillement (3), les produits cosmétiques (4), et les autres produits (5), on se rendra compte que les hommes ont aussi le

¹¹⁰ Khi-deux=308,937 ; p=0,000 et n=902. Le test Phi= 0,585 (tableau 2x2) avec une p =0,000 indique une association significative entre les deux variables (genre et catégorie d'activité). Nous utilisons de préférence les tests normalisés Phi, V de Cramer ou Tau de Kendall pour prendre en compte l'effet de taille sur le khi-deux.

contrôle de la vente au détail des boissons rafraîchissantes et sont plus ou moins bien représentés dans l'habillement (Graphique 6.9).

Tableau 6.9 : Type d'activité selon le genre des occupants par catégorie d'âge

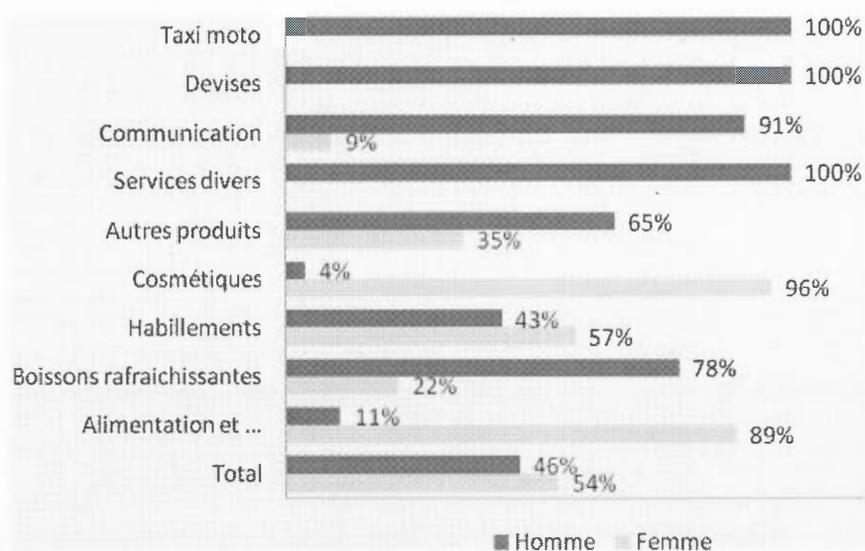
| Genre | Age | Type d'activité | |
|-------|-------|-----------------|----------|
| | | Produits | Services |
| Femme | 15-30 | 97,7% | 2,3% |
| | 30-40 | 98,0% | 2,0% |
| | 40-55 | 97,9% | 2,1% |
| | 55+ | 100,0% | 0,0% |
| | Total | 98,1% | 1,9% |
| Homme | 15-30 | 31,1% | 68,9% |
| | 30-40 | 53,6% | 46,4% |
| | 40-55 | 56,4% | 43,6% |
| | 55+ | 72,7% | 27,3% |
| | Total | 48,1% | 51,9% |

Femmes : N=371, V de Cramer =0,045 et p=0,860;

Hommes : N= 376, V de Cramer =0.223 et p= 0,000;

Total : N= 902, V de Cramer = 0,712 et p = 0,000.

Graphique 6.9 : Genre des micro-entrepreneurs selon la nature des activités



Ce portrait fait lumière sur la diversité des activités commerciales se déroulant dans les espaces publics. En plus de la différenciation selon l'âge, le genre ou les logiques de localisation, on se rend compte que l'espace informel de la ville est surtout un territoire d'entrepreneuriat avec ces milliers de commerçants, d'artisans et de fournisseurs de services qui participent à une double dynamique de déstructuration et restructuration de la ville (Malebranche 2000) et qui imposent une redéfinition des espaces publics.

Somme toute, les attributs de position (PO), les formes d'appropriation (FA), la taille des portions d'espace (S) occupée par les citoyens et les attributs descriptifs des occupants dont leur genre et leur tranche d'âges (P) sont bien exposés, sans oublier la présentation des activités observées dans les espaces publics. Dans la section suivante, nous allons cerner les interrelations entre ces variables.

6.4 LES DIFFÉRENCES DE POSITION SPATIALE

6.4.1 La nature de l'espace

Pour étudier la nature de l'espace approprié dans une perspective d'analyse différenciée selon le genre ou l'âge des occupants, nous allons considérer principalement les chaussées, les trottoirs et les galeries. Nous n'observons aucune différence selon le genre qui soit statistiquement significative entre ces trois catégories. Cependant, ceci semble être affecté par ce qui se passe sur le site 2 ; car en refaisant l'analyse en tenant compte du site de localisation, il paraît dans le cas du Portail de Léogâne que la nature de l'espace occupé est bien associée au genre de la personne.

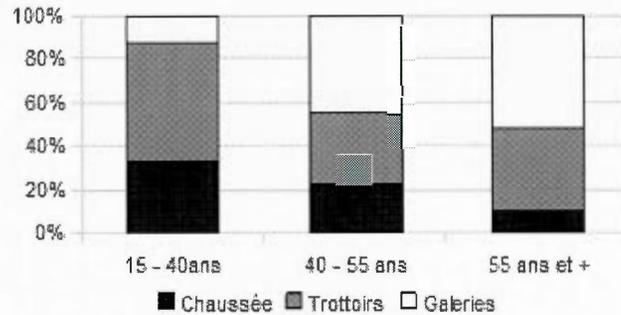
Au Portail de Léogâne, la chaussée est dominée par les femmes qui représentent 72% des occupants alors que les trottoirs sont surtout occupés par des hommes

qui comptent pour 71% des occupants. En plus, ce sont eux qui s'approprient majoritairement les différents terre-pleins. Les femmes sont donc dans des positions spatiales plus à risque que les occupants masculins, mais la vulnérabilité des positions varie selon le site. Sur le site 2 (rue Pavée – boul. J.J. Dessalines) les différences selon le genre sont moins importantes. Dans cette veine, nous trouvons que les deux sites sont bien différents, entre autres, selon la nature des espaces disponibles ainsi que selon l'âge moyen des occupants. Les galeries ne sont présentes que sur le site 2 et l'âge moyen observé chez les occupants y est plus élevé. Nous attribuons cette meilleure position des femmes du site 2 à leur ancienneté dans le champ des espaces publics, en comparaison au site 1 dont l'appropriation massive, à des fins commerciales, est relativement récente. Là encore, on peut se demander si cette différenciation moins marquée selon le genre n'indique pas plutôt un envahissement par les hommes en quête d'un territoire de survie, lequel a été auparavant contrôlé par des «*machann*»¹¹¹.

D'autre part, quoiqu'elle soit très faible, on peut dire qu'il existe aussi une certaine association entre l'âge de l'occupant et la nature de l'espace qu'il s'approprie. Parmi ceux recensés sur la chaussée ou sur les trottoirs, respectivement 17% et 19% sont âgés de 40 ans ou plus. Or, dans le cas de ceux installés sous les galeries du centre-ville, la proportion atteint 55,3%. Comme on peut le visualiser sur le graphique 6.10, plus l'âge de l'occupant est élevée, moins il prend de risques de s'installer sur la chaussée ou sur les trottoirs.

¹¹¹ Cette figure féminine des vendeurs ambulants ou des petits commerçants installés sous les galeries.

Graphique 6.10 : Nature de l'espace selon la catégorie d'âges de l'occupant



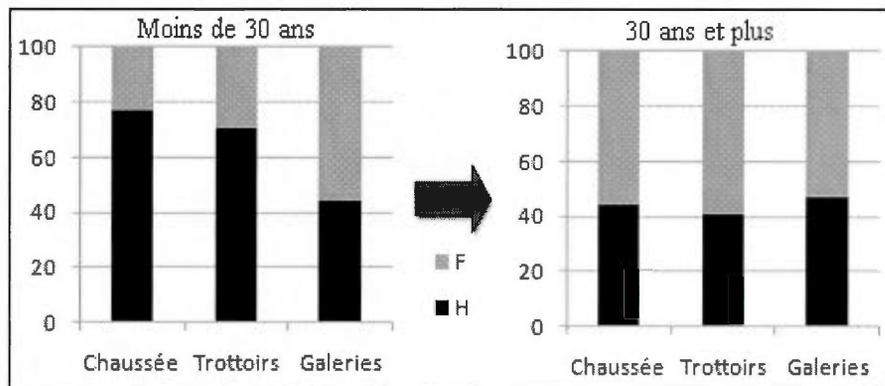
Test tau-b de Kendall : $\tau = 0,265$
avec $p = 0,000$
et $n = 589$

Pour cerner l'incidence de l'âge sur la relation entre le genre de l'occupant et la nature de l'espace occupé, on peut comparer les deux distributions suivantes :

- a. La distribution 'GN' obtenue par le croisement du Genre de l'occupant (G) avec la Nature de l'espace approprié (N). Il s'agit d'une distribution (GN) à six catégories : HC et FC, HT et FT, HG et FG indiquant successivement le nombre d'occupants de genre masculin (H) et de genre féminin (F) installés sur la chaussée (C), les trottoirs (T) et sous les galeries (G).
- b. La tranche d'âge, catégorisée en variable ordinale binaire : être un occupant de moins de 30 ans ou de 30 ans et plus.

Les résultats du croisement peuvent être présentés comme un tableau de contingence à 12 cellules pour un effectif total de 589 occupants. D'après le test V de Cramer ($V = 0,287$ et $p = 0,000$), l'effet de l'âge est assez significatif sur le lien entre le genre et la nature de l'espace. Cet effet peut être visualisé au graphique 6.11. Notons l'absence de différence de genre parmi les occupants installés sous les galeries, et ce, même quand on fait varier la catégorie d'âge. Par contre, d'importants changements sont constatés sur la chaussée et sur les trottoirs, car les disparités selon le genre deviennent peu significatives chez les occupants de 30 ans ou plus.

Graphique 6.11 : Nature de l'espace selon le genre par catégorie d'âge



En approfondissant l'analyse de ces résultats, il semble que l'âge n'est pas responsable de l'absence d'association entre le genre des occupants du site 2 et la nature de l'espace occupé. Les effets de l'âge sur l'association entre ces deux variables sont dus à la distribution des occupants du Portail de Léogâne. La moitié des occupants de la chaussée y sont des femmes âgées de 30 ans et plus, alors que les hommes de cette catégorie d'âge y comptent pour 17% de l'ensemble (Tableau 6.10). Cela indique aussi que la catégorie modale parmi les occupants de la chaussée est constituée des femmes âgées de plus de 30 ans. Nous obtenons des résultats similaires pour les trottoirs.

Tableau 6.10 : Nature de l'espace et genre des occupants selon l'âge, site 1

| Site 1 : Portail de Léogâne | GN= Nature x Genre | | Tranches d'âges | |
|-----------------------------|------------------------|-------|-----------------|----------------|
| | Nature de l'espace | Genre | Moins de 30 ans | 30 ans et plus |
| | Chaussées ^a | Homme | | 28,4% |
| Femme | | | 4,5% | 50,0% |
| Total | | | 33,0% | 67,0% |
| Trottoirs ^b | Homme | | 14,8% | 29,0% |
| | Femme | | 7,1% | 49,0% |
| | Total | | 21,9% | 78,1% |

a. V de Cramer = 0,574, Coefficient de contingence = 0,498 et p= 0,000 avec n=88.

b. V de Cramer = 0,258, Coefficient de contingence = 0,244 et p= 0,000 avec n=210.

La nature des espaces occupés semble dépendre aussi de l'activité projetée par le citoyen (Tableau 6.11). Il y a certaines activités qui ne sont observées que sous les galeries, d'autres sont concentrées sur les trottoirs et plusieurs sont éparpillées à travers les diverses catégories d'espace. Les activités concentrées totalement sous les galeries sont les lunetteries, les orfèvreries et les bijouteries. Les commerces d'alimentation (cuisine et nourriture) sont surtout installés sur les trottoirs (52%) et seulement 20% se déroulent sous des galeries, plus particulièrement celles des magasins fermés. Mais la vente de boissons rafraîchissantes est une activité qui ne se pratique quasiment pas sous les galeries. On l'observe surtout sur la chaussée entre les véhicules et sur les trottoirs ; bref, plus près des flux de passants.

Mais, si on considère le cas des cambistes, non recensés au Portail de Léogâne, on dira que des facteurs exogènes peuvent aussi influencer sur la nature des lieux appropriés. Auparavant, ils étaient tous installés sous les galeries du centre-ville avec une forte concentration sous celles de l'édifice de la compagnie de communication de l'État (Téléco). Au moment de l'enquête de terrain, ils étaient en lutte avec le riverain - l'administration de l'entreprise - pour l'appropriation de l'espace. Chassés de ces galeries dont ils revendiquent aujourd'hui encore le droit d'usage, ils se sont installés sur la chaussée juste devant l'entrée de la compagnie d'État, ce qui pose des problèmes de ralentissement à la circulation. Ainsi, la chaussée se trouve partagée entre une diversité de pratiques. C'est une situation fréquente et difficile à gérer pour les municipalités de la région.

Tableau 6.11 : Nature de l'espace selon la catégorie d'activités

| | Chaussée | Trottoirs | Galeries |
|---------------------|----------|-----------|----------|
| Alimentation | 28,5% | 51,5% | 20,0% |
| Rafraîchissantes | 52,4% | 42,9% | 4,8% |
| Services divers | 10,1% | 52,2% | 37,7% |
| Communication | 40,7% | 57,6% | 1,7% |
| Devises (cambistes) | 71,4% | 0,0 | 28,6% |
| Habillements | 10,7% | 70,2% | 19,1% |
| Cosmétiques | 18,4% | 44,9% | 36,7% |

6.4.2 Le type d'espace

L'analyse des données recueillies montre des différences de genre entre les occupants des espaces strictement publics et ceux installés dans les espaces privés ouverts. D'ailleurs, on a vu avec l'analyse des matériaux visuels que les femmes aussi bien que les hommes s'approprient l'espace de la station d'essence du Portail et des entrées privées du centre-ville. Maintenant, nous pouvons noter que les espaces pseudo publics sont plus sujets à une appropriation masculine, soit dans 63% des cas. Le pourcentage de femmes observé parmi les occupants est plus élevé dans le cas des espaces publics traditionnels car les hommes ne représentent que 46,4%.

L'âge semble jouer aussi un rôle prépondérant. Les espaces pseudo publics sont surtout occupés par des jeunes de moins de 30 ans ; et de préférence de jeunes hommes (Tableau 6.12). Seulement 3% des occupants de 30 ans ou plus s'y installent, alors qu'on y retrouve 15% de jeunes de moins de 30 ans. Mais, l'âge n'a aucun effet sur le type d'espace approprié par les femmes.

Bref, lorsqu'il s'agit du domaine public de l'État mis au service des citoyens, hommes et femmes se l'approprient. Mais, dans le cas de propriété privée, non fermée, l'effet de l'âge devient crucial dans les différences selon le genre avec un fort V de Cramer de 0,757.

Tableau 6.12 : Type d'espace et genre des occupants par catégorie d'âge

| Type d'espace | Genre | Tranches d'âge | | Total |
|----------------------------|-------|-----------------|----------------|--------|
| | | Moins de 30 ans | 30 ans et plus | |
| Pseudo public ^a | Homme | 53,7% | 9,8% | 63,4% |
| | Femme | 2,4% | 34,1% | 36,6% |
| | Total | 56,1% | 43,9% | 100,0% |
| Public ^b | Homme | 11,9% | 38,9% | 50,8% |
| | Femme | 6,0% | 43,2% | 49,2% |
| | Total | 17,9% | 82,1% | 100,0% |

a. V de Cramer = 0,757 et p=0,000. b. V de Cramer = 0,148 et p=0,000.

6.4.3 L'achalandage du secteur

En termes d'achalandage des lieux, les résultats n'indiquent aucune différence ni selon l'âge ni selon le genre qui soit statistiquement significative. Cependant, lorsqu'on intègre dans l'analyse l'effet des catégories d'âges sur le rapport entre le genre et le niveau d'achalandage, cela fait ressortir des différences importantes.

Considérons les trois catégories suivantes de la variable ordinale mesurant le niveau d'achalandage : les zones centrales, les zones achalandées et les zones peu achalandées. Ces trois catégories d'achalandage, notées ZC pour central, ZA pour achalandé et ZP pour peu achalandé, croisées avec la variable genre donnera une distribution GA (Genre x Achalandage) définie par les six catégories suivantes : HZC et FZC, HZA et FZA, puis HZP et FZP correspondant successivement aux hommes et aux femmes installées dans les zones dites centrales, achalandées ou peu achalandées.

Le graphique 6.12 présente un contrôle de cette distribution pour le facteur âge : soit les occupants de moins de 40 ans et ceux de plus de 40 ans. L'effet se révèle significatif. Les disparités de genre sont plus visibles parmi les occupants de plus de 40 ans. Mais, eu égard à la valeur du V de Cramer de 0,276, son effet reste vraisemblablement faible sur le lien entre le genre de l'occupant et le niveau d'achalandage des lieux occupés. Ces résultats montrent aussi que les différences

de genre ne sont pas statistiquement significatives dans les zones peu achalandées ; et ce, peu importe la catégorie d'âge de l'occupant, d'après les résultats présentés au tableau 6.13. La lutte pour l'espace entre les hommes et les femmes tourne donc autour des lieux centraux ; c'est donc une compétition pour les positions les plus visibles et achalandées, et l'âge semble avoir une influence significative.

Graphique 6.12 : Achalandage et genre des occupants par tranche d'âge

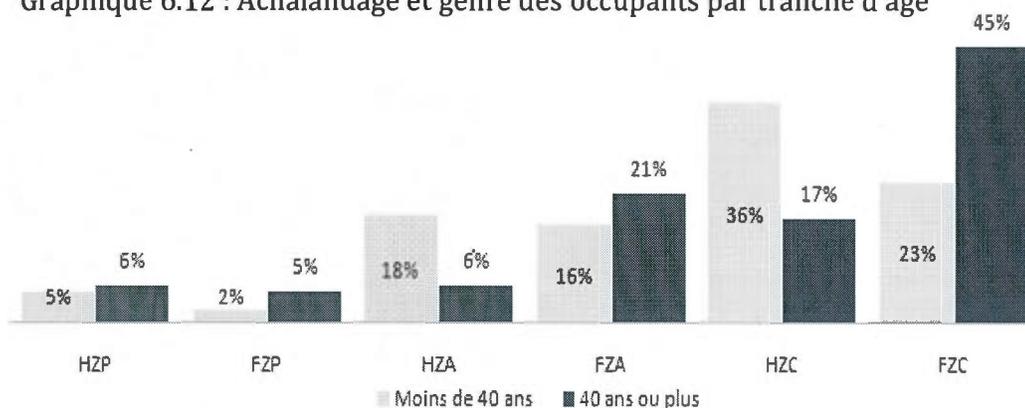


Tableau 6.13 : Niveau d'achalandage selon le genre et la tranche d'âge

| Niveau d'achalandage | Genre | Tranche d'âge ^d | | |
|------------------------------------|-------|----------------------------|----------------|--------|
| | | Moins de 40 ans | 40 ans et plus | Total |
| Zones Centrales ^a | Homme | 45,3% | 6,6% | 51,9% |
| | Femme | 29,8% | 18,4% | 48,1% |
| | Total | 75,1% | 24,9% | 100,0% |
| Zones achalandées ^b | Homme | 41,5% | 4,6% | 46,1% |
| | Femme | 38,2% | 15,8% | 53,9% |
| | Total | 79,7% | 20,3% | 100,0% |
| Zones peu achalandées ^c | Homme | 48,4% | 15,6% | 64,1% |
| | Femme | 21,9% | 14,1% | 35,9% |
| | Total | 70,3% | 29,7% | 100,0% |

a. V de Cramer = 0,295, Coefficient de contingence = 0,283 et p= 0,000 avec n = 457.

b. V de Cramer = 0,239, Coefficient de contingence = 0,233 et p= 0,000 avec n=241.

c. Différences statistiquement non significatives.

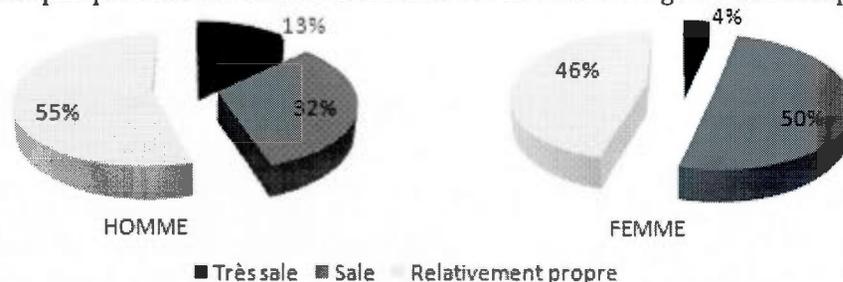
d. Les différences selon le genre sont aussi statistiquement significatives entre les moins de 30 ans et les 30 ans et plus, mais l'association est moins faible à partir de 40 ans.

6.4.4 L'insalubrité dans le secteur

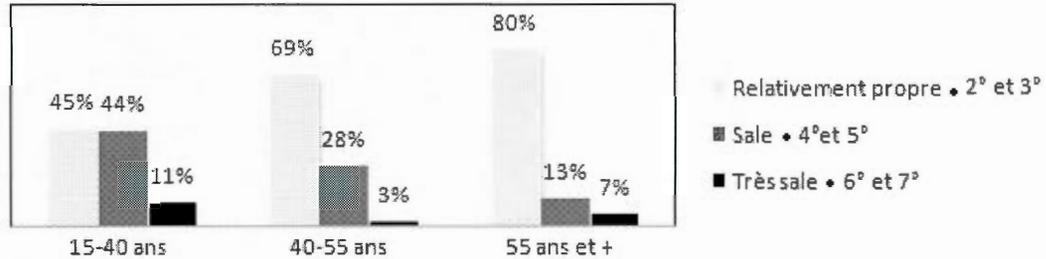
Les occupants ne bénéficient pas tous d'une localisation plus ou moins propre. À partir des données obtenues à l'aide de la grille d'évaluation de la qualité environnementale des différents secteurs observés, nous décelons des écarts selon le genre. Les femmes se concentrent dans une moindre proportion que les hommes dans des lieux considérés comme étant plus ou moins propres. Ces différences que l'on peut visualiser sur le graphique 6.13 sont statistiquement significatives peu importe le site, mais le lien est moins faible au Portail de Léogâne qu'à la rue Pavée - J.J. Dessalines où les positions sont en termes de salubrité moins hétérogènes. Dans cette situation, on peut dire que les femmes occupent des positions plus vulnérables pour leur santé que celles observées du côté des hommes.

Sans discuter de la place de l'occupant dans la qualité de son environnement, nous tenons à signaler le lien positif entre la catégorie d'âge et le niveau d'insalubrité. Plus l'occupant est âgé, moins son lieu d'installation est insalubre (Graphique 6.14). Cette association est statistiquement significative ; toutefois, elle reste très faible selon le test τ de Kendall. C'est aussi important de souligner que cette dépendance entre âge et salubrité est observée aussi bien chez les femmes que chez les hommes.

Graphique 6.13 : Niveau d'insalubrité des lieux selon le genre de l'occupant



Graphique 6.14 : Niveau d'insalubrité des lieux selon la catégorie d'âge



Test Tau-b de Kendall: $\tau = -0,221$ avec $p = 0,000$ et $n = 763$

6.5 L'ANALYSE DES FORMES D'APPROPRIATION

En résumé, pour le dire à l'avance, les résultats suivants montrent que la forme d'appropriation des espaces publics est liée principalement à trois facteurs dont le genre, le type d'activité et la nature de l'espace.

6.5.1 Le genre des occupants

D'après les résultats précédents, l'âge s'est révélé un facteur important dans la position spatiale de l'occupant. Cependant, il semble que la forme d'appropriation des espaces publics reste indépendante de l'âge de la personne. Les tests statistiques (Khi-deux de Pearson, Tau de Kendall) donnent tous des valeurs trop proches de zéro pour soutenir qu'il y ait une certaine relation entre l'âge et la forme d'appropriation, et ce, même en contrôlant pour le genre de l'occupant. Cependant, ce dernier, pris séparément, y joue un rôle remarquable (Tableau 6.14).

Tableau 6.14 : Genre des occupants selon forme d'appropriation

| Forme d'appropriation | Genre | |
|-----------------------|-------|-------|
| | Homme | Femme |
| Mobile | 5,3% | 4,7% |
| Semi sédentaire | 29,0% | 71,0% |
| Sédentaire | 51,8% | 48,2% |
| Total | 45,5% | 54,5% |

V de Cramer = 0,238 avec $p = 0,000$ et $n = 850$

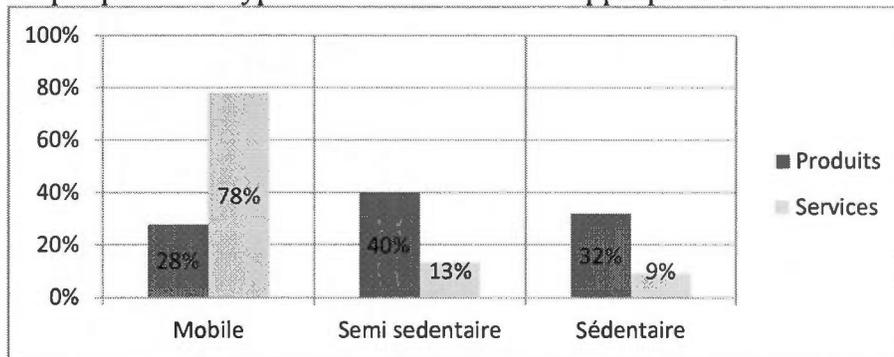
Les femmes pratiquent moins souvent la forme d'appropriation de type sédentaire, laquelle est plus courante chez les occupants masculins. La semi sédentarité est la forme fréquente chez elles, avec 43% de leur effectif total. Cette forme intermédiaire est loin d'être la plus clémente. On peut lui associer le rude labeur de monter et de démonter l'étal, d'exposer et de rassembler les marchandises, puis de les entreposer. La probabilité est deux fois plus grande pour une femme de se trouver dans cette situation en comparaison à un homme. Ce dernier adopte surtout la forme mobile dans 48% des cas recensés ou bien la sédentarité à 30%. Or, comme nous l'avons rapporté un peu plus haut, les hommes se spécialisent surtout dans la prestation de services contrairement aux femmes qui vendent des marchandises. Il est donc plus ou moins aisé pour eux d'être mobiles et de s'accommoder aux besoins des autres usagers. En effet, ils risquent d'être en conflit moins souvent que les femmes. La sédentarité est pratiquée approximativement par autant de femmes que d'hommes, mais cela n'est pas un cas de parité sachant que leur effectif est différent. Les femmes y sont plutôt sous-représentées. Ces différences de genre se sont révélées statistiquement significatives, mais elles restent relativement faibles selon la valeur du V de Cramer.

6.5.2 Les activités

Outre le genre de la personne, son type d'activité importe dans la forme d'appropriation. Les résultats sont cohérents avec ceux obtenus dans l'analyse des activités selon le genre des occupants. Les activités de vente de produits sont associées à toutes les formes d'occupation des espaces publics. Toutefois, la semi sédentarité constitue la forme la plus courante chez les vendeurs. Quant aux prestations de services, il est clair que les occupants préfèrent pour ce type d'activité une forme d'appropriation mobile. Seulement 22% des fournisseurs de services ne sont pas mobiles. Ces faits peuvent être visualisés sur le graphique

6.18 montrant la relation entre la forme d'appropriation observée et le type d'activité qui s'y déroule.

Graphique 6.15 : Type d'activités et forme d'appropriation



V de Cramer =0,425 avec $p=0,000$ et $n=830$

6.5.3 La nature de l'espace

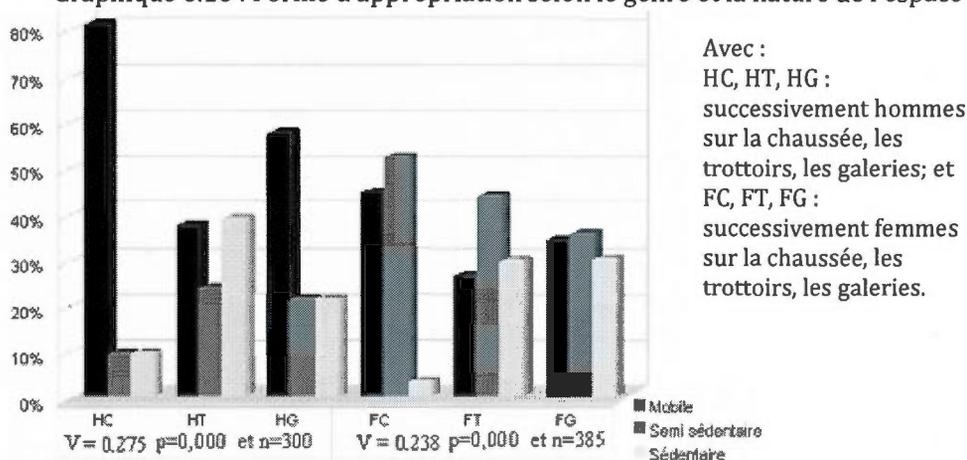
La forme d'appropriation varie avec la nature de l'espace. Dépendamment qu'il soit une galerie, un bout de chaussée ou de trottoir, l'emprise de l'occupant sera différente (Tableau 6.15). Sur la chaussée, les occupants privilégient les formes les plus mobiles, alors que la sédentarité est surtout observée sur les trottoirs. Sous les galeries, la mobilité est la forme d'occupation la plus fréquente avec 59% des cas recensés. L'association entre la nature de l'espace et la forme d'appropriation est statistiquement significative avec un $p=0,000$ et un V de Cramer de 0,234 pour $n=706$.

Lorsque nous contrôlons ces résultats pour le facteur genre, d'autres précisions se révèlent. Comparons par exemple les femmes et les hommes se trouvant sur la chaussée ; on y trouve une plus forte mobilité des hommes dans une proportion de 81%, alors que les femmes sont surtout semi sédentaires avec une fréquence relative de 52%. Par contre, sous les galeries du centre-ville les femmes paraissent mieux se positionner que les hommes qui y restent surtout mobiles (Graphique 6.16).

Tableau 6.15 : Forme d'appropriation selon la nature de l'espace

| Nature de l'espace | Forme d'appropriation | | | Total |
|--------------------|-----------------------|-----------------|------------|-------|
| | Mobile | Semi sédentaire | Sédentaire | |
| Chaussée | 47,6% | 37,6% | 9,2% | 35,4% |
| Trottoirs | 31,4% | 44,9% | 66,9% | 44,1% |
| Galeries | 21,0% | 17,5% | 23,9% | 20,5% |
| Occupants | 309 | 234 | 163 | 706 |

Graphique 6.16 : Forme d'appropriation selon le genre et la nature de l'espace

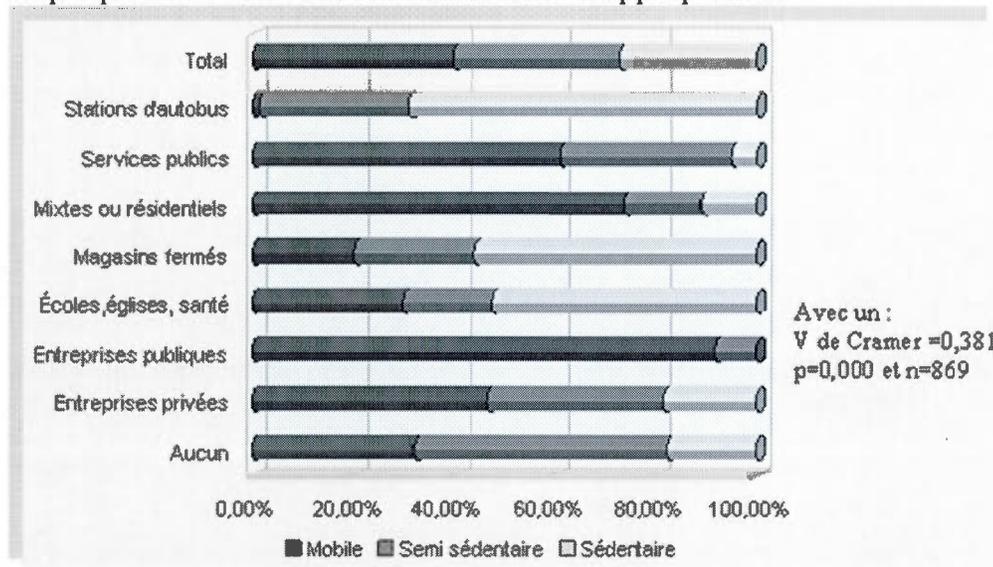


6.5.4 Le riverain attendant

Pour prendre en compte la nature des façades appropriées au centre-ville, rappelons que nous utilisons la notion de riverain attendant, c'est-à-dire la nature de l'acteur situé juste au-delà de la limite de la portion occupée par la personne. Cela fait toute une différence comme on pourra le constater visuellement sur le graphique 6.17. Nous y représentons les résultats du tableau de contingence croisant la nature du riverain avec la forme d'appropriation. Les tests statistiques associés à ces écarts indiquent que la nature du riverain tient vraisemblablement un certain rôle dans la forme d'appropriation de sa façade. Ces résultats viennent corroborer la conclusion de l'analyse des trois stations d'essence du Portail voulant qu'il y ait un lien entre le contrôle de l'espace et son appropriation.

Considérons maintenant le cas des aires d'embarcation réservées aux autobus, les façades des magasins fermés ainsi que celles de certaines institutions, dont des écoles, des églises. Leurs façades font surtout l'objet d'une appropriation de type sédentaire. Alors que l'appropriation se fait surtout mobile lorsqu'il s'agit de la façade d'une propriété mixte ou résidentielle, d'un service public, d'une entreprise de l'État ou d'une entreprise privée. D'où l'impression du lien entre la forme d'appropriation et le riverain. Cette relation entre ces deux éléments du modèle d'appropriation n'a pas à être vue comme une relation mécanique, mais est à saisir plutôt dans une dynamique d'interaction consciente entre les acteurs en jeu pour gérer les conflits d'usage.

Graphique 6.17 : Nature du riverain et forme d'appropriation



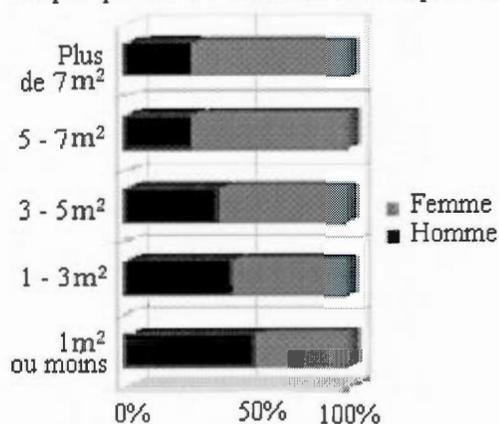
6.6 L'ANALYSE DE LA TAILLE DES PORTIONS OCCUPÉES

La taille des portions étant une variable quantitative continue, on pourrait alors explorer ses relations avec les divers attributs par simple comparaison des moyennes.

6.6.1 Le genre des occupants

La taille moyenne des portions occupées par les femmes est de 2,77 m² et elle est de 2 m² pour les hommes avec une différence de variance statistiquement significative. La variabilité est plus élevée parmi les femmes. Eu égard au nombre élevé de cas analysés, il y a une faible probabilité que cet écart soit dû au hasard. De plus, le genre et la taille des places s'associent significativement ; la proportion de femmes augmente avec le volume d'espace occupé. Cela ne correspond pas forcément à une meilleure emprise des femmes sur les espaces publics. Cette situation peut tout aussi indiquer un plus grand besoin d'espace eu égard aux catégories d'activités où elles se retrouvent, sachant que la prestation de services requiert habituellement moins d'espace que la vente de produits ou la cuisine de rue.

Graphique 6.18 : Genre de l'occupant selon la taille des portions



Avec un :
V de Cramer =0,175
p=0,002 et n=570

6.6.2 L'âge des occupants

L'âge des occupants ne semble jouer aucun rôle dans la taille des portions occupées. Le tableau 6.16 rapporte les résultats du test de comparaison des moyennes pour les catégories d'âges 15 - 30 ans, 30 - 40 ans, 40 - 55 ans et 55

ans ou plus. La taille moyenne occupée par personne¹¹² reste en général autour de 2,41 m² quel que soit sa tranche d'âge. De plus, l'hypothèse d'homogénéité des variances peut être acceptée ; mais on doit noter qu'il y a une forte variabilité autour de la moyenne. Ce qui signifie l'existence d'autres facteurs importants à considérer dans l'analyse. La probabilité de se tromper étant très élevée, on ne peut donc accepter l'âge comme le facteur déterminant les écarts observés dans la taille des portions, et ce, même dans le cas de comparaison multiple deux-à-deux.

Tableau 6.16 : Taille moyenne des portions selon l'âge des occupants

| Âges | N | Moyenne | Écart-type | Erreur-type | Intervalle de confiance (95%) | |
|-------------|-----|---------|------------|-------------|-------------------------------|------------|
| | | | | | Inférieure | Supérieure |
| 15-30 ans | 98 | 2,3435 | 2,67077 | 0,26979 | 1,8081 | 2,8790 |
| 30-40 ans | 274 | 2,4560 | 2,19877 | 0,13283 | 2,1945 | 2,7175 |
| 40-55ans | 103 | 2,3589 | 2,46645 | 0,24303 | 1,8769 | 2,8409 |
| 55 ans et + | 37 | 2,4108 | 2,54717 | 0,41875 | 1,5615 | 3,2601 |
| Total | 512 | 2,4117 | 2,36871 | 0,10468 | 2,2060 | 2,6173 |

Test d'homogénéité des variances

| Levene Statistic | dl1 | dl2 | Sig. |
|------------------|-----|-----|-------|
| 1,886 | 3 | 508 | 0,131 |

ANOVA

| | Somme des carrés | dl | Carré moyen | F | Sig. |
|---------------|------------------|-----|-------------|-------|-------|
| Inter-groupes | 1,281 | 3 | 0,427 | 0,076 | 0,973 |
| Intra-groupes | 2865,821 | 508 | 5,641 | | |
| Total | 2867,101 | 511 | | | |

6.6.3 La nature de l'espace

La taille moyenne des portions diffère aussi selon la nature des espaces : chaussée, trottoirs ou galeries. La moyenne et la variabilité de la taille des portions sous les galeries sont plus faibles que sur la chaussée ou sur les

¹¹² Sachant que pour certaines portions d'espace plusieurs occupants ont été recensés. Alors, on normalise en divisant la taille de la portion par le nombre de personnes qui s'y installent.

trottoirs. Mais la différence entre les moyennes n'est significative au seuil de 5% que dans le cas des galeries par rapport à la chaussée. En croisant les résultats du tableau 6.17 avec le genre de l'occupant, il convient de nuancer l'interprétation des écarts. Au niveau de la taille des portions individuelles, il n'y a pas de différence de genre significative ni sous les galeries ni sous les trottoirs. Par contre, elles le sont sur la chaussée, et ce, avec une forte variabilité parmi les occupants féminins (Tableau 6.18).

Tableau 6.17 : Taille moyenne des portions selon la nature de l'espace

| Nature de l'espace | N | Moyenne | Écart-type | Erreur-type | Intervalle de confiance (95%) | |
|--------------------|-----|---------|------------|-------------|-------------------------------|------------|
| | | | | | Inférieure | Supérieure |
| Chaussée | 109 | 2,3298 | 3,01951 | 0,28922 | 1,7565 | 2,9031 |
| Trottoirs | 238 | 2,6303 | 2,41144 | 0,15631 | 2,3223 | 2,9382 |
| Galleries | 123 | 1,8604 | 1,61618 | 0,14573 | 1,5720 | 2,1489 |
| Total | 470 | 2,3591 | 2,41252 | 0,11128 | 2,1404 | 2,5778 |

Tableau 6.18 : Taille des portions selon le genre et la nature de l'espace

| Nature | Genre | Moyenne | Écart-type | Effectif | % Total de N |
|-----------|-------|---------|------------|----------|--------------|
| Chaussée | Homme | 1,0500 | 0,52942 | 59 | 13,1% |
| | Femme | 3,9787 | 4,01630 | 47 | 10,4% |
| | Total | 2,3486 | 3,05919 | 106 | 23,5% |
| Trottoirs | Homme | 2,6125 | 2,41209 | 112 | 24,8% |
| | Femme | 2,6209 | 2,51493 | 115 | 25,4% |
| | Total | 2,6167 | 2,45928 | 227 | 50,2% |
| Galleries | Homme | 1,8103 | 1,55577 | 58 | 12,8% |
| | Femme | 1,9317 | 1,72593 | 61 | 13,5% |
| | Total | 1,8725 | 1,63937 | 119 | 26,3% |
| Total | Homme | 2,0068 | 1,98390 | 229 | 50,7% |
| | Femme | 2,7185 | 2,81188 | 223 | 49,3% |
| | Total | 2,3579 | 2,45125 | 452 | 100,0% |

6.6.4 Le type d'activité

Le volume d'espace occupé par un citoyen dépend aussi des activités. Le prestataire de services occupe en moyenne beaucoup moins d'espaces que les

occupants qui ont des produits à installer. La taille moyenne occupée par ceux qui fournissent des services est de $1,77\text{m}^2$ alors qu'elle se situe à $2,64\text{m}^2$ pour les vendeurs et les artisans. Selon les résultats du test de comparaison des deux moyennes, on peut accepter, au seuil de signification de 1%, que cette différence de $0,87\text{m}^2$ entre les deux groupes de micro entrepreneurs occupant les espaces publics ne soit pas un hasard.

6.7 DISCUSSION ET CONCLUSION

D'entrée de jeu, ce chapitre se donnait clairement comme ambition l'établissement d'un modèle d'appropriation des espaces publics étant donné, d'une part, les caractéristiques des lieux et, d'autre part, certains attributs individuels, dont le genre et l'âge de la personne. Dans ce sens, l'analyse statistique des données relatives aux occupants recensés sur les deux sites d'observation éclaire plusieurs facettes du phénomène d'appropriation des espaces publics. L'analyse différenciée selon le genre et l'âge des occupants aide à situer la place des attributs personnels de l'occupant dans sa position spatiale, sa forme d'appropriation et la taille de la portion effectivement occupée dans le champ des espaces publics.

Nous avons tenté de cerner la position spatiale de l'occupant à travers un ensemble de paramètres : le type d'espace, la nature de l'espace, la nature du riverain immédiat, le niveau d'achalandage ou de visibilité et le niveau d'insalubrité du secteur. Maintenant, lesquels de ces cinq paramètres s'avèrent pertinents dans l'étude de la position spatiale ? Et peut-on vraiment arriver à une classification hiérarchique de la position spatiale des occupants avec la perspective de saisir les différences selon le genre ou l'âge parmi les citoyens ?

D'abord, nous avons retenu deux types d'espaces publics : d'une part, les espaces pseudo publics constitués de propriétés privées occupées formellement ou *de facto* par des citoyens, et, d'autre part, les espaces publics traditionnels, dont les rues, les gares et les places publiques. L'analyse de ce premier paramètre de position indique que les citoyens tentent de tirer profit de tout type d'espaces ouverts, peu importe qu'ils soient de type public ou pseudo public. Mais, nous remarquons aussi dans le cas du domaine privé que l'acte d'appropriation est surtout porté par des jeunes hommes de moins de 30 ans. Au niveau de la forme d'appropriation nous n'avons observé aucune différence significative selon que l'espace soit du domaine public ou privé. Ainsi, la domanialité s'est révélée peu importante dans l'appropriation informelle des espaces ouverts de la ville.

La nature des espaces paraît être alors un meilleur indicateur de position en étant associée avec l'âge de l'occupant, la taille et le niveau d'insalubrité du lieu. Les galeries sont considérées comme étant les meilleurs emplacements en termes de risque d'accidents, d'insalubrité et de menace de déplacement par les autorités publiques. Dans ce sens, les différences selon l'âge et le genre des occupants sont significatives. Les femmes semblent mieux ancrées sous les galeries que les hommes qui y sont surtout mobiles. Cela est toutefois à nuancer tenant compte des avantages que procure la mobilité. La contribution de ce paramètre de localisation tient dans la compréhension des risques encourus par l'occupant étant donné son âge et son genre. Nous avons vu que ceux qui prennent plus de risques sont les femmes se retrouvant sur la chaussée parce qu'elles sont moins mobiles que les hommes. Et les occupants les mieux positionnés sont les personnes les plus âgées qui préfèrent dans une plus grande proportion être sous les galeries. De plus, connaître la nature de l'espace, c'est avoir aussi une idée du niveau d'insalubrité qui est plus faible sous les galeries par rapport aux trottoirs et chaussées.

Le niveau d'insalubrité des lieux est un facteur de risque pour la santé des occupants et leurs clients. C'est donc un indicateur de position très pertinent pour ceux intéressés aux aspects socio-sanitaires des activités de la rue. Et dans ce sens, nos résultats montrent qu'il s'agit d'un paramètre considérable dans la différenciation selon l'âge et le genre des occupants. Dans ce sens, les personnes âgées et les hommes se trouvent dans des positions moins défavorables que les femmes et les plus jeunes. Par contre, il n'est relié ni à la forme d'appropriation, ni à la taille des portions.

Quant à l'achalandage du lieu, nous pouvons dire finalement qu'il s'agit d'un facteur très important vu qu'il est corrélé à la fois avec la taille des portions, l'âge de l'occupant, l'insalubrité des lieux et le type d'activité. Mais, les résultats montrent que les occupants ne se localisent quasiment pas dans des secteurs marginaux, peu ou non fréquentés. Et c'est l'essence même de la notion d'espaces publics. D'après ce constat, il n'est pas un facteur de différenciation très pertinent.

La position spatiale est aussi définie par la nature du riverain attenant au lieu approprié par le citoyen. C'est un indicateur important pour cerner l'interaction et les stratégies spatiales des acteurs. Nous avons constaté qu'il n'y a pas de façades non appropriables de manière informelle au centre-ville. Cet indicateur de position a permis de déceler la place du contrôle ou de la présence d'un agent de régulation dans les pratiques spatiales. Il y a un lien étroit entre la forme d'appropriation et la nature du riverain dépendamment qu'il soit actif ou inactif, qu'il s'agit d'un acteur public ou privé.

En somme, deux attributs se révèlent pertinents dans une tentative de classification des occupants selon leur position spatiale : la nature de l'espace ou le niveau d'insalubrité. La domanialité ou l'achalandage se prêtent mal à un tel

objectif. Quant à la nature des façades ou du riverain, nous pouvons conclure que cet indicateur de position pourra servir à mieux comprendre la recomposition des pratiques socio spatiales et des interactions sociales entre le public et le privé, entre l'espace formel et l'espace informel de la ville.

Cela dit, on peut se demander en quoi le profil de l'occupant est un facteur déterminant : nature de l'espace, le niveau d'insalubrité, la forme d'appropriation (FA) ou la taille moyenne des portions ? Pour y répondre, le Tableau 6.19 présente un résumé des résultats de l'analyse statistique.¹¹³

Somme toute, l'analyse des pratiques observées dans les espaces publics du centre-ville fait la lumière sur la dynamique de transformation et de requalification du cadre social et spatial de la ville. La diversité des acteurs impliqués dans les pratiques de mise en valeur *de facto* du champ des espaces publics témoigne de la prééminence de l'informel. Elle témoigne aussi de la capacité de ces espaces informalisés à unir les différentes catégories de citoyens dans la ville. Contrairement à toute attente d'inspiration fonctionnaliste, résidents aussi bien que ceux qui passent ou qui occupent les sites font preuve d'une ingéniosité spécifique en adaptant leur rapport au cadre socio-spatial de la ville. Riverains, passants et occupants développent des formes d'appropriation et des stratégies de copartage de la chaussée, des trottoirs et des galeries de la ville. Les rues et les places publiques réunissent aujourd'hui une diversité de fonctions qui auparavant étaient maintenues, dans une perspective d'organisation formelle du cadre urbain, séparées dans le temps ou dans l'espace.

¹¹³ On peut se rapporter à l'annexe C3 pour les résultats du test de corrélation entre les facteurs.

Tableau 6.19 : Tableau de corrélation entre les éléments du modèle d'analyse

| Facteur | Âge | Genre | Activités |
|----------------------------|--|---|--|
| Nature de l'espace | Plus on est âgé, mieux on se positionne. | Sur la chaussée, le genre est un facteur déterminant. Par contre, il ne l'est pas sous les galeries. En étant proportionnellement plus nombreuses sur la chaussée, les femmes sont plus défavorisées. | Certaines activités se concentrent sous les galeries ou sur les trottoirs alors que d'autres sont éparpillées. |
| Insalubrité | Plus on est âgé, mieux on se positionne. | Les femmes relativement dans les positions les moins salubres par rapport aux hommes. | Ces facteurs ne sont pas associés. |
| Forme d'appropriation (FA) | L'âge n'est pas un facteur. | Les hommes sont plus mobiles que les femmes qui sont surtout semi sédentaires. | Les services sont associés à la forme mobile. Mais la vente de produits n'est associée à aucune FA. |
| Taille en m ² | L'âge n'est pas un facteur. | La moyenne est plus élevée pour les femmes. | Les activités de services occupent moins d'espace que la vente de produits. |

Ce rapprochement entre les publics et les espaces, dont nous parlons, est basé sur la réalité quotidienne de la ville ; laquelle est un fait commun unissant les citoyens : la nécessité de coexistence et la satisfaction des besoins fondamentaux des citoyens. Ainsi, la réalité urbaine d'aujourd'hui est marquée par des mutations socio fonctionnelles de formes spatiales tenant antérieurement des rôles relevant plus ou moins du modernisme. Ceci devient un territoire

d'entrepreneuriat, surtout pour les couches défavorisées se trouvant en dehors des structures économiques formelles. De la sorte, on peut déduire que le rôle des espaces publics évolue avec la structure socio démographique de la ville. Nos observations du centre-ville indique surtout l'émergence d'une nouvelle forme d'organisation de la ville, devenant de plus en plus informelle face à l'incapacité de l'espace formel, centré sur l'action publique locale déficiente, de s'adapter aux enjeux contemporains.

Si l'on préfère porter un regard inspiré des travaux de Jane Jacobs (1961) ou de Vernez-Moudon et collaborateurs (1991), on dira que la rue n'est pas seulement un espace de mouvement où s'entrecroisent divers flux. Comme les autres espaces publics, elle tient aussi lieu de transactions, d'échanges et d'interrelations entre les occupants et les autres catégories d'usagers. Ces derniers tissent des liens et des rapports socio-spatiaux rendant complexe le phénomène d'appropriation des espaces publics, lequel se trouve submergé dans de multiples entrelacements. Les citoyens y viennent pour vendre, travailler, manger, faire des emplettes et se retrouver entre proches. Les passants s'arrêtent un instant pour saluer un occupant du trottoir. Certains y tiennent plusieurs rôles en étant à la fois riverains, clients et occupants.

Ces liens, faibles autant qu'ils puissent être, semblent être très importants (Granovetter, 1973) et sont transformés avec le temps en liens plus durables et affectifs entre les membres du public. Mais, faut-il noter que dans la rue, saisie en tant qu'espace social, les interactions sociales se trouvent déplacées autour d'activités commerciales dans une logique utilitariste commandée par la nécessité de satisfaire les besoins fondamentaux. Le kiosque de vente, l'espace du restaurant de la rue est un lieu de rencontre et de socialisation. On y discute de la politique, des nouvelles internationales et on s'informe de l'absence d'un autre client, et vice versa. Ainsi, ils sont l'espace où se tisse et se retisse le lien

social. Ces dynamiques mettent en exergue le côtoiement et la complémentarité des activités sociales et marchandes. Ce qui fait que le phénomène d'appropriation doit être placé dans le cadre d'un questionnement partagé, transcendant le traditionnel regard monolithique habituellement porté sur la ville.

Cependant, nous venons de le démontrer, comme territoire d'activités entrepreneuriales, les espaces publics se révèlent être un ensemble de positions spatiales complexes et hétérogènes. Bref, d'importantes différences observées parmi les occupants sont basées sur le genre, l'âge ou l'activité. En termes de risques pour la santé, il est vrai que dans la grande majorité des cas, les occupants composent avec des positions spatiales insalubres ; toutefois, les femmes occupent des positions plus vulnérables. Eu égard à la mauvaise qualité environnementale des lieux occupés, on peut avoir bien des doutes en ce qui a trait à l'amélioration des conditions de vie de ceux qui se sacrifient dans les activités commerciales dans les espaces publics. C'est un enjeu rarement relaté dans les travaux sur les activités informelles dans les espaces publics. Les travaux de Donovan (2008) ont mis en lumière ces différences de position entre les femmes vendant dans la rue et celles logées à l'intérieur des marchés publics qui courent moins de risques.

Il n'y a pas que des différences de position qui sont importantes, il semble aussi que les femmes occupant les espaces publics s'impliquent dans des activités exigeant plus d'espace et plus de force physique. Selon Pick et ses collaborateurs (2002), citant d'autres auteurs, les femmes s'investissent dans des activités moins rentables que les hommes. Sans approfondir cet aspect, nous signalons dans le cas du centre-ville de Port-au-Prince que les femmes ont le contrôle de certains secteurs d'activité à forte demande, comme par exemple la restauration de rue. Celle-ci requiert par contre qu'elles soient capables d'approprier une

superficie supérieure à la taille moyenne des portions observées. En Haïti, ce secteur n'est pas abandonné aux femmes à cause des efforts requis, mais la cuisine est culturellement un espace féminin. Le choix du secteur d'activité est loin d'être uniquement une question de rentabilité, mais des facteurs culturels semblent influencer sur les décisions de s'engager dans l'espace informel.

Toutefois, les résultats statistiques exposés dans ce chapitre laissent place pour d'autres sources de distinction dans le champ des espaces publics. Le niveau d'éducation, l'origine géographique, les ressources individuelles peuvent bien tenir un rôle dans l'accessibilité aux espaces publics en tant que support physique à diverses formes d'activités entrepreneuriales.

Du point de vue méthodologique, l'analyse statistique n'a pas été inscrite dans une perspective explicative ni interprétative ; mais elle est exploratoire et descriptive. Il s'agit d'identifier les facteurs de différenciation au sein du champ des espaces publics. Ne pas se limiter à formuler *a priori* quelques hypothèses de recherche prenant la forme de « si... alors... », permet de pénétrer la complexité du phénomène. Les données d'observation ont pourtant montré leur limite en ne permettant de saisir que les facteurs visibles. En sciences sociales, notons-nous, si les effets et les différences sont observables, certains facteurs de distinction restent souvent invisibles. Alors, un processus de production participative du savoir permettra d'avoir une compréhension qui colle mieux à la réalité. Dans cette lignée méthodologique, le reste de la recherche va briser le silence entre l'observateur et l'observé, rapprocher les deux parties dans un dialogue afin d'arriver à une production partagée du savoir.

CHAPITRE 7

LA PLACE DES RESSOURCES DANS LE PROCESSUS D'APPROPRIATION DES ESPACES PUBLICS

7.1 INTRODUCTION

Les trois chapitres antérieurs sont basés sur des données de type visuel et textuel. Nous avons, d'une part, étudié les perceptions des espaces publics de différentes catégories d'acteurs du champ et, d'autre part, discuté du modèle d'appropriation de ces espaces informels d'entrepreneuriat que deviennent les artères et les places publiques de la ville. Ce chapitre intègre plusieurs éléments complémentaires dans l'analyse du phénomène d'appropriation des espaces publics en mettant l'emphase sur la place des ressources dans le modèle tel qu'il est esquissé au chapitre 3.

Les analyses sont basées sur des entrevues auprès des acteurs concernés par le phénomène. Elles se déroulent autour de trois thèmes centraux décrivant les ressources des entrepreneurs installés dans les espaces publics : le capital social, le capital culturel et le capital économique. À cela s'ajoutent aussi deux autres paramètres dont leur ancienneté dans l'espace informel et leur statut migratoire dans la ville à savoir s'ils sont des natifs de la région de Port-au-Prince ou des migrants. Ces facteurs sont possiblement corrélés, mais chacun tient un rôle particulier dans le processus et le modèle d'appropriation. Et c'est ce que nous exposons en quatre points dans ce chapitre.

D'abord nous présentons l'échantillon de répondants interviewés sur le terrain. En deuxième lieu, nous dressons le profil des occupants afin de questionner leur

position spatiale. En troisième lieu, nous décrivons le processus d'accès aux marchés publics et aux autres espaces informels d'entrepreneuriat. Nous présentons aussi la perception que la Ville et les occupants ont de ces lieux d'entrepreneuriat. Enfin, nous exposons la place respective des différents types de ressources dans l'appropriation des espaces publics selon les constats et la perception des répondants.

7.2 COMPOSITION DE L'ÉCHANTILLON

Nous avons interviewé un effectif de 35 répondants dont 9 femmes et 26 hommes. Cet effectif est composé de 29 occupants des espaces publics, trois riverains et de deux agents municipaux. Notre phase de terrain a eu lieu dans une période d'insécurité caractérisée entre autres par des cas de rapt et de vols à mains armées. Les acteurs de l'espace informel, plus particulièrement les petits entrepreneurs de la rue, restent donc sur leurs gardes. Les femmes montrent en conséquence une plus grande réticence à accorder des entrevues. La population d'occupants semble méfiante à l'égard des pratiques de collecte d'informations relatives au détournement des espaces publics. Avant tout, on nous interroge pour savoir s'il s'agit de journalistes ou d'agents de la fonction publique ou de la mairie de Port-au-Prince. En plus de cette peur de l'inconnu, les menaces de déguerpissement lancées sur les ondes par le Maire de la ville lors de son discours d'installation n'est pas sans conséquence sur le déroulement de la recherche.

Les femmes sont les moins disposées à prendre des risques de s'exprimer librement et en cas de doute elles préfèrent ne rien déclarer à des figures inconnues. En appui à ce constat, nous notons le cas d'une dame qui, voulant bien coopérer dans le cadre de cette recherche, préfère se faire remplacer par

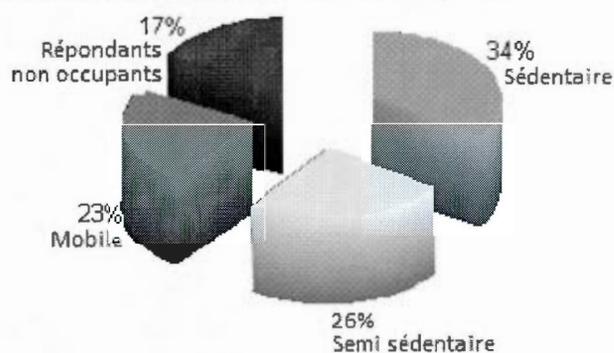
son époux. Ce dernier travaille dans une arrière-cour non loin du site d'observation. Toutes catégories confondues, les femmes représentent plus de la moitié des cas de refus enregistrés sur le terrain. Un refus risque d'engendrer un effet déversant sachant que les occupants se regroupent en cliques dans un espace restreint. Les groupes de conducteurs de taxi-moto est un cas-type de clique localisée. Le genre n'est pas notre unique préoccupation dans le choix des répondants. La forme d'appropriation, la position spatiale et les activités observées sont les principaux critères de catégorisation lors de la sélection des cas à approfondir. Le Graphique 7.1 montre la composition de l'échantillon des répondants selon leur forme d'appropriation des espaces publics.

La position du lieu peut être définie, entre autres, par la nature de l'espace ou d'autres paramètres utilisés dans le découpage des sites en zones et secteurs d'observation. Le Graphique 7.2 renseigne sur la nature du lieu occupé par chaque répondant de l'échantillon. Comme nous le démontrons dans le chapitre précédent, la nature de l'espace est un facteur très important. Nous cherchons ici à mieux comprendre le fondement de ces différences de position à travers le discours des répondants. Dans la catégorie « divers », on compte ceux qui s'approprient à la fois les murs de clôture et des portions de trottoirs, ceux qui sont installés sur les terre-pleins ou dans d'autres espaces réservés à des fins de servitude.

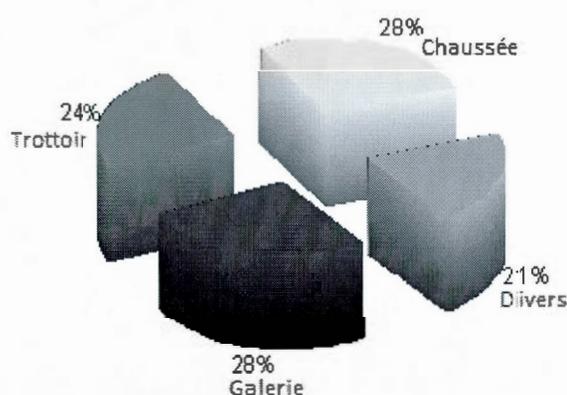
Afin de prendre en compte la dimension territoriale, nous avons souhaité aussi que les différentes unités d'observation géographiques soient représentées dans l'échantillon. Le Graphique 7.3 présente la distribution de l'échantillon selon la zone d'observation du répondant, excluant les fonctionnaires de la mairie. Ces différences observées s'expliquent par la diversité des catégories d'activités et la nature des lieux appropriés dans la zone. Par exemple, la zone S23 est très homogène en termes d'activité alors que la zone S21 est plus diversifiée. En

général, 1 à 3 occupants ont été interviewés par catégorie dans une liste de 20 activités entrepreneuriales recensées sur les sites (Voir tableau de l'annexe C2).

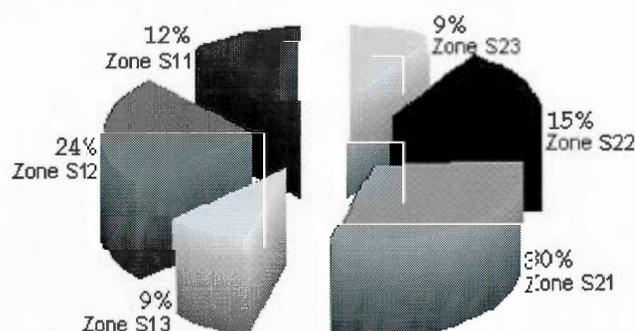
Graphique 7.1 : Composition de l'échantillon selon la forme d'appropriation



Graphique 7.2 : Composition de l'échantillon selon la nature de l'espace



Graphique 7.3 : Distribution des répondants par zone d'observation



C'est à partir de cet échantillon de répondants que nous allons tenter d'éclairer le processus d'appropriation et de situer la place des ressources individuelles

dans les différences de position spatiale mises en exergue au chapitre précédent.

7.3 PROFIL DES RÉPONDANTS

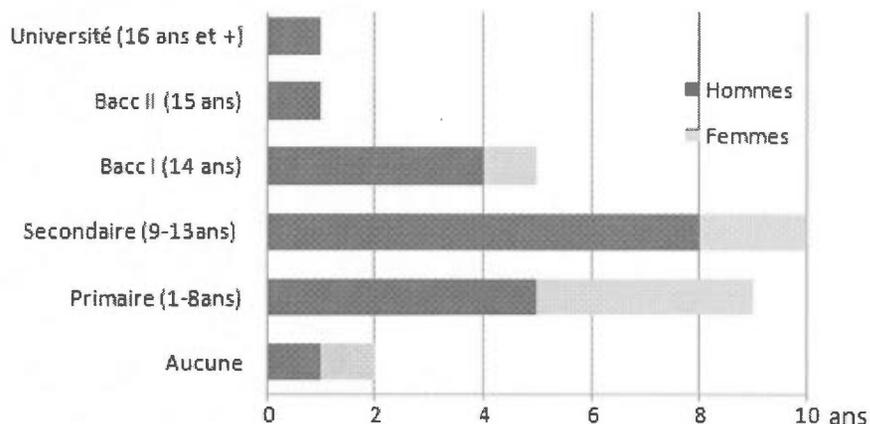
7.3.1 Le genre et le niveau d'éducation des répondants

Le niveau d'éducation est l'une des composantes du capital humain. Des études montrent qu'il existe une corrélation négative entre le niveau d'éducation et le poids du secteur informel dans le produit intérieur brut (Henley, Arabsheibani et Carneiro 2009, Perry et al 2007). Mais dans le cas d'Haïti, il semble que le faible niveau d'éducation est loin d'être un facteur déterminant de l'informalité (Loayza, Servén et Sugawara 2009). Le lien empirique entre l'éducation et la part de l'informel dans l'économie haïtienne n'est pas clairement établi au niveau macroéconomique, mais nos résultats d'entrevues proposent certaines explications sur la place de l'éducation des individus dans l'appropriation informelle des espaces publics des quartiers centraux à des fins entrepreneuriales.

À l'examen de l'échantillon, nous constatons que la majorité des occupants ont entamé ou complété le cycle d'études secondaires. Il semble qu'une portion significative des citoyens qui occupent les espaces publics du centre-ville de Port-au-Prince est scolarisée. On y retrouve même des étudiants d'université qui, faute d'emploi, entreprennent des activités autonomes pour se procurer peu ou prou un revenu. Près d'un quart des répondants ont accumulé au moins 14 années de scolarité et plusieurs déclarent continuer avec les études du cycle secondaire en parallèle à leurs activités entrepreneuriales dans les espaces publics. La Graphique 7.4 montre que les occupants des espaces publics du centre-ville de Port-au-Prince sont constitués d'un public hétérogène en ce qui a trait au niveau d'éducation, mesuré en nombre d'années de scolarité. Seulement

deux personnes de l'échantillon se considèrent comme étant non scolarisées, c'est-à-dire ne sachant ni lire ni écrire.¹¹⁴

Graphique 7.4: Niveau de scolarité selon le genre du répondant



Les neuf femmes de l'échantillon comptent moins d'années de scolarité que leur collègue masculin avec qui elles partagent les espaces informels de l'entrepreneuriat. Plus de la moitié d'entre elles n'ont pas complété le cycle d'études primaires, alors que la majorité des 20 occupants masculins ont atteint au moins le cycle d'études secondaires (Graphique 7.4). Parmi ces micro-entrepreneurs de la rue, la probabilité de ne pas atteindre le niveau secondaire est donc deux fois plus élevée chez les femmes que les hommes. Mais eu égard à leur sous-représentation dans notre échantillon, on se limite à dégager des propositions de sens, en d'autres termes des hypothèses probables qui restent dans certains cas non testables par les données dont nous disposons. Cela dit, nous dégageons de ces graphiques deux conclusions. D'abord, contrairement à ce que rapporte Deronceray (1979), n'y a pas que de citoyens à faible niveau de scolarité parmi les micro-entrepreneurs informels qui occupent les espaces

¹¹⁴ Rappelons que le taux d'analphabète parmi la population atteint 45% à la deuxième moitié de la dernière décennie.

publics du centre-ville. Et ce, deuxièmement, peu importe le genre des occupants car, l'étendue de variation tend à s'élargir lorsque la taille de l'échantillon (n) est augmentée, c'est-à-dire tend vers celle de la population (N).

7.3.2 Le lieu de naissance et le statut migratoire des répondants

Le nombre de répondants ayant déclaré être un migrant¹¹⁵ représente 86% de l'échantillon, soit 25 sur 29 répondants. Il n'y a donc que quatre qui sont des natifs de la région urbaine de Port-au-Prince. Si l'on dichotomise l'échantillon d'occupants selon le couple ville - campagne, on conclura qu'il est composé à 66% de répondants d'origine rurale, soit un effectif de 19 pour un total de 29 personnes.

Le milieu de vie s'est révélé un paramètre important du profil de l'individu. Nous remarquons que les quatre répondants qui sont nés et grandis à Port-au-Prince sont plus scolarisés que la majorité des répondants. Ils ont tous atteint au moins la classe rhétorique qui équivaut à 14 années d'études, alors que seulement trois migrants sur les 19 atteignent ce niveau de scolarité. Cela peut s'expliquer par l'éloignement des populations rurales des centres d'enseignement qui sont concentrés en milieu urbain.

Une enquête par questionnaire auprès d'un échantillon aléatoire d'occupants permettrait de confirmer statistiquement les incidences du statut migratoire et du niveau d'éducation sur l'appropriation des espaces publics et de contrôler l'effet de l'un ou l'autre des paramètres. Par contre, dans les sections qui suivent, la place du profil des occupants et de ses ressources sera plutôt analysée du point de vue des acteurs.

¹¹⁵ C'est-à-dire être né hors de la zone métropolitaine de Port-au-Prince.

7.4 PERCEPTIONS ET APPROPRIATION DES MARCHÉS PUBLICS SELON LES RÉPONDANTS

Au centre-ville de Port-au-Prince, il y a plusieurs espaces d'entrepreneuriat : les immeubles commerciaux du secteur formel des affaires, les marchés publics officiels et des espaces ouverts détournés par des citoyens. Lors des entrevues, les répondants nous ont entretenus de l'appropriation des deux derniers types d'espaces d'entrepreneuriat.

7.4.1 La perception des marchés publics centraux

Les marchés publics sont des espaces publics formellement affectés à l'usage d'un public spécifiquement composé de commerçants. Parmi les principaux marchés publics officiellement reconnus à la mairie de Port-au-Prince, le Marché de la Croix-des-Bossales, maintenant dénommé le Marché du port, le Marché Hyppolite connu aussi sous le nom de Marché en fer (incendié en mai 2008), et le Marché Tête-Boeuf (incendié en 2005) sont les plus connus. Ils sont perçus par les répondants à la mairie comme (1) des espaces sous équipés et surpeuplés, (2) une source de revenu pour la Mairie, et (3) le territoire de *gwo machann*¹¹⁶.

a) Des sites sous équipés et surpeuplés

Selon les interviewés, la situation environnementale des marchés publics est déplorable. C'est désagréable pour les citoyens qui pratiquent ces lieux d'échanges et de rencontre alors qu'ils représentent une source de revenu pour la Mairie de Port-au-Prince. Le discours des répondants sur la situation environnementale des marchés publics est à la fois une description des marchés en tant que lieu de travail et une expression de leur position par rapport à la gouvernance municipale.

¹¹⁶ Grand commerçant

Puisqu'ils [les occupants] paient l'État, ils aimeraient que le marché soit confortable. C'est-à-dire ils aimeraient que le marché ait des toilettes, des douches pour qu'ils puissent se laver. Il y en a qui sortent tôt de chez eux, ils aimeraient juste avoir un réfrigérateur. Ça, c'est un problème pour eux. Puisqu'ils paient l'État, ils aimeraient qu'il y ait une équipe d'entretien et de nettoyage en permanence, qu'on y mette de l'électricité pour eux, ainsi que de l'eau potable.¹¹⁷

Cet extrait renseigne d'abord sur les conditions précaires des lieux d'échanges commerciaux officiellement reconnus par la Mairie de Port-au-Prince. Les travaux de Donovan (2008) montrent que les citoyens localisés à l'intérieur des marchés publics de Bogota bénéficient de meilleures conditions environnementales que ceux installés dans les rues. Dans le cas de Port-au-Prince, nous ne disposons pas de travaux permettant de comparer les conditions sanitaires des aires de vente intérieures par rapport aux espaces extérieurs dont les rues et les places publiques. Cet aspect constitue une piste de recherche à explorer. On peut supposer que les qualités environnementales des marchés publics officiellement reconnus influencent la décision des acheteurs potentiels de s'approvisionner dans les rues au lieu d'y pénétrer. En parlant des places au sein des marchés publics, un autre répondant soutient que...

... c'est toujours comblé. Toutes les périphéries [des marchés] sont comblées. Moi, quand je rentre dans les marchés, je ne vois pas où est-ce qu'il y a de la place. C'est *moun sou lòt*.¹¹⁸ C'est quelque chose qui se fait sans respect.¹¹⁹

b) Source de revenu pour la municipalité

Nos répondants avancent que l'accès à une place à l'intérieur des marchés publics requiert des efforts financiers de la part de l'intéressé. Les propriétaires des échoppes doivent obtenir un permis auprès de la Direction du marché¹²⁰. Selon l'un des responsables municipaux, les prélèvements dans « les marchés

¹¹⁷ Entrevue # F1, homme, employé à la Mairie de Port-au-Prince.

¹¹⁸ C'est de l'entassement, de la promiscuité.

¹¹⁹ Entrevue # F2, homme, employé à la Mairie de Port-au-Prince.

¹²⁰ Institution installée par la Mairie dans les différents marchés publics du centre-ville.

sont des taxes directes. C'est de l'argent liquide, du *cash* directement. De l'argent liquide qui chaque jour va à la caisse centrale ». ¹²¹ Cela amène plusieurs des répondants à voir les marchés publics centraux comme une source de revenu pour la Mairie de Port-au-Prince. Ils affirment aussi que ces espaces, par opposition à la rue, ne constituent pas un « fardeau » pour la mairie car ils sont « rentables ». Selon cette logique, les acteurs perçoivent les marchés publics comme une source de revenu pour la mairie de Port-au-Prince.

Les directions de marché ont des inspecteurs chargés de procéder à la collecte de frais auprès des propriétaires des échoppes installés à l'intérieur. Ils perçoivent des frais d'émission de permis d'installation et d'autres cotisations régulières, lesquels sont par la suite acheminés dans un compte spécial détenu par la mairie à la Banque de la république d'Haïti (BRH).

7.4.2 La dynamique territoriale des 'gwo machann'

Malgré les conditions environnementales difficiles et la nécessité de verser des frais annuels ou mensuels pour accéder à une place au sein des marchés publics, ces espaces saturés débordent sur le voisinage. Cette situation tend à corroborer la thèse du débordement avancée par Bazabas (1997). Toutefois, cette position paraît un peu trop centrée autour des infrastructures ; car, plusieurs travaux (Setšabi et Leduka 2008 ; Steck 2006 ; Tepwonsirirat 2005 ; Setšabi 2004) montrent que la question de marché de rue est plus complexe.

À partir du propos des répondants sur les pratiques spatiales des commerçants des marchés publics, on se rend compte que l'encombrement des abords des principaux marchés publics du centre-ville est plus associé à une logique de

¹²¹ Entrevue # F2, homme, employé à la Mairie de Port-au-Prince.

La caisse centrale est un compte à la Banque de la République d'Haïti (BRH) détenu par la Mairie de Port-au-Prince. Les directions des marchés publics centraux devraient y déposer les recettes collectées.

localisation du point de vente par rapport aux flux de circulation de citoyens. Ce sont les opportunités offertes par les points de vente extérieurs qui attirent plutôt les vendeurs des marchés publics officiels. Par exemple, l'extrait suivant indique bien les motifs qui portent les '*gwo machann*' à préférer la rue plus que l'intérieur des marchés.

Le *gwo machann*¹²² qui est à l'intérieur du marché remarque que le *ti machann*¹²³ installé dehors en face du marché est en train de se faire une bonne vente. Lui, qu'est-ce qu'il fait? Il laisse sa place et sort dehors aussi.¹²⁴

D'entrée de jeu, les répondants à la Mairie, comme plusieurs autres citoyens interviewés, associent les marchés publics au territoire de ceux qu'on appelle les *gwo machann*. Aux dires des répondants, ceux-ci sont des commerçants qui :

- possèdent un kiosque ou une échoppe à l'intérieur de l'un ou l'autre des marchés publics officiels du centre-ville ;
- ont un permis et sont reconnus par la mairie ;
- voyagent à l'extérieur du pays pour s'approvisionner ; en conséquence, leur étal est bien garni de marchandises ;
- et tient le rôle de fournisseurs pour les *ti machann* (Graphique 7.5).

Donc, ce n'est pas la taille du commerce qui fait qu'on soit un *gwo machann*. La possession de permis, laquelle confère au détenteur une certaine légitimité et protection face aux menaces des autorités publiques, est obligatoire pour bénéficier de cette marque de distinction sociale parmi les micro-entrepreneurs du centre-ville (Graphique 7.5). Comme rapporté dans l'encadré 7.1, la détention d'une patente délivrée par la Direction générale des impôts (DGI) constitue, selon nos répondants, un indicateur du statut de *gwo machann*. Elle agit à titre de droit de fonctionnement pour le commerçant, à défaut de quoi il ne pourra

¹²² Grand commerçant.

¹²³ Petit commerçant.

¹²⁴ Entrevue # F1, homme, employé à la Mairie de Port-au-Prince.

pas formellement obtenir un quitus fiscal¹²⁵ et, en effet, dédouaner ses marchandises.

Encadré 7.1

Le grand et le petit commerçant informel du centre-ville de Port-au-Prince

Interviewer (I). Comment fait-on pour identifier quelqu'un comme un petit commerçant ?

R. Prenons moi par exemple, je suis un *ti machann* (petit commerçant). Sitôt que la police arrive et me demande de se déplacer, je dois déplacer. Je n'ai pas de patente, je n'ai rien, je suis un *ti machann*.

I. Je pensais que c'était la taille du commerce qui permettrait de savoir si la personne est un *gwo machann* ou un *ti machann*.

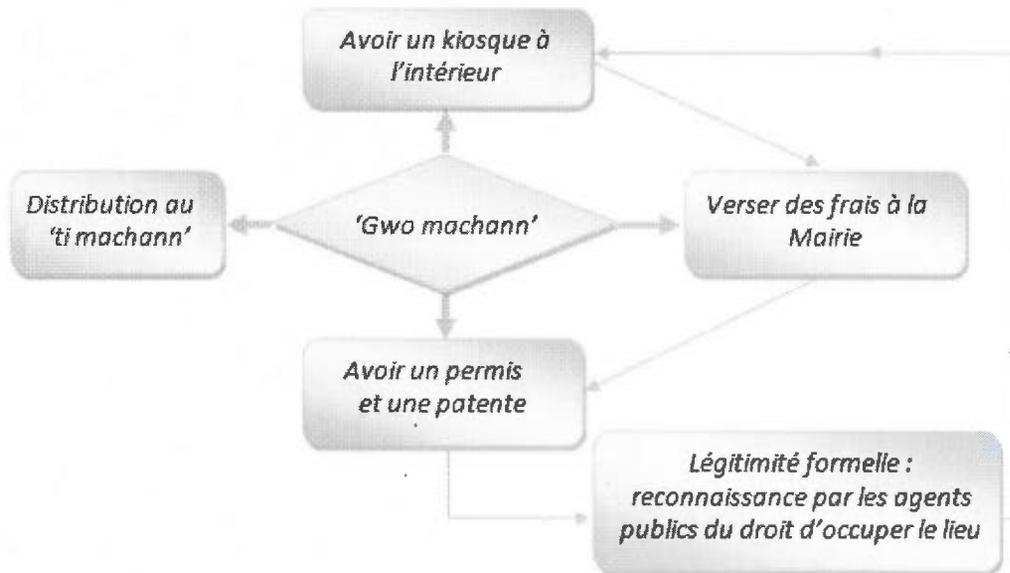
R. Rires. Si tu n'as pas de papier, tu n'as pas de patente, tu ne peux pas voyager, tu restes un *ti machann*. Si c'est quand tu arrives avec le stock de marchandises que je viens en acheter pour revendre, je suis un *ti machann*. Non, ce ne sont pas [seulement] ceux qui se promènent.

Source : Extrait de verbatim, Entrevue # 17-S23, homme, propriétaire d'un kiosque de vente de chaussure sur les trottoirs.

Note : C'est nous qui soulignons pour signaler comment le répondant associe la taille du commerce et la vente ambulante.

¹²⁵ Un certificat délivré par la Direction générale des impôts justifiant que le contribuable est en règle avec le fisc.

Graphique 7.5 : Caractéristiques du 'gwo machann'



Le phénomène d'appropriation des voies publiques à des fins commerciales ne peut donc pas être réduit à une rareté d'espace à l'intérieur des marchés. C'est aussi une question de proximité géographique par rapport au flux de passants et à la visibilité. Ce qui rappelle les travaux de Setšabi (2004) sur la ville de Maseru au Lesotho. Il peut être vu aussi comme une tactique spatiale de la part des commerçants dans une perspective d'améliorer leur visibilité et de profiter du regard des commerces par les passants. Si l'on comprend bien les propos du répondant, ces *gwo machann* gardent leur place au sein du marché en y plaçant un proche. L'appropriation des espaces publics au centre-ville est une pratique de gros et de petits entrepreneurs, de citoyens avec ou sans permis, d'individus en mesure d'entreprendre des voyages d'affaires et des strates socio-économiques incapables de payer une patente auprès de la DGI.

Outre la délocalisation des points de vente, les marchés publics entretiennent des liens étroits avec les marchés de rue. Il y a une relation clients-fournisseurs entre les occupants de la rue et les vendeurs installés à l'intérieur des marchés

du centre-ville. Les petits marchands s'approvisionnent auprès des *gwo machann*. Les restaurants de rue s'approvisionnent au marché de la Croix-des-Bossales ; pour certains vendeurs de vêtements, c'est au marché Tête-Bœuf ; alors que d'autres, le marché Hyppolite est le lieu de ravitaillement.

7.4.3 Place des ressources dans l'accès aux marchés publics

Sans vouloir *a priori* étudier la place des ressources dans l'accès aux marchés publics centraux, les entrevues auprès des fonctionnaires municipaux éclairent l'importance du capital social et des ressources financières. On comprend qu'il y a au moins deux modes d'accès à ces espaces commerciaux : le formel et l'informel.

a. Le cheminement formel

D'abord, il y a le cheminement formel moyennant que l'intéressé soit capable de remplir les 'formalités' d'obtention du permis d'installation.

D'abord la personne doit aller voir s'il y a des espaces disponibles et ensuite se présenter à la direction du marché qui délèguera un inspecteur pour vérifier le lieu où cette personne désire s'installer. Après on retournera au bureau du marché pour remplir les formalités.¹²⁶

Cela dit, il va falloir que l'intéressé arrive à identifier la position désirée et que celle-ci soit vacante. Comment peut-on arriver à savoir quelle place est vacante, alors qu'on sait que les marchés sont déjà comblés ? C'est un exercice forcément complexe car les places non occupées ne sont pas toujours libres. Ensuite, il faudra obtenir l'accord du bureau du marché et, enfin, payer les frais requis par l'inspecteur. Ces trois étapes du processus peuvent être vues comme des contraintes d'accessibilité. De plus, selon le dire des répondants à la Mairie, ces formalités ne sont pas aussi formelles qu'on puisse le croire.

Je vous ai bien dit qu'on n'a pas une administration formelle, qui fait les choses comme elles devront être bien faites. Chaque personne (employé)

¹²⁶ Entrevue # F1, homme, employé à la Mairie de Port-au-Prince.

fait les choses à sa manière. C'est ça! Nous n'avons pas vraiment à la Mairie une section ... correcte.¹²⁷

Les entrevues aident à dresser la place des moyens économiques dans l'acquisition du permis dont les frais varient selon la taille de l'échoppe du commerçant. Mais, les fonctionnaires n'ont pas relaté la place du capital social dans l'identification des espaces vacants ni dans l'obtention du permis de s'installer.

b. Le cheminement informel

Le cheminement informel est fondé sur la possession d'un réseau de contacts personnels parmi les occupants déjà installés à l'intérieur du marché. À chaque fois que se présente l'occasion, pour garder le contrôle du marché, les occupants s'organisent pour installer à leur côté un proche. L'intérêt que la place libérée soit occupée par une connaissance est relié à la reproduction de la structure sociale du marché en tant qu'espace de connaissances, de réciprocité et de proximité.

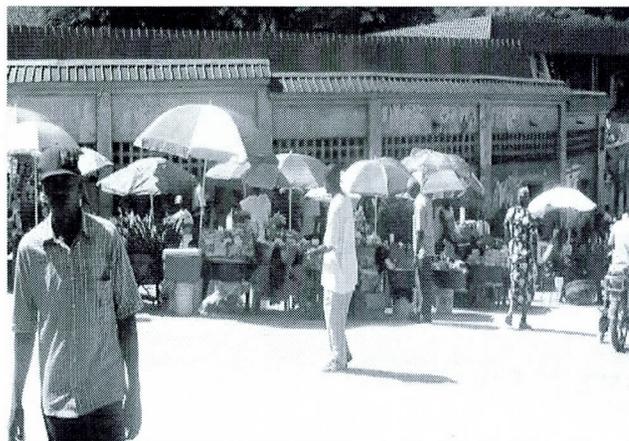
Lorsqu'il sort et que son activité marche bien, pour ne pas laisser quelqu'un d'autre occuper sa place [dans le marché], il prend une cousine ou une sœur et la met à côté de lui. [...] Il se sent plus à l'aise si ce n'est pas un étranger qui est à côté de lui. Est-ce que vous comprenez?¹²⁸

Somme toute, ces extraits indiquent aussi que les commerçants des marchés publics du centre-ville de Port-au-Prince utilisent à peu près les mêmes tactiques spatiales que ceux de Maseru au Lesotho (Setšabi 2004). Et ce n'est pas différent non plus dans les marchés des quartiers périphériques. Par exemple, au Canapé-Vert, quartier résidentiel du Sud-est de Port-au-Prince, après avoir occupé une place à l'intérieur du marché municipal, les occupants les délaissent finalement pour se localiser à l'extérieur, sur les trottoirs (Lerebours 2008) car

¹²⁷ Entrevue # F2, homme, employé à la Mairie de Port-au-Prince.

¹²⁸ Entrevue # F1, homme, employé à la Mairie de Port-au-Prince.

leur point de vente manque de visibilité et se trouve trop éloigné des flux de passants. C'est le vendeur qui va alors à la chasse au client potentiel dans ces espaces aux flux considérables. Ce qui ne se pose pas de la même manière pour les espaces de loisir et de consommation qui attirent les foules de baladeurs. Il y a donc un problème d'aménagement et de gestion des aires de marché dont la forme et l'insertion dans la trame urbaine doivent être repensées pour être plus ouvertes et mieux intégrées avec les flux de circulation de la ville (Photo 7.1).



◀ **Photo 7.1.**

Vendeurs installés sur les trottoirs et la chaussée devant le marché municipal du Canapé-Vert.

© Patrice-Manuel Lerebours, <http://www.lenouvelliste.com>.

7.5 PENSER LES ESPACES PUBLICS COMME UNE RESSOURCE

Selon les informations recueillies auprès des répondants, on peut concevoir les activités entrepreneuriales qui se déroulent dans les rues et les places publiques comme un véritable vecteur de développement. Dans les chapitres 4 et 5, nous avons vu les grands courants de perception des espaces publics chez différentes catégories d'acteurs. Les entrevues apportent des éclaircissements supplémentaires aux pratiques populaires qui transforment ces espaces en territoire d'entrepreneuriat informel. La plupart des répondants ne perçoivent pas les espaces publics de la ville selon ce qu'ils sont, ou devraient être, mais

plutôt selon les pratiques qui s'y déroulent. À partir des entrevues, nous distinguons deux grandes catégories de perception des espaces publics : soit comme un vecteur de développement ou une source de problèmes pour la ville.

Face à la transformation des espaces publics du centre-ville en territoires d'activités entrepreneuriales, les répondants sont partagés. Mais ils sont plus nombreux à présenter le phénomène comme un vecteur potentiel pour le développement de la ville. Dans cette lignée, plusieurs arguments sont avancés par les répondants.

7.5.1 Une opportunité pour des « gens de peu »¹²⁹ de devenir entrepreneur

L'un des entrepreneurs du secteur formel des affaires avance l'idée que les activités dans les rues permettent à des citoyens totalement dépourvus d'entreprendre et de réaliser des profits.¹³⁰

La personne va s'orienter suivant ses moyens. Et il y a aussi des gens qui n'ont pas une gourde dans leurs poches. Ces individus, quoiqu'ils aient les poches vides, utilisent leurs propres capacités, leur intelligence pour descendre au centre-ville. Ils passent voir des amis pour prendre des marchandises sans argent [à crédit] pour aller revendre et ensuite retourner payer leur fournisseur. Ainsi, ils font suffisamment de bénéfices pour aller nourrir les enfants à la maison et payer le transport pour y revenir le lendemain matin.¹³¹

De cet extrait ressortent deux dimensions essentielles. D'abord, certains citoyens sont devenus des entrepreneurs de la rue sans avoir disposé de fonds propres. Une analyse des investissements de démarrage montre que dans la majorité des cas il s'agit de petits montants. Le tableau 7.1 illustre quelques exemples de démarrage d'entreprises de rue avec très peu d'investissement initial.

¹²⁹ En référence au titre de l'ouvrage de l'anthropologue Pierre Sansot, *Les gens de peu*, 1991 chez les PUF, réimprimé en 2003, 224 pages. L'expression est ici reprise pour parler des citoyens ne disposant pas de moyens financiers pour devenir normalement des investisseurs. Ce sont donc des gens de peu de ressources financières.

¹³⁰ Entrevue # 3-S21, homme, gérant de magasin.

¹³¹ Ibid.

Deuxièmement, l'extrait met en lumière l'un des rôles du capital social dans le cas de citoyen dépourvu de moyen financier propre. Pour rentrer dans l'espace d'entrepreneuriat informel, les individus économiquement défavorisés peuvent miser sur leur contact avec des fournisseurs ou distributeurs pour s'approvisionner à crédit. Ce qui rappelle le constat de Woolcock (2001 :12) affirmant que ce qui importe c'est « qui vous connaissez » et non pas « ce que vous connaissez ». Ainsi, on peut dire que le capital social devient un élément crucial dans le financement des activités de rue. Cela a été la situation pour un quart des entrepreneurs de rue de notre échantillon. Ils ont eu recours à des parents, des amis ou des connaissances pour trouver du financement de démarrage de leur activité. En guise d'illustration, voici ce que nous a confié un homme d'affaires du centre-ville :

... qui n'ont pas de moyen du tout, mais au moyen de leurs contacts, ils arrivent et ils trouvent du crédit. Comprenez-vous ? Ils ont des personnes qui leur reconnaissent et qui leur confient une quantité de marchandises pour aller vendre. [...] Ainsi, ils font de l'argent avant de retourner chez eux. C'est comme s'ils investissaient comme tout le monde, alors que c'est seulement le crédit qu'ils avaient. C'est seulement la confiance et le crédit qu'ils avaient pour commencer le commerce et ils ont trouvé de l'argent pour fonctionner comme tout le monde.¹³²

On pourrait toutefois se questionner sur ce que deviennent ces citoyens s'il n'y avait pas eu cette opportunité d'entrepreneuriat dans les espaces publics. Comment se fait l'intégration en situation d'absence de capital social et de ressources économiques ? À la fin de ce chapitre, cette question sera éclairée et on se rendra compte que l'insertion à travers les espaces publics se fait différemment selon le capital social et le capital économique des individus.

¹³² Ibid.

Tableau 7.1 : Exemple d'investissement initial de quelques micro-entrepreneurs de la rue

| # du cas | Portrait | Investissement initial |
|----------|--|---|
| 1-S112 | Femme, restauration de rue, kiosque sur la chaussée, création de deux emplois non autonomes. | Mon premier business, c'était avec 40 dollars. Avec 40 dollars, j'ai fait mon business. [...] Une fois j'avais une amie qui me donna 40 dollars. [...]. Je me suis dit lorsque j'étais à Port-au-Prince j'achetais habituellement un avocat pour 5, 10 gourdes. [...] et je faisais le calcul en disant : regarde, ici à Petite-Rivière [de Nippes], mon pays, on peut acheter jusqu'à 8 avocats pour 5 gourdes. Vous comprenez ce que je vous dis? C'était ainsi que je faisais l'analyse et j'avais décidé de faire un commerce. |
| 1-S1241 | Homme, ancien vendeur victime de vol, ambulancier, distributeur et cambiste. | ... Je ne peux pas vous donner 200 dollars, je vous prête 100 dollars. [...]. J'ai pris les 100 dollars avec mes 140 dollars, ça fait 240 dollars et je partais. Lorsque j'arrivais je lui [un cousin pour qui il vendait] ai dit : mon cher, je vais continuer à porter [il se promenait avec les paquets de vêtements sur ses bras] pour vous aussi, mais il faut que vous achetiez 2, 3 douzaines pour moi aussi. Il m'a dit : Ou gen kòb ? [Avez-vous de l'argent?] Je lui ai dit : oui, oui ! J'ai 240 dollars! |
| 15-S23 | Jeune homme, cambiste et vendeur de cartes d'appel. | ... ma première apparition dans la rue c'était avec un petit téléphone 2004. Un jour pendant que je passais par ici j'ai remarqué qu'il y a tellement d'encombrement à l'intérieur de la Téléco que les gens ne peuvent pas rentrer pour faire des appels interurbains. Alors je me suis dit si je viens avec un petit téléphone 2004 avec une carte d'appel de 30 dollars, je pourrai faire des appels locaux et interurbains. Ça a marché très bien, très bien. Tu sais, au fur et à mesure, on prend de l'extension, de l'extension. Ainsi, j'ai quitté le business de téléphone pour entamer le business d'échange de dollars américains et de cartes d'appel. |
| 8-S132 | Homme, artisan, propriétaire de kiosque de vente de produits en cuir | Il me restait 1500 dollars. Je disais, bon je vais le déposer à la banque. Après je disais non je ne veux pas le mettre à la banque, je préfère acheter un téléphone. Lorsque j'ai dit que j'ai acheté un téléphone il s'agit d'un téléphone Haïtel. |

7.5.2 Un espace de création d'emplois

Le deuxième argument avancé se base sur la génération d'emplois autonomes et non autonomes des micros-activités entrepreneuriales prenant place dans les espaces publics. En plus des emplois autonomes, un quart de l'échantillon des micro-entreprises interrogées crée un ou deux emplois. C'est surtout le cas dans le secteur de la restauration de rue et des échoppes de coiffeurs. Il est à noter aussi que les activités entrepreneuriales dans les rues nécessitent l'existence de tout un système de transport et de stockage des marchandises. D'où la présence dans les rues de ces deux catégories d'acteurs : d'abord, les porteurs qui moyennant un frais hebdomadaire, se chargent du transport des marchandises entre le point de vente et le lieu de stockage. Puis, les vigiles qui, durant la nuit, surveillent des caisses ou des kiosques de marchandises restées en pleine rue. Les espaces publics ne sont donc pas qu'un lieu de survie ; c'est un territoire de micro entrepreneuriat et les occupants devraient être considérés en tant que tels, pour citer Sharit K. Bhowmik (2003).

Street vendors are micro-entrepreneurs and they need to be treated as such. The urban population, who form the consumers, too will benefit.
(Sharit K. Bhowmik 2003:1544).

Toutefois, certains tendent à marginaliser l'importance de ces emplois générés dans l'espace informel de la ville. On les caractérise comme du « chômage déguisé ». Ce qui fait que le taux de chômage officiel ne reflète que le secteur formel des affaires. Or, comme Peña (1999) l'a noté dans ses travaux, ces opportunités offertes par les activités de rue représentent de meilleures occasions de revenus que le secteur formel. Bref, comme témoigne l'extrait de Lerebours (2005), nous soutenons que ces activités entrepreneuriales qui se déroulent dans les espaces publics constituent une source de revenus pour de nombreux citoyens soit comme travailleurs autonomes, employés ou jobbeurs. D'où un rôle de ces pratiques informelles des espaces publics dans l'amélioration

des conditions de vie des citoyens dans la ville.

Les restaurants du Champ de Mars créent des emplois directs et indirects. Au moins deux cent cinquante personnes dépendent de cet espace de fortune pour leur survie et celle de leur famille.¹³³

7.5.3 Un rôle dans l'alimentation des populations

Selon un récent travail de Gomez (2008), on peut dire de nos jours qu'il existe dans la ville divers lieux pour « *eating out* » entre amis, en famille, seul ou pour discuter d'affaires. Certaines de ces places sont fréquentées par des jeunes ; alors que les gens d'affaires et les cols bleus ont leurs points de rencontre respectifs. Il y a aussi des places précises pour déguster des spécialités. En réalité, ces différents lieux sont aussi des places pour voir et être vu par les autres citoyens de la ville.

Nos résultats d'observation et d'entrevues au centre-ville de Port-au-Prince corroborent l'idée que les activités de rue, dont la restauration, produisent de l'espace public (Gomez 2008). Cet auteur souligne l'accessibilité sociale (faible ségrégation sociale) et l'accessibilité économique (prix très bas) des lieux de consommation développés dans les rues.

Du côté de la demande, contrairement à ce qui se passe dans d'autres villes ailleurs dans le monde, « *eating out* » est loin d'être, de prime abord, un acte ostentatoire ou une forme de divertissement pour la clientèle des restaurants de rue à Port-au-Prince. L'ambiance de ces lieux de consommation trahit la précarité ou le faible niveau de vie qui se cache derrière cette pratique. Les citoyens qui s'alimentent généralement dans les rues le font pour plusieurs motifs. Il y a la question d'accessibilité économique, mais nos observations sur les sites indiquent que le manque de restaurants dans l'espace formel est une

¹³³ Patrice-Manuel Lerebours. 2005. « Les bourdes de la mairie de Port-au-Prince ». *Le Nouvelliste*, no du 13 Octobre 2005.

contrainte majeure dans le choix du lieu de consommation. C'est le cas de nombreux passants, voyageurs et de certains autres citoyens qui travaillent sur les sites. Et comme précisé par cet extrait du romancier, consommer dans la rue permet aux individus des couches défavorisées n'ayant pas une salle à manger de s'offrir un plat cuisiné. Leur budget ne leur permet pas d'allumer le feu ou de rentrer dans un restaurant formellement établi.

[...] Voici que la rue est devenue la cuisine. [...] Corazon, il avait le choix, il aurait pu manger chez lui, avec une table et un couvert [...] mais nous, les choses de la rue, c'est pas une révolte ou une décision personnelle, c'est juste qu'elles coûtent moins cher. (Trouillot 2002 :90).

Du côté de l'offre, entreprendre des activités économiques dans les espaces publics permet aux micro-entrepreneurs et à leur famille de mieux se nourrir que s'ils étaient, proprement dit, au chômage, sans aucune source de rémunération.

Messieurs ! Regardez ! J'ai un partenaire, il est de Gressier; Dimanche, il était venu à la maison. [...] Maman a pu faire à manger grâce à cette pénitence [son kiosque de service]. Ok! Quand j'étais arrivé à la maison, je me suis assis. Mais habituellement quand il venait à la maison, on prenait ensemble un peu d'alcool. Ce jour-là, j'ai remarqué qu'il reste assis pendant longtemps et il ne m'a rien dit. Il ne m'a pas demandé à manger. Moi j'ai pris alors mon plat pour manger et je lui ai offert la moitié. Après je lui ai donné de l'eau à boire parce que je n'avais pas de jus. C'est jusqu'après qu'il m'a dit : « *Ou konnen depi maten, se kounye a mwen retire gou pat nan bouch mwen* ». ¹³⁴ Alors je lui ai répondu : mon cher, tu devrais passer me voir en bas [au centre-ville].¹³⁵

Eu égard au montant dépensé pour leur consommation propre lors de leur dernière journée de travail, nous constatons aussi que les répondants ne font pas partie des personnes économiquement pauvres (au seuil de 2\$US par jour) ou extrêmement pauvres (au seuil de 1\$US par jour). Le montant alloué par les

¹³⁴ Tu sais quoi? Depuis ce matin, c'est maintenant que je mange quelque chose pour ôter le goût du dentifrice dans ma bouche.

¹³⁵ Entrevue 9-S21, homme, propriétaire d'un kiosque de coiffeur, résident du Bel-air.

petits entrepreneurs de la rue à leur alimentation personnelle varie avec le niveau des ventes, d'après les propos de nos informateurs. À partir de nos calculs, il semble qu'ils dépensent en moyenne 20 à 40 dollars HT par jour – soit 2,5\$US à 5\$US – pour leur alimentation, excluant celle des autres membres de la famille. Ce qui équivaut à plus que le double du seuil international.

Cela étant dit, les espaces publics sont à la fois des espaces de consommation pour de nombreux citoyens, mais en tant qu'espace d'entrepreneuriat elle pourvoit aussi aux familles les moyens nécessaires pour s'alimenter et ainsi échapper à la famine.

Encadré 7.2

Dépense alimentaire quotidienne des micro-entrepreneurs de la rue

Interviewer (I). Hier par exemple, vous avez mangé pour combien ?

R. Ah, vous savez qu'une personne doit manger trois fois par jour. C'était quoi ? Matin, on prend un spaghetti, peut-être à midi si on peut, on prend un plat de nourriture 7, 8 dollars (\$HT) dans la rue, accompagné d'un « *king cola* ». Le soir encore avant de dormir, on a tellement faim qu'on est obligé de prendre à nouveau quelque chose.

I. En tout, ça a fait combien ?

R. Peut-être 20, 30, 40 dollars (\$HT). Je ne peux pas vous dire combien exactement parce qu'il faut boire aussi de l'eau.

I. Ça c'est pour vous seulement. La maison n'y est pas incluse ?

R. Non, les gens à la maison ne sont pas inclus dans ça.

Source : Extrait de verbatim, Entrevue # 2-S111, homme, exploitant d'un kiosque de coiffeur, trottoir.

7.5.4 Une capitalisation diversifiée

Dans les modèles de développement dynamique pour les sociétés capitalistes proposés par les économistes, l'accumulation du capital prend la forme d'un réinvestissement du profit généré pour accroître les moyens de production (Marx 1954 ; Solow 1956 ; Samuelson 1962 ; Romer 1989). En d'autres termes, c'est lorsqu'on passe d'un modèle de production avec un stock de capital constant - de la reproduction simple - à une production croissante avec un stock de capital dynamique, qui augmente avec le temps grâce à sa propre création - à la reproduction élargie. Dans cette perspective, les économistes cherchent à saisir la portion investie de l'épargne dégagée des activités entrepreneuriales. Il s'agit-là d'une opérationnalisation difficile dans le cas des pratiques entrepreneuriales informelles.

Avant tout, il semble difficile de nier la reproduction élargie des activités informelles dans les espaces publics du centre-ville de Port-au-Prince. Mais, il est encore plus délicat de la prouver sachant que l'informel cherche toujours stratégiquement et par définition à rester dans l'ombre. Contrairement au secteur formel des affaires, les micro-entrepreneurs de la rue n'exposent pas sur les trottoirs ou sur les places publiques de la ville les richesses accumulées avec le temps. Alors, nous recevons avec prudence la thèse dominante voulant que les micro-entreprises évoluant généralement dans les espaces publics des centres-ville soient des activités de survie ou de subsistance, c'est-à-dire relevant de la reproduction simple ou avec peu d'accumulation (Favreau 2004). Certains travaux antérieurs ont toutefois montré que l'accumulation n'est pas impossible pour certains de ces micro-entrepreneurs.

[...] cette économie n'est pas pour autant homogène, mais, nous l'avons vu au travers de la reproduction, elle est constituée d'une masse d'activités fonctionnant en simple reproduction et d'une frange haute qui, de façon transitoire ou définitive, évolue selon le schéma de la reproduction élargie. C'est dire que l'informel est dual... (de Miras. 1987 :71).

Que ce soit dans les champs de l'économie ou de la sociologie économique, le débat reste vif sur la capacité de ces activités à rentrer dans un cycle de croissance. Cependant, les données recueillies sur le terrain au centre-ville de Port-au-Prince montrent que l'accumulation de capital des activités entrepreneuriales dans les rues ne se manifeste pas forcément par un renforcement des moyens de production. En général, les micros entrepreneurs de la rue justifient l'importance de leur activité par la capacité à se nourrir, à alimenter leur famille et à payer le loyer et la scolarité de leurs enfants. Nous avons codé 47 fois à travers 33 sources distinctes ces formes d'allocation du surplus généré par les activités micro-entrepreneuriales dans les rues de Port-au-Prince. Ces mêmes scénarios sont constatés aussi bien en Asie qu'en Afrique par Tinker (2003 :334) rapportant que :

Women vendors reflect these norms: they work to support the family using profits to invest in their children, not their business.

Investir le profit dégagé de leur activité dans la formation du capital humain des enfants fait de la plupart des micro-entrepreneurs de la rue des investisseurs qui se montrent socialement responsables. Les micro-entrepreneurs installés dans les espaces publics trouvent qu'il est plus rationnel d'investir dans l'éducation de leurs enfants que de développer la taille de leur activité. Mais, selon la capacité à épargner du ménage, l'exploitant peut décider d'une capitalisation diversifiée. Notamment, nous avons le cas d'un artisan du Portail de Léogâne qui choisit d'investir dans ses enfants et dans l'acquisition d'équipements nécessaires pour se lancer sur le marché de la téléphonie.

Après que je payais le loyer et les scolarités, il m'avait resté un peu d'argent. Il me restait 1500 dollars. Je disais, bon je vais les déposer à la banque. Après, je disais non je ne veux pas le mettre à la banque, je préfère acheter un téléphone. Lorsque j'ai dit j'ai acheté un téléphone il s'agit d'un téléphone Haïtel '*pou m brase nan lari a'* (pour se débrouiller

dans les rues).¹³⁶

Nous avons observé des efforts de consolidation sur le long terme chez certaines personnes qui améliorent leur position sociale dans la ville en devenant propriétaire de leur résidence en capitalisant l'épargne accumulée au cours des années. Cela, tout en se rappelant que ces citoyens n'ont pas d'autres sources de revenu que leur commerce. Il n'y a pas un seul des micro-entrepreneurs de notre échantillon qui n'a pas affiché une amélioration de ses conditions de vie par rapport au stade du démarrage. L'accumulation de capital se manifeste peu dans la rue, mais dans le changement de position sociale du ménage. À la lumière des informations fournies par les répondants, les micro-entreprises existant grâce à l'opportunité d'appropriation populaire des espaces publics, sont des activités rentables pour les exploitants et pourraient bien connaître une phase de croissance si les profits n'étaient pas alloués à d'autres fins.

Connaissant les risques liés à l'appropriation des espaces publics, au cas où il n'avait pas alloué ses profits à d'autres fins, le micro entrepreneur réinvestirait stratégiquement avec modération sur les trottoirs de la ville.

¹³⁶ Entrevue # 8-S132, homme, artisan et propriétaire d'un kiosque de vente de produits artisanaux.

Encadré 7.3 Capitalisation externe et diversifiée

Eu égard aux extraits présentés au tableau 7.4, nous soutenons que les activités entrepreneuriales menées dans le champ des espaces publics permettent bien aux exploitants d'accumuler du profit. Par contre, il est investi le plus souvent hors du champ des espaces publics. Voici deux extraits illustrant la capitalisation type des micro-entrepreneurs installés dans les espaces publics au centre-ville de Port-au-Prince.

Exemple 1 : construction de résidence et autres*

Tu comprends ? Parce que c'est que je me suis marié. C'est là que j'ai construit, c'est là que j'ai tout réalisé. Je disais à ma femme : «si vous voyez que je meurs, le jour de mes funérailles passez avec moi à la rue Pavé».

Exemple 2 : capital humain et construction de résidence**

KT. Mais quelle est l'importance de ce commerce pour vous ?

Oh, il fait beaucoup pour moi. D'ailleurs j'ai trois enfants, c'est là-dedans que je paie leur école ...

KT. Êtes-vous locataire ?

Non je suis propriétaire.

KT. Est-ce que c'est à l'aide du commerce que vous êtes devenu propriétaire ?

Oui c'est avec le commerce.

KT. N'avez-vous pas d'autres sources de revenu ?

Non je n'ai rien d'autre. [...]

* Source : extrait de verbatim, entrevue 4-S21D.

** Source : extrait de verbatim, entrevue 14-S22.

7.5.5 Un stimulus pour l'éducation des micros entrepreneurs

Précédemment dans l'étude des perceptions des places publiques et segments de rues transformés en espace informel d'entrepreneuriat, nous avons vu qu'ils étaient nombreux à voir ces pratiques d'appropriation des espaces publics comme un problème pour la municipalité. Cependant, d'un regard pragmatiste, d'autres citoyens observateurs y voient toujours des opportunités. Dans cette lignée, l'un des acteurs du secteur formel des affaires croit que l'appropriation

des espaces publics à des fins commerciales peut jouer un rôle dans l'alphabétisation ou l'éducation des milliers de micro entrepreneurs. Ce contexte peut être une motivation, un stimulus pour les occupants à participer au programme d'alphabétisation, à améliorer leur niveau d'éducation pour mieux s'intégrer dans le monde des affaires.

Et les gens commencent à changer aussi, ils commencent à prendre conscience. Pour le moment-là, il y a des gens qui ne savaient pas lire, mais, à cause de leur petit *business*, ils ont besoin de bien contrôler leur argent. Ils sont obligés d'aller à l'école pour qu'ils apprennent à compter et éviter qu'on leur donne des commandes incorrectes lorsqu'ils achètent. Cela pour vous montrer l'importance des activités dans la rue, même lorsque la personne ne voulait pas apprendre, mais maintenant elle est obligée à cause du *business*; parce que c'est ce moyen qu'elle a pour vivre, elle ne peut pas accepter qu'on lui bluff dans ce sens. Est-ce que vous comprenez ? [...] Si la personne n'a pas d'intérêt à être alphabétisée, elle ne participera pas pendant qu'elle a plein de problèmes.¹³⁷

C'est une idée audacieuse de penser à arrimer l'appropriation des espaces publics et la formation des occupants. On peut comprendre que le répondant, en parlant « d'intérêt », perçoit l'accès aux espaces publics comme un allègement des problèmes auxquels font face ces citoyens avant de devenir micro-entrepreneurs. Ils investissent les espaces publics espérant y trouver des moyens financiers pour nourrir, loger et payer la scolarité de leurs enfants. Cependant, comme montré précédemment, ils sont pour la plupart des jeunes faiblement scolarisés. Et si l'on investit dans leur formation, ils seront certainement mieux outillés pour mieux rentabiliser leurs activités et s'intégrer dans la dynamique socioéconomique de la ville.

7.5.6 Un rôle dans la prévention de la violence

L'un des arguments probablement le moins contestable est le rôle préventif contre le banditisme que les répondants attribuent à l'opportunité de mener des activités commerciales dans les espaces publics de la ville. Lors de nos

¹³⁷ Homme, gérant de magasin au centre-ville.

entrevues, les micro-entreprises de la rue sont présentées par plusieurs jeunes comme une alternative aux actes de vandalisme et de banditisme dont le vol, la prostitution et l'enlèvement contre rançon. Selon un cambiste rencontré au centre-ville de Port-au-Prince, sa décision de développer des activités dans les rues est un refus de la mendicité, du vagabondage, un rejet des actes malhonnêtes.

Au tableau 7.2, nous présentons quelques extraits provenant de quatre répondants pour illustrer le propos. Ils renseignent sur l'importance de l'opportunité d'entreprendre dans les espaces publics pour la réduction de l'insécurité urbaine. Pour reprendre l'un des répondants dans le langage de la rue, « si n'était pas ça » on ne sait pas combien irait « faire du kidnapping », « de la prostitution » ou sortirait leur « flingue ».

À travers les nombreux articles de presse analysés, les auteurs tout comme les acteurs politiques et économiques n'ont pas relaté ce rôle de l'espace d'entrepreneuriat informel dans la prévention de l'insécurité. En fait, certains acteurs de la ville perçoivent les espaces publics comme une source de problèmes et de conflits. Dans ce sens, nous arrivons à la conclusion que ces acteurs et ceux qui mettent en valeur les rues et les autres espaces ouverts de la ville ne partagent pas les mêmes perceptions. D'après les micro-entrepreneurs de la rue, le fait pour les espaces publics d'être d'une manière ou d'une autre appropriables par tout citoyen vient donc renforcer la cohésion sociale dans la ville (Tableau 7.2). On pourrait demander quelle est la légitimité de pratiquer de la sorte les espaces publics et comment serait la relation entre ces sous-groupes de citoyens et les flux de passants et le reste de la ville avec qui ils partagent l'espace urbain.

Tableau 7.2 : L'entrepreneuriat informel dans les espaces publics comme mode de prévention du banditisme

| # du cas | Portrait | Entreprendre dans la rue comme prévention et alternative |
|----------|--|---|
| 15-S23 | Jeune homme, cambiste et vendeur de cartes d'appel, père d'un enfant. | S'ils ont choisi de ne pas nous laisser ici, ils nous demandent d'évader les lieux, qu'est-ce qu'ils nous demandent de faire? Ils nous demandent d'aller faire de la mendicité , ils nous demandent d'aller faire du kidnapping . Or, ce n'est pas notre logique et on ne le fera jamais et jusqu'à la mort. |
| 17-S23 | Homme, vendeur de chaussures, marié, père de deux enfants. | Tu sais, lorsqu'on est jeune, bon, au lieu d'aller courir après un patron et d'aller perdre parfois du temps auprès d'un bureau, d'un département public de l'État ou privé sans rien trouver à faire, au lieu de faire « sa ki pa sa » [des actes socialement inacceptables], on crée une ambiance de travail, comme ça je voyais à créer un <i>business</i> car c'est ça qui pouvait m'aider... |
| 3-S21 | Homme, gérant de magasin au centre-ville. | La personne ne reste pas attendre l'aide de l'État, elle ne reste pas à la maison perdre son temps, elle crée un espace, un moyen pour vivre. Ça, c'est quelque chose de louable. Au lieu de faire comme beaucoup d'autres jeunes hommes, d'autres jeunes femmes qui font de mauvais actes - vous comprenez! - ou bien qui vendent leur corps, de manière désagréable aux yeux de la société, euh bien, avec le peu qu'il soit, ces gens-là [micro entrepreneurs installés dans les espaces publics] préfèrent se débrouiller, se dégager pour «chercher la vie». |
| 9-S21 | Jeune homme, résident du Bel-Air, studio de coiffure sous une galerie. | Mon cher, si n'était-ce pas ça qu'on fait pour avoir un aller mieux, 50 cents, pour trouver à manger chaque jour... Si n'était-ce pas ça, si vous n'avez rien à faire...! Lorsque vous voyez un jeune homme prendre son flingue [arme à feu] et descendre dans la rue, messieurs ce n'est vraiment pas sa faute. Je peux prendre Dieu comme témoin, messieurs ce s'est pas sa faute. [...] J'habite au Bel-Air. Je me suis dit kett! En haut, sur le Bel-Air, c'est 'chaud'. C'était l'époque de l'Opération Bagdad. Je me suis dit kett! C'est difficile en haut au Bel-Air. Je ne peux pas faire comme tous les autres hommes; c'est difficile. Comment est la situation? Ils font de l'argent, mais ils meurent aussi. Vous comprenez? [...] Je me suis dit non, ça c'est un méli-mélo. |

Les éléments présentés au tableau 7.2 corroborent bien la position de Bassand et al. (2001), pour qui « l'espace public sous toutes ses formes est crucial pour l'intégration et la cohésion sociales ». Dans cette perspective, avant de penser à limiter ces pratiques informelles des espaces publics, il serait utile de mener une réflexion sur la place de leur appropriation dans l'établissement d'un climat de cohabitation harmonieuse entre les différents groupes sociaux de la ville.

7.5.7 Un générateur de capital social

Les écrits montrent le rôle crucial du capital social dans le développement social et économique des individus ou des communautés (Callois 2004 ; Lyons et Snoxell 2005 ; Post et Inkoom 2004 ; Woolcock 2001). Dans ce sens, l'accès aux espaces publics présente de multiples avantages car selon nos entrevues les occupants ont amélioré leur stock de capital social individuel. Même ceux qui arrivaient dans la ville sans y avoir de connaissances finissent par bâtir progressivement un réseau de relations personnelles, un stock significatif de liens sociaux durables autour de leurs activités marchandes. Selon les informations fournies, les relations clients-marchands ainsi que les relations usagers-usagers deviennent avec le temps des relations personnelles. Pendant notre séjour sur le terrain, nous avons aussi observé que certains passants et occupants fixes, vendeurs ambulants et vendeurs fixes, riverains et occupants du secteur entretiennent des rapports assez personnalisés. Mais les conflits individuels pour l'espace ne disparaissent pas pour autant. Plus loin, on verra les divers rôles de ce type de capital social produit sur le site d'installation selon les acteurs du milieu et les informations fournies par les répondants.

L'espace d'entrepreneuriat informel est aussi caractérisé par l'entraide, la solidarité et la coopération spontanée, sporadique parmi et entre les différents groupes d'usagers lorsqu'il faut se mobiliser pour défendre leur droit d'y être ou

d'autres intérêts collectifs. Cependant, il est à noter que les liens sociaux établis entre les micro-entrepreneurs de la rue ne sont pas formalisés dans des institutions structurées et reconnues. Ce qui différencie la structure sociale des marchés de rue en Haïti par rapport à d'autres pays latino-américains où les vendeurs et les artisans installés dans les rues se regroupent en de puissantes organisations (Cross 2000 ; Stillerman 2006b). Dans le cas de la ville de Port-au-Prince, les associations entre les citoyens qui mènent des activités marchandes dans les rues restent confinées dans des relations informelles construites sur des bases territoriales. Toutefois, les répondants expriment bien le sentiment d'appartenance qui leur porte à tisser des liens de solidarité communautaire :

On est obligé de nous entendre parce nous sommes tous là pour une même cause. Par exemple, si on viendra pour nous lever, on nous lèvera tous. On ne lèvera pas une partie pour laisser une portion.¹³⁸

Si le proverbe arabe disant que « le pauvre est celui qui n'a personne » est vrai, alors, pratiquer les espaces informels du centre-ville permet d'une certaine manière à ceux qui ne peuvent pas accéder aux espaces formels de sortir de l'isolement et de s'insérer dans des réseaux sociaux utiles à leur intégration sociale dans l'espace urbain. Dans ce sens, l'espace d'entrepreneuriat informel, actuellement perçu principalement comme une source de conflits et de problèmes par les instances locales, peut représenter une ressource sociale potentielle dans une démarche de développement intégral du centre-ville et dans l'installation d'un climat de sécurité dans les espaces publics.

Mais pour cela, il va falloir que les différents groupes d'acteurs acceptent la mixité, le partage et la variété des usages sans qu'aucun groupe ne domine les espaces publics (Francis, 1991). Or, actuellement selon nos constats, les pratiques marchandes et informelles sont dominantes ; elles marquent les

¹³⁸ Entrevue # 12-S22, homme, vendeur de produits cosmétiques.

différents espaces de la ville. La sociabilité de rue tourne autour de points de service ou de vente qui occupent de manière conflictuelle les trottoirs, les chaussées et autres espaces ouverts au public.

Somme toute, malgré les nombreux problèmes de pauvreté, d'encombrement, d'insécurité et d'insalubrité que certains associent aux pratiques informelles des espaces publics, nos répondants avancent aussi des arguments suffisants pour revisiter la rationalisation des pratiques socio spatiales. Dans le cadre d'un processus de planification et de gouvernance urbaine, l'un des grands défis pour les urbanistes et les autres spécialistes de l'urbain serait de concilier les différents types d'acteurs en jeu et de les mobiliser autour d'une vision commune et partagée de l'espace public. Comme les tentatives de formalisation du secteur informel, dont les micro-entreprises dans les rues des centres-villes, ont échoué, l'une des questions auxquelles les villes des pays du Sud auraient éventuellement à répondre pour qu'elles deviennent socialement inclusives reste : comment rendre formellement accessibles les espaces publics aux pratiques informelles ?

7.6 PROCESSUS D'APPROPRIATION ET MÉCANISMES DE CONTRÔLE : CONSTATS ET PERCEPTIONS DES ACTEURS

7.6.1 Le processus d'accès aux espaces publics

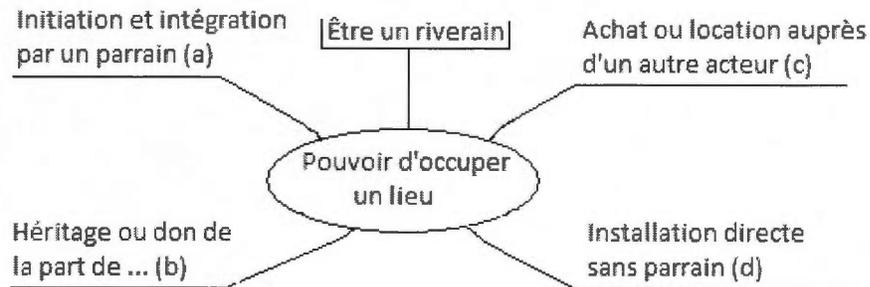
Selon les informations fournies par les répondants, outre les riverains qui se prévalent d'un certain pouvoir d'attribution sur leur façade, nous identifions quatre autres façons pour un citoyen de s'appropriier informellement une portion d'espaces publics (Graphique 7.6) :

- l'intégration dans le champ des espaces publics par un autre individu déjà établi ou un acteur qui possède un capital spatial, c'est-à-dire qui détient

- un pouvoir d'allocation sur un territoire donné ;
- l'occupation d'une place reçue ou héritée d'un parent ou d'un ami ;
- l'acquisition par achat d'un droit d'occupation auprès d'un acteur possédant du capital spatial ;
- et l'occupation directement sans l'aide d'un parrain.

Dans ses travaux sur l'appropriation des espaces publics à Maseru, Setšabi (2004) rapporte deux cheminements. D'une part, il y a la procédure formelle mise en place par la municipalité. Elle définit des zones d'installation et requiert l'acquisition d'un permis moyennant certains frais. D'autre part, il y a la démarche informelle pratiquée surtout par des hommes. Dans le cas du centre-ville de Port-au-Prince, nous ne pouvons pas parler de procédure d'occupation formelle des espaces publics. La municipalité n'a pas un plan de gestion définissant des zones, autre que les marchés officiels, où les espaces publics peuvent être appropriés à des fins entrepreneuriales par les citoyens. Selon nos données, la quête d'un permis d'occupation auprès de la municipalité se fait après l'acte d'appropriation. L'acquisition du permis se fait dans une démarche de légitimation de l'acte et de protection contre les menaces de déguerpissement. Par ailleurs, la livraison du permis se fait souvent de manière informelle par des agents municipaux et il n'y a pas un prix établi par les instances publiques. Cela dit, l'appropriation des espaces publics tout comme sa légitimation se fait à travers un processus informel.

Graphique 7.6 : Les cinq modes d'accès aux espaces publics



a) Initiation et intégration

Au centre-ville, les espaces publics sont morcelés en territoires par les occupants. Les secteurs d'observations ont été établis de sorte à refléter ces communautés de citoyens. Ces derniers se sont regroupés et développent un certain niveau de sentiment d'appartenance sur une base territoriale. À Port-au-Prince, il devient habituel pour des citoyens de se présenter comme une *machann*, un cambiste ou un chauffeur de taxi moto de telle zone donnée. Le lieu ou l'activité devient le dénominateur commun. Étant conscients de leurs intérêts de groupe, ils forment ainsi des réseaux de contrôle de leur territoire et de solidarité réciproque pour contrer toute menace contre l'un des membres. Le lieu se fait lien, il est la colle qui cimente ensemble les occupants d'un même secteur géographique. Ce qui fait qu'on ne peut pas s'installer sur n'importe quel trottoir et, en effet, les espaces publics cessent d'être un bien à l'usage de tous.

Chacun fonctionne individuellement, mais on est toujours en groupe. [...] Si on voit quelqu'un voler le téléphone d'une personne, venir avec un fusil, voler le portefeuille, ça on ne rentrera pas là-dedans ; mais si quelqu'un vient rentrer parmi nous ici, [...] si on ne reconnaît pas quelqu'un, si on n'a pas ses coordonnées complètes, il ne pourra pas s'installer ici [prononciation tonique]. S'il est une bonne personne, au fur et à mesure il pourra s'intégrer parmi nous.¹³⁹

¹³⁹ Entrevue #15-S23, homme, cambiste au centre-ville.

Comme l'a révélé Marvel, un commerçant interrogé au Portail de Léogâne, pour s'appropriier certaines positions, il faudra qu'on possède vraiment des contacts dans le secteur. Sinon, s'installer parmi les autres serait impossible et pourrait se révéler catastrophique pour l'intrus, selon les dires de Marielle et de Corbson.

Marvel :

Ici-là, si voulez avoir une place et que vous avez des nèg (contacts ou amis masculins) qui vendent ici, vous pourrez. Nous nous arrangerons pour vous mettre entre nous. Vous y rentrez petit (en terme d'étalage) mais, par la suite, vous deviendrez gros comme tout le monde.¹⁴⁰

Marielle :

Toutes ces places que vous voyez là, il y a un jeune homme qui était venu pour s'y asseoir. Ces marchandes ont crié sur lui.¹⁴¹

Corbson :

Euh bien, si vous n'avez pas de contacts, vous n'aurez pas non plus de place. Parce que si vous installez vos affaires, vous pourriez les retrouver dans la ravine Bois-de-chêne.¹⁴²

Avoir un parrain épargne le nouvel arrivant de diverses persécutions de la part des occupants du secteur : engueulade, vandalisme, entassement de déchets et écoulement d'eaux usées sous les étals. Dans ces conditions, on risque de ne pas pouvoir s'y installer durablement. Ce sera tout à fait différent si la personne a des liens avec au moins un acteur spatial dans la zone. Ce dernier par son emprise territoriale favorisera l'insertion de son protégé dans le réseau de connaissances et d'interconnaissance du secteur.

Seulement la ligne au coin était occupée. Mais peu après, ils arrivaient avec leurs familles et les ont installées de ce bord-ci. Donc c'est ainsi, la dame qui est amie à mon frère, c'est elle qui m'a mis ici. De la même façon, s'il y avait de la place, j'y mettrais aussi des amis qui m'ont demandé. C'est comme ça.¹⁴³

¹⁴⁰ Entrevue # 5-S124, homme, kiosque de divers produits.

¹⁴¹ Entrevue #12-S125, femme, étal en bois, vente de divers produits.

¹⁴² Entrevue #2-S111, homme, kiosque en métal, coiffeur.

¹⁴³ Entrevue #16-S23, homme, étal sur la chaussée, vente de vêtements neufs.

b) Héritage ou donation

L'héritage est défini comme étant ce qu'on reçoit de quelqu'un qui s'en va ; d'un parent ou d'un ami. Hériter une portion d'espace public peut paraître une idée bizarre pour plusieurs. Mais, il est plutôt un fait courant au centre-ville de Port-au-Prince. C'est un mode d'accès aux espaces publics qui est assez fréquent et qui permet de minimiser les conflits avec les autres occupants du secteur d'installation.

Deux de nos répondants mentionnent leur accession aux lieux occupés par succession. Ces citoyens étaient déjà dans les activités de la rue à titre de personne de soutien jusqu'à ce que leur patron décide de quitter et de leur céder la place. D'autres répondants interrogés sur la question soutiennent que lorsqu'un collègue ne peut plus continuer et s'il n'y a pas l'un de ses proches qui soit intéressé, alors l'un des vendeurs du secteur peut prendre sa position.

Interviewer. Lorsque quelqu'un cesse de vendre ici, que devient sa place?

R. Il a le droit de la laisser pour un autre ami, ou bien quelqu'un d'ici aussi qui la veut, il a le droit de la prendre. Tout comme il peut la donner à quelqu'un d'autre.

Interviewer. Est-ce à quelqu'un d'ici ou venant d'ailleurs?

R. Il a le droit de la donner à un vendeur ou bien une autre personne. Les vendeurs d'ici tous ont déjà leur place en haut [sur le trottoir]. Mais il se peut qu'il la passe à un ami qui n'en a pas.¹⁴⁴

c) Acquisition par achat ou location

Dans le cas des achats ou de location, l'accès n'est pas facile ni sans complication. Si on n'est pas déjà dans le champ, la chance d'être informé des opportunités d'achat ou de location de point de vente dans les espaces publics est quasiment nulle. Les informations fournies par nos répondants indiquent que ce mode d'accès est surtout utilisé par ceux qui souhaitent améliorer leur position spatiale. Dans notre échantillon, il n'y a pas de lieu occupé à titre d'achat ; mais

¹⁴⁴ Entrevue #17-S23, homme, vendeur de chaussures neuves.

deux des répondants du Portail de Léogâne affirment avoir loué leur kiosque de propriétaires absentéistes. Ces derniers perçoivent des pourcentages au prorata des rentrées hebdomadaires. Plusieurs de nos répondants décrivent bien l'existence de cette pratique au centre-ville de Port-au-Prince. Le tableau (7.3) rapporte à titre illustratif quelques références permettant d'éclairer ce phénomène. Lors de notre phase de terrain, le coût d'une place variait en moyenne entre 250\$HT à 300\$HT, soit l'équivalent de 50\$ à 60\$ canadiens par année.

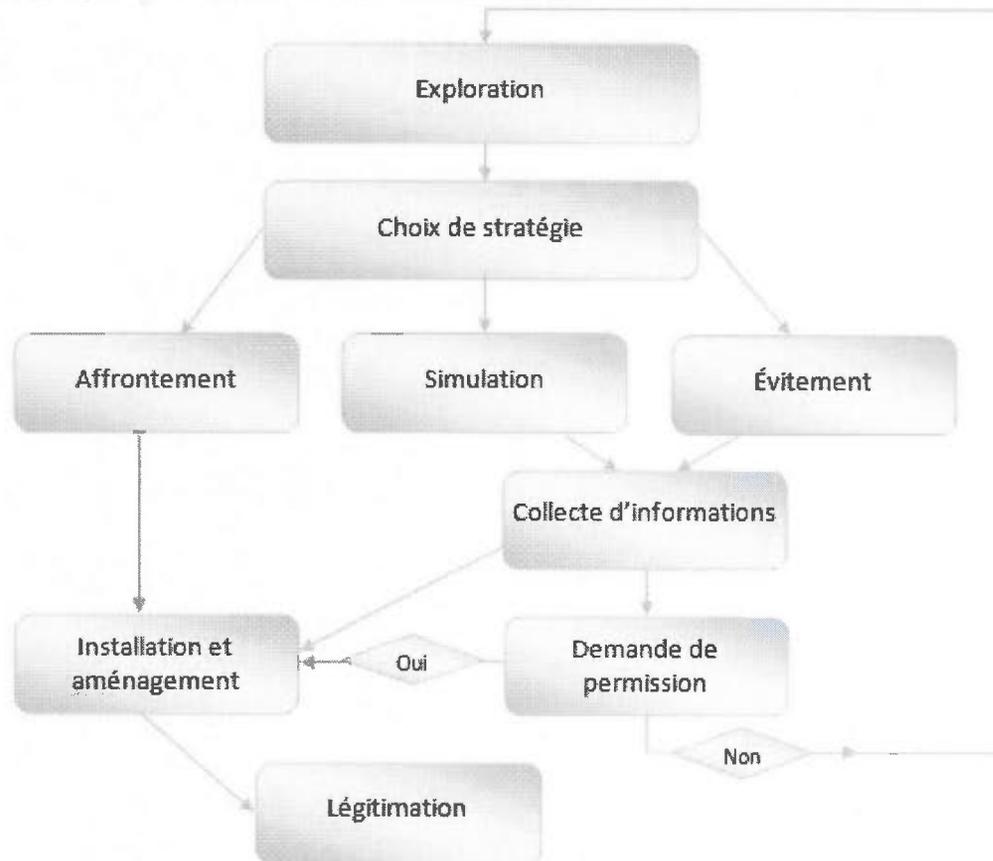
d) Installation directe et non parrainée

Dans le cas d'une appropriation directe sans parrainage, la démarche peut s'avérer longue et très conflictuelle à cause de la rareté de places vacantes. L'appropriation est un acte calculé de la part du citoyen voulant devenir micro-entrepreneur. La localisation est un choix rationnel décidé par l'acteur selon des critères préalablement définis. Schématiquement, la démarche du citoyen en quête d'une place peut être représentée par le graphique 7.7. Selon les informations recueillies, les prétendants adoptent habituellement trois stratégies consistant soit à les affronter, à tester les potentialités de conflits ou à éviter les conflits. En fait, la démarche-type peut consister entre trois à cinq étapes allant de l'exploration à la légitimation de l'acte de détournement. Le chemin dépend de la stratégie adoptée pour faire face aux conflits accompagnant éventuellement l'acte d'appropriation.

Tableau 7.3 : Extraits relatifs à l'achat de points de vente

| # du cas | Portrait | Achat de point de vente dans les rues |
|-----------------------------|---|---|
| 14-S22 | Homme, vente et réparation d'appareils électroménagers. | R. Oui ! En haut pour avoir une place, il faut l'acheter. [...] Même ceux qui sont là sur place vont dire que ça c'est la place de untel, il faut lui payer pour s'asseoir là-dedans. K. Votre place aux abords de la Cathédrale, l'aviez-vous achetée ? R. Oui, c'était un achat. K. Combien l'aviez-vous payée ? R. Je l'avais achetée 300 dollars. |
| 16-S23 | Homme, vendeur de vêtements neufs, étudiant. | [...] lorsque j'arrivais il n'y avait pas de place en haut [sur les trottoirs]. Et les places en haut ne sont pas faciles à trouver. Pour les trouver par exemple, ... récemment il y avait un monsieur qui m'avait offert sa place, mais je n'avais pas de l'argent pour lui payer [avec un ton de regret]. Il y a un autre bien aimé frère qui m'a dit qu'il y a une place là-bas, si j'avais l'argent je pourrais lui donner quelques 100, 200 dollars pour la prendre. Mais je n'ai vraiment pas d'argent. Pour eux, les places en haut c'est comme à l'intérieur du marché Hyppolite. |
| 3-S21 | Homme, gérant de magasin au centre-ville. | Mais il y a d'autres qui sont assis quelque part et qui disent : « cette place, je n'envisage pas d'autre chose, absolument je dois la vendre (la a se vann pou m vann plas la) ». Or, ils ne peuvent pas vous donner le papier qui atteste qu'ils avaient acheté la place. Ce que je vous raconte là, ce sont des choses que j'ai entendues de leur bouche. J'avais un sur ma galerie, lorsqu'il allait quitter qui disait qu'«il vendra le tréteau, il vendra la place (<i>l'ap vann treto a, l'ap vann plas la</i>) ». |
| 4-S124 | Homme, kiosque au Portail de Léogâne, divers produits. | I. Bon, voici comment vous pouvez payer pour une place ici : Prenons lui par exemple qui possède cette tente. Si vous remarquez qu'il va faire son business dans un autre endroit ou bien qu'il va faire autre chose, alors il vendra la place. Il vous vendra la place incluant la table. |
| Extrait d'article de presse | Gaspard Dorélien Le Nouvelliste, no du 21 nov. 2005. | « Je te concède cette place qui est équipée en eau potable, car il y a un tuyau qui la traverse, tu n'auras qu'à percer un trou dans le conducteur et tu es servie. Donne-moi, 300 dollars et elle est à toi (NDLR : 1500 gourdes) », propose-t-il. « 100 dollars », rétorque la dame. « Bon, je te la laisse à 150 dollars », a-t-il convenu finalement. « 100 dollars et pas un centime de plus », renchérit-cette dame le dos au mur. « D'accord, donne-moi les 100 dollars », dit le vendeur d'espace d'un ton satisfait. |

Graphique 7.7 : Processus d'installation directe



e) L'exploration

Le processus d'appropriation débute par l'exploration du centre-ville pour trouver une place. Cette phase est inéluctable pour ceux qui passent par cette porte d'entrée. Les connaissances du centre-ville acquises par des expériences antérieures constituent un atout majeur dans l'identification de places vacantes correspondant aux critères de localisation.

Immédiatement nous avons commencé à explorer pour trouver un endroit. C'est en cherchant que nous avons vu ce petit espace. Ensuite, nous étions venus demander aux gens de la zone s'il n'y avait personne ici qui pourrait nous donner du problème. Ils nous ont dit que ça fait longtemps qu'il y avait vraiment des gens dans cet espace, mais ils ne viennent plus. On ne sait pas s'ils sont morts ou pas. Alors nous avons décidé de venir y déposer le kiosque. Qu'est-ce qu'on a fait? Nous ne pouvons pas venir l'y mettre sans l'accord de la mairie. Nous avons

comme devoir d'aller chercher une autorisation auprès de la mairie pour qu'on puisse l'installer ici. C'est ainsi qu'un jour, nous avons décidé d'aller à la mairie et ils nous ont donné le permis.¹⁴⁵

f) La stratégie

Une fois qu'une place est identifiée, l'intéressé peut décider de sa stratégie. Soit qu'il choisit de prendre possession sans aucune autre formalité (l'affrontement), de tester sa capacité à l'appropriier en commençant par des installations éphémères (la simulation), ou de collecter plutôt des informations auprès des riverains et même leur demander s'il peut s'y installer (l'évitement). Ceux qui choisissent l'affrontement essaient de réduire le processus et sont prêts à faire face ouvertement aux éventuelles oppositions. Ils perçoivent les espaces publics comme un bien de l'État appropriable et accessible à tous. Si l'espace n'est pas utilisé, on ne peut pas les empêcher de l'occuper et la gestion des conflits passe par la confrontation des forces en jeu ou par la localisation du lieu. D'après les entrevues, ce mode d'accès est pratiqué surtout par les plus anciens car au moment de poser l'acte d'appropriation, il y avait des tronçons ou des secteurs de rue vraiment vacants. Autrement dit, les premiers arrivés sur le site n'avaient personne à qui s'adresser.

Quand nous parlons d'affrontement, ceci peut prendre la forme d'une violence physique entre les personnes en lutte pour l'appropriation d'une portion d'espace. Trois de nos répondants ont vécu cette situation et ont été déjà emprisonnés pour avoir blessé leur adversaire. En plus, ils ont dû payer jusqu'à 6000 \$HT à des avocats pour se faire libérer. Il est bon aussi de noter que tous ces cas sont recensés parmi les interviewés installés au Portail de Léogâne.

Il y avait une femme ici qui s'opposait à l'installation de ma table. Elle me disait qu'elle avait besoin de cette place pour son mari. Malgré que ma table était déjà installée. Ah, pendant qu'elle se battait avec moi sa tête est

¹⁴⁵ Entrevue #2-S111, homme, kiosque de coiffeur, Portail de Léogâne.

cassée. Et la police est venue. J'ai passé quatre jours en prison. Bataille, tête cassée. [...] elle était en avant, mais elle voulait de cette place en arrière pour son mari.¹⁴⁶

La simulation est surtout pratiquée par des vendeurs ambulants qui cherchent à se fixer dans un lieu déjà pratiqué ou analysé pendant une période d'observation. Selon nos répondants, l'intéressé choisit tactiquement de s'y reposer régulièrement en prolongeant progressivement la durée de ses pauses. S'il ne trouve pas de contrainte, alors il s'y installe définitivement. Il s'attend à des réactions avant de s'ajuster.

L'évitement est une approche bien connue de la gestion des conflits dans l'usage des espaces publics. Ces citoyens perçoivent les espaces publics comme un lieu partagé et de cohabitation, dans le sens où ils cherchent à négocier l'usage sans recourir à la violence pour gérer d'éventuels conflits. Donc, contrairement aux deux autres modes d'accès, ces citoyens préparent en amont leur relation avec leurs futurs voisins afin de favoriser une acceptabilité rapide au sein de la communauté locale.

g) L'installation

Troisièmement vient l'installation qui est une phase cruciale dans le processus d'appropriation. Elle consiste à marquer l'espace et lui imprégner un nouveau sens pour faire, par exemple, du bout de trottoir ou de chaussée un véritable lieu. Nous l'avons montré à l'aide des matériaux visuels comment les acteurs se différencient selon les installations. Les étals, les caisses, les tentes ou les kiosques sont l'expression du montant investi dans la construction du lieu.

La caisse en bois habituellement utilisée par les vendeurs de rue au centre-ville de Port-au-Prince coûte en moyenne 400\$HT. Dans le cas des kiosques en métal,

¹⁴⁶ Entrevue # 5 -S124, Marvel, homme, kiosque de divers produits.

le coût moyen varie de 1600\$HT à 5000\$HT. Il y a aussi des caisses en métal assez solides et relativement bien sécurisées contre le vol. Cependant, la plupart des occupants utilisent des matériaux récupérés pour leurs installations. Dans ce sens, la qualité du support utilisé par les occupants peut être un bon indicateur de leur situation économique en absence de données comptables sur les investissements effectués.

h) La légitimation

La légitimation est l'ultime phase du processus d'appropriation. Se faire accepter et reconnaître en tant qu'occupant du lieu est un élément complexe et, comme nous le mentionnons plus haut, on peut céder devant la pression des autres acteurs du secteur. À travers le discours des répondants, nous dégagons plusieurs modalités de légitimation de l'acte d'appropriation :

- L'acquisition d'un permis auprès des agents municipaux ; ce qui dépend normalement de la capacité du citoyen à verser les frais exigés.
- L'acceptabilité sociale (de l'activité) se tient dans son utilité pour le public ; en d'autres termes, dans son efficacité pour satisfaire un besoin social. C'est le cas, entre autres, des taxis motocyclistes ou des cireurs de chaussures installés au Portail de Léogâne. Même les riverains affectés négativement par l'appropriation des façades de leur résidence trouvent des arguments pour tolérer les occupants des espaces publics : la peur de l'autre, la compassion et le manque d'alternative.

Ils sont plus nombreux que nous autres et ils ont du pouvoir. On ne sait pas pour qui travaille ce chauffeur. Cette dame, on ne sait pas la femme de qui est-elle. Regarde ces morceaux de fer, ils sont installés pour protéger la pompe des véhicules, mais les gens les utilisent comme siège. Que peut-on faire contre ça? On ne sait pas qui ils sont? ¹⁴⁷

¹⁴⁷ Entrevue #14-S13, riverain, manager d'une entreprise du secteur formel dont l'espace privé est informellement approprié par des citoyens.

- L'acceptation des pairs qui dépend du mode d'accès et de la réaction par rapport à leurs comportements répulsifs.
- La temporalité aussi est un autre paramètre important dans l'intégration du citoyen dans la communauté locale formée constituée des occupants fixes et des riverains. Et selon nos répondants, c'est la durée d'occupation qui est utilisée pour déterminer la primauté d'un individu par rapport à un autre. En fait, la logique tient, d'après nous, dans l'effet du temps passé sur le site à socialiser avec les autres citoyens. Le nouveau qui arrive n'a pas encore une histoire partagée du territoire ; et le public local a tendance à prendre position pour la communauté de connaissances et d'interconnaissances. C'est pourquoi lorsqu'on veut s'approprier un lieu, tel que défini dans notre réflexion, on commence par le pratiquer pour y développer des liens. C'est souvent le cas des vendeurs ambulants qui construisent au jour le jour un stock de connaissances des lieux et de capital social local.

7.6.2 Mode d'accès, genre et temporalité

Selon les résultats exposés au tableau 7.4, il semble que le mode d'accès aux espaces publics varie selon le site d'installation. Au Portail de Léogâne, la moitié des répondants arrivent à s'installer sans avoir été parrainé par quelqu'un ayant déjà certain pouvoir sur le territoire. Ils s'approprient le plus souvent leur portion d'espace sans demander l'assentiment d'aucun vu qu'il y avait des espaces vacants à l'époque. C'est pourquoi, on constate aussi moins de cas d'évitement, recensés principalement auprès des installations plus ou moins nouvelles. Sur le deuxième site au cœur du centre-ville, la situation est par contre inversée ; c'est la moitié des répondants interviewés qui ont accédé à leur place avec l'aide directe d'une autre personne. Soit par initiation ou intégration ou bien par don ou héritage. Il y a aussi des installations directes, mais négociée dans la majorité des cas. La proportion de ceux qui tentent de s'en approprier

par confrontation est beaucoup moindre par rapport au Portail de Léogâne.

Tableau 7.4 : Mode d'accès aux espaces publics selon le site d'observation

| Mode d'accès | Site 1 | Site 2 | Total |
|------------------------------|--------|--------|-------|
| 1- Initiation et intégration | 2 | 7 | 9 |
| 2- Don et héritage | 1 | 1 | 2 |
| 3- Achat et location | 1 | 0 | 1 |
| 4- Installation directe | 6 | 7 | 13 |
| 5- Riverain du secteur | 2 | 1 | 3 |
| Total de répondants | 12 | 16 | 28 |

En résumé, ces résultats indiquent que le mode d'accès dépend aussi des caractéristiques du territoire ; les zones moins encombrées étant moins conflictuelles, pour s'en approprier on y a moins recours au capital social. Par contre, dans les secteurs très achalandés et déjà encombrés, il devient une ressource essentielle pour accéder à une place, car il y a déjà un réseau de contrôle informel bien établi. Au préalable, celui qui souhaite s'installer doit donc au moins s'informer ou obtenir l'aval de quelqu'un, sinon il risque d'avoir des problèmes, selon cet extrait :

Ici il n'y a pas de signe, mais il (celui qui cherche une place) saura que la rue est déjà chargée avec des commerces. Il ne peut venir s'y installer sans s'informer ni demander à personne pour savoir avant tout s'il n'y a pas déjà quelqu'un dans la place.¹⁴⁸

Le genre des micro-entrepreneurs de la rue semble avoir un effet sur le processus d'accès aux espaces publics. D'après les résultats synthétisés au tableau 7.5, quatre des femmes interviewées, soit la moitié, utilisent une stratégie d'installation directe. Deux autres répondantes affirment être des riverains.

¹⁴⁸ Entrevue 17-S23, homme, vendeur de chaussures

Tableau 7.5 : Mode d'accès aux espaces publics selon le genre

| Mode d'accès | Homme | Femme | Total |
|------------------------------|-------|-------|-------|
| 1- Initiation et intégration | 8 | 1 | 9 |
| 2- Don et héritage | 1 | 1 | 2 |
| 3- Achat et location | 1 | 0 | 1 |
| 4- Installation directe | 9 | 4 | 13 |
| 5- Riverain du secteur | 1 | 2 | 3 |
| Total de répondants | 20 | 8 | 28 |

De plus, il semble donc que les femmes et les hommes qui empruntent la voie d'installation directe se différencient selon la stratégie d'appropriation. Les hommes tendent à privilégier l'évitement alors que les femmes préfèrent l'affrontement ou la simulation. Les femmes adoptent dans une moindre proportion que leur collègue masculin un mode d'accès fondé sur le capital social, en l'occurrence l'intégration ou la donation. Seulement deux des femmes interviewées utilisent ces deux voies, alors que chez les répondants masculins le ratio est de 9/20 ; soit près de la moitié. C'est un écart non négligeable sachant que 11 sur 28 des répondants, soit un pourcentage de 39%, occupe leur place tout simplement en guise de donation ou par intégration via une personne-contact détenant un certain pouvoir au sein de la structure.

D'après nos analyses, à côté du site d'installation, la temporalité semble être le facteur déterminant dans l'explication de ces différences selon le genre du micro-entrepreneur. La vague d'entrée des hommes dans les activités commerciales informelles à travers les rues de la ville est assez récente par rapport aux femmes qui depuis toujours sont le *poto mitan* (pilier/support central) de la famille haïtienne. Leur retard fait en sorte qu'ils tentent de s'approprier un territoire déjà très encombré, contrairement aux femmes qui le plus souvent mentionnent que l'espace approprié pour leur activité était libre lors de leur première installation. Autrement dit, dans les décennies antérieures, il y avait moins de rareté et en effet moins de concurrence pour l'appropriation

d'un bout d'espaces publics comme nous raconte cette répondante :

KT. Comment avez-vous fait pour la trouver ?

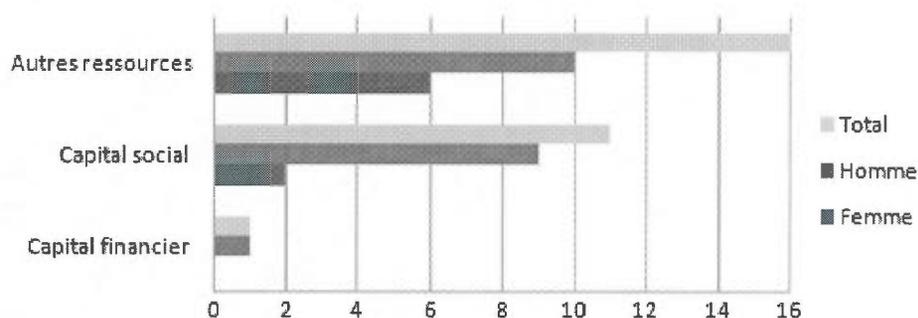
Répondante. À l'époque il n'y avait pas autant de personnes dans les rues ni sous les galeries. Le commerce était très bon. Jadis, je vendais du pain en me promenant dans la ville. Chaque après-midi je venais ici (la boulangerie Saint-Marc) pour acheter du pain pour la journée de demain. J'avais l'habitude de me reposer chaque fois dans cette place (là où elle vend actuellement). Elle était vide et il n'y avait pas tout ce monde-là comme maintenant. Puis un jour j'ai finalement décidé de rester ici pour voir si je peux vendre aux passants plutôt que de me promener dans les rues. C'est ainsi que je suis là depuis ce temps-là.¹⁴⁹

Alors, les plus anciens faisaient donc face à moins de contrainte dans leur processus d'appropriation. Par contre, les nouveaux doivent composer avec les autres occupants déjà installés, les riverains, la rareté de places vacantes et la rivalité d'un nombre plus élevé de citoyens cherchant à rentrer dans le champ.

Dans la première partie de la thèse, nous avons présenté selon la sociologie de Bourdieu (1979) le capital social, le capital culturel et le capital économique comme une ressource déterminante dans la position sociale de chacun des acteurs au sein de la structure sociale dans laquelle ils évoluent. Le graphique 7.8 montre une distribution des répondants selon le type de ressources mobilisées pour accéder à leur place. On y remarque que dans certains cas le capital économique est utilisé par les individus pour acquérir une place dans la rue, mais le réseau social reste la ressource le plus souvent utilisée. En plus, on se rend aussi compte que le capital social et le capital économique ne sont pas les seules ressources utilisées. Dans cette perspective, nous allons situer successivement, eu égard aux résultats jusqu'ici présentés, la place de chacun de ces types de capital dans le processus d'appropriation des espaces publics.

Graphique 7.8 : Ressources mobilisées selon le genre du répondant

¹⁴⁹ Entrevue 0-S22, femme, marchande de produits naturels.



7.6.3 Le capital culturel des micro-entrepreneurs

Le capital culturel des micro-entrepreneurs semble avoir une influence significative sur l'appropriation. Saisi à travers le nombre d'années de scolarité et l'origine géographique du citoyen, nous soutenons qu'il peut être une ressource favorable ou une contrainte dans le développement de pratiques informelles dans le champ des espaces publics.

a) Scolarité et appropriation des espaces publics

La scolarité est l'un des paramètres le plus souvent utilisés pour cerner le capital culturel des individus. On parle alors du capital scolaire comme partie intégrale du capital culturel. Nous avons, dans ce sens, interrogé les répondants sur leur nombre d'années de scolarité (voir section 7.3.1). Nous avons vu l'existence de différence de niveau de scolarité selon le genre des micro-entrepreneurs. Les femmes comptent en moyenne moins d'années de scolarité. Des différences sont aussi observées selon le site de localisation de ces citoyens. Les occupants interrogés sur le site du Portail de Léogâne (Site 1) présentent un niveau de scolarité plus faible que ceux localisés aux environs de la rue Pavée - J.J. Dessalines (Site 2). Selon les résultats affichés au tableau 7.6, deux tiers des répondants localisés au Portail de Léogâne n'ont pas eu l'opportunité de terminer les classes primaires (Classe P) et d'entamer le cycle secondaire (Classe S). Or, d'un autre côté, trois quart des micro-entrepreneurs interviewés sur le site 2 comptent au moins neuf années de scolarité. Si l'on regarde les deux

premiers niveaux de scolarité, la différence est élatante entre les deux sites d'observation.

Tableau 7.6 : Niveau de scolarité des répondants selon le site

| Scolarité | Site 1 | Site 2 | Total |
|-------------------------|--------|--------|-------|
| Classe p: 0 - 8 années | 8 | 4 | 12 |
| Classe s: 9 - 13 années | 1 | 8 | 9 |
| Classe t: > 13 années | 3 | 4 | 7 |
| Total de répondants | 12 | 16 | 28 |

Dans le chapitre 6, nous avons vu avec les données d'observation directe que la taille moyenne des portions appropriées par occupant est de 2,4 m². Il semble exister une association entre le niveau de scolarité du micro-entrepreneur et la taille de la portion d'espaces publics qu'il approprie. Car, nous remarquons une évolution inverse entre le niveau de scolarité des interviewés et la taille de leur portion. La taille médiane ainsi que l'étendue de variation sont plus importantes chez les occupants de classe P. La taille moyenne de leur portion est nettement au-dessus de la moyenne observée sur les sites. Chez les répondants de classe S ou T, elle est par contre située en-dessous de la moyenne globale. Il reste à vérifier auprès d'un plus grand échantillon si ces différences sont statistiquement significatives (Tableau 7.7).

Tableau 7.7 : Taille des portions par individu selon le niveau de scolarité (en m²)

| Paramètres | Classe P | Classe S | Classe T |
|---------------------|----------|----------|----------|
| Taille moyenne | 4,1 | 2,1 | 2,1 |
| Taille médiane | 3 | 2 | 2 |
| Taille modale | 3 | 2 | 2 |
| Intervalle observée | 1 à 10 | 1 à 4 | 1 à 4 |
| Effectifs | 10 | 10 | 7 |

Dans la même veine, il semble aussi que le nombre d'années de scolarité a un impact négatif sur la position spatiale. Plus de la moitié des répondants de classe T installent leur point d'activité sur la chaussée et très peu d'entre eux se localise

sous une galerie. A contrario, deux tiers des occupants de classe P, soit 8 sur 12 répondants, se concentrent sous les galeries et les servitudes en recul des voies de circulation des automobiles. Comme exposé au début, le niveau de scolarité est plus élevé chez les répondants de la rue Pavée – J.J. Dessalines que ceux du Portail de Léogâne. Il est donc normal que le niveau de scolarité sous les galeries soit aussi plus élevé sachant qu'elles s'y retrouvent en totalité au centre historique. Étant aussi plus âgés, ce constat est donc congruent avec la réalité sociale.

Il semble aussi qu'au niveau de la forme d'appropriation le niveau de scolarité n'est pas neutre. Les répondants des classes P ou S ne se sont pas concentrés dans l'une ou l'autre des trois formes d'appropriation. Cependant, les citoyens les plus scolarisés de l'échantillon (classe T) pratiquent le plus souvent une forme d'appropriation sédentaire ou semi sédentaire. On ne saurait pas comprendre ce lien sans l'aide des répondants. Selon l'analyse du discours des répondants, plus le capital scolaire est élevé, plus on a tendance à se fixer dans un point précis. Notre entrevue avec un jeune homme installé sur la chaussée du boulevard JJ-Dessalines est très instructive sur ce sujet :

Bon sincèrement, je peux te confier ça. Depuis que j'étais en seconde [13 années de scolarité], je commençais à enseigner ; je suis un professeur. Je peux te le dire. J'ai appris la communication, j'ai appris aussi la réfrigération, je suis en troisième année en théologie. Je peux te le dire. J'ai appris ces affaires, j'ai fait beaucoup d'efforts de manière à vivre dans ce pays. Mais malgré cela j'ai vu beaucoup d'autres jeunes qui ont beaucoup plus d'expérience que moi et qui n'arrivent pas à vivre. J'ai une cousine qui travaillait dans l'organisation des dernières élections, j'ai eu la chance car elle m'a aidé à travailler à [...] pendant deux mois comme enquêteur [...]. J'ai ainsi gagné un peu d'argent. Après je suis retourné à l'école pour reprendre mon poste, on m'a dit que je suis déjà remplacé. [...] Comme j'ai un grand frère, je lui ai dit : j'ai une petite somme, regarde si tu peux me donner quelque chose pour ajouter là-dessus et aller me dégager dans la rue. Il m'a répondu : « ah mon cher, on va t'humilier dans la rue ». Je lui ai dit : « je ne le vois pas ainsi ». Même à l'église on m'a enseigné que la bible conseille d'avoir toujours quelque chose dans les mains [...]. Il m'a effectivement donné quelque chose pour compléter le montant. Après j'ai cherché auprès des

connaissances dans la rue comment on peut rentrer dans le business parce que je n'étais pas encore dans le secteur. Je demande comment puis-je faire pour se débrouiller aussi dans la rue ? J'étais allé voir un oncle qui vend dans la rue. Il m'a conseillé d'acheter des maillots par douzaine, par trois et de les promener. Suite à ce que mon frère m'a dit, je vois aussi une autre chose. On sait que j'étais un professeur. C'est quelqu'un qui a une tenue soignée, qui est toujours cravaté. Alors que maintenant on me voit se promener dans les rues (avec des marchandises). J'ai dit que je ne l'aime pas comme ça, je ne vais pas promener. J'ai dit à mon oncle, je veux le faire vraiment. Et il m'a dit il faut que je promène ! Ce que je ne veux pas. Puis je lui ai dit que j'ai trouvé quelqu'un qui m'a dit que je peux me coller à côté de lui. J'étais allé aux abords de la Cathédrale pour observer la zone parce qu'on m'a enseigné dans mes études de communication l'importance d'une étude de terrain avant de faire un business.¹⁵⁰

Notre interlocuteur soutient que les micro-entrepreneurs ayant un profil de classe T tendent moins à se promener pour minimiser la rencontre avec des collègues du champ scolaire, dont la plupart voit ces pratiques informelles des espaces publics comme un déclassé de l'individu dans la structure sociale. Cependant, certains répondants font remarquer que cette perception est en train d'être disparue car de nos jours c'est « tout le monde qui rentre dans les activités commerciales au centre-ville ».¹⁵¹

On trouve des analphabètes, on trouve des intellectuels. S'ils voient que tel type d'activités est rentable, ils rentrent là-dedans. Ce n'est pas une question d'analphabète ni d'intellectuel. *Lari a se pa moun afè pa bon* (la rue, ce n'est pas uniquement des gens défavorisés), c'est tout le monde qui rentre dans le commerce.¹⁵²

Nous avons des cousins qui ont fait des études universitaires. Ils ne peuvent même pas vivre alors qu'ils apprennent des métiers. Il y en a qui a fait des études en science du développement. Ils m'ont demandé qu'est-ce qu'ils doivent faire, s'ils doivent venir aussi dans la rue ? Moi je leur ai dit ce serait bon; mais venir dans la rue c'est pas bon non plus car vous avez des amis, des condisciples.¹⁵³

En termes de tactique d'appropriation des espaces publics, nous remarquons

¹⁵⁰ Extrait de l'Entrevue # 16-S23, homme, étal sur la chaussée, vente de vêtements neufs.

¹⁵¹ Entrevue # F1, homme, employé à la Mairie de Port-au-Prince.

¹⁵² Ibid.

¹⁵³ Entrevue # 16-S23, homme, étal sur la chaussée, vente de vêtements neufs.

aussi que les personnes comptant plus d'années de scolarité tendent le plus souvent à éviter l'affrontement et la pratique de la simulation comme stratégie. Alors que la moitié des micro-entrepreneurs ayant un niveau de scolarité de classe P choisit ces deux approches pour accéder aux espaces publics.

En conclusion, il semble que le seul avantage du capital scolaire est son incidence positive sur le mode d'accès ou du moins dans la prévention des conflits. Donc, *grosso modo*, la scolarité a globalement une incidence négative sur le phénomène en se comportant comme une contrainte.¹⁵⁴ Mais de plus en plus de jeunes scolarisés utilisent les espaces publics de la ville pour mener des activités informelles pour ainsi s'épargner du chômage. De plus, à la lumière de ces résultats exploratoires nous pouvons soutenir l'hypothèse que le phénomène d'appropriation des espaces publics à des fins commerciales se reproduit à travers l'espace métropolitain et tend maintenant à outrepasser les clivages de classes sociales car, scolarisés et non scolarisés, migrants et natifs, nantis et dépourvus s'approprient tous à leur manière les espaces publics de la ville.

Maintenant il reste à considérer d'autres composantes du capital culturel dont l'origine géographique qui renvoie directement au statut migratoire du citoyen dans la ville et ses rapports à l'espace urbain.

b) Provenance géographique et appropriation des espaces publics

Le capital scolaire agit de sorte que les citoyens soient moins prédisposés aux pratiques informelles et se soient moins positionnés dans les espaces publics. Il en est de même pour l'origine géographique. Les habitus et les prédispositions diffèrent selon qu'on a grandi en milieu urbain ou dans le monde rural – ce que

¹⁵⁴ Ces résultats valident cette conclusion de l'économiste Lamaute-Brisson (CEPALC, 2005 :31) : « Dans l'Aire Métropolitaine, comme dans les villes de province, le taux de chômage des personnes titulaires d'un niveau d'études secondaires est beaucoup plus élevé que celui des personnes sans niveau ou ayant achevé au moins une année d'études primaires. En clair, avoir réussi au moins une année du secondaire ne protège pas du chômage.»

nous désignons comme étant l'origine géographique - ou si l'on est un natif de la région de Port-au-Prince ou un migrant provenant du « pays en dehors ». Par cette perspective socio-spatiale, nous faisons donc du territoire un facteur de différenciation du capital culturel des répondants.

Les données relatives à l'origine géographique des micro-entrepreneurs de l'échantillon montrent que les espaces publics informellement appropriés sont des territoires de migration (Tableau 7.8). Seulement 14% des répondants de l'échantillon déclarent être nés hors de la région de Port-au-Prince. De plus, deux tiers (20/29) ont grandi dans des villages et pratiqué l'espace rural avant de venir s'installer dans la zone métropolitaine. Sur la scène locale, on a bel et bien accusé l'exode rural comme étant responsable de la mauvaise image de la capitale. Il vaudrait mieux dire que vraisemblablement 86% des travailleurs autonomes menant des activités entrepreneuriales dans les rues sont des migrants provenant pour la plupart du milieu rural.

Tableau 7.8 : Origine et statut migratoire des répondants selon le site

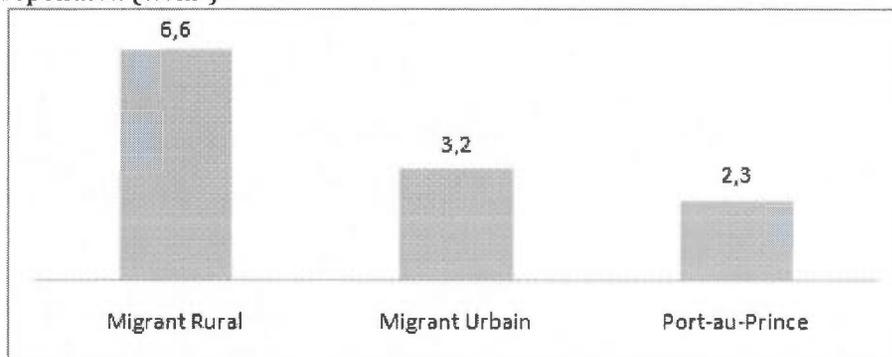
| Statut | Site 1 | Site 2 | Total |
|---------------|--------|--------|-------|
| Migrants | 11 | 14 | 25 |
| Natifs | 1 | 3 | 4 |
| Total | 12 | 17 | 29 |
| Milieu rural | 1 | 9 | 20 |
| Milieu urbain | 1 | 8 | 9 |
| Total (N=29) | 12 | 17 | 29 |

À présent, il revient d'interroger l'incidence du statut migratoire et de la provenance sur le processus d'appropriation des espaces publics. Déjà à partir des données du tableau 7.8, on remarque que le statut des répondants varie selon le site de localisation. Le Portail de Léogâne est quasiment occupé par des migrants. Par contre, sur les quatre natifs de la région de Port-au-Prince de l'échantillon, trois sont de la rue Pavée - JJ. Dessalines. Au Portail de Léogâne,

un seul des répondants déclare être un natif de la ville. L'association entre la nature de l'espace approprié et la provenance géographique des répondants est assez nette. Il semble que cela est aussi vrai pour la taille des portions occupées (Graphique 7.9). Les migrants du monde rural ne se concentrent pas dans un espace de telle nature donnée, contrairement à ceux sont nés en ville. Dans la moitié des cas, les natifs du milieu urbain se localisent sous les galeries.

On peut en déduire qu'il existe vraisemblablement une différenciation des sites selon la provenance géographique des occupants. Dans cette même veine, on pourra même se demander si ceux provenant de la même région du pays n'ont pas tendance à se regrouper géographiquement afin de tirer profit de leur proximité sociale. Voilà des pistes de recherche à explorer en vue d'une meilleure compréhension de la spatialisation des statuts sociaux dans l'espace informel.

Graphique 7.9 : Taille moyenne des portions selon la provenance géographique du répondant (en m²)



En croisant les différentes sources d'informations, on peut dégager du capital culturel des répondants deux grandes tendances. D'une part, le capital culturel des natifs de la ville semble être plutôt un facteur de contrainte qu'une ressource utile dans l'appropriation des espaces publics. Leur capital scolaire, relativement plus élevé, ne les prédispose pas à pratiquer informellement les espaces publics

de la ville à des fins entrepreneuriales. Comme le dit l'un de nos répondants : « c'est rare et difficile qu'on termine les études secondaires, qu'on réalise des études universitaires pour venir par la suite s'installer ici. Surtout pour les Haïtiens ; ils font le *'business'*, mais pas dans la rue». ¹⁵⁵

Par contre, l'incidence du capital culturel des migrants peut être considérée comme favorable à leur implication dans des pratiques d'appropriation informelle des espaces publics de la ville. Les résidents de la ville d'origine rurale ont des perceptions et des habitus qui les prédisposent à s'approprier des points de vente là où l'opportunité se présente. D'abord, ils sont moins scolarisés que les natifs et ont le goût du travail autonome. De plus, le but premier de leur migration vers la région de Port-au-Prince est d'y habiter afin de se procurer un mieux-être difficilement accessible en milieu rural. Pour ces citoyens, s'approprier des portions d'espaces publics et y mener des activités informelles ne correspondent pas à un déclassement de leur position sociale. Au contraire, c'est plutôt l'occasion d'abandonner les terres agricoles et les activités primaires. Dans les rues de Port-au-Prince, ils ont accès à un revenu, et, peu ou prou, à divers biens ou services carrément inexistants en milieu rural ou dans les petites villes éloignées de la capitale. Alors, avoir son lieu de travail dans les espaces publics n'est pas un défaut pour le migrant qui le préfère par rapport au travail agricole. Il y voit donc une promotion sociale. Aussi, nous concluons que l'appropriation des espaces publics semble inscrite dans une double dynamique d'accès aux modes de vie urbains et d'aspirations citoyennes. Chaque citoyen développe donc des formes de pratiques spatiales selon la composition de son capital culturel.

7.6.4 Le capital social : une ressource incontournable

¹⁵⁵ Entrevue # 17-S23, homme, kiosque sur le trottoir, vente de chaussures neuves.

Dans la section 7.6.3, nous avons vu par l'analyse des modes d'accès aux espaces publics que le capital social tient une place prépondérante dans le processus d'appropriation. Rappelons-nous que trois modes d'accès se basent sur la possession d'un réseau de contacts : l'initiation et l'intégration, le don ou l'héritage, l'achat ou la location. Dans ce sens, au moins 43% des micro-entrepreneurs de l'échantillon s'approprient les espaces publics en utilisant leur capital social. Ce qui ne veut pas dire pour autant que les autres, soit 57% des occupants interrogés, ne disposaient pas de capital social sur lequel ils pouvaient compter.

Contrairement au capital culturel, le capital social est clairement présenté comme une ressource utile pour s'approprier une portion d'espace public. Et on peut dire qu'il sert dans toutes les phases du processus d'appropriation. Dans la première phase d'exploration, la possession de capital social aurait favorisé la tâche d'identification d'un espace vacant ou libéré. Comme nous le dit Corbson : « c'était difficile parce que nous avons beaucoup marché. Nous étions allés aux abords de la Cathédrale, du Marché Salomon, etc..., avant de trouver cette place pour déposer le kiosque». ¹⁵⁶ Ce qui fait que le manque de capital social risque d'allonger le temps pris avant de trouver une place non occupée et que l'on peut s'approprier. Ceux qui ont des contacts déjà impliqués dans les activités de rue peuvent donc raccourcir cette première étape, comme c'était le cas pour plusieurs de nos répondants. Soit qu'ils s'installent provisoirement à côté d'un ami en attendant qu'une opportunité se présente sur le site, ou bien leurs contacts les aident à trouver une place vacante.

En plus de son rôle dans l'accès aux informations sur les possibilités existantes dans le champ des espaces publics, soit pour s'installer gratuitement ou pour

¹⁵⁶ Entrevue #2-S111, homme, kiosque en métal, coiffeur.

acheter la place d'une tierce personne, le capital social tient aussi un rôle moteur dans la légitimité et le maintien d'un contrôle à long terme sur l'espace approprié. À ce sujet, il faudra préciser la place des différents types de capital social. Selon nos données, il convient de dissocier d'une part, le capital social affectif dont les parents et les amis proches qui jouent un rôle positif surtout dans l'accès et la mobilisation de ressources nécessaires à l'installation. Et d'autre part, le capital social relationnel dont les collègues d'école ou d'autres qui ont une vague connaissance de la personne. Pour la plupart, leur connaissance n'a été qu'un simple masque, une mise en scène bien arrangée d'un personnage. Ces liens sociaux de type « *bridging* »¹⁵⁷ ont plutôt une contribution négative sur l'appropriation des espaces publics. Ce que nous pouvons directement lier au capital scolaire de l'individu. Plus on a accumulé de temps dans le système scolaire, plus on connaît des personnes qui nous reconnaissent. Ce changement de champ d'action projette en effet une autre image du personnage. Ce que ce dernier dissimule souvent à certaines catégories de personnes dont leur connaissance produit l'effet contraire.

Dans ce sens, il convient aussi de distinguer le capital social disponible avant l'acte d'appropriation de celui construit au fur et à mesure que l'on pratique les espaces publics en tant que micro-entrepreneurs, fixes, mobiles ou ambulants. Ces liens de type « *bonding* », tissés entre des pairs, s'avèrent essentiels dans la légitimation et la conservation du pouvoir sur l'espace approprié. Immédiatement qu'ils se sont rentrés dans le champ, les micro-entrepreneurs de la rue tissent tacitement ou consciemment des liens entre eux et avec le voisinage. Ainsi, ils contrôlent collectivement l'accès à leur territoire et nous avons observé l'existence de cliques parmi eux ; ce qui est une ressource très importante dans la gestion des conflits internes au sein du réseau de voisinage.

¹⁵⁷ Voir chapitre 3 section 3.1.5. Ce type de capital social renvoie aux relations entre des individus occupant des positions sociales différentes.

Le tableau 7.9 rapporte quelques-unes des 17 références codées à travers 14 de nos verbatim spécifiant de quelle manière le réseau de contacts local tient un rôle d'agent de contrôle de l'accès aux espaces publics. Donc, si l'on veut s'approprier une portion d'espaces publics, stratégiquement on devra d'abord penser à tisser des liens avec des membres de ce réseau. D'où aussi l'importance de la capacité personnelle de l'occupant à s'adapter à son territoire et à bien implanter son projet d'appropriation dans une perspective de long terme. Autrement dit, il faudra accorder au facteur temps une place centrale, un élément nécessaire à l'insertion dans des réseaux sociaux locaux et, en effet, dans la capitalisation de capital social.

Par ailleurs, notons à travers l'analyse et les fragments de verbatim que le capital social joue plusieurs autres rôles dans l'accès au crédit ou dans la mobilisation du capital de démarrage. Bourdieu (1986) parle alors de la convertibilité du capital, c'est-à-dire on peut l'investir dans l'acquisition d'autres types de capitaux. On peut investir le capital social pour acquérir du capital spatial aussi bien du capital économique. Cependant, chaque variété de capital social a ses potentialités bien spécifiques.

Tableau 7.9 : Réseau de voisinage, légitimité et contrôle du territoire: quelques extraits

| # du cas | Portrait | Rôle du réseau de connaissances local |
|----------|--|--|
| 2-S21D | Homme, personne âgée, vendeur de cravates. | I. Qu'est-ce qui indiquera à la personne que cette place appartient déjà à quelqu'un? <i>Hep! Li ap jwenn yon moun ki di l gen yon machann kòl ki chita la. Pa chita la a. Hen hen!</i> (Hep! Elle trouvera quelqu'un lui disant qu'il y a déjà un vendeur de cravate qui occupe cette place. Non, non! ne vous y installez pas.) I. Par exemple, ce jeune homme? Oui! Bon voisin! |
| 3-S21D | Homme, gérant de magasin. | L'espace est à la personne à partir du moment qu'elle s'y installe, elle y vend et que personne ne lui a jamais rien dit. Alors l'espace est fini par lui appartenir parce que tout le monde qui passait dans la zone l'a vue et sait bien que c'est dans cette position qu'elle s'est toujours installée. C'est-à-dire il y a des témoins et s'il y a une autre personne qui veut prendre la place, ils diront : non, c'est telle personne qui habituellement s'y installait. |
| 8-S21G | Homme, d'accessoires électriques | Il n'y a personne ici qui laissera à un autre d'installer ses affaires. N'importe quelle personne d'ici le voit en train de s'installer lui dira que cette place est à quelqu'un. |
| 8-S132 | Propriétaire de vente de produits en cuir en kiosque | I. Quelle est votre stratégie pour garder le contrôle du kiosque ? <i>R. Entourage! Bon, len voye je pou lòt wi. Sèdike pandan moun nan lòtbò a l'ap voye je pou mwen. Mwen-menm, se pa m li ye, m voye je sou li.</i> (Le voisinage! Bon, on s'entraide l'un l'autre. C'est-à-dire qu'il est de l'autre côté de la rue, il surveille aussi pour moi. Moi aussi ... je garde un œil aussi sur lui). |
| 13-123 | Homme, manager de magasin. | Si on vous voit entrain de disputer avec une autre personne, on dira : « Non! Lui, vous ne pouvez pas le déplacer. Ça fait longtemps qu'il est là ». |

7.6.5 Le capital économique, pas toujours présent

À la lumière de divers éléments un peu dispersés dans les sections précédentes, il est clair que le capital économique est une ressource utile dans l'appropriation des espaces publics. Selon les résultats de la codification thématique des matériaux de nature textuelle dont les entrevues et les articles de presse, la possession de moyens financiers est un atout majeur. Ils permettent à certaines

personnes de se payer une place informellement auprès d'un particulier disposant d'un capital spatial. Seulement 4% des répondants de notre échantillon ont payé pour accéder à une place. Mais tout dépend du site. D'après certains répondants, avant les vagues de violences urbaines de 2005 qualifiées d'Opération Bagdad, il fallait payer à des particuliers pour accéder et garder une place aux abords de la Cathédrale de Port-au-Prince.¹⁵⁸ Par contre, l'accès est gratuit sur d'autres sites moins prisés. Voici l'un des extraits d'entrevue codés à ce sujet :

Interviewer. Mais comment avez-vous fait pour découvrir cette position ?

R. J'ai découvert qu'ici est une zone qui n'a pas trop d'embouteillage, où il n'y a personne qui va vous dire ce n'est pas la place de ça, de déplacer ceci, de déplacer ça.

Interviewer. En haut, aux abords de la Cathédrale, y a ça ?

R. Oui ! En haut, pour avoir une place, il faut l'acheter. [...] Même ceux qui sont sur place vont dire : ça c'est la place d'untel, il faut lui payer pour venir vous asseoir là-dedans.

Interviewer. La place que vous aviez devant la Cathédrale, vous l'aviez achetée alors ?

R. Oui, c'était un achat.

Interviewer. Combien l'aviez-vous payée ?

R. Je l'avais achetée trois cent dollars.

Le capital économique tient aussi une place dans l'affirmation et la légitimité de l'acte d'appropriation. D'abord, il est à noter que l'obtention d'un permis auprès de la Mairie nécessite des frais non dérisoires de la part du citoyen. À l'intérieur des marchés publics, la légitimité se base sur le versement des frais requis par la Mairie. Ainsi, les marchés municipaux officiels deviennent des espaces exclusifs aux catégories de citoyens capables d'acquitter les frais exigés et collectés par les inspecteurs. Sinon, on risque d'être chassé par les gérants du marché.

Une vendeuse, qui a affirmé avoir perdu des marchandises [pour] 200 000 gourdes (5 000 US\$), a déploré le comportement des autorités municipales de la commune de Tabarre qui, a-t-il

¹⁵⁸ Entrevue # 14-S22, homme, vente et réparation d'appareils électroménagers

affirmé, « exigent 30 000 gourdes (750 US\$) à chaque personne pour un pavillon de 8 m² ». ¹⁵⁹

Dans les espaces publics ouverts, l'acquisition d'un permis délivré par un agent municipal procure à l'occupant une certaine légitimité et, en effet, lui épargne de maintes menaces de déguerpissement. Les autorités municipales n'obligent pas des micros entrepreneurs installés informellement dans les espaces publics de la ville la possession d'un permis d'occupation. Toutefois, les occupants qui ont les moyens financiers s'en procurent pour se donner une couverture. D'après nos répondants, un permis coûte au moins 800\$HT, soit un équivalent de 100 dollars américains. Ainsi, la capacité financière de l'occupant tient un rôle capital dans la gestion des menaces de la Mairie.

Les occupants cherchent à exprimer par divers moyens leur contrôle sur l'espace approprié. Le nettoyage régulier des lieux est dans ce sens l'une des pratiques utilisées pour marquer les limites de l'espace occupé. Dans cette perspective, que ce soit au Portail de Léogâne ou aux environs de la rue Pavée - J.J. Dessalines, plusieurs occupants ont l'habitude de payer des particuliers pour transporter les déchets ou de verser de petites gratifications aux employés municipaux pour les encourager dans leur tâche de nettoyage. Ainsi, l'occupant assoit progressivement son pouvoir sur l'espace occupé.

Outre ces constats, le capital économique n'intervient pas dans le processus d'appropriation. Cependant, le croisement des données d'entrevues avec celles obtenues par observation directe indique une association entre la position spatiale et le capital économique. En se basant sur la quantité de marchandises étalées, on constate que les commerces les plus volumineux se trouvent le plus

¹⁵⁹ « Haiti : Espoir difficile à garder pour les victimes de l'incendie du marché Tête Bœuf », *Alterpresse*, 30 juin 2005. En ligne : <http://www.alterpresse.org/spip.php?article2742>.

souvent sur les trottoirs et rarement sur la chaussée. Les commerces implantés sous les galeries sont en moyenne de moindre taille que ceux observés dans les autres types d'espace. Cela indique une plus grande vulnérabilité chez les vendeurs économiquement moins pourvus. Quoiqu'ils soient en mesure de s'approprier une portion d'espace moins à risques que celle se trouvant sur la chaussée, eu égard à leur faible capacité financière, ces micro entrepreneurs choisissent le plus souvent la mobilité comme forme d'appropriation. Le capital économique détermine plus la qualité de l'aménagement des lieux et des supports physiques utilisés pour installer les marchandises ou offrir les services. Il est plus utile dans le fonctionnement quotidien des activités entrepreneuriales que dans l'accès aux espaces publics.

7.7 DISCUSSION ET CONCLUSION

Ce chapitre apporte de nouveaux éclairages sur le phénomène d'appropriation des espaces publics. D'abord, les informations obtenues auprès des acteurs interviewés indiquent que les espaces publics sont appropriés principalement par des néo Port-au-Princiens qui ont abandonné le monde rural en quête de nouveaux et meilleurs modes de vie en milieu urbain. Les migrants, représentant environ 86% des micros entrepreneurs interviewés, arrivent à imposer leur domination sur les espaces publics et à contrôler collectivement l'accès en tissant des liens de solidarité basés sur le sentiment d'appartenir à un micro territoire et sur la conscience d'avoir en commun les mêmes problèmes quotidiens. Nous avons démontré que les espaces publics représentent une ressource entrepreneuriale ; ils sont ainsi inégalement accessibles et sont appropriés par les acteurs selon leur capacité à tisser des liens de connaissance et d'interconnaissance. Nous remarquons, toujours dans cette même perspective, que les espaces publics servent de lieux pour tisser des liens

marchands et non marchands entre les occupants, les riverains et le public des passants. Ils ne sont pas que des espaces de transit, mais à la fois tout. Discordes et harmonies, appropriation et partage, mouvement et immobilité participent à la déstabilisation des modèles de découpage spatio-temporel pour donner l'impression d'un monde chaotique. Les sites étudiés sont fonctionnellement des lieux reconstitués par les occupants qui leur attribuent une toute autre signification. Le migrant, venu du monde rural lointain¹⁶⁰ arrive en ville avec ses propres projets et perceptions de l'espace distincts des natifs de la ville.

Cette dynamique d'appropriation mène au cœur de la question du partage et de la reconnaissance du droit de chacun à l'espace urbain. Il ressort de nos résultats que les citoyens de la ville - natifs et néo Port-au-Princiens, riverains et occupants des rues, le « public qui passe » et « celui qui reste » - négocient la définition d'une nouvelle perception collective de l'espace urbain. Comme l'ont dit Bassand et al. (2001), chaque changement de type de société entraîne un changement structurel du phénomène urbain. La structure socio démographique de la ville a beau évolué au cours des dernières décennies caractérisées par un exode massif des ruraux vers la région de Port-au-Prince ; et les espaces publics sont, en effet, progressivement appropriés et transformés par les nouveaux citoyens de la ville en espace de cohabitation fonctionnelle. Il ressort des entrevues que chacun cherche à profiter de cette métamorphose de la ville : micro- entrepreneurs, gérants de magasins, porteurs, riverains, chauffeurs de tap-tap, taxi motocyclistes, tous y trouvent des opportunités d'affaires.

Sur le plan individuel, les espaces publics demeurent toutefois des lieux de friction en ce qui a trait au droit d'usage et au respect des limites de l'espace personnel. Ce dernier est défini comme la portion dans laquelle est fixé le micro entrepreneur et qu'il considère comme sienne. Le non-respect de cet espace

¹⁶⁰ En termes d'accès aux services urbains.

habituellement utilisé pour installer ses marchandises peut conduire à des altercations verbales et même à des violences physiques nécessitant une intervention policière et ses effets dérivés.

L'appropriation peut suivre un cheminement formel ou informel. La démarche formelle ne peut être évoquée que dans le cas des marchés publics officiellement reconnus par la Mairie. Sinon, l'appropriation ne peut être qu'informelle. Dans le premier cas, les ressources financières jouent un rôle capital dans l'accès à un point de vente. Par contre, dans les autres cas, ce sont les connexions qui comptent. Dans ce sens, il est plus difficile voire impossible de s'installer sur certains sites au centre-ville sans la possession de contacts ou l'insertion dans des réseaux de contrôle locaux. Cependant, la dimension territoriale se révèle fort significative dans la stratégie d'appropriation des espaces publics, et, en effet, les ressources à privilégier par l'acteur intéressé pour atteindre son but. Pratiquement, nous pensons que ce sont les ressources dont on dispose qui déterminent la stratégie à adopter et le site d'installation. Sur ce point, il ressort que le capital social est un facteur déterminant.

Les résultats montrent que la position spatiale des occupants dépend de divers paramètres. Le volume d'espace approprié par occupant est positivement associé avec le statut de migrant, et négativement associé avec le niveau de scolarité du micro-entrepreneur. Une faiblesse au niveau du capital social a une incidence défavorable sur le processus d'appropriation et chaque type de capital social tient un rôle particulier. Il est donc avantageux de détenir un stock de capital social bien diversifié afin de mieux se positionner et d'inscrire dans le long terme son pouvoir sur le lieu approprié. Peu de contacts avec des acteurs spatiaux mènent à des stratégies d'appropriation plus laborieuses et plus conflictuelles que ceux qui sont bien connectés. La vente ambulante constitue leur porte d'entrée privilégiée. Cela permet d'accumuler progressivement avec le

temps du capital spatial et des contacts détenant un certain pouvoir d'attribution ou de contrôle.

Somme toute, dans ce chapitre, la place des ressources dans le processus d'appropriation des espaces publics centraux est située selon la perception, les constats et l'expérience des répondants. Les trois types de capitaux social, culturel et financier sont tous des ressources individuelles mais leur utilité s'avère être très contextuelle. Les différences entre les natifs et les citoyens venus des zones rurales peuvent s'expliquer surtout par la différence de leur capital culturel. Sinon, c'est le capital social qui compte le plus, même quand on a des moyens financiers. Cela fait du capital social une ressource incontournable, plus sollicitée que le capital financier pour améliorer la position spatiale.

Pour cerner la place des ressources, certains extraits de la presse ont été utilisés, mais l'analyse reste surtout fondée sur des entrevues approfondies auprès divers acteurs. En ce qui a trait au choix de ces derniers, certaines limitations sont à mentionner. D'abord, le nombre d'entrevues approfondies ne permet pas de jauger la signification statistique des différences relevées dans les données. Deuxièmement, la portée de l'analyse différenciée selon le genre est atténuée par le faible pourcentage de femmes dans l'échantillon. Or, la démarche de sélection souhaitait intentionnellement s'approcher de la parité homme-femme tout en maintenant une certaine représentativité selon la géographie et l'activité. Cependant, il faut noter que les femmes sont concentrées dans quelques activités alors que les hommes sont éparpillés dans diverses activités dans les rues (cf. Annexe C2). Cela n'empêche nullement de cerner la place des ressources dans le processus d'appropriation des espaces publics, mais affecte plutôt l'évaluation de l'incidence des attributs personnels sur le processus. Elle prend d'autre méthode que celles utilisées dans ce chapitre, soit un sondage aléatoire ou un recensement de ces informations à l'aide d'un court questionnaire.

CONCLUSION

Cette recherche doctorale se donnait comme défi d'étudier le phénomène d'appropriation des espaces publics dans les villes du Sud, et le centre-ville de Port-au-Prince, Haïti, a été choisi comme terrain d'étude. Elle proposait spécifiquement (1) d'effectuer une analyse compréhensive des pratiques et des perceptions des espaces publics chez les différents groupes d'acteurs concernés ; (2) d'analyser leur appropriation et les positions spatiales selon le profil des occupants dont le genre, les activités, le statut dans la ville ; (3) et de comprendre la place des différents types de ressources dans le processus d'appropriation des espaces publics. Autrement dit, nous nous demandons est-ce que la recherche a vraiment permis d'éclairer ces quatre questions spécifiques posées au départ :

1. Comment perçoit-on les espaces publics du centre-ville de Port-au-Prince ?
2. Qui sont ceux qui s'approprient les espaces publics du centre-ville ?
3. Quels sont les facteurs déterminants du modèle d'appropriation et du lieu approprié ?
4. Et quel est le rôle de chacun des types de ressources dans l'accès différentiel aux espaces publics ?

Dans cette perspective, nous faisons ici une synthèse des résultats obtenus en regard aux questions de recherche. Nous profitons de faire aussi un retour évaluatif sur l'approche méthodologique et le processus de recherche. Pour finir, nous mettons en évidence la contribution théorique de cette thèse ainsi que les interrogations soulevées à la lumière des résultats empiriques exposés dans les chapitres précédents.

SUR LES PERCEPTIONS ET LES PRATIQUES OBSERVÉES

En ce qui a trait à la perception des espaces publics et des pratiques informelles qui s'y déroulent, nos résultats montrent que la ville de Port-au-Prince est un territoire contesté par diverses catégories d'acteurs sociaux, lesquels portent des regards différents et parfois contradictoires sur les espaces ouverts à tous. De nos matériaux de recherche, nous déduisons quatre grands courants de perception des espaces publics chez les citoyens de la ville de Port-au-Prince : un bien de l'État, le salon du peuple, une ressource et une source de problèmes et de conflits dans la ville (Chap.5). Dans les articles de presse, les espaces publics comme une source de problème est le courant dominant du discours des divers acteurs. Par contre, les répondants, principalement des occupants, partagent deux grandes lectures des pratiques informelles des espaces publics : vecteur de développement ou bien source de problèmes pour la ville (Chap.7). Mais, en grande majorité, ils présentent les espaces publics comme une ressource, une source d'opportunités offertes par l'agglomération urbaine ou par les flux de citoyens. Les acteurs n'ont pas toujours les mêmes visées ni les mêmes intérêts ; d'où parmi eux l'existence d'un conflit de perception des pratiques spatiales informelles.

Nous n'arrivons pas à identifier chez l'État haïtien une vision arrêtée et partagée des espaces publics de la ville. Il semble que les autorités municipales se positionnent en faveur d'un espace ordonné, formellement pratiqué par les citoyens. Elles confèrent à celles-ci une fonction attractive et décorative. Dans ce sens, les pratiques informelles, dont le commerce de rue, observées dans les rues et les places publiques dans les centres villes sont surtout vues comme une source de problème et de conflit entre les citoyens et les mairies. Pour les élus municipaux, bien de l'État signifie que les espaces publics doivent être contrôlés et régulés par l'agent public ; le salon du peuple signifie qu'ils doivent être

propres et non encombrés par des activités informelles, non prévues. Leur vision élitiste des rues et des places publiques engendre souvent conflit avec les micro entrepreneurs de la rue, voir des altercations entre les forces de l'ordre et les occupants informels.

À contrario, pour le pouvoir central particulièrement la présidence, les espaces publics représentent une ressource appropriable par tous les citoyens de la ville. Il perçoit les espaces publics comme un espace polyvalent, multifonctionnel. Les récents réaménagements du Champ-de-Mars témoignent de cette volonté de la part des autorités centrales. Cela représente une divergence par rapport à la position des municipalités qui optent pour des espaces publics dédiés à une fonction définie et réservés à un public propre. C'est là l'un des défis à relever pour une gestion partagée de l'espace urbain. Les pouvoirs publics centraux et locaux devront donc surpasser leur conflit d'échelle et converger leur regard afin de dégager une vision commune et partagée des espaces publics. Cela est même essentiel si l'on veut parvenir à une gestion neutre, transparente et démocratique des espaces publics de la ville.

Pour les citoyens qui partagent les espaces publics, ceux-ci appartiennent à l'État. Ainsi, chacun peut en user et s'en approprier tant que l'État n'intervient pas. Vu que le non interventionnisme en matière d'urbanisme est une tradition, les espaces publics se retrouvent sous le contrôle informel d'acteurs privés ; et les règles d'usage sont informellement définies par les différents groupes d'acteurs en jeu. Dans ce contexte de réglementation populaire des espaces publics, les principes de neutralité et d'accessibilité égale pour tous ne sont pas toujours respectés, car les acteurs les plus dominants imposent leurs propres règles et perceptions sur les territoires qu'ils contrôlent. Dans ce sens, malgré toutes les apparences et la diversité des pratiques observées, les espaces publics de Port-au-Prince sont loin d'être des espaces démocratiques. En effet, certains

groupes sociaux se sentant menacés évitent certaines pratiques spatiales ainsi que certains des espaces publics de la ville jugés malsains, trop embarrassés et peu sécuritaires. Ainsi, nous parlons d'exclusion socio spatiale informelle puisque les espaces publics sont dominés par des activités micro-entrepreneuriales et que très peu de place reste pour d'autres pratiques comme les activités ludiques et les loisirs. Nous comprenons donc d'après ces résultats que les espaces publics du centre-ville de Port-au-Prince sont prédominés par les activités des groupes d'intérêt majoritaires. Autrement dit, les pratiques observées ne sont pas basées sur un intérêt collectif ni partagé.

Les citoyens et les occupants interviewés sont bien conscients des problèmes générés par l'informalisation des espaces publics, mais cela n'empêche pas qu'ils y voient une ressource importante pour le démarrage ou le développement de micro-entreprises informelles. Au lieu d'être une source de problèmes, la majorité des occupants voient dans les espaces publics une opportunité d'affaires et d'insertion socio-économique. Les mairies de la région métropolitaine de Port-au-Prince et la Direction générale des impôts sont parmi les rares acteurs ne partageant pas cette vision, alors que de simples citoyens tout comme de majeurs acteurs du secteur privé des affaires cherchent à profiter des espaces publics. Même les marchés publics sont perçus par les répondants comme une source potentielle de revenu pour les municipalités.

Pour les occupants, la rue est le bien de l'État appropriable par tout citoyen ; elle est le salon où le peuple vient exposer ses marchandises. Alors que les élus municipaux voient les choses tout autrement en disant que les trottoirs sont strictement réservés à la circulation piétonne, la chaussée aux automobiles et les micro-entrepreneurs de la rue doivent quitter ces espaces dédiés. D'où un véritable conflit de perception du partage des espaces dans la ville : le pouvoir central, le pouvoir municipal, les citoyens et les usagers ont des visions

différentes des trottoirs, des chaussées et des places publiques.

D'après nos lectures, cette situation constitue un dilemme car l'une ou l'autre de ces perceptions compromet le droit de tout un chacun en tant que membre du public ou citoyen de la ville. Que les dirigeants municipaux de la région imposent par la force leur propre vision des espaces publics, et les dépouillent des milliers de micro-entrepreneurs informels, ou bien, qu'ils se rallient dans la même logique du laisser-faire du pouvoir central, il y aura des problèmes d'exclusion et d'atteinte au droit du citoyen. En d'autres termes, le *statu quo* ainsi que les interventions actuellement envisagées par les responsables ne constituent pas des solutions viables et justes. Ce n'est pas aux citoyens de la ville d'abandonner à contre-gré et brusquement les pratiques informelles des espaces publics, dont l'activité entrepreneuriale dans les rues et les places publiques, pour s'adapter à des règles collectivement non partagées, unilatéralement établies sans la participation des citoyens et des usagers. Il serait moins complexe que ce soit la gestion et l'aménagement des sites qui prennent en compte les besoins et les aspirations des résidents de la ville en se basant sur des valeurs universelles et démocratiques. La solution aux problèmes générés par l'appropriation informelle semble située davantage dans l'ordre spatial et matériel que dans les comportements des acteurs de la ville. Il nous paraissait important de comprendre les perceptions des divers acteurs concernés par les espaces publics car elles sont objectivées à travers les pratiques de gestion et d'aménagement des sites publics.

Du point de vue méthodologique, nous avons privilégié plusieurs sources d'information pour arriver à l'identification des courants de perception des espaces publics. Les résultats obtenus montrent l'importance de croiser les sources de données car chaque catégorie d'acteurs véhicule dans son discours

ses propres valeurs et perceptions. À travers les articles de presse analysés, nous avons pu déceler les quatre courants de perception des espaces publics chez les acteurs de la ville (Chap.5). Cependant, à l'aide des entrevues nous arrivions à déceler la place des espaces publics et des activités informelles observées dans les rues dans l'amélioration des conditions de vie des habitants. De plus, les informations collectées directement par entrevue permettent de dissocier les acteurs en deux clivages : d'une part, ceux qui sont plus attirés par l'image de la ville et son aspect esthétique, et, d'autre part, ceux qui sont plus sensibles aux conditions de vie et au droit à la ville de tous les citoyens (Chap.7).

Dans une logique managériale et aménagiste des espaces publics, il n'y a pas que les enjeux de mobilité, de sécurité et d'embellissement. Il va falloir prendre en considération une multiplicité de thèmes décriés ou manquants dans le discours des décideurs relevant de la dimension sociale (la cohabitation, le partage, les conditions de vie), politique (la citoyenneté, la participation, la démocratie), économique (le chômage, la lutte contre la pauvreté, le micro-entrepreneuriat) et historique.

En termes d'utilisation, l'observation du fonctionnement quotidien des espaces publics met en lumière la prédominance des territoires de l'informel dans la ville. L'un des faits marquants reste le recul progressif du formel face au développement d'un secteur informel de plus en plus fort, qui transforme les façades – «*front spaces*» – (Laguerre 1994) en des lieux détournés, appropriés *de facto* pour des pratiques informelles. Malgré tous les problèmes traditionnellement associés aux activités informelles dans les rues, l'informalisation progressive des espaces publics semble inscrite dans une logique de (in)satisfaction des besoins des résidents de la ville (Chap.4). Cependant, on ne peut pas nier le poids culturel dans les pratiques informelles, surtout que Port-au-Prince, ville portuaire, est historiquement orientée vers le

commerce. Ses marchés à ciel ouvert ne datent pas d'aujourd'hui et des activités commerciales informelles pullulent depuis toujours au «bord de mer»¹⁶¹.

Contrairement à ce que l'on puisse croire, les observations sur le terrain permettent de constater la capacité de diverses catégories d'usagers, de fonctions et de citoyens de cohabiter dans un espace restreint (Chap.4). Le fonctionnalisme tend à associer à chaque lieu dans la ville une fonction propre. Ainsi, l'on parle d'espace dédié. Cela facilite grandement les tâches de la planification et de la gestion urbaine. Mais il ne laisse pas de place à la créativité des citoyens et à leur habilité de négocier le partage des espaces communs. Outre les riverains, les sites étudiés sont partagés entre un public de passants, motorisés ou non motorisés et par un autre groupe d'usagers composé d'occupants stables. Ils tiennent des activités différentes et souvent contradictoires ; les pratiques du public de passants sont souvent perçues comme étant formelles, alors que celles du second groupe sont dites informelles et indésirables aux yeux de plusieurs. Mais, dans le quotidien, ces deux groupes arrivent à négocier les espaces publics malgré l'existence d'intenses conflits d'usage entre les citoyens et les fonctions. Malgré tout, les différents groupes d'usagers et de citoyens manifestent leur besoin de coopérer afin de continuer à coexister dans l'espace urbain. Il s'agit vraiment d'une situation de négociation et de coopération conflictuelle dans les espaces de la ville (Blanc, 1992 ; Remy 1992). Sur le plan individuel, les conflits sont gérés par évitement et accommodement mais dans certains cas leur gestion prend la forme de tractation, et parfois d'agression verbale ou de violence physique (Chap. 7).

D'après nos constats, on peut parler d'une diversité sociale et fonctionnelle sur les sites observés. Ils sont des espaces multifonctionnels, polyvalents où les

¹⁶¹ Le bord de mer correspond à la zone portuaire.

activités se superposent et se suivent dans le temps. Les activités se localisent les unes par rapport aux autres selon une logique de complémentarité et de compatibilité. D'où l'importance des notions de proximité spatiale et de simultanéité. Les activités étant dépendantes les unes des autres coexistent dans un même espace-temps. On achète en passant, on mange pendant qu'on attend. Ainsi festivité, habillement, récréation et consommation partagent conjointement les mêmes espaces dans la ville. Cette diversité fonctionnelle des espaces publics peut être observée, par exemple, lors des Grand Prix du Canada aussi bien pendant les festivités carnavalesques aux Champs-de-Mars de Port-au-Prince.

Quant aux activités commerciales, leur agencement spatial ne s'inscrit pas seulement dans une logique de complémentarité. Nous remarquons que divers autres facteurs rentrent en ligne de compte (Chap.6). Les façades, la nature des flux et les types d'activités, dont certaines plus encombrantes que d'autres, sont dans ce sens des éléments déterminants dans la distribution spatiale des activités dans le champ des espaces publics. Ainsi, certaines activités sont éparpillées alors que d'autres se concentrent dans des points particuliers.

SUR LE PROFIL DES OCCUPANTS

En ce qui a trait au profil des occupants, nous avons analysé les quatre paramètres suivants : le genre, la catégorie d'âge, la scolarité, la provenance géographique incluant le statut migratoire dans la ville. Les résultats montrent que les rues du centre-ville de Port-au-Prince ne sont pas seulement un espace de mouvement où s'entrecroisent divers flux. Elles jouent aussi le rôle de lieux de transactions, d'échanges et d'interrelations entre les occupants et les autres catégories d'usagers.

Les espaces ouverts du centre-ville de Port-au-Prince sont partagés entre les hommes et les femmes. Nous avons observé à peu près autant d'hommes (47%) que de femmes (53%) sur les deux sites d'observation. Cependant, nous relevons des différences de genre notoires en termes d'activité et de position spatiale. Les femmes se concentrent dans la vente de produits alors que les hommes contrôlent quasiment les services et envahissent peu à peu la commercialisation des produits. C'est très important puisque les services sont des activités plus rentables et, à plusieurs égards sont moins exigeantes. Nous avons démontré que le genre est le premier facteur de différenciation en affectant la position spatiale (nature et qualité environnementale) du lieu approprié, la forme d'appropriation et la taille de la portion.

L'âge s'est avéré le deuxième facteur de différenciation dans le champ des espaces publics. Trois quarts des citoyens qui occupent de manière privative les espaces publics du centre-ville ont entre 20 et 40 ans, dont le groupe des 35-40 ans constitue la classe modale. Selon l'analyse croisée, l'âge a un impact positif sur la position spatiale des occupants. Par contre, il n'affecte pas la forme d'appropriation ni la taille de la portion détournée par l'individu. Dans ce sens, il est bon de noter que les femmes micro-entrepreneures évoluant dans les espaces publics du centre-ville sont généralement plus âgées que les hommes (Chap.6). Mais d'après nos analyses, cette différence d'âge entre les sexes pourrait bien ne pas durer longtemps sachant qu'elle est surtout due au fait que 75% des personnes âgées recensées sont des femmes. Sitôt que cette cohorte d'âges sortira du marché, on assistera éventuellement à une diminution de l'écart.

La provenance géographique (Chap.7) permet de savoir si l'occupant est un migrant ou un natif de la région de Port-au-Prince, aussi s'il s'agit d'un rural ou d'un urbain. Cette dimension a été saisie par le lieu de naissance. Les pratiques

spatiales en milieu urbain sont fort différentes de celles habituellement observées dans les zones rurales. Ce fait peut soulever diverses interrogations d'ordre sociologique. D'abord, quelles sont les différences entre les pratiques spatiales observées à Port-au-Prince et celles observées dans les régions ? Observe-t-on chez les migrants, comptant pour 86% des micro-entrepreneurs de la rue interviewés, des changements dans les pratiques spatiales depuis leur installation dans la ville ? Autrement dit, on se demande si la ville de Port-au-Prince influence le comportement spatial des nouveaux résidents ou, *a contrario*, ces ruraux déménagent en ville avec leur même *habitus* de l'espace rural. Cette rencontre non organisée du rural avec l'urbain semble créer un territoire hybride, né de la superposition de ces deux mondes. Il paraît qu'à force de vouloir vivre dans une ville qui les refuse, les ruraux s'y établissent *de facto*, sans aucun encadrement dans leur quête d'urbanité.

Sous l'angle économique, on peut se demander pourquoi les migrants sont si surreprésentés parmi les micro-entrepreneurs de la rue ? Sont-ils aussi présents en si grande proportion dans le secteur formel des affaires ? D'après nos analyses, il semble que les ruraux sont plus prédisposés à se lancer comme travailleur autonome que les natifs de la ville. Ce qui sous-entend aussi une plus forte propension à s'appropriier les espaces publics. Les migrants arrivent dans la ville avec leur propre perception des espaces publics, souvent différente de celle des natifs.

La scolarité est l'un des facteurs de notre analyse du profil des occupants. Sur ce sujet, on peut soutenir que les espaces publics sont appropriés par des citoyens de toute classe sociale: non scolarisés, étudiants, universitaires et diplômés. Au niveau des incidences, il s'agit d'un facteur influent en ce qui a trait à la position spatiale. La scolarité semble avoir une incidence négative sur l'appropriation des espaces publics. Plus on est scolarisé, moins on tend à occuper une portion du

trottoir ou de la chaussée. Nous avons observé une diminution de la taille des portions avec le nombre d'années de scolarité. L'effet observé est le même sur la nature de l'espace occupé. Plus on est scolarisé, plus l'espace occupé est à risque.

Nous avons vu aussi avec les entrevues, que l'appropriation informelle et privative des espaces publics n'est pas toujours l'œuvre de citoyens défavorisés. À côté d'eux, on retrouve des individus scolarisés et matériellement pourvus qui participent aussi à la dynamique de requalification des espaces de la ville. Les caractéristiques physiques des échoppes, le stock de marchandises et le capital de démarrage met en lumière la diversité socioéconomique des acteurs qui investissent les rues et les places publiques. Des acteurs bien établis dans le secteur formel des affaires ne se privent pas des opportunités que représentent les flux de passants. Ils s'approprient directement leur galerie et leur façade ; ou indirectement en écoulant leur stock auprès des détaillants ambulants ou fixes. D'où la question de savoir si l'informalisation des espaces publics correspond à une informalisation du secteur des affaires. En d'autres termes, il revient à savoir si l'opportunité de s'approprier les espaces publics à des fins entrepreneuriales porte certains acteurs du secteur formel à fermer leur porte pour sortir dans la rue ou, du moins, à revoir le déroulement de leurs activités ?

SUR LE PROCESSUS ET LES FORMES D'APPROPRIATION

Diverses formes d'appropriation ont été recensées et analysées. Contrairement à plusieurs auteurs, les pratiques spatiales ambulantes ne constituent pas une forme d'appropriation informelle ni privative des espaces publics. La foule qui se traîne, qui fait des va-et-vient et qui s'arrête à tout instant sur les trottoirs sont des ayant-droits comme tout citoyen. Ainsi, nous avons analysés principalement les trois formes d'appropriation fixes, c'est-à-dire celles qui encombrent l'espace occupé : mobile, semi sédentaire et sédentaire. Cependant, il faudrait remarquer

que l'appropriation se pratique à une double échelle : le sol et le champ visuel du public. C'est pourquoi nous trouvons pertinent de prendre en compte les murals, l'affichage ainsi que l'étalage de marchandises sur les murs et les clôtures de la ville (Chap.4).

La forme d'appropriation pratiquée dépend de la nature de l'acteur. Certaines entreprises du secteur formel installent des panneaux et des affiches publicitaires à travers les rues de la ville. D'autres font peindre sur les murs ou les clôtures des tableaux publicitaires. Tous visent généralement la même chose : attirer l'attention de potentiel acheteur. Donc, les citoyens et les institutions se distinguent selon la forme d'appropriation des espaces publics. Le sol est surtout approprié par les premiers alors que le dessus des espaces publics est surtout occupé par de larges panneaux et des affiches publicitaires. Autrement dit, chacun s'en approprie selon ses besoins et ses capacités.

Il paraît aussi que le genre du citoyen et le type d'activité a une incidence sur la forme d'appropriation (Chap.6). Les femmes sont moins mobiles que les hommes. Et cette mobilité relativement faible des femmes est renforcée par le fait qu'elles sont peu présentes dans la fourniture de services. Leur concentration dans la vente exige qu'elle se fixe dans un point avec leur quantité de marchandise.

Le processus d'appropriation informelle des espaces publics prend généralement quatre voies. Premièrement, certains occupants acquièrent leur pouvoir sur une portion d'espaces publics par initiation et intégration par un parrain. Celui-ci est un citoyen qui détient un pouvoir d'attribution ou d'allocation sur un territoire donné dans le champ des espaces publics. Deuxièmement, certains occupants accèdent à leur place comme héritage ou comme une donation de la part d'un proche. Et Troisièmement, le pouvoir sur

l'espace peut s'acquérir par achat ou location auprès d'un particulier. Et enfin, on peut investir l'espace directement sans aucune consultation. Les réseaux de contacts et d'interconnaissance tissés dans les rues deviennent des structures de contrôle du territoire. La solidarité réciproque entre les membres est mobilisée pour contrer les tentatives d'intrusion. Ainsi, nous mettons en lumière trois stratégies d'appropriation : l'évitement, la simulation et la confrontation (Chap.7).

Le mode d'accès et les stratégies d'appropriation varient selon le territoire, mais ils semblent varier aussi avec le temps, le genre et les ressources qu'on possède. La moitié des femmes privilégient une stratégie d'installation directe sans consultation et un quart d'entre elles sont des riveraines. Les autres s'approprient les espaces publics soit par intégration ou par don ou héritage. L'installation sur le lieu approprié par celles qui passent par leur réseau social est relativement récente. Par contre, la moitié des hommes passe par une installation indirecte ou ne détient aucun pouvoir d'allocation à titre de riverain (Chap.7). Ils utilisent plus leur capital social.

Les ressources dont dispose l'individu semblent tenir une place déterminante dans l'appropriation des espaces publics. Le rôle du capital culturel, du capital social et du capital économique des occupants a été analysé. Le capital culturel a été interrogé à travers le capital scolaire et la provenance géographique des répondants (Chap.7). Les résultats obtenus font ressortir que le capital culturel n'est pas forcément une ressource pour son détenteur. Son importance dépend du contexte et du champ d'activité. Les migrants, plus particulièrement les ruraux, sont dotés d'un bagage culturel vraiment particulier. Ils ont en moyenne un niveau de scolarité plus faible que les natifs, mais ils ont l'*habitus* du travail autonome dû à l'organisation du monde rural haïtien autour de micro fermes agricoles où chacun cultive sa petite parcelle. Les femmes s'initient à la

commercialisation des denrées dès leur jeune âge. De plus, le travail autonome y est plus valorisé que le travail salarié ; ce qui n'est pas le cas pour les natifs de la région urbaine de Port-au-Prince qui envisagent un emploi salarié. Ils comptent en moyenne plus d'années de scolarité que les migrants, mais ils restent relativement peu présents parmi les micro-entrepreneurs qui s'approprient les sites observés. Ainsi nous pouvons parler de deux types de capital culturel :

- le capital culturel valorisant, lequel a une incidence positive sur l'appropriation informelle des espaces publics et sur le développement de l'entrepreneuriat informel ;
- et le capital culturel dévalorisant, lequel agit comme une contrainte en ayant un effet négatif sur l'appropriation informelle des espaces publics.

Les natifs de l'échantillon avancent parfois l'absence d'alternative pour faire face au chômage. Certains se disent prêts à sortir de la rue aussitôt que possible pour trouver un emploi. Cependant, pour d'autres, être micro-entrepreneur procure certains avantages auxquels on renonce difficilement pour un emploi salarié.

Le capital économique joue sur la nature des activités, la forme d'appropriation et les installations. Il tient plusieurs rôles en servant à l'acquisition d'un permis, l'achat d'une position et ainsi réduire le processus d'occupation pour certains citoyens. Cependant, il ne s'est pas révélé comme étant une ressource nécessaire. Sur les sites observés, une faible proportion d'occupants a payé pour prendre possession du lieu. Cependant, tout semble dépendre de la zone ; il y a des secteurs du centre-ville qui sont des territoires contrôlés et l'accès n'est pas gratuit. Les ressources financières se montrent plus utiles dans la légitimation de l'acte d'appropriation que dans l'accès aux espaces. Cela est aussi valide pour les marchés publics. Malgré son influence sur les formes d'appropriation, l'effet du capital économique reste relativement secondaire par rapport au capital social qui s'est révélé comme une ressource incontournable dans le processus

d'appropriation, et ce, que soit à l'intérieur des marchés publics ou dans les espaces ouverts de la rue.

Le capital social est une ressource qui intervient à toutes les phases du processus d'appropriation et elle est mobilisée que ce soit dans le cas des marchés publics officiels ou dans le cas des espaces ouverts à tous, que ce soit dans le processus d'accès formel ou informel. Il est mobilisé dans trois modes d'accès aux espaces publics : intégration, donation ou héritage, achat ou location. Cependant, à l'instar du capital culturel, il arrive que certains types de contacts s'avèrent plus utiles que d'autres. Ainsi, avons-nous observé que les liens affectifs et ceux de type «*bonding*»¹⁶² (chap. 3) sont les plus efficaces dans l'accès, la légitimation et le contrôle. Par contre, les liens sociaux de type «*bridging*»¹⁶³ ainsi que ceux tissés dans le milieu scolaire sont peu utiles dans le champ des espaces publics. Il semble qu'ils aient un effet négatif sur l'entrée dans des activités informelles dans les rues, parce qu'il s'agit d'un champ mal apprécié par bon nombre de citoyens. Dans le passé, il était réservé à des personnes faiblement ou non scolarisés, particulièrement à des femmes venues du monde rural (Deronceray, 1979). Mais, cette perception est en train de disparaître dans la mentalité populaire, car plusieurs commencent à voir les opportunités de la rue, en tant que territoire d'entrepreneuriat.

En somme, nous pouvons conclure que le capital social est la ressource la plus prépondérante. Elle supplée au manque des autres types de ressources. Le manque de capital social affecte la durée et la forme d'appropriation. De plus, l'occupant non connecté dans le réseau local de connaissances et d'interconnaissances court beaucoup de risques, incluant le vandalisme de ses

¹⁶² Traduit parfois par capital social «fermé» pour désigner les liens sociaux entre individus appartenant au même groupe.

¹⁶³ Traduit parfois par capital social «ouvert» pour parler des liens sociaux entre des individus appartenant des groupes différents.

installations et des persécutions de la part des riverains et d'autres occupants du voisinage. Cela montre premièrement que les capitaux que l'on possède peuvent être une ressource utile dans un contexte donné et être une contrainte dans d'autres situations. Deuxièmement, il s'avère important d'avoir accumulé du capital social bien diversifié selon la localisation et la nature des liens. Troisièmement, par rapport au capital économique, signalons la primauté de la possession de contacts et de liens sociaux avec des acteurs insérés dans des réseaux de contrôle locaux. Dans ce sens, le capital social et le capital culturel ne sont pas toujours des ressources mobilisables dans l'amélioration de la position (spatiale) de leur détenteur.

APPORTS, LIMITES ET PROPOSITION FINALE

Par cette recherche, nous avons l'ambition d'apporter un éclairage sur le phénomène d'appropriation des espaces publics et de situer la place des ressources dans le processus.

Au niveau empirique, nous estimons avoir répondu aux questions de recherche et les données analysées ont permis de mieux comprendre la perception et l'accessibilité des espaces publics, le processus d'informalisation des sites, le profil des occupants ainsi que les multiples disparités de position. La recherche identifie des facteurs influençant l'appropriation des espaces publics. De plus, dans une perspective planificatrice des espaces publics, elle offre aux acteurs concernés un cadre de référence pour repenser l'offre et la gestion des espaces ouverts au public incluant les marchés, les artères et les places publiques.

Sur le plan théorique et conceptuel, les apports sont significatifs. Les résultats portent à un élargissement conceptuel de l'appropriation matérielle de l'espace urbain. Ils montrent la nécessité de considérer l'espace dans ses multiples

dimensions incluant le champ visuel du citoyen. Ainsi, nous distinguons l'appropriation du sol de l'appropriation du champ visuel. La recherche montre aussi l'importance de la composition des différents types de capital. Dire que tel type de capital culturel ou capital social constitue une ressource peut s'avérer une fausse proposition, puisque nos résultats indiquent que le sens de l'effet varie avec le contexte aussi bien qu'avec la composition. Ils peuvent être un actif aussi bien qu'une contrainte. D'où l'importance des travaux de Granovetter (1973), aussi bien que ceux de Putnam (2000) et de Woolcock (2001) sur les différents types de capital social.

Autrement dit, tel que défini par Bourdieu (1986) chaque type de capital a son champ d'action spécifique dans lequel il permet d'acquérir du pouvoir, d'améliorer la position sociale du détenteur. Toutefois, il faudrait préciser que leur convertibilité n'est pas généralisable à tous les champs. Dans le cas de l'appropriation des espaces publics, le capital culturel objectivé ou institutionnalisé ne se sont pas avérés utiles ; et sous sa forme incorporée, l'effet peut être positif ou négatif, dépendamment du contexte. Il en est de même pour le capital économique qui n'est pas toujours efficace.

Du point de vue méthodologique, nous avons testé l'efficacité du logiciel QSR NVivo 8.0 pour analyser des matériaux de type visuels, principalement des photos. Nous concluons que cet outil permet de documenter chaque cas par des attributs de nature qualitative ou quantitative, de données de type textuel (notes de terrain, verbatim, articles de presse et autres documents) ou de type visuel. Ainsi, il convient bien à l'approche de recherche mixte combinant plusieurs types de données ou méthodes d'analyse. Dans ce même d'ordre d'idées, faut-il aussi dire que l'une des difficultés de l'approche adoptée sont les coûts excessifs en termes de temps et de budgets. Une approche de recherche quantitative ou qualitative serait énormément moins exigeante. La liste des activités de la

recherche est relativement longue : la recherche documentaire, la surveillance des publications de la presse locale, le séjour de terrain pour explorer, observer et interviewer, la retranscription verbatim des divers types de données collectées, leur structuration en bases de données de type SPSS et QSR NVivo, le croisement de diverses approches d'analyse, etc... D'où la nécessité de prendre le temps de maîtriser les différentes approches de recherche ainsi que le développement d'une capacité d'utilisation des outils informatiques pertinents. Ces aspects constituent les principaux goulots d'étranglement du processus de recherche mixte. Cependant, le croisement de méthodes et de sources d'information permet de valider les résultats obtenus. Dans ce sens, le choix de plusieurs sites d'observation, la diversité des répondants et la méthode de sélection aléatoire et en grappe contribuent à la minimisation des risques d'erreur. De plus, les résultats des tests statistiques sont considérés significatifs au seuil de 5% ou moins.

Outre ces divers apports, il convient aussi de rapporter certaines limites de notre recherche. Les résultats obtenus ne sont pas en contradiction avec les travaux antérieurs sur le phénomène étudié, mais il convient de noter que chaque société a ses *habitus* de l'espace et que les structures locales, au sens de Giddens (1987), conditionnent les pratiques socio spatiales. Autrement, ces résultats sont généralisables aux quartiers centraux de toute ville haïtienne ou d'ailleurs ayant un contexte similaire à celui de Port-au-Prince. Cependant, ils ne peuvent pas être appliqués aux quartiers résidentiels de la région, car ils ont leurs propres règles d'usage. Ces territoires sont différents du centre-ville, lequel est un espace dont l'aménagement a été initialement planifié.

Une limite de la recherche, c'est qu'elle n'étudie pas à fond l'appropriation du paysage visuel du centre-ville. Comment les acteurs perçoivent-ils l'implantation massive d'affiches publicitaires dans la région métropolitaine ? Ce phénomène

est-il considéré comme une pratique formelle ou informelle ? Quelles sont les incidences de l'appropriation du sol et de l'appropriation du champ visuel des citoyens ? Si la recherche aide à comprendre le déroulement du processus et les dynamiques sociales actuellement en cours, toutefois, ce n'était pas dans son objectif d'étudier les incidences sociales, environnementales et socio-économiques des pratiques spatiales informelles.

Par ailleurs, il tient à noter aussi que les méthodes de collectes utilisées n'ont pas permis de dresser un portrait statistique des occupants selon leur niveau de scolarité ou de provenance géographique. Ainsi, ces attributs ont été collectés uniquement auprès d'un petit échantillon d'occupants retenus pour des entrevues approfondies. Ce qui limite les analyses statistiques et l'extrapolation des chiffres avancés au chapitre 7. Il serait utile de collecter ces attributs invisibles des occupants par voie de questionnaire dans le cadre de travaux de recherche complémentaires.

La thèse suggère donc un nouveau regard des pratiques informelles des espaces publics, inscrites le plus souvent dans une stratégie de développement d'activités micro-entrepreneuriales. La dynamique de requalification des espaces ouverts de la ville est un phénomène complexe et nécessite une coordination concertée, inclusive et démocratique. Cela signifie, *a priori*, la définition d'une perception partagée des espaces communs. L'un des défis majeurs serait de trouver le point de consensus entre les différents groupes d'acteurs sociaux dont chacun possède actuellement ses propres visions de la rue et des places publiques. Le système de contrôle et de gestion informel des espaces publics pose de multiples problèmes au niveau de l'accessibilité, de l'intégration, de la sécurité et de l'organisation des sites. La mise en place d'une structure formelle permettrait de revoir la conception et l'aménagement des espaces ouverts selon les besoins et les aspirations collectives. Ainsi, nos

suggestions vont dans le sens d'une approche pragmatiste voulant que la planification identifie les voies et les moyens qui permettront de satisfaire les besoins collectifs tout en respectant la nécessité pour chacun de satisfaire leur propre besoin et de se réaliser, et ce, à partir des opportunités existantes. Sinon, il serait difficile d'arriver à une cohésion sociale dans la ville et de prendre le contrôle du devenir de la ville et de jeter les bases pour des espaces publics démocratiques. Leur caractère poly ou monovalent doit être un choix négocié, non imposé de manière *de facto*.

Face au détournement de fait des sites et des voies publiques, il ne faudrait pas une réponse militaro-répressive malgré la violation du droit de tout un chacun à la ville, du principe d'accessibilité égale aux espaces publics. Agir ainsi, c'est nier les racines historico-culturelles du phénomène, ses aspects conjoncturelles et sa portée internationale. Cela dit, l'appropriation informelle des espaces publics est donc une pratique complexe devant être abordée par les décideurs dans toutes ses dimensions. Dans ce sens, nous espérons que cette thèse suscitera des questionnements et de l'intérêt chez les académiciens autant que chez les praticiens et les acteurs de la société civile.

BIBLIOGRAPHIE

1. Anglade, Georges. 1974. *L'espace haïtien*. Montréal : PUQ, 221 pages.
2. Ascher, François. 2004. «Diversité des modes de vie et urbanisme subtil. », Postface dans Masboungi et Bourdin (dir). *Op. cit.* pp. 87-91.
3. Barthélémy, Gérard. 1989. *Le Pays en Dehors. Essai sur l'Univers rural haïtien*. Port-au-Prince: Henry Deschamps, 188 pages.
4. Bassand, Michel et al. 2001. *Vivre et créer l'espace public*. Lausanne : Presses poly techniques et universitaires romandes, Coll. Science, technique, société, 1^e éd, 223 pages.
5. Bazabas, Dingan'. 1997. *Du marché de rue en Haïti : le système urbain de Port-au-Prince face à ses entreprises "d'espace-rue"*. Paris: L'Harmattan, Coll. Villes et entreprises, 124 pages.
6. Brennen, Bonnie et Hanno, Hardt. 2002. «Travail de l'information, histoire et matériau photographique : analyse visuelle d'une salle de rédaction dans les années 30 (traduction de Gilles Bastin)», *Terrains et Travaux*, n° 3 2002/1, pp.92-120
7. Blanc, Bernadette 1986. *Environnement industriel et qualité de vie modalités d'appropriation de l'espace : (espace mono-industriel Lorrain-France) : (espace mono-industriel moyen nordique-Quebec)*. Montréal: Université de Montréal, Coll. Notes de recherche, 80 pages.
8. Blanc, Bernadette. 1998. « Women vendors' work histories in Port-au-Prince: what lessons can be learned for research and action? », *Environment and Urbanization*, vol. 10, n° 1, pp.187-199.
9. Blanc, Maurice (Éd.) 1992. *Pour une sociologie de la transaction sociale*. Paris: L'Harmattan, Coll. Logiques Sociales, 291 pages.
10. Bolle de Bal, Marcel. 2005. « Sociologie compréhensive, sociologie existentielle, sociologie clinique : une triple alliance sociologique », In Jeffrey Denis et Michel Maffesoli, *Op. cit.*, pp.35-44
11. Bourdieu, Pierre et Jean-Claude, Passeron. 1970. *La reproduction*. Paris :

Minuit, 284 pages.

12. Bourdieu, Pierre. 1979a. *La distinction, critique sociale du jugement*. Paris: Éd. Minuit, Coll. Le sens commun, 670 pages.
13. Bourdieu, Pierre. 1979b. « Les trois états du capital culturel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 30, pp. 3-6.
14. Bourdieu, Pierre. 1980. « Le capital social », *Actes de la recherche en Sciences sociales*, n° 31, pp.2-3.
15. Bourdieu, Pierre. 1986. « The forms of capital », In J. G. Richardson (Ed.). *Handbook of theory and research for the sociology of education*. New York: Greenwood, pp. 241-58.
16. Bourdieu, Pierre. 1993. *The Field of Cultural Production. Essays on art and literature*. Columbia University Press, 322 pages.
17. Bourdieu, Pierre. 1994. *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*. Paris: Seuil, 251 pages.
18. Bourdieu, Pierre. 1998. *La domination masculine*. Paris : Le Seuil, Coll. Liber, 134 pages.
19. Bourdieu, Pierre. 2000. *Les structures sociales de l'économie*. Paris : Seuil, 289 pages.
20. Bourdieu, Pierre et Loïc J. D. , Wacquant. 1992. *Pour une anthropologie réflexive*. Paris : Seuil, 267 pages.
21. Bourdieu, Pierre et Marie-Claire, Bourdieu. 2004. «The peasant and photography», *Ethnography*, vol 5, no 4, pp. 601-616.
22. Bourdin, Alain. 1984. *Le patrimoine réinventé*. Paris : PUF, 239 pages.
23. Brabyn, Lars. 1996. « Landscape classification using GIS and national digital databases », *Landscape Research*, vol. 21, no 3, pp. 277-300.
24. Bromley, Rosemary D. F. 1998a. « Informal Commerce: Expansion and Exclusion in the Historic Centre of the Latin American City », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol.22, no.2, pp.245-263
25. Bromley, Rosemary D. F. 1998b. «Market-place Trading and the Transformation of Retail Space in the Expanding Latin American city»,

Urban Studies, vol. 35, no. 8, 1311-1333.

26. Bromley, Ray. 2000. « Street vending and public policy: a global review », *International Journal of Sociology and Social Policy*, 20, nos. 1/2, pp. 1-29.
27. Cabral Gomes, Maria de Fatima et Caterine, Reginensi. 2007. « Vendeurs ambulants à Rio de Janeiro : expériences citadines et défis des pratiques urbaines », *Cybergeog: Revue européenne de géographie*, no. 368.
28. Callois, Jean-Marc. 2004. « Capital social et développement économique local: pour une application aux espaces ruraux français », *Revue d'économie régionale et urbaine*, no.4-2004, pp.551-578.
29. Capron, Guénola. 1997. « Les cafés à Buenos Aires : une analyse historique de la construction sociale et culturelle de l'espace public et de l'urbanité », *Géographie et Cultures*, n° 24, pp. 29-49.
30. Caracelli, J. Valerie et Jennifer C., Greene. 1993. « Data analysis strategy for mixed-method evaluation designs », *Educational Evaluation and Policy Analysis*, vol. 15, no. 2, pp.195-207.
31. Chamoiseau, Patrick. 1992. *Texaco*. Gallimard, 433 pages.
32. Chemetoff, Alexandre. 1998. « La ville de l'espace public », in Cuillier, Francis (dir.). *Les débats sur la ville*, tome 1. Bordeaux : Les éditions Confluences, pp.19-35.
33. Christou, Chris et Heinrich H., Bühlhoff. 2000. « Perception, representation and recognition: A holistic view of recognition », *Spatial Vision*, vol. 13, no. 2,3, pp. 265-275.
34. Coleman, S. James. 1988. « Social Capital in the Creation of Human Capital », réimprimé in Dasgupta P. et I. Serageldin (eds.), *Social Capital: A Multifaceted Perspective*. Washington D.C.: The World Bank, 2000, 424 pages.
35. Coleman, S. James. 1990. *Foundations of social theory*. Cambridge, MA: Harvard University Press,
36. Colombijan, Freek et Aygen, Erdentug (eds). 2002. *Urban Ethnic Encounters: the Spatial Consequences*. London, New York: Routledge, Coll. Research in Population and Migration, 272 pages.

37. Corvington, Georges. 1975. *Port-au-Prince au cours des Ans*. Port-au-Prince : Henry Deschamps. 3 tomes.
38. Crawford, Margaret. 1992. « The World in a Shopping Mall ». In Sorkin Michael (ed.). *Op. cit.*, pp.3-30.
39. Creswell, John W. 2008. *Planning, conducting, and evaluating quantitative and qualitative research*. Upper Saddle River, NJ: Pearson Education Inc., 3 éd., 640 pages.
40. Creswell, John W. 2009. *Research Design: Qualitative, Quantitative, and Mixed Methods Approaches*. Thousand Oaks, CA: Sage, 3e éd., 260 pages.
41. Crosnoe, Robert. 2004. «Social Capital and the Interplay of Families and Schools», *Journal of Marriage and Family*, no 66, pp.267-280.
42. Cross, John C. 1998. *Informal Politics: Street Vendors and the State in Mexico City*. Stanford. CA: Stanford University Press, 272 pages.
43. Cross, John C. 2000. « Street Vendors, Modernity and Postmodernity: Conflict and Compromise in the Global Economy », *International Journal of Sociology and Social Policy*, vol. 20, no. 1/2, pp. 29-51.
44. Davis, Mike. 1992. «Fortress Los Angeles: the militarization of urban space» in: Sorkin, M. (Ed.), *Op.cit*, pp.154-180.
45. de Miras, Claude. 1987. «De l'accumulation de capital dans le secteur informel», *Cahier des Sciences Humaines*, vol. 23, no 1, pp. 49-74.
46. Deronceray, Hubert (dir.). 1979. *Sociologie du fait haïtien*. Montréal: PUQ, 270 pages.
47. De Verdalle, Laure et Liora, Israël. 2002. «Image(s) des sciences sociales (avant-propos)», *Terrains et Travaux*, n° 3 2002/1, pp. 7-13.
48. Denoix, Sylvie. 2002. «Les notions de " privé " et de " public " dans le monde musulman sunnite médiéval». In Kerrou, M., (éd.), *Public et privé en Islam*, Paris: Maisonneuve, pp.133-151.
49. Deslauriers, Jean-Pierre. 1991 (2002). *La recherche qualitative : guide pratique*. Montréal: Chenelière Éducation, 142 pages.
50. Dewey, John. 1997. *How We Think*. New York: Courier Dover Publications, 224 pages.

51. DiMaggio, Paul et John, Mohr. 1985. « Cultural capital, educational attainment, and marital selection », *The American Journal of Sociology*, vol. 90, no. 6, pp.1231-1261
52. Donovan, G. Michael. 2002. « La guerra por el espacio en Bogotá: la recuperación del espacio público y su impacto sobre los vendedores ambulantes (1988-2003) », *Territorios:Revista de estudios regionales y urbanos*, vol. 12, pp. 109-146.
53. Donovan, G. Michael. 2008. «Informal Cities and the Contestation of Public Space: The Case of Bogotá's Street Vendors, 1988 - 2003 », *Urban Studies*, vol.45, no.29, pp.29-51.
54. Dris, Nassima. 2001. *La ville mouvementée: espace public, centralité, mémoire urbaine à Alger*. Paris: L'Harmattan, 455 pages.
55. Dris, Nassima. 2005. « Formes urbaines, sens et représentations : l'interférence des modèles », *Espaces et sociétés*, no.122, pp.87-98.
56. Dulucq, Sophie et Soubias, Pierre (dir.). 2004. *L'espace public et ses représentations en Afrique subsaharienne. Approches pluridisciplinaires*. Paris, Karthala, 256 pages.
57. Dumais, A. Susan. 2002. « Cultural capital, gender, and school success the role of habitus », *Sociology of Education*, vol. 75, no 1, pp.44-68.
58. Favreau, Louis. «Qu'est-ce que l'économie informelle, l'économie populaire et l'économie sociale et solidaire». In Fall Abdou Salam, Favreau Louis et Gérald Larose. 2004. *Le Sud ... et le Nord dans la mondialisation. Quelles alternatives? Le renouvellement des modèles de développement*. Québec : PUQ / Paris : Karthala. pp.33-39
59. Ferraroti, Franco. 2005. « Note sur la compréhension du pré-compris » In Jeffrey Denis et Michel Maffesoli (dir.). *Op. cit.*, pp.89-92
60. Francis, Mark. 1991. « The making democratic streets » In Vernez-Moudon, Anne (ed). *Public streets for public use*. New York: Columbia University Press, pp. 23-39.
61. Giafferi-Dombre Natacha. 2007. *Une ethnologue à Port-au-Prince : question de couleur et luttes pour le classement socioracial dans la capitale haïtienne*. Paris : L'Harmattan, Coll. Connaissance des hommes, 292 pages.

62. Giddens, Anthony. 1987. *La constitution de la société* (Trad. Par M. Audet). Paris : PUF, 474 pages.
63. Gildengil, Elisabeth et al. 2003. «Gender, Knowledge and Social Capital», papier présenté à la conférence *Gender and Social Capital*, St. John's College, University of Manitoba, 2-3 mai 2003.
64. Godard, Henry. 1988. « Port-au-Prince : les mutations récentes de l'organisation spatiale », *Mappemonde*, vol. 88/3, pp.6-8.
65. Goffman, Erving. 1973. *La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*, Paris : Minuit, 251 p.
66. Goheen, G. Peter. 1998. « Public space and the geography of the modern city », *Progress in Human Geography*, vol. 22, no.4, pp.479-496.
67. Gomez, Mariana. 2008. «Eating in the streets of Maracaibo: public space, social visibility and urban experience». *Opción*, vol. 24, no 055, pp. 69-83.
68. Goulet, Jean. 2004. « La gestion urbaine aux antipodes de la technocratie : l'expérience des bidonvilles de Port-au-Prince », in LE DUFF, ROBERT et Jean-Jacques, Rigal (Dir.). *Démocratie et management local : 1^e rencontres internationales*. Paris : Dalloz, Coll. Thèmes et commentaires, pp 245-261.
69. Goulet, Jean. 2007. *L'organisation des services urbains: Réseaux et stratégies dans les bidonvilles de Port-au-Prince*. UQAM : Thèse de doctorat, 343 pages.
70. Granovetter, Mark S. 1973. « The Strength of Weak Ties », *American Journal of Sociology*, vol.78, pp. 1360-1380.
71. Granovetter, Mark. 1974. *Getting a job: a study of contacts and careers*. Cambridge: Harvard University Press, 179 pages.
72. Granovetter, Mark. 2000. *Le marché autrement. Les réseaux dans l'économie*. Paris : Desclée de Brouwer, Coll. Sociologie économique, 238 pages.
73. Greene, Jennifer C. 2006. « Toward a methodology of mixed methods social inquiry », *Research in the Schools*, vol. 13, no 1, pp.93-98.
74. Greene, Jennifer C. 2007. *Mixed Methods in Social Inquiry*. San Francisco: Jossey-Bass, 1^e éd., 232 pages.
75. Grenz, Stanley J. 1996. *A Primer on Postmodernism*. Grand Rapids: Eerdmans Publishing, 199 pages.

76. Henley, Andrew, G. Reza, Arabsheibani et G. Francisco Carneiro. 2009. « On defining and measuring the informal sector : Evidence from Brazil », *World Development*, vol. 37, no 5, pp.992-1003.
77. Henriquez, Lionel. 2000. « Les conséquences du déficit en infrastructures piétonnières dans un espace urbain non régulé : le cas du réseau viaire de Port-au-Prince », *Cahier du Groupe interuniversitaire de Montréal*, no. 2000-10, 15p.
78. Holly, Gérald (dir.). 1999. *Les problèmes environnementaux de la région métropolitaine de Port-au-Prince*. Port-au-Prince: Commission pour la commémoration du 250e anniversaire de la fondation de la ville de Port-au-Prince, Collection du 250e anniversaire, 221 pages.
79. Houtart, François. 1990. « La méthode d'analyse textuelle de Jules Gritti » in Remy et Ruquoy, *op. cit.*, pp.69-92.
80. Joseph, Isaac. 1991. « La gestion des espaces publics (perspectives d'une consultation) », *Espaces et sociétés*, 62-63, pp.65-74.
81. Jacobs, Jane. 1961. *The Death and Life of Great American Cities*. New York: Random, 458 pages.
82. Jeffrey, Denis et Michel, Maffesoli. 2005 (dir.). *La sociologie compréhensive*. Québec: Les Presses de l'Université Laval, 160 pages.
83. Jens, K. Steen Jacobsen. 2007. « Use of Landscape Perception Methods in Tourism Studies: A Review of Photo-Based Research Approaches », *Tourism Geographies*, vol.9, no.3, pp.234-253.
84. Johnson, Burke et Larry B., Christensen. 2008. *Educational Research: Quantitative, Qualitative, and Mixed Approaches*. Thousand Oaks: Sage, 3^e éd., 639 pages.
85. Johnson, R. Burke et Anthony J., Onwuegbuzie. 2004. « Mixed Methods Research: A Research Paradigm Whose Time Has Come », *Educational Researcher*, vol. 33, No. 7, pp. 14-26.
86. Johnson, R. Burke, Anthony J., Onwuegbuzie et Lisa A., Turner. 2007. « Toward a Definition of Mixed Methods Research », *Journal of Mixed Methods Research*, vol 1, no.2, pp.112-133.

87. Kaufmann, Jean.-Claude. 1996. *L'entretien compréhensif*. Paris : Nathan, 127 pages
88. Kayden, Jerold S. 2000. *Privately Owned Public Space: The New York City Experience*. New York: Wiley.
89. Kelling, James Q. et George L., Wilson. 1982. «The police and neighborhood safety: Broken windows», *The Atlantic Monthly*, 03/1982, pp.29-38.
90. Kovats-Bernat, J. Christopher. 2002. « Negotiating dangerous fields: Pragmatic strategies for fieldwork amid violence and terror», *American Anthropologist*, vol. 104, pp.208-222.
91. Kovats-Bernat, J. Christopher. 2006. « Factional Terror, Paramilitarism and Civil War in Haiti: The View from Port-au-Prince, 1994-2004», *Anthropologica*, vol 48, no 1, pp.117-140.
92. Laguerre, S. Michel. 1982. *Urban life in the Caribbean: a study of a Haitian urban community*, Cambridge: Schenkman, 214 pages.
93. Laguerre, S. Michel. 1994. *The informal city*. New York: St. Martin's Press, 180 pages.
94. Lahire, Bernard. 1995. *Tableaux de familles*. Paris : Gallimard/Le Seuil, Coll. « Hautes études », 297 pages.
95. Lamaute-Brisson, Nathalie. 2005. *Emploi et pauvreté en milieu urbain en Haïti*. CEPALC: Rapport, 242 pages.
[www.eclac.org/publicaciones/xml/4/22704/R882.pdf].
96. Lara, D. Oruno. 1992. *Caraïbes en construction : espace, colonisation, résistance*. Épinay-sur-Seine : Centre de recherches Caraïbes-Amériques, 2 tomes, 1257 pages.
97. Larsen, Soren. C. et al. 2007. « Place Perception and Social Interaction on an Exurban Landscape in Central Colorado », *The Professional Geographer*, vol.59, no.4, pp.421-433.
98. Lefebvre, Henri. 1974 (1968). *Le droit à la ville: suivi d'espace et politique*. Paris: Anthropos, Coll. Points, 1^e éd., 281 pages.
99. Lefebvre, Henri. 2000. *La production de l'espace*. Paris : Anthropos, Coll. Ethnosociologie, 4^e éd., 485 pages.

100. Leimdorfer, François. 1999. « Enjeux et imaginaires de l'espace public à Abidjan », *Politique africaine*, no 74, pp.51-75.
101. Lévy, Jacques et Michel, Lussault (dir.). 2003. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Éditions Belin, 1033 pages.
102. Lin, Nan. 1982. «Social Resources and Instrumental Action». In Marsden Peter et Nan Lin (eds.). *Social Structure and Network Analysis*, Beverly Hills, Californie: Sage, pp.131-145.
103. Lin, Nan. 1995. «Les ressources sociales: une théorie du capital social», *Revue française de sociologie*, vol. 36, no. 4, Analyses de réseaux et structures relationnelles, pp. 685-704.
104. Lin, Nan. 1999. «Social networks and status attainment», *Annual Review of Sociology*, vol. 25, pp. 467-487.
105. Lin, Nan. 2001. *Social capital: a theory of social structure and action*. New York: Cambridge University Press, 278 pages.
106. Loayza, Norman V., Servén, Luis et Naotaka, Sugawara. 2009. " Informality in Latin America and the Caribbean. Banque mondiale", *Policy Research Working Paper*, no. 4888, 35 pages.
107. Low, Setha. 2000. *On the Plaza: The Politics of Public Space and Culture*. Austin, TX: University of Texas Press, 288 pages.
108. Low, Setha et Neil, Smith (ed.). 2006. *The politics of public space*. NewYork: Routledge, 185 pages.
109. Low, Setha, Taplin, Dana et Suzanne, Scheld. 2005. *Rethinking Urban Parks: Public Space and Cultural Diversity*. Austin: University of Texas Press, 226 pages.
110. Lowndes, Vivien. 2003. «Getting on or getting by? Women, social capital and political participation», papier présenté à la Conférence *Gender and Social capital*, Université du Manitoba, 2-3 mai 2003.
111. Lucien, G. Eddy. 2007. *Port-au Prince (1915-1956) : modernisation manquée : centralisation et dysfonctionnements*. Université de Toulouse-Le Mirail: thèse de doctorat en Histoire, 635 pages.
112. Lynch, Kevin. 1960. *The Image of the City*. Cambridge: MIT Press, 194

pages.

113. Lynch, Kevin. 1984. *A Theory of Good City Form*. Cambridge: MIT Press, (1e éd., 1981), 514 pages.
114. Lyons, Michal et Simon Snoxell. 2005. «Creating urban social capital: Some evidence from informal traders in Nairobi», *Urban Studies*, vol. 42, no 7, pp. 1077 -1097.
115. Madiou, Thomas. 1847. *Histoire d'Haïti*. Tome I. Port-au-Prince: Courtois, 370 pages.
116. Madiou, Thomas. 1911 (réimprimé en 1989). *Histoire d'Haïti*. Tome VIII. Port-au-Prince: Henri Deschamps, 465 pages.
117. Malebranche, Sabine. 2000. « Consolidation et revitalisation des centres historiques : le cas du centre historique de Port-au-Prince », *Cahier du Groupe interuniversitaire de Montréal*, no. 2000-10, 33 pages.
118. Masboungi, Ariella et Alain, Bourdin. 2004. *Un urbanisme, des modes de vie*. Paris : Le Moniteur, 96 pages.
119. Mazumdar, Shampa et Sanjoy, Mazumdar. 1999. « Women's Significant Spaces': Religion, Space, And Community », *Journal of Environmental Psychology*, vol. 19, no 2, pp.159-170.
120. Mazumdar, Shampa et Sanjoy, Mazumdar. 2001. «Rethinking public and private space: Religion and women in Muslim society», *Journal of Architectural and Planning Research*, vol. 18, no 4, p. 302-324.
121. Middleton Alan. 2003. «Informal traders and planners in the regeneration of historic city centres: the case of Quito, Ecuador», *Progress in Planning*, vol. 59, pp.71-123.
122. Midy, Franklin. 2001. « Le pouvoir: volonté de puissance et d'humiliation », *Chemins Critiques*, vol. 5, no.1, pp. 75-104.
123. Midy, Franklin. 2006. « Les Congos à Saint-Domingue », *Ethnologies*, vol. 28, no 1, pp. 173-201.
124. Miles, Matthew B. et A. Michael Huberman. 2003. *Analyse des données qualitatives* (Traduction par Martine Hlady Rispal). Bruxelles: De Boeck Université, 2e éd., 632 pages.

125. Mitchell Donald. 1995. « The End of Public Space? People's Park, Definitions of the Public, and Democracy », *Annals of the Association of American Geographers*, no. 85, vol.1, pp.108-133.
126. Mitchell, Donald. 2003. *The Right to the City: Social Justice and the Fight for Public Space*. New York: Guilford, 270 pages.
127. Mohamed Ag Bendeck, Michel Chauviac et Denis Malvy. 1998. « Alimentation de rue, mutations urbaines et différenciations sociales à Bamako (Mali) », *Sciences sociales et santé*, vol. 16, no.22, pp.33-66.
128. Molitor, Michel. 1990. « L'herméneutique collective ». In Remy et Ruquoy, *Op. cit.*, pp.19-36.
129. Molyneux, Maxine. 2002. «Gender and the Silences of Social Capital: Lessons from Latin America», *Development and Change*, vol.33, no.2, pp.167-188.
130. Monnet, Jérôme. 1997. « Commerce, espace public et urbanité en France, au Mexique et aux États-Unis », *Géographie et Cultures*, no 24, pp. 71-90
131. Morelle, Marie. 2007. *La rue des enfants. Les enfants des rues*. Paris : Éditions du CNRS, Coll. Espaces et Milieux, 282 pages.
132. Neves, Delma Pessanha. 2004. «Les "habitants de rue" à Rio de Janeiro (brésil): la gestion des intolérances», *Espaces et Sociétés*, vol. 116-117, no.1-2, pp. 47-62.
133. Norris, Pippa et Ronald, Inglehart. 2003. «Gendering Social Capital : Bowling in Women's Leagues?» papier présenté à la conférence *Gender and Social Capital*, St. John's College, University of Manitoba, 2-3 mai 2003.
134. Paillé, Pierre et Alex, Mucchielli. 2008. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin, Coll. U, 2e éd., 315 pages.
135. Peña, Sergio. 1999. « Informal markets: street vendors in Mexico City », *Habitat International*, vol. 23, no 3, pp. 363-372.
136. Peretz, Henry. 2004. *Les méthodes en sociologie. L'observation*. Paris: La découverte, Repères no 234, 123 pages.
137. Perry, Guillermo et al. 2007. *Informality: exit and exclusion*. Washington D.C: The World Bank, 248 pages.

138. Pick, William M. , Ross, Mary H. et Yasmin, Dada. 2002. The reproductive and occupational health of women street vendors in Johannesburg, South Africa », *Social Science & Medicine*, vol. 54, no 2, pp.193-204.
139. Pinard, Renée, Pierre, Poitvin et Romain Rousseau. 2004. « Le choix d'une approche méthodologique mixte de recherche en éducation », *Recherches qualitatives*, vol. 24, pp.58-80.
140. Plano Clark, Vicki L. et al. 2008. « Mixed Methods Approaches in Family Science Research », *Journal of Family Issues*, vol 29, no 11, pp. 1543-1566
141. Plano-Clark, Vicki L. et John W., Creswell. 2008. *The Mixed Methods Reader*. Los Angeles: Sage Publications, 640 pages.
142. Post, Johan and Inkoom, Daniel. 2004. «Social capital, local networks and community action: experiences with services upgrading in Kumasi, Ghana», *International development planning review*, vol. 26, no. 3, pp 325-250.
143. Putnam, Robert D. 1995. «Tuning In, Tuning Out: The Strange Disappearance of Social Capital in America», *Political Science and Politics*, vol. 28, no. 4, pp. 664-683
144. Putnam, Robert D. 1996. «Strange Disappearance of Civic America», *American Prospect*, vol. 7 no. 24, pp. 34-48
145. Putnam, Robert D. 2000. *Bowling alone: the collapse and revival of American community*. New York: Simon & Schuster, 541pages.
146. Putnam, Robert D. 2001. Social capital: Measurement and consequences. *Isuma*, vol. 2, no 1, pp. 41-51.
147. Reichardt, Charles S. et Sharon F., Rallis (Eds.). 1994. The qualitative-quantitative debate: New perspectives. San Francisco: Jossey-Bass, Series *New directions for program evaluation* no. 61, 112 pages
148. Remy, Jean. 1992. « La vie quotidienne et les transactions sociales : perspectives micro ou macro-sociologiques ». In Blanc, Maurice. (textes réunis et présentés par), *Pour une sociologie de la transaction sociale*. Paris : L'Harmattan, Coll. Logiques Sociales, pp. 83-111.
149. Remy, Jean et Danielle, Ruquoy (dir.). 1990. *Méthodes d'analyse de contenu et sociologie*. Publications des Fac. St Louis, 241 pages.

150. Richards, Lyn. 2005. *Handling qualitative data: a practical guide*. London: Sage, 207 pages.
151. Ripoll, Fabrice et Vincent, Veschambre [dir.]. 2005. L'appropriation de l'espace: Sur la dimension spatiale des inégalités sociales et des rapports de pouvoirs, *Norois*, no thématique 195.
152. Ripoll, Fabrice. 2004. «L'appropriation de l'espace au regard des mouvements sociaux contemporains : quelques réflexions sur les enjeux, modalités et ressources de l'action», *Travaux et documents*, no 24, ESO, pp.45-50.
153. Roever, Sally. 2006. *Street Trade in Latin America: Demographic Trends, Legal Issues, and Vending Organizations in Six Cities*. WIEGO: Rapport de recherche, 48 pages.
154. Roux, Michel. 2004. « Le mouvement new urbanism aux États-Unis ». in Masbouni et Bourdin. *Op. cit.*, p.65.
155. Ryan, Robert. L. 1998. « Local Perceptions and Values for a Midwestern River Corridor », *Landscape and Urban Planning*, vol.42, no.2-4, pp.225-237.
156. Rye, Johan Fredrik. 2006. « Leaving the Countryside: An Analysis of Rural-to-Urban Migration and Long-Term Capital Accumulation », *Acta Sociologica*, vol 49, no 1, pp.47-65
157. Sabatier, Bruno. 2002 « L'apport du droit à l'analyse géographique des réalités successives de l'espace public », *Revista trace*, no 42, 10p. [[www.univ-tlse2.fr/cieu/publications/publis/Trace 2002.pdf](http://www.univ-tlse2.fr/cieu/publications/publis/Trace%202002.pdf), 15 déc. 2005]
158. Saferty-Garzon, Perla. 2003. « L'appropriation » in Marion Segaud, Jacques Brun, Jean-Claude Driant (dir.). *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*. Paris : Armand Colin, pp.27-30.
159. Sansot, Pierre. 2003 (1991). *Les gens de peu*. Paris: PUF, 224 pages.
160. Savoie-Zajc, Lorraine. 1998. « L'entrevue semi-dirigée » in Gauthier, Benoit (Éd.), *Recherche sociale : De la problématique à la collecte de données*. (3e éd.) Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, pp. 263-285.
161. Scott, Alister. 2002. « Assessing Public Perception of Landscape: the LANDMAP experience », *Landscape Research*, vol.27, no.3, pp.271-295.

162. Setšabi, Setšabi. 2004. *Public Space and Livelihoods In Maseru*. Cardiff School of city and regional planning: Rapport de recherche, 42 pages. [www.cardiff.ac.uk/cplan/mls /index.html, 15 déc. 2005].
163. Setšabi, Setšabi et Resetselemang Clement, Leduka. 2008. "The Politics of Street Trading in Maseru, Lesotho", *Urban Forum*, vol. 19, no 3, pp.221-241
164. Sharit, K. Bhowmik. 2003. «National Policy for Street Vendors», *Economic and Political Weekly*, vol. 38, no 16, pp. 1543-1546.
165. Simmel, Georg. 1984. *Les problèmes de la philosophie de l'histoire. Une étude d'épistémologie*. (Traduction de Raymond Bourdon). Paris: PUF, 244 pages.
166. Sletten, Pal et Willy, Egset. 2004. *Poverty in Haiti*. Oslo: Fafo, 27 pages. [http://www.fafo.no/pub/rapp/755/755.pdf, 15 mai 2007]
167. Small, Mario Luis. 2009. «How many cases do I need? On science and the logic of case selection in field-based research», *Ethnography*, vol. 10, no. 1, pp.5-38.
168. Smith, Neil. 1992. « New City, New Frontier: The Lower East Side as Wild, Wild West ». In Sorkin Michael (Ed.). *Op. cit.*, pp.61-93.
169. Spain, Daphne. 1979. «Race Relations and Residential Segregation in New Orleans: Two Centuries of Paradox », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 441, pp. 82-96.
170. Steck, Jean-Fabien. 2007 : « La rue, territoire de l'informel ? », *Flux*, n°67, pp.73-86.
171. Stillerman, Joel. 2006a. « The Politics of Space and Culture in Santiago, Chile's Street Markets », *Qualitative Sociology*, vol. 29, no.4, pp.507-530.
172. Stillerman, Joel. 2006b. « Private, Parochial, and Public Realms in Santiago, Chile's Retail Sector », *City & Community*, vol. 5, no 3, pp.293 - 317.
173. Strauss, L. Anselm et Juliet, Corbin. 1998. *Basics of qualitative research. Techniques and procedures for developing grounded theory*. (2e ed.). Thousand Oaks, CA: Sage, 312 pages.
174. Tanguy, Yann. 1992. « Domaine public, usages privés. La place du commerce à Nantes », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, no 57-58, pp. 46-

54.

175. Tashakkori, Abbas et Charles, Teddlie. 1998. *Mixed methodology: combining qualitative and quantitative approaches*. Thousand Oaks: Sage, Coll. Applied social research methods, vol. 46, 185 pages.
176. Tepwongsirirat, Pairsan. 2005. *The Vendor and the Street: The Use and Management of Public Spaces in Bangkok*. Université de la Pennsylvanie: Thèse de doctorat en planification urbaine et régionale, 292 pages.
177. Thérasmé, Kelogue et Sylvie, Paré. 2006. « Théorie du capital social et régionalisation de l'immigration: quel avenir pour les villes régionales du Québec? ». in Simard, M. et al. (dir.). *Inégalités, démocratie et développement. Des enjeux pour la gouvernance des territoires locaux et régionaux*. Rimouski : ARUC-ÉS, Coll. Tendances et débats en développement régional, 468 pages.
178. Tilt, Jenna H. et al. 2007. « Understanding rural character: Cognitive and visual perceptions », *Landscape and Urban Planning*, vol. 81, no. 1-2, pp.14-26.
179. Tinker, Irene. 2003. «Street Foods: Traditional Microenterprise in a Modernizing World», *International Journal of Politics, Culture, and Society*, vol. 16, no 3, pp. 331-349.
180. Trouillot, Lyonel. 1998. *Rue des pas-perdus*. Arles: 2e éd., Actes Sud, 144 pages.
181. Trouillot, Lyonel. 2002. *Les enfants des héros*. Arles: Actes Sud, 135 pages.
182. Trouillot, Lyonel. 2004. *Bicentenaire*. Arles: éd. Actes Sud / Leméac, 122 pages.
183. Van Leeuwen, Theo et Carey, Jewitt. 2001. *Handbook of Visual Analysis*. Londres: Sage, 210 pages.
184. Vandenberghe, Frédéric. 2001. *La sociologie de Georg Simmel*. Paris : La Découverte, Coll. Repères, 123 pages.
185. Vernez-Moudon, Anne (ed). 1991. *Public streets for public use*. New York: Columbia University Press, 351 pages.
186. Wagner, A. Jacob. 2006. «Creole Urbanism: Searching for an Urban Future

in the Flooded Streets of New Orleans», *Space and Culture*, vol. 9, no.1, pp.103-106.

187. Widiastuti. 2004. « L'espace public à la lumière de l'urbanisme oriental », in Vincent Berdoulay Paulo, C. da Costa Gomes et Jacques Lolive (dir.), *L'espace public à l'épreuve, Régressions et émergences*, Pessac, Maisons des Sciences de l'Homme d'Aquitaine (MSHA), pp 131-139.
188. Woolcock, Michael. 2001. « Le rôle du capital social dans la compréhension des résultats sociaux et économiques », *ISUMA, Revue canadienne de recherche sur les politiques*, vol. 2, no 1, pp.11-17.
189. Zukin, Sharon. 1995. *The Cultures of Cities*. Malden: Blackwell, 322 pages.
190. Zukin, Sharon. 1998. «Urban Lifestyles: Diversity and Standardisation in Spaces of Consumption », *Urban Studies*, vol. 35, nos. 5-6, pp.825-839.

Articles de presse locale

191. Dorcilus, Sylvestre Fils. « Urbanisme. Place de la Cathédrale : les petits marchands n'en démordent pas...», *Le Matin*, 20 juillet 2007.
192. Dorélien, Gaspard. « Marchés de rue : un défi », *Le Nouvelliste*, 23 novembre 2006.
193. Dorélien, Gaspard. «Port-au-Prince à l'image de son hôtel de ville», *Le Nouvelliste*, 17 avril 2007.
194. Edmé, Roody. « Port-au-Prince, ville ouverte », *Le Matin*, 02 juillet 2007.
195. Élie, Daniel. « La place d'armes de Jacmel. Luttés d'espaces, luttés sociales », *Le Nouvelliste*, 03 juin 2005.
196. Fleurival, Ladenson. « Occupation anarchique des rues/les autorités semblent jeter l'éponge! », *Le Matin*, 12 novembre 2007.
197. Joachim, Marie-Frantz. 2007. «Mouvement féministe haïtien : Esquisses de bilan et perspectives», *Alterpresse*, 07 mars 2007. Lien : <http://www.alterpresse.org/spip.php?article5743>, visite 15 juillet 2009.
198. Lerebours, Patrice-Manuel. «Les bourdes de la mairie de Port-au-Prince », *Le Nouvelliste*, 13 octobre 2005.

199. Lerebours, Patrice-Manuel. «Haïti: une irrationnelle logique», *Le Nouvelliste*, 03 décembre 2008.
200. Olivier, Djems et Ronald, Colbert. «Les incidences du banditisme sur les marchés de rue à Port-au-Prince», *Alterpresse*, 10 octobre 2005.
201. Radio Métropole. « Les places publiques au Champ de Mars en mauvais état », mis en ligne le 25 août 2004.
[<http://www.metropolehaiti.com>, 30 juillet 2009].
202. Alter Presse. « Haïti : espoir difficile à garder pour les victimes de l'incendie du marché tête bœuf », mis en ligne le 30 juin 2005.
[<http://www.alterpresse.org/spip.php?article2742>, 30 juillet 2009].

Articles de Presse internationale

203. Le Monde.fr «*Sénégal : Des Vendeurs Ambulants En Colère Protestent violemment À Dakar*», 21 Novembre 2007.
204. Le Monde.fr. «*Vidéo : Violents Affrontements À Dakar Entre Des Vendeurs Ambulants Et La Police*», 23 Novembre 2007.
[[Http://www.Lemonde.Fr/International/Video](http://www.Lemonde.Fr/International/Video), 30 Juillet 2009]
205. Morissette, Nathaëlle. « Mexico Chasse Les Vendeurs Ambulants De Son Centre Historique », *Cyberpresse.Ca*, 15 Novembre 2007.

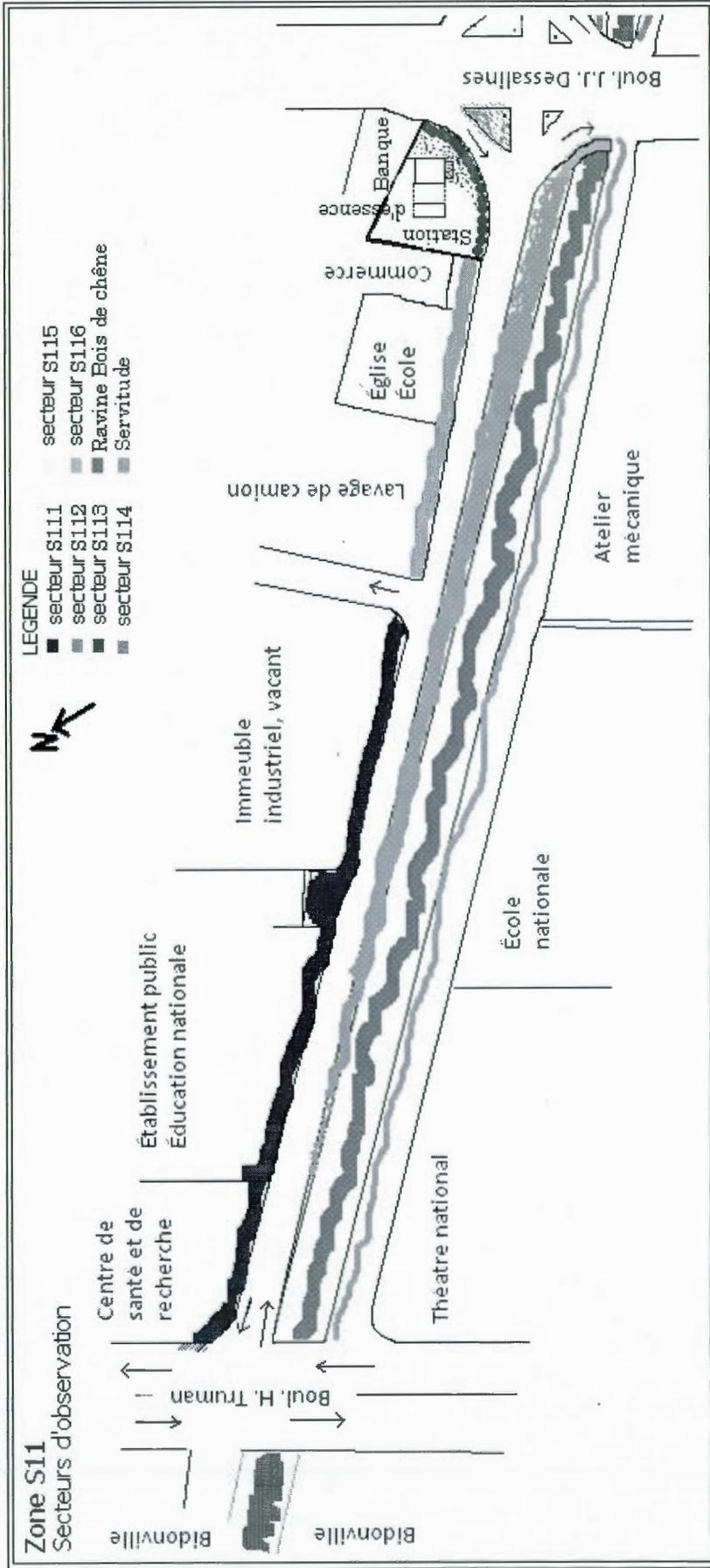
Autres documents

206. IHSI. 2001. *Enquête Sur Les Conditions De Vie En Haïti (ECVH-2001)*, Vol. 1. Port-Au-Prince, 640 Pages.
207. IHSI. 2003. *Enquête Budget Consommation Des Ménages (EBCM 1999/2000)*, Vol.1. Port-Au-Prince, 343 Pages.
208. IHSI. 2005. *Résultats Préliminaires Du Recensement 2003 (4^e RGPH)*, Port-au-Prince, Éd. Des Antilles, 75 pages.

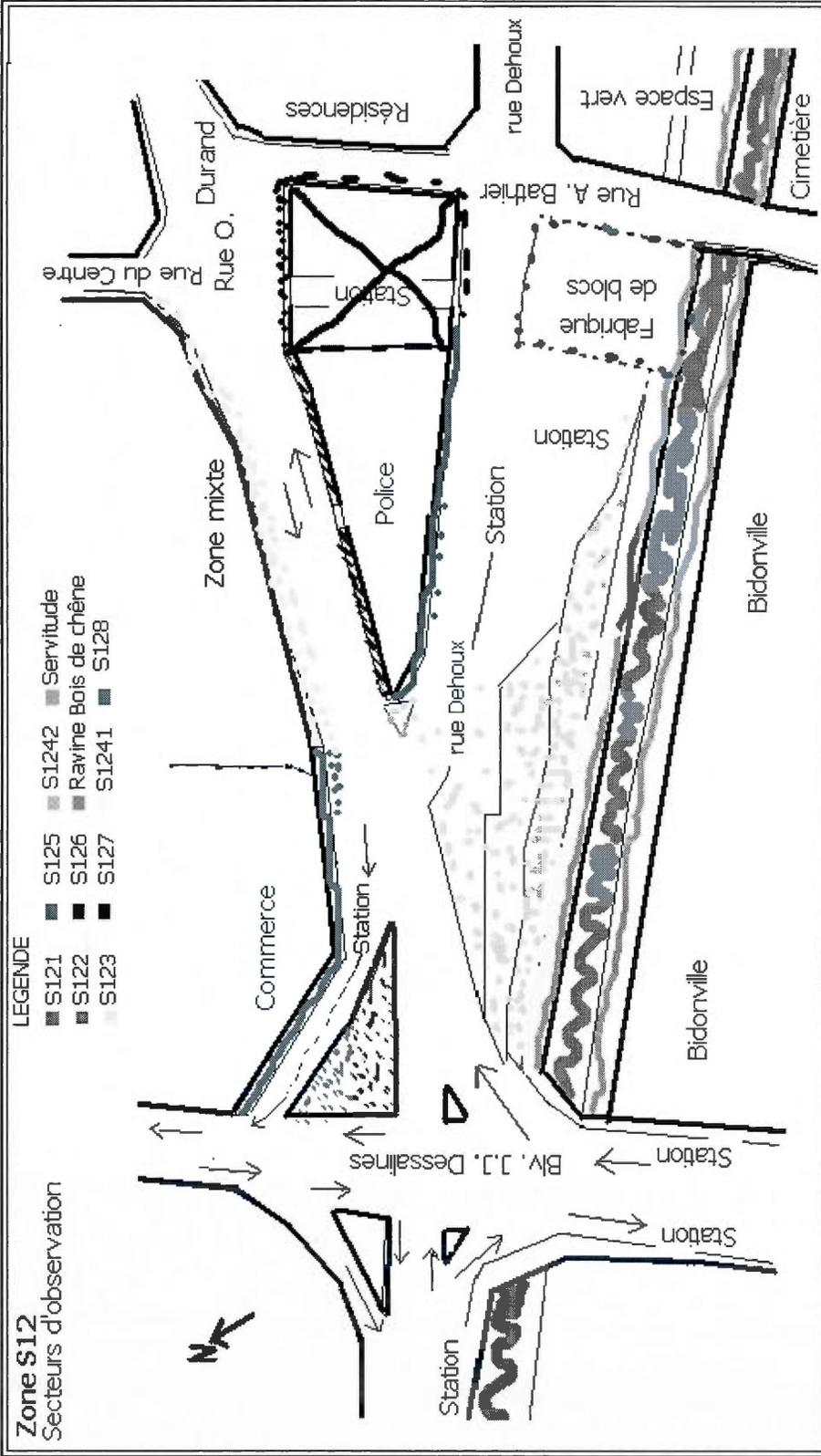
ANNEXE A

ANNEXE A1 : PLANS DE DÉCOUPAGE DES SITES

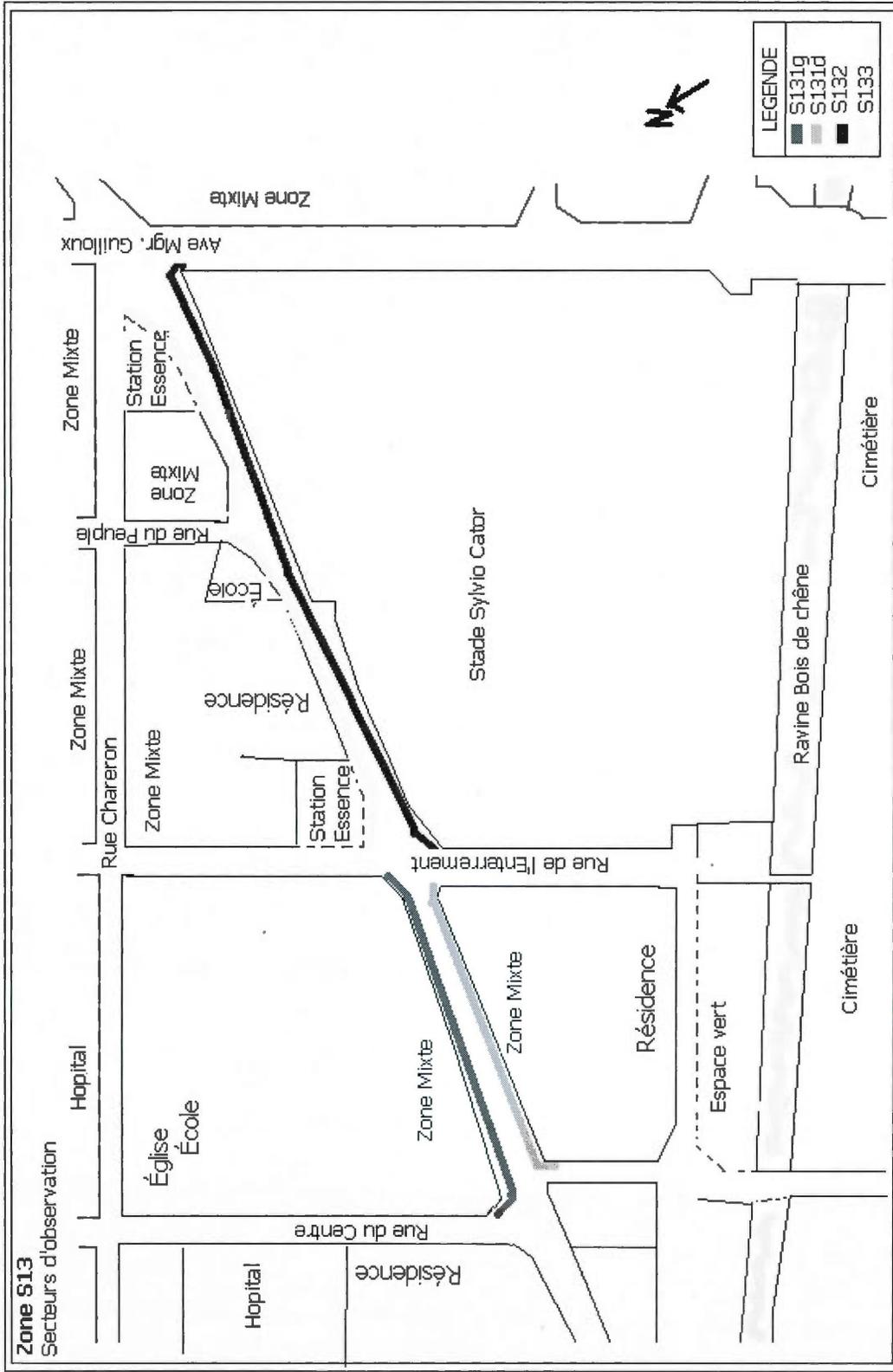
Croquis A11 : Riverains et découpage en secteurs d'observation de la zone S11



Croquis A12 : Riverains et découpage en secteurs d'observation de la zone S12



Croquis A13 : Riverains et découpage en secteurs d'observation de la zone S13



ANNEXE A2

GRILLE D'OBSERVATION DES SITES

Espaces publics à Port-au-Prince:
Dynamique sociale et appropriation du centre-ville
Kelogue Thérasmé, doctorant UQAM-INRS

Cette grille sert de guide à l'observation directe des deux sites retenus au centre-ville de Port-au-Prince. À part de cela, l'observateur sera doté de quatre autres outils pour son travail : une montre, un stylo, un calepin et un appareil photographique.

Site..... Observateur :.....

Jour..... Heure..... Climat.....

Éléments à observer**1. Aire d'appartenance**

- 1.1. Délimitation, éléments structurants
- 1.2. Connexion avec le reste de la ville : réseau, achalandage et circulation
- 1.3. Espaces publics : nature, vocation, symbole du pouvoir
- 1.4. Aspect environnemental et sécuritaire
- 1.5. Encombrement des espaces publics

2. Lieux récepteurs sur le site: institutions et services

- 2.1. Secteur public

- 2.2. Secteur communautaire
- 2.3. Secteur formel des affaires
- 2.4. Secteur informel des affaires dans les espaces publics

3. Organisation, pratiques et diversité dans les espaces publics

- 3.1. Usagers
 - 3.1.1. formes d'appropriation
 - 3.1.2. catégories : piétons, automobilistes, commerçants, travailleurs,...
 - 3.1.3. genre
 - 3.1.4. tranche d'âge
- 3.2. Pratiques

- 3.2.1. activités dans les espaces publics :
 - 3.2.1.1. activités domestiques
 - 3.2.1.2. activités non domestiques
 - 3.2.1.2.1. mobilité, loisirs, etc.
 - 3.2.1.2.2. commerces
 - 3.2.1.2.3. manufactures
 - 3.2.1.2.4. autres
- 3.2.2. échanges
 - 3.2.2.1. verbal, gestes, ...
 - 3.2.2.2. commercial
 - 3.2.2.3. support mutuel
 - 3.2.2.4. autres
- 3.2.3. rapports
 - 3.2.3.1. coopération
 - 3.2.3.2. conflit
 - 3.2.3.3. autres
- 3.2.4. négociation et partage de l'espace
 - 3.2.4.1. accommodement, évitement, indifférence
 - 3.2.4.2. marquage
 - 3.2.4.3. violence
 - 3.2.4.4. Autres

3.3. Relations entre secteur formel et secteur informel

- 3.3.1. échanges et rapports
- 3.3.2. autres

3.4. Acteurs encombrants prédominants

- 3.4.1. formes d'appropriation
- 3.4.2. genre
- 3.4.3. tranche d'âge
- 3.4.4. activités
- 3.4.5. clientèle
- 3.4.6. autres

3.5. Position spatiale

- 3.5.1. qui sont ceux qui occupent les meilleurs lieux du site?
- 3.5.2. qui sont ceux qui occupent les lieux marginaux du site?

4. Rythme temporel

- 4.1. matin, mi-journée, après-midi

5. Populations cibles

Identification des usagers du site parmi lesquels on choisira les personnes à interviewer.

ANNEXE A3

GRILLE D'OBSERVATION DES LIEUX OCCUPÉS

Espaces publics à Port-au-Prince:
Dynamique sociale et appropriation du centre-ville
Kelogue Thérasmé, doctorant UQAM-INRS

Cette grille sert de guide à l'observation directe des lieux occupés par les citoyens, incluant ceux retenus pour une entrevue. Outre cette grille, nous avons d'autres outils de travail sur le terrain, dont une montre, un stylo, du papier, un enregistreur numérique et un appareil photographique.

Site..... Code du lieu..... Observateur :.....

Jour.....

Heure.....Climat.....

Éléments à observer**1 Caractéristiques de la portion occupée**

- Nature de l'espace
- Modèle d'appropriation
 - le modèle sédentaire
 - le modèle semi sédentaire
 - le modèle mobile
 - le modèle itinérant
- Description de l'établissement des frontières, des formes de marquage
- Aspect environnemental
- Aire occupée
- Positionnement : visibilité, centralité, marginalité, risque
- Durée de l'encombrement

- Autres

2 Ennuis ou conflits réels ou potentiels

- Description
- Usagers affectés : catégorie, volume
- Réactions des usagers affectés
- autres

3 Profil de l'occupant

- Genre
- Tranche d'âges
- Habillement
- Humeur
- Autres

4 Activités

- activités de production :
 - artisanales
 - industrielles
- activités commerciales :
 - produits alimentaires (locaux/ import)
 - biens manufacturés (locaux/ import)
 - services alimentaires (prêt à manger);
 - services non alimentaires : (cireur de chaussure, dactylographe, photographe, services de papeterie...)
- activités domestiques : cuisiner, manger, dormir, se laver, se changer
- autres usages :.....

5 Étales, équipements et produits installés

- Description, volume,...

6 Rythme temporel

- Heure d'arrivée – heure de départ des occupants
- Actions et comportement de l'occupant à l'arrivée et au départ

7 Relation avec le voisinage

- Relation avec l'espace adjacent (si privé)
 - Échanges
 - Rapports
- Relation avec les autres occupants
- Fournisseurs et clientèle : qui, où, volume

8 Autres

ANNEXE B
 LETTRE DE CONSENTEMENT
 (à lire au répondant)

Espaces publics à Port-au-Prince:
 Dynamique sociale et appropriation du centre-ville
 Kelogue Thérasmé, doctorant UQAM-INRS

Bonjour Monsieur/Madame

Je mène une recherche auprès des personnes installées dans les espaces publics au centre—ville de Port-au-Prince dans le cadre de mes études à l'Université du Québec à Montréal. Je sollicite votre collaboration pour m'accorder un entretien parce qu'il est important d'avoir vos points de vue pour mener à bien cette recherche. Les questions seront portées principalement sur ce que vous avez vu, vécu et entendu en ce qui a trait à l'occupation de l'espace public. D'abord, je tiens à vous informer que cela prendra environ 90 minutes (environ une soixantaine de minutes pour les acteurs publics et les riverains). Je vous garantis la confidentialité et l'anonymat des informations fournies. Et vous pouvez aussi choisir de ne pas répondre à une question et me de demander de passer à la suivante. Vous pouvez aussi interrompre en tout moment l'entretien, la continuer soit une prochaine fois, soit dans un autre endroit ou même l'annuler complètement. Mais nous ne le souhaitons pas.

Déjà nous vous présentons nos sincères remerciements et nous souhaitons avoir votre réponse.

Enregistrement sonore du consentement
 du répondant par l'interviewer

Avant de débiter l'entretien, l'interviewer procède à l'enregistrement vocal du consentement du candidat en lui demandant de répondre à la question suivante :
 « *acceptez-vous dans ces conditions de m'accorder l'entrevue?* » [Réponse-type :
Oui je suis d'accord!].

Code du répondant..... Date :.....

ANNEXE B1

Guide d'entretien pour les occupants des espaces publics

Ceci est un outil destiné à guider l'interviewer lors des entretiens avec des occupants d'espaces publics au centre-ville de Port-au-Prince. Les questions sont généralement ouvertes et seulement quelques-unes sont prédéfinies. Une fois l'entrevue lancée, l'interviewer se sert de ce guide thématique pour orienter la conversation vers les thèmes visés. Des thèmes supplémentaires peuvent être émergés au fur et à mesure et, en effet, enrichir les informations. Par son expérience des espaces publics, la personne interviewée sera invitée à raconter ses pratiques, à parler de ce qu'elle a vécu, vu, perçu et entendu. Les entretiens tourneront autour des volets suivants :

- (1) le profil et les potentialités des occupants des espaces publics
- (2) le processus d'appropriation
- (3) la position sociale des occupants
- (4) les perceptions du rôle des ressources

Identification

| | |
|-------------------------------|---|
| # Site:..... | Entrevue par :..... |
| # Cas:..... | Lieu :..... |
| Genre du répondant:..... | Date :..... |
| Modèle d'appropriation:..... | État : <input type="checkbox"/> complète <input type="checkbox"/> inachevée |
| Activités :..... | <input type="checkbox"/> Rendez-vous |
| # Fichier audio :..... | Transcription : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non |
| # Dossier d'observation:..... | Par :..... |
| | Fichier :..... |

I. Profil et potentialités des occupants des espaces publics

Dans cette section, l'objectif est de collecter les informations nécessaires pour dresser le profil sociodémographique de la personne, suffisamment fiables et pertinentes pour la classer selon son capital social, son capital culturel et son capital économique.

1.1 Profil

0. Depuis quelle date occupez-vous cet espace?

1. Caractéristiques sociodémographiques :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> sexe | <input type="checkbox"/> professions |
| <input type="checkbox"/> tranche d'âge: -15ans, 15-25, 25-45, 45-65, 65ans et + | <input type="checkbox"/> état civil |
| <input type="checkbox"/> lieu de naissance | <input type="checkbox"/> statut au ménage |
| <input type="checkbox"/> niveau d'études | <input type="checkbox"/> nombre de dépendants |
| | <input type="checkbox"/> religion |

2. Trajectoire résidentielle et rapport à l'espace urbain de Port-au-Prince

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> résidence actuelle | établissements, localisation et années |
| <input type="checkbox"/> trajectoire résidentielle i.e. ses différents quartiers de résidence dans la ville et période de résidence | <input type="checkbox"/> lieux de travail : employeurs, localisation et année |
| <input type="checkbox"/> lieux d'études : | <input type="checkbox"/> autre rapport entretenu avec la zone |

1.2 Potentialités

1.2.1 Capital culturel

1. Origine sociogéographique

2. Age d'arrivée à Port-au-Prince
[son âge si y est né]

3. Éducation

- niveau atteint : aucun, primaire, secondaire, universitaire
- diplômes, certificats obtenus
- types d'établissements fréquentés : public, privé laïc, privé protestant, privé catholique

4. Relatif aux parents:

- principales activités
- travailleur autonome
- préciser le secteur : formel

6. Autres expériences par le passé dans les espaces publics [laisser le champ

ou informel

(Si travail autonome dans les espaces publics)

- localiser ce lieu dans le champ des espaces publics
- avoir aidé les parents dans les activités

5. Mémoire et représentation du lieu :

- Quelle était votre relation avec ce quartier?
- Aujourd'hui, qu'est-ce qui est changé sur cette place-là?
- Cette place vous rappelle quoi aujourd'hui?

libre à la personne de parler de ses expériences dans les espaces publics]

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> avoir déjà travaillé dans les espaces publics? | d'appropriation ou de détournement des espaces publics dans la région de Port-au-Prince? [nombre d'années, formes et pratiques] |
| <input type="checkbox"/> avoir déjà participé dans des activités de détournement ou d'appropriation des espaces publics, que ce soit seul ou en groupe? | <input type="checkbox"/> autres, spécifier? |
| <input type="checkbox"/> expériences dans les pratiques | |

1.2.2 Capital social

{
 Contact : personne que le répondant connaît et qui le reconnaît, sur qui il peut compter en cas de besoin.
 }

1. Volume de contacts individuels dans la région métropolitaine au moment de l'appropriation du lieu actuellement occupé [n'oubliez pas de vérifier si le répondant n'a pas dans ses contacts d'occupants des espaces publics à Port-au-Prince]

- Parenté : Oui Non
- Lien de parenté.....
- Combien Profil et activités [Formelle/informelle/espaces publics]
- | | | |
|--|-------|-------|
| <input type="checkbox"/> Père | | |
| <input type="checkbox"/> Mère | | |
| <input type="checkbox"/> Frères | | |
| <input type="checkbox"/> Sœurs | | |
| <input type="checkbox"/> Autres parentés | | |
- Autres connaissances: Oui Non
- | | | |
|--|--------------|-------|
| <input type="checkbox"/> Ami (e)s proches | H.....F..... | |
| <input type="checkbox"/> Simples connaissances | H.....F..... | |
- [P.ex., payses, collègues, voisinages]

2. Membership

- Associations, groupes, clubs [demander à la personne de spécifier les objectifs, la taille, le nombre d'années, les fonctions occupées, les avantages directs ou indirects]
- Organisation communautaire : Oui Non

Responsabilités :.....

Organisation populaire/Parti politique/militantisme :

Non Oui Responsabilités :.....

3. [Reprendre les point 1. et 2. pour la période actuelle, i.e. au moment de l'entrevue afin de cerner l'évolution du capital social du répondant]
4. Étiez-vous reconnu dans la zone avant l'occupation du lieu?
5. [Si oui] Pourriez-vous nous expliquer qui sont ces personnes de la zone qui vous connaissez?
[Essayer ici de collecter le maximum d'informations possibles jugées pertinentes : profil et statut de ces personnes-là, types de lien, etc. Utiliser le point 1 pour vous guider]
- parenté simples connaissances
 amis proches autres relations.....
6. Profil et activités de vos cinq meilleurs amis à Port-au-Prince à l'époque?
- genre
 origine sociogéographique
 fréquence et lieux de rencontre
 tranche d'âge
 activités, lieu école/travail lieu de résidence
7. Avez-vous des proches ou des amis dans la police? Ou qui travaillent pour la mairie de Port-au-Prince, dans le passé ou présentement?
8. Avez-vous des proches ou des amis qui habitent, travaillent ou vendent dans la zone avant que vous ayez pris possession de cet espace?
 Non Oui, alors détails sur leur profil.

1.2.3 Capital économique

1. Possédez-vous un terrain ou un immeuble dans la région de Port-au-Prince?
2. Êtes-vous ?
 propriétaire
 locataire
 autre.....
3. Avez-vous un compte à la banque ? oui non
 monnaie locale
 en devise
4. Possédez-vous un véhicule? oui non
 voiture à usage privé véhicule à revenu
5. Dépenses alimentaires par jour : minimum et maximum au cours des 30

derniers jours?

6. Dépenses quotidiennes en transport ?
7. Quelles sont vos principales sources de revenu ?
8. Si travailleur autonome :
 - investissement initial
 - source de financement
 - revenu moyen par jour ou par semaine
9. Si employé :
 - type d'employeur
 - revenu moyen par jour ou par semaine.

II. Positionnement dans l'espace social

1. Quels genres de rapport entretenez-vous avec.....? [cherchez à rentrer dans les détails] Pourriez-vous nous en dire plus là-dessus? [conflit, consentement, coopération]
 - vos voisins de la rue?
 - les propriétaires de *business* du voisinage? [si galerie ou trottoir, particulièrement avec le vis-à-vis]
 - les piétons [et les automobilistes si la chaussée est encombrée]
 - les agents publics : la mairie ou la police.
2. Êtes-vous très connu par les autres occupants? Quel rôle jouez-vous dans la zone, parmi les autres occupants?
3. Comment participez-vous à l'entretien de l'espace? Ou bien vous occupez-vous seulement de votre petite portion?
4. Qui est le plus influent ici dans l'allocation des places? Participez-vous à cette dynamique d'octroi de place?
5. Avez-vous aidé d'autres individus à établir un *business*? En quoi consiste son/leur *business*?
6. Parlez-nous de votre clientèle? [population, origine : p. ex., riverains, flux, etc.]
7. Avez-vous des fournisseurs dans la zone?
8. Lieu d'entreposage des marchandises, outils ou autres équipements.

III. Description du processus d'appropriation

1. Conception de l'idée d'appropriation, identification et choix du lieu
 - d'où venait cette idée d'occuper cette petite place pour ouvrir un

business?

- pourquoi choisissez-vous ce tronçon de rue/cette galerie?
- comment saviez-vous qu'il y était possible d'occuper cet espace?
- était-il vacant ou occupé par quelqu'un d'autre à ce moment-là?

2. Réalisation de l'acte

- parlez-nous du processus d'occupation? En fait, comment avez-vous fait pour occuper cet espace?
- avez-vous négocié son appropriation avec d'autres personnes? Qui sont ces personnes?
- pouvez-vous préciser les gestes que vous avez posés pour tenir les autres à l'écart et qu'ils sachent que cet espace n'est pas libre?
- occupation spontanée ou progressive?
- [Si construction] les installations ont-elles lieu en plein jour, le soir ou en fin de semaine?
- y a-t-il quelqu'un qui vous a aidé à s'installer? Étiez-vous seul ou accompagné les premiers jours (profil, lien)?
- est-ce qu'il y avait quelqu'un d'autre qui convoitait l'espace ou qui a même tenté de l'occuper? Qui, comment, ... pourquoi?

3. Investissement

- qu'est-ce qu'il faut pour trouver une place comme cela pour ouvrir un *business*?
- cela vous a pris quoi pour trouver cette place ou bien pour l'occuper?
- [si oui] expliquez en quoi cela a pris de.....?
- ça prend quoi d'autres à part avoir de.....?

4. Obstacles et difficultés

- description des difficultés : d'où viennent-elles? Pourquoi? Quand?
- appuis reçus lors des difficultés : de qui? En quoi consistent-ils?
- comment avez-vous fait pour surmonter ces obstacles ou difficultés?

5. Autres acteurs impliqués?

6. Contrôle de l'espace?

7. Légitimation de l'appropriation?

IV. Rôle des ressources

1. Comment expliquez-vous:

- que certaines personnes s'installent plus ou moins bien sous des galeries à l'abri du soleil ou de la pluie alors que d'autres s'entassent

sur la chaussée?

- que certaines personnes au lieu de s'installer dans un endroit circulent les rues ou bien font des va-et-vient toute la journée pour vendre ou offrir leurs services?

2. Est-ce qu'il arrive que des gens ne trouvent pas de place pour s'installer?

Pourquoi?

- qu'est-ce qui est plus important pour trouver une place au centre-ville : l'économique ou les contacts?
- alors pourriez-vous nous décrire à quoi servent les moyens économiques dans l'accès à une place au centre-ville?
- même question pour les contacts? Quel type de contact faut-il pour cela?
- connaissez-vous des gens qui arrivent à trouver une place tout simplement parce qu'ils veulent payer ou sont capables de payer alors que d'autres n'y ont pas accès parce qu'ils ne peuvent pas ou bien ne veulent pas payer pour cela?

3. Avez-vous été témoin de scènes de conflit entre des occupants pour des places?

- Contexte, pourquoi, qui, quand, comment, etc.
- Conclusion – Rôle des ressources.

ANNEXE B2

Guide d'entretien pour les fonctionnaires de la ville de Port-au-Prince

L'objectif est de comprendre la perception du phénomène d'appropriation des espaces publics à Port-au-Prince. Les fonctionnaires municipaux sont des acteurs qui ont la potentialité d'agir sur les sites sous étude. Lors des entretiens, nous aborderons entre autres les termes suivants :

1. **Marchés publics**
 - Les marchés officiels dans la ville, évolution, état des lieux
 - Fonctionnement et accès des commerçants à ces espaces
2. **Perception**
 - des espaces publics
 - de leur appropriation
 - de l'accessibilité de tous
 - des pratiques dans les espaces publics
 - du profil des usagers
 - du rapport de genre
 - de la cohabitation des différents groupes d'usagers
 - du rôle des ressources
3. **Fonctionnement et évolution du phénomène d'appropriation des espaces publics**
4. **Rapport entre la municipalité et les occupants des espaces publics**
 - Rôles, interventions, objectifs
 - Autres relations
5. **Problèmes : quoi, qui, pourquoi, etc.**

ANNEXE B3

Guide d'entretien pour les riverains

(Résidents, secteur formel des affaires du site)

L'objectif est de comprendre leur perception du phénomène d'appropriation des espaces publics à Port-au-Prince. En tant qu'acteurs du milieu, il s'avère important de saisir comment ils influent sur le phénomène d'appropriation des espaces publics, leur relation avec les occupants des espaces publics. Ayant une expérience quotidienne des espaces publics, ils sont bien placés pour aider à éclairer le phénomène. Lors des entretiens, nous aborderons entre autres les termes suivants :

1. Identification

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ○ Statut dans le quartier : lieu de naissance, lieu d'enfance, lieu de résidence, lieu de travail, affaires, année de fréquentation, etc. ○ Relation dans le quartier : | <ul style="list-style-type: none"> parenté, famille, amis, connaissances ○ Si affaires ou travail : décrire ○ Si résidence : décrire la composition du ménage, les activités du répondant |
|--|--|

2. Perception du site comme espace social

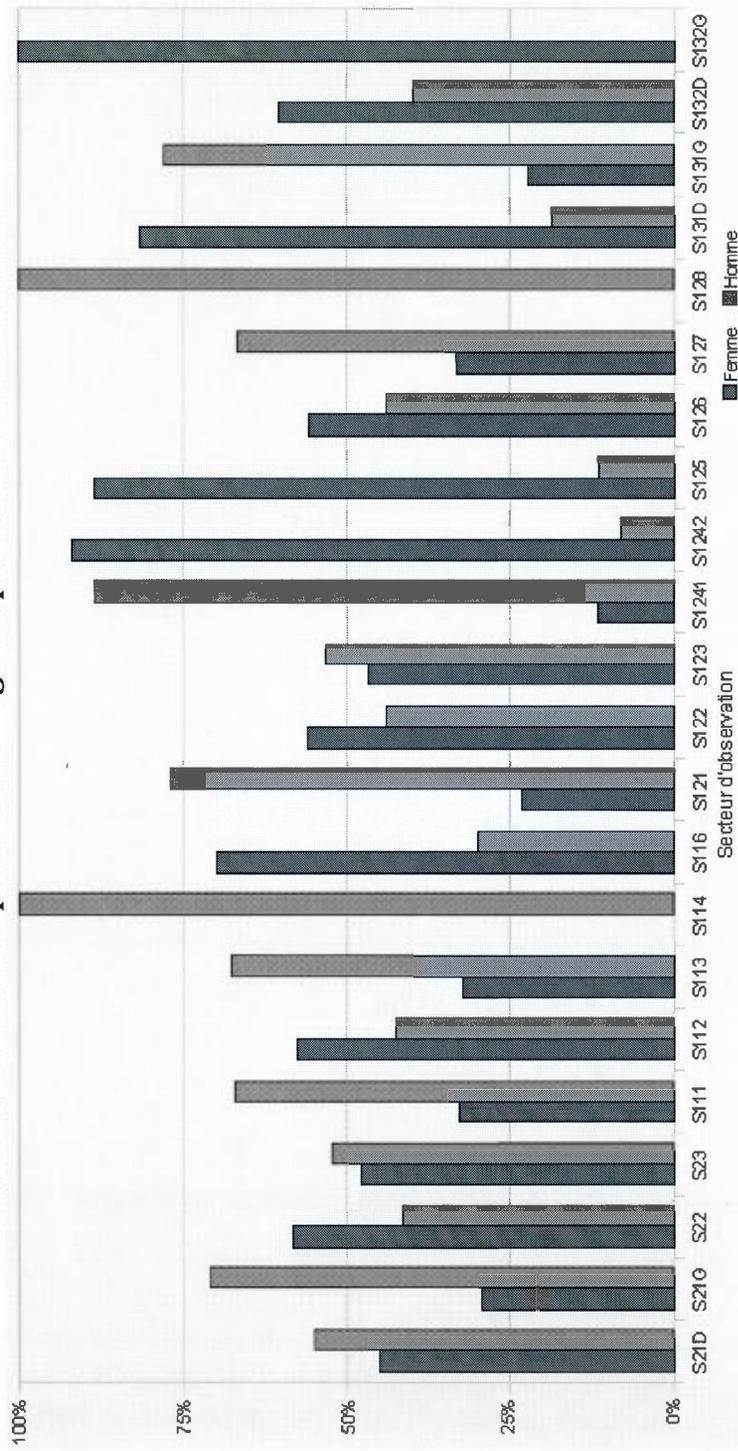
- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ○ des espaces publics ○ de leur appropriation, forme d'expression de l'appropriation ○ de l'accessibilité de tous ○ des pratiques dans les espaces publics | <ul style="list-style-type: none"> ○ du profil des usagers, de la relation entre les occupants, regroupement et clique. ○ du rapport de genre ○ de la cohabitation des différents groupes d'usagers ○ du rôle des ressources économiques et sociales. |
|---|---|

3. Fonctionnement et évolution du phénomène d'appropriation des espaces publics
 - Évolution du site : historique, évènements, modification, volume d'occupants, rythme d'occupation, acteurs et coordination, etc.
 - Relations et rapports avec les occupants du site
 - Lien avec les occupants : nature, description, échanges
 - rapport client – fournisseur
 - Négociation et partage de l'espace, conflits, compromis, consensus, légitimation et moyens mis en œuvre par les différents acteurs
 - Etc.
4. Rapport entre la municipalité et les occupants des espaces publics
 - Rôles, interventions, objectifs
 - Autres relations
5. Problèmes : quoi, qui, pourquoi, etc.

ANNEXE C

Annexe C1

Distribution des occupants selon le genre par secteur l'observation



Source : observation directe, mars-mai 2007.

Annexe C2

Distribution des répondants selon le genre et leur activité

| Activités | Homme | Femme | Total |
|---|-------|-------|-------|
| Vente de produits alimentaires | 0 | 2 | 2 |
| Vente de cravate | 1 | 0 | 1 |
| Vente et achat de devise | 2 | 0 | 2 |
| Commerce de nourriture | 0 | 3 | 3 |
| Taxi moto | 1 | 0 | 1 |
| Vente de copie de CD-DVD | 1 | 0 | 1 |
| Vente de gadgets électriques | 1 | 0 | 1 |
| Orfèvrerie | 1 | 0 | 1 |
| Produits cosmétiques | 1 | 1 | 2 |
| Atelier de réparation et vente | 1 | 0 | 1 |
| Barber Shop | 3 | 0 | 3 |
| Atelier d'exposition | 1 | 0 | 1 |
| Kiosque de quincaillerie | 2 | 0 | 2 |
| Nettoyage de chaussures | 1 | 0 | 1 |
| Vente de chaussures importées | 1 | 0 | 1 |
| Vente de vêtements neufs | 1 | 0 | 1 |
| Atelier de fabrication de bloc | 1 | 0 | 1 |
| Divers Produits | 1 | 1 | 2 |
| Vente de vêtements d'occasion | 0 | 1 | 1 |
| Vente de produits alimentaires et cosmétiques | 0 | 1 | 1 |
| Fonctionnaire | 2 | 0 | 2 |
| Riverains- Affaires | 3 | 0 | 3 |
| Riverains-Résidents | 1 | 0 | 1 |
| Total | 26 | 9 | 35 |

Annexe C3

Association entre les variables du modèle d'analyse

1. Transformation et quantification des variables

- a) Taille de la portion (S) : variable continue.
- b) Forme d'appropriation (FA) : mobile=1 ; semi sédentaire=2 ; sédentaire=3.
- c) Genre : Homme=1 et Femme=2.
- d) Tranche d'âge (T) : 15-30ans=1 ; 30-40ans=2 ; 40-55ans=3 ; 55ans et plus=4.
- e) Type d'activité : produit=1 et services=2.
- f) Nature de l'espace (NE) : chaussée ou trottoirs=1 et galeries=2.
- g) Niveau d'achalandage : niveau 1=1 ; niveaux 2 et 3=2 ; et niveau 4=3.
- h) Niveau d'insalubrité : niveaux 1, 2 et 3=1 ; niveaux 4,5 et 6=2 ; niveau 7=3.

2. Test non paramétrique des coefficients de corrélation (Tau b de Kendall)

| Corrélations | Tau b de Kendall | S | FA | Genre | Tranche d'âges | Activité | Insalubrité | Achalandage | NE |
|-----------------------------|-------------------|----------|----------|----------|----------------|----------|-------------|-------------|----------|
| Superficie par occupant (S) | Tau b | 1,0000 | 0,454** | 0,172** | 0,0435 | -0,269** | -0,0052 | 0,142** | -0,108** |
| | Sig. (bilatérale) | | 0,0000 | 0,0000 | 0,2218 | 0,0000 | 0,8826 | 0,0000 | 0,0072 |
| Forme d'appropriation (FA) | N | 590 | 585 | 570 | 512 | 565 | 587 | 587 | 470 |
| | Tau b | 0,454** | 1,0000 | 0,157** | 0,110** | -0,399** | -0,0356 | 0,127** | -0,0568 |
| Genre | Sig. (bilatérale) | 0,0000 | | 0,0001 | 0,0047 | 0,0000 | 0,3510 | 0,0007 | 0,1922 |
| | N | 585 | 591 | 571 | 512 | 565 | 588 | 588 | 471 |
| Tranche d'âge | Tau b | 0,172** | 0,157** | 1,0000 | 0,281** | -0,596** | 0,0495 | -0,0614 | 0,0204 |
| | Sig. (bilatérale) | 0,0000 | 0,0001 | | 0,0000 | 0,0000 | 0,2275 | 0,1292 | 0,6627 |
| Activité | N | 570 | 571 | 576 | 517 | 559 | 573 | 573 | 458 |
| | Tau b | 0,0435 | 0,110** | 0,281** | 1,0000 | -0,262** | -0,269** | -0,100* | 0,353** |
| Insalubrité | Sig. (bilatérale) | 0,2218 | 0,0047 | 0,0000 | | 0,0000 | 0,0000 | 0,0121 | 0,0000 |
| | N | 512 | 512 | 517 | 517 | 503 | 514 | 514 | 412 |
| Achalandage | Tau b | -0,269** | -0,399** | -0,596** | -0,262** | 1,0000 | 0,0739 | 0,133** | -0,0227 |
| | Sig. (bilatérale) | 0,0000 | 0,0000 | 0,0000 | 0,0000 | | 0,0728 | 0,0011 | 0,6298 |
| Nature de l'espace (NE) | N | 565 | 565 | 559 | 503 | 570 | 567 | 567 | 452 |
| | Tau b | -0,0052 | -0,0356 | 0,0495 | -0,269** | 0,0739 | 1,0000 | 0,162** | -0,466** |
| Insalubrité | Sig. (bilatérale) | 0,8826 | 0,3510 | 0,2275 | 0,0000 | 0,0728 | | 0,0000 | 0,0000 |
| | N | 587 | 588 | 573 | 514 | 567 | 593 | 593 | 476 |
| Achalandage | Tau b | 0,142** | 0,127** | -0,0614 | -0,100* | 0,133** | 0,162** | 1,0000 | 0,0078 |
| | Sig. (bilatérale) | 0,0000 | 0,0007 | 0,1292 | 0,0121 | 0,0011 | 0,0000 | | 0,8597 |
| Nature de l'espace (NE) | N | 587 | 588 | 573 | 514 | 567 | 593 | 593 | 476 |
| | Tau b | -0,108** | -0,0568 | 0,0204 | 0,353** | -0,0227 | -0,466** | 0,0078 | 1,0000 |
| Insalubrité | Sig. (bilatérale) | 0,0072 | 0,1922 | 0,6627 | 0,0000 | 0,6298 | 0,0000 | 0,8597 | |
| | N | 470 | 471 | 458 | 412 | 452 | 476 | 476 | 476 |

** Corrélation significative à 1% * Corrélation significative à 5%.